

L'OFFICIER

D'INFANTERIE

EN CAMPAGNE.

IMPRIMERIE DE COSSE ET J. DUMAINE, RUE CHRISTINE, 2. PARIS.

L'OFFICIER

D'INFANTERIE

EN CAMPAGNE,

OU APPLICATION

DE LA FORTIFICATION A LA PETITE GUERRE,

PAR LE MARÉCHAL DE CAMP Vte ROGUET.



PARIS,
J. DUMAINE, NEVEU ET SUCCESSEUR DE G. LAGUIONIE,
Libraire de LL. AA. RR. les ducs de Nemours et d'Aumale,
RUE ET PASSAGE DAUPHINE, 36.

1846.



PRÉFACE.

Les principes exposés dans cet ouvrage doivent être précédés de quelques explications.

Le chapitre premier est précis ; on y démontre que tous les avantages militaires, en science comme en moyens matériels, deviendront nuls ou nuisibles, là où l'on négligera le premier élément des succès : *le moral du soldat.*

Les principes ne peuvent être que des points de repaire : les circonstances et surtout le moral les modifient ou les déplacent, de manière à varier à l'infini leur signification ou leur importance.

La théorie devrait tenir compte de cet élément essentiel ; chose impossible : Vauban seul a pu quelquefois le faire avec succès, pour une partie de l'art de la guerre, où l'importance des obstacles et moyens matériels atténue et règle l'influence des causes morales.

L'art doit donc consister à bien juger quand et

comment il faudra appliquer une théorie qui n'a pu tenir compte des éléments les plus essentiels : presque toujours on ne réussit qu'en s'écartant à propos des principes.

Ainsi, dans l'ordonnance sur les manœuvres d'infanterie, ouvrage si utile, si généralement estimé, où l'on a su presque toujours rester avec tant de sagesse dans des limites au delà desquelles les circonstances morales bouleversent toutes les règles, combien il existe de principes réellement utiles, qui ne sont jamais rigoureusement appliqués, qu'il faut, au contraire, modifier ou négliger tout à fait chaque fois que les circonstances le permettent : car l'audace, la liberté d'action, l'imprévu, l'à-propos seront toujours les principaux moyens de succès.

Pour plus de clarté et de brièveté, les principes sont énoncés d'une manière absolue et précise : ce ne sont pour ainsi dire que des moyennes qui résument, qui donnent une idée succincte des faits les plus communs du genre; moyennes en dehors desquelles chaque cas particulier peut beaucoup différer; le principe reste toujours vrai; mais si des causes morales modifient les circonstances, la règle doit aussi être modifiée.

On a souvent essayé, dans ce livre, de résumer approximativement par des chiffres ce qu'il y a de plus particulier à chaque genre de luttes : il doit être bien entendu que ces chiffres se rapportent à ce qui a déjà eu lieu dans un assez grand nombre de cas connus, et non à tout ce qui est arrivé, encore moins à ce qui pourra se reproduire dans l'espèce :

les différences se multiplient à l'infini comme celles de l'état moral qui préside si puissamment à tous les événements de guerre.

La véritable instruction militaire, la seule utile, résulte donc de l'union constante de la théorie à la pratique.

Je suis naturellement conduit à parler d'une publication qui doit suivre celle-ci.

Les faits sont les archives de la pratique; ils commentent, ils corrigent la théorie : ils sont éminemment propres à exciter, à développer le moral des jeunes militaires; excepté pour quelques principes plus importants, j'ai évité d'en citer : un recueil de sept cents faits de petite guerre, relatifs aux campagnes des deux derniers siècles, doit paraître plus tard : les exemples y sont classés et numérotés par ordre de faits et de dates; le récit et les dessins qui l'accompagnent, ont été vérifiés ou recueillis dans les archives du dépôt de la guerre ou des fortifications. Les plans sont exécutés par des dessinateurs habiles.

Une table fait connaître immédiatement les principes du présent ouvrage qui sont justifiés par tels ou tels exemples du volume qui reste à publier ; elle établira une corrélation complète entre ces deux livres.

Cette seconde partie, indépendante de la première, et cependant si nécessaire, est le résultat d'un travail revu et perfectionné, en 1839, par ordre de M. le lieutenant général de Cubières, alors ministre

de la guerre, pour l'usage des écoles régimentaires. M. le ministre, MM. les lieutenants généraux Rogniat et Pelet, voulurent bien donner des ordres qui rendirent les recherches et le travail plus faciles.

En recueillant les faits qui intéressent principalement les officiers d'infanterie et qui sont relatifs aux simples affaires de postes, il a été souvent impossible de détourner l'attention de faits plus importants et de principes plus élevés qui y ont rapport.

Les chapitres X et XI sont ceux où cet écueil a été le moins heureusement évité; mais le sujet était important : une note imprimée à la suite du volume, pourra remplacer ces chapitres, pour ceux des lecteurs désireux de ne point sortir du cadre spécial de l'ouvrage.

Les différentes affaires de postes dont il est ici question, se lient par des rapports qui rendent une division difficile et quelques répétitions inévitables. L'importance des principes variant presque toujours d'une catégorie à l'autre, il a bien fallu revenir quelquefois sur des idées analogues : mais quand des règles ont pu être généralisées, on s'est efforcé de le faire dans des articles spéciaux.

La table analytique ci-contre fait connaître plus particulièrement les matières traitées et leur division.

TABLE.

CHAPITRE VI. — *Accessoires extérieurs des ouvrages*

CHAPITRE. VII. — *Dispositions à l'intérieur des ouvrages.*

CHAPITRE VIII. — *Dispositions contre les surprises.*

CHAPITRE IX. — *Surprises.*

CHAPITRE X. — *Défilés.*

CHAPITRE XI. — *Suite des défilés.*

CHAPITRE XII. — *Généralités sur les postes.*

CHAPITRE XIII. — *Ouvrages en terrre.*

CHAPITRE XIV. — *Mise en état de défense des bâtiments.*

CHAPITRE XV. — *Attaque et défense des bâtiments.*

CHAPITRE XVI. — *Importance des habitations fortifiées.*

CHAPITRE XVII. — *Mise en état de défense des villages.*

CHAPITRE XVIII. *Attaque et défense des villages.*

CHAPITRE XIX. *Villages, particularités.*

CHAPITRE XX. — *Défense régulière des villes fortifiées passagèrement.*

CHAPITRE XXI. — *Attaque régulière des villes fortifiées passagèrement.*



L'OFFICIER

D'INFANTERIE

EN CAMPAGNE.

CHAPITRE PREMIER



INTRODUCTION.

§ Ier.

Les grands capitaines ont été heureux ou malheureux avec de bonnes ou de mauvaises troupes.

1. Les succès militaires ne résultent pas uniquement de l'application plus ou moins heureuse de certaines régles de stratégie ou de tactique ; il ne faut pas envisager la guerre comme une partie d'échecs, sans tenir compte des circonstances, des lieux et des hommes ; des hommes surtout, dont l'influence est si variable et si grande.

2. Les vertus militaires, dont la carrière des armes exige la pratique, deviennent, avec le temps, des habitudes impérieuses, et les devoirs se remplissent sans effort. Avec le dévouement et l'audace, l'expérience est donc nécessaire.

3. Mais le dévouement, l'audace et l'expérience seraient en vain le partage des seuls chefs ; qu'eussent pu faire

Alexandre, Annibal, César, Gustave-Adolphe, Turenne et Napoléon avec de lâches sybarites? quel parti les capitaines de l'ancienne Rome tireraient-ils de descendants dégénérés?

4. L'audace, la résolution, la ténacité et la constance des troupes et des officiers subalternes augmentent l'assurance et les moyens des chefs; souvent même elles font réussir les entreprises les plus hasardées, que le chef pensait déjà à abandonner.

5. Dans les temps modernes, Turenne et Condé, ces deux gloires du grand siècle, pâlirent à la tête des armées étrangères. Turenne ne voulait pas que les armées fussent trop fortes; il pensait qu'elles valent plutôt par la qualité de leurs éléments que par le nombre. Il exécuta de grandes choses avec de petits corps, dont il soignait l'éducation militaire.

6. Les désastres d'Hœchstædt, de Ramilies, de Turin avaient moissonné l'élite de la France militaire; pour nous sauver, il fallut Villars, sa science dans le choix de positions inexpugnables, son influence sur une jeune et admirable armée, objet constant de ses sollicitudes; armée rapidement élevée, malgré d'indignes lieutenants, à la hauteur des circonstances.

7. La guerre de Sept-Ans donna lieu aux mêmes observations; les favoris de la Pompadour auraient déshonoré la France guerrière si le soldat n'avait reconquis l'honneur militaire dans des actions de détail. Sur la fin de sa carrière, Frédéric devint craintif, il évita les batailles : c'est que seul, dit Napoléon, il avait survécu à sa vieille et brave armée.

8. La France de 89, privée tout à coup de ses cadres

militaires, put les remplacer par les sous-officiers expérimentés des régiments de ligne et ces légions de volontaires, admirables de patriotisme et d'intelligence; la victoire couronna ce choix sur nos quatorze frontières.

9. Bonaparte, au système de guerre duquel on a trop rapporté toute la gloire de ses beaux faits d'armes, les dut au parti qu'il sut tirer des vieilles bandes françaises; ses revers provinrent de la moins bonne organisation des troupes qu'il eut depuis et de l'impossibilité où il fut de réparer ses pertes en hommes de guerre.

10. Ses brillants succès, en 1796 et en 1814, prouvent qu'avec une armée composée de soldats valeureux, aguerris et exaltés par le patriotisme ou l'honneur, il n'est point d'entreprise qu'un général habile ne puisse conduire à terme.

11. Convaincu de cette vérité, il était heureux de publier les faits particuliers à l'honneur du soldat; dans son quarante-sixième bulletin, en date de Golymin, le 28 décembre 1806, il recommandait que, dans les relations des différentes affaires, on fît connaître un grand nombre de traits qui méritent de passer à la postérité; car, ajoutait-il, c'est pour moi, c'est pour vivre éternellement dans ma mémoire que le soldat français affronte tous les dangers et toutes les fatigues.

§ 2.

Influence des subalternes sur les succès militaires.

12. Il arrive souvent à la guerre, en marche, dans les cantonnements ou sur le champ de bataille, que peu de soldats soient attaqués et même entourés par des forces su-

périeures : consultant l'honneur militaire, plutôt que la disproportion du nombre et le désavantage de la position, ils méritent, quel que soit le résultat de leur héroïque dévouement, les faveurs de la renommée, ordinairement réservées à des chefs élevés, à des corps plus nombreux.

13. De petits détachements résolus et bien commandés peuvent obtenir les plus grands succès sur des ennemis bien plus nombreux, mais dans une situation morale inverse.

14. Dans les passages des défilés, dans les assauts et autres opérations des siéges ou aux attaques des positions retranchées, il est des services que de petits détachements peuvent seuls rendre; souvent même il s'agit d'un travail à exécuter par quelques hommes sous le feu rapproché de l'ennemi, travail duquel dépend la réussite d'une grande entreprise.

15. La résolution d'une petite troupe, son intelligence, peuvent ainsi suppléer à la résolution, à la prévoyance et aux talents des chefs; ils neutralisent la supériorité des forces ou des positions de l'ennemi et font surmouter de grands obstacles, réussir les entreprises les plus difficiles.

16. Dans ces différents cas, la conduite d'un détachement, surtout aux avant-postes, influe puissamment sur le sort de la division dont il fait partie et même sur la situation de l'armée entière; elle maintient l'honneur des armes, établit une supériorité morale, source relative de tous les succès.

17. Quelquefois aussi le dévouement de ces petits corps de troupes décide immédiatement du succès de toute la campagne, du sort des deux nations belligérantes et même des destinées du monde.

18. C'est surtout dans les guerres contre une insurrection, alors que la troupe est morcelée vis-à-vis d'ennemis qui peuvent la surprendre, que la conduite des subalternes influe le plus sur l'ensemble des opérations militaires et sur le sort des nations.

19. Les chances de la guerre peuvent faire descendre le commandement d'une troupe ou d'un poste à un sous-officier ou à un soldat, qui se trouve appelé alors à prendre une détermination vigoureuse et à rendre de grands services.

20. La gloire ou le déshonneur ne vont donc pas seulement aux généraux qui ont bien ou mal commandé les armées; l'histoire recueille le souvenir des actions généreuses des soldats : héros obscurs sans lesquels rien de ce qu'elle admire n'a pu avoir lieu; chacune de ses pages militaires proclame que l'intelligence, l'énergie, le patriotisme et le courage des soldats sont, surtout en France, la principale source des succès.

§ 3.

Utilité des exercices et des études militaires.

21. Les simulacres d'attaque et de défense des retranchements, des passages des rivières et autres actions de guerre, étaient souvent répétés chez les Romains, dans les beaux jours de leur gloire militaire. On les exécutait d'après des règles simples et connues de tous les soldats; ceux-ci, dans l'occasion, se dirigeaient d'eux-mêmes, tirant le meilleur parti possible de leurs forces, de leurs armes et de leur position.

22. Ces exercices, ces études d'un peuple chez lequel

le temple de la paix ne fut fermé qu'une fois pendant un laps de temps très court; ces soins que Turenne regardait comme nécessaires pour de faibles corps de vieux soldats, déjà formés par les guerres civiles et tant de campagnes savantes, heureuses et difficiles, ne seraient-ils pas utiles pour nous préserver des influences de la paix et de la civilisation, qui amollissent le courage et énervent les facultés guerrières; ne seraient-ils pas indispensables, dans nos grandes armées si souvent renouvelées, agissant à la guerre par corps éloignés du général en chef ou même hors de la vue de ses lieutenants.

23. L'art militaire devient moins vague et d'une étude plus facile dans ce qui a rapport à la fortification; en méditant cette science et le petit nombre de cas simples, traités comme types par l'ingénieur, on recueille des principes plus ou moins applicables dans toutes les circonstances de guerre. Ce sont ces principes qu'il faut s'efforcer de rendre familiers aux officiers subalternes et aux sous-officiers d'infanterie.

24. Cette étude est surtout utile, lorsqu'elle est basée sur celle des belles actions des officiers particuliers; elle orne la mémoire, élève le moral et excite au dévonement à la patrie, à l'amour du métier.

25. Cette science a toujours toute son importance; un corps ne peut être à l'abri d'une armée plus forte, a dit Napoléon, manœuvrer en sa présence, sans le secours des positions, des fortifications et de tous les moyens supplémentaires de l'art.

26. Mais supposons que la fortification et l'histoire n'aient pas toujours un rapport aussi direct au métier du fantassin en campagne; elles exercent au moins son esprit

et lui donnent plus d'aptitude pour remplir ses devoirs dans l'occasion.

27. Enfin, pour le militaire qui ne voudrait même pas apprécier ce dernier et réel avantage, il resterait, au moins, celui tout aussi grand de pouvoir figurer dans le monde avec un esprit plus cultivé, et d'être en état, à sa sortie du service, d'y exercer un emploi plus honorable.

28. Avec de bonnes troupes, chez lesquelles l'esprit et les grandes traditions militaires auront été ainsi entretenus, on tirera le plus brillant parti de la supériorité des armes, du matériel et des combinaisons : mais ces derniers avantages deviendront nuls ou nuisibles si l'on néglige la première et véritable source de la victoire : *le moral du soldat.*

CHAPITRE II.

ARMES A FEU.

§ 1er.

Fusil et règles du tir.

29. Le fusil de voltigeur pèse 4k 488, est long de 1m 881; celui d'infanterie pèse 4k 605, est long de 1m 935.

30. La balle pèse 25 gr. 6; la charge de guerre 9 gr.

31. Canon lavé après le soixantième coup.

32. Les règles pour le tir du fusil d'infanterie et du fusil de voltigeur sont les mêmes.

33. A 150m, 175m, 200m, 225m, il faut, en terrain horizontal, viser le fantassin à la ceinture, à la poitrine, au front, au sommet de la coiffure : à 250m, viser le cavalier au sommet de la coiffure.

34. Le but en blanc, distance où il faut viser directement le but pour l'atteindre, est à 150m.

35. Le but en blanc du mousqueton de gendarmerie est 100m : avec cette arme, il faut, à 100m, 125m, 150m,

175^{m}, viser le fantassin à la ceinture, la poitrine, la tête, le sommet de la coiffure.

36. La portée maximum de la balle tirée à 45°, est de 1,000^{m}.

37. Lancée sous l'angle de 4 à 5°, elle va à 600^{m}.

38. Au delà de 400^{m}, la balle n'a plus de force.

39. La bonne portée est de 120 à 200^{m}.

40. En terrain accidenté, il faut viser plus haut de bas en haut, plus bas de haut en bas, que les hauteurs ci-dessus.

41. La déviation moyenne de la balle, par suite de la rotation et des battements, est de 0,27 à 100^{m} : elle est doublée, à chacune des distances, de 150, 200, 300, 400^{m}: les déviations maximum sont triples des précédentes.

42. Le soldat doit bien épauler, avoir le haut du corps en avant, la joue contre la crosse, celle-ci plus ou moins élevée contre l'épaule, selon la conformation de l'homme.

43. Aligner promptement le milieu du fond de l'encoche, le sommet du guidon et le but, sans cligner l'œil droit; les coudes légèrement et à peu près également abattus, pour ne pas tirer de côté; bien soutenir l'arme de la main gauche.

44. Coucher entièrement la deuxième phalange contre le pontet, le nœud de cette phalange à hauteur de la tranche droite du pontet.

45. Appuyer le doigt en fermant graduellement les deux dernières phalanges; tirer sans fermer l'œil droit, sans baisser, ni détourner la tête, sans baisser, ni lever, ni détourner l'arme.

46. Après avoir brûlé 120 cartouches, en 20 séances,

le soldat a presque toute l'adresse qu'il peut acquérir. Au bout de chaque séance, il met $\frac{1}{10}$ de plus de cartouches dans le but, à toutes les distances.

47. Les plus forts mettent $\frac{1}{7}$ de balles de plus, les plus faibles $\frac{1}{7}$ de balles de moins que les hommes de force moyenne.

48. Le soldat tire généralement droit devant lui, et suivant la même inclinaison.

§ 2.

Effet du tir au fusil.

49. Avec le fusil d'infanterie, en terrain uni, dans un but carré de 2m de côté, sur 100 balles on en met 70, moins le quart du nombre, qui exprime la distance en mètres.

50. En terrain varié, il y a dix balles de moins à chaque distance, lesquelles arrivent au but, en terrain uni, en ricochant.

51. Au-dessous de 4m carrés de surface, le nombre de balles mises, à toutes les distances, est proportionnel à la surface du but.

52. Dans un but de 32m de long et 2m de hauteur, front d'une division d'infanterie, il y a 20 balles en plus à toutes les distances, que dans le but de 2m de côté.

53. La carabine Delvigne, ou le nouveau fusil de rempart, porte 70 balles de plus à toutes distances.

54. A 100, 200, 300, 400m, le feu de ligne porte 40, 20, 1, 0 balles sur 100.

55. A la guerre, on tire presque toujours à la distance

de 400^{m}, que l'on apprécie à 400 pas seulement. Aussi y a-t-il 10,000 coups tirés par homme touché.

56. Ce peu d'effet du feu résulte aussi de l'ignorance du soldat sur le tir, du défaut d'attention et de sang-froid de sa part; de la mauvaise qualité de la poudre, du mauvais entretien des armes et de l'état de l'atmosphère.

57. Les tirailleurs isolés, les carabiniers, les hommes armés de mousquetons, mettent le double, le quadruple ou le tiers du nombre de balles ci-dessus, à toutes les distances.

58. Le feu produit un tiers de plus d'effet sur la cavalerie que sur l'infanterie.

59. Un terrain mou et inégal diminue la vitesse des balles; il réduit le nombre de celles qui peuvent arriver, en ricochant, aux deux tiers environ.

60. L'infanterie de ligne n'a que deux feux, l'un et l'autre imparfaits, à cause des havresacs qui bouchent les créneaux; du raccourcissement du fusil, qui expose la main gauche des hommes d'un rang à la bouche du canon du rang en arrière, surtout si le paquetage ou les inégalités du terrain obligent les rangs à s'écarter.

61. Le feu de trois rangs, dit de peloton, de demi-bataillon ou de bataillon, n'est réellement exécutable qu'alors qu'on est séparé de l'ennemi par un obstacle; on peut tirer à droite suivant une inclinaison du $\frac{1}{10}$, à gauche à 45°.

62. Le feu de deux rangs livre trop la troupe à elle-même, ne peut être oblique et n'est réellement pas exécutable sur trois rangs avec de jeunes soldats; chaque homme du troisième rang ne veut pas se dessaisir de son arme;

au lieu de charger les fusils du deuxième rang, il fait feu en l'air, au risque de blesser ses chefs de file.

63. A 50 mètres, la balle du fusil pénètre de 0m33 dans les terres ordinaires.

§ 3.

Composition et effet des batteries, mise hors de service des armes à feu.

CANON.

64. Batterie de position { 4 pièces du calibre de 12
2 obusiers de 6 pouces.

65. Batterie de division { 4 pièces du calibre de 8 ou 4
2 obusiers de 5 pouces 7 lig.

66. Une pièce occupe en batterie 5m sur 7.

67. La hauteur de sa bouche varie de 0m80 à 1m20.

68. Bonne portée des boulets de { 12. . 900 m.
8. . 800
4. . 500

69. Bonne portée de la mitraille. { à p. balles(41)300m.
à g. ball.(100)400

70. Bonne portée des obus. . . { à gr. portee. 800
à pet. portée. 400

71. Élévation avantageuse pour le tir du canon, 5 sur 600.

72. A 300 m, distance *minimum* des batteries ennemies aux ouvrages de campagnes, les pénétrations dans les terres ordinaires sont :

Pour la pièce de 12.	2^{m}	70
Id. 8.	2	00
Id. 4.	1	30
Obusier de 5 p. 7 l.	1	55

73. *Mise hors de service du fusil.*—Brûler les bois, casser les ressorts de la platine.

74. — *du canon.*—Enfoncer dans la lumière un clou de 0,20 sur 0,007 de diamètre jusqu'à mi-longueur d'arme, et chasser dessus un boulet entouré de feutre.

75. — *du mortier ou obusier.*—Caser, à l'aide d'éclisses, une bombe ou un obus dans la bouche, et faire éclater ce projectile.

76. — *de l'affût de canon.* — Y suspendre un obus chargé auquel on met le feu.

77. — *de l'affût de canon en bois.*—Y mettre le feu.

78. — *de l'affût de mortier en fonte.*—A l'aide du mouton pesant que l'on fait tomber dessus.

79. Pour désenclouer une pièce, il faut donner du jeu au clou en formant autour un bassin d'eau forte; charger la pièce, par la volée, à raison des deux tiers du poids du boulet; bourrer fortement par-dessus à l'aide de bouchons de corde; mettre le feu et s'éloigner promptement.

CHAPITRE III.

PROFIL.

§ Ier

Principes généraux.

80. Un obstacle qui arrête l'ennemi sous un feu rapproché, qui l'oblige à défiler par un petit nombre de passages rétrécis improvisés avec peine, qui coupe en deux ses forces, sépare leur tête des réserves, des munitions, du matériel, et souvent du chef, est le principal moyen de mettre le petit nombre à même de résister au plus grand.

81. Le dessin qui représente cet obstacle se nomme *profil* de l'ouvrage.

82. Plus l'obstacle est grand et difficile à franchir, plus la désunion et la séparation de l'ennemi seront complètes au moment de l'assaut; mieux sera remplie la principale condition à laquelle tout ouvrage doit satisfaire. « Les médiocres retranchements, dit Turenne, témoignent de la crainte et donnent peu de sûreté. »

83. Celui de ces obstacles dont on se sert le plus sou-

ventest un fossé; il a d'autant plus d'importance, comme pièce de fortification, que sa profondeur est plus considérable, que ses talus sont plus raides.

84. On se débarrasse des terres tirées du fossé, en les déposant en dedans, de manière à former un parapet couvrant pour les défenseurs, contre les projectiles et les vues de l'enuemi.

85. Dans la fortification de campagne. cette masse couvrante n'est pas sans inconvénients graves, toutes les fois qu'il y a lieu de craindre l'assaut : elle intimide le défenseur, trop souvent porté à s'abriter derrière; elle empêche de défendre le fossé et d'attaquer, en ordre et en force, le petit nombre d'assaillants parvenus au haut de l'escarpe.

86. Il est utile de la supprimer et de la remplacer par un double glacis en dedans et en dehors, ou par des traverses intérieures en forme de parapets, toutes les fois que le terre-plein ne peut être vu par l'ennemi.

87. Il faut aussi la supprimer, quand l'intérieur de l'ouvrage est assez grand pour permettre d'y abriter les défenseurs, derrière une ceinture de traverses, jusqu'au moment de l'assaut.

88. Lorsqu'un obstacle naturel ou artificiel dispense de construire un fossé, on peut élever derrière, avec des terres ou des matériaux pris en dedans, à 25 ou 50 mètres, de manière à pouvoir battre l'obstacle dans une bonne partie de sa largeur, des portions de tranchée, souvent en partie existantes, par suite des ondulations du terrain.

89. Si le sol est pierreux, si l'on ne craint pas d'être battu par le canon, un parapet en pierres sèches et à talus

raides forme un retranchement suffisant; on augmente la force de l'obstacle à l'aide d'un fossé.

§ 2.

Fossé.

90. La largeur du fossé, au niveau du sol, varie de 4 à 8 mètres.

91. La profondeur du fossé est de 2 à 4 mètres.

92. Le talus naturel des terres roulantes, dans un sol ordinaire, a autant de base que de hauteur, 45 degrés d'inclinaison.

93. On peut réduire cette inclinaison, aux deux tiers, dans les terres fortes ou argileuses; la porter, à trois deuxièmes, dans les terres légères ou sablonneuses.

94. Le talus d'escarpe est du côté des défenseurs : on lui donne deux tiers de la base du talus naturel, un de base sur trois de hauteur, dans les terres moyennes; souvent on l'adoucit jusqu'à l'inclinaison naturelle des terres.

95. Le talus de contrescarpe est du côté de l'ennemi; il a un tiers de la base du talus naturel, un de base sur trois de hauteur, dans les terres moyennes.

96. S'il n'y a pas de parapet, le talus d'escarpe est aussi raide que celui de contrescarpe.

97. La largeur du fond du fossé est égale à celle du haut, moins la profondeur; si on peut la réduire à rien, ce fossé, où l'ennemi ne trouve ni place, ni abri, n'en vaut que mieux.

98. La berme empêche que le poids du parapet ne fasse

ébouler le talus d'escarpe ; sa largeur, qu'il faut réduire autant que possible, varie ordinairement de 0m30 à 1m00.

99. Les ingénieurs de Napoléon ont souvent donné 4 mètres de largeur à cette partie du profil, baissée au-dessous du sol, de manière à pouvoir y établir une palissade abritée du canon, de derrière laquelle on battait le fossé et la contrescarpe.

100. La berme forme, au-dessus de l'escarpe, un gradin où l'ennemi peut se rallier, en partie, à couvert : on évite ce défaut, en y plaçant une haie, des piquets, ou en abattant ce plan en pan coupé.

101. Le glacis est un bourrelet triangulaire de terre, déposé au-dessus de la contrescarpe, pour se débarrasser des terres excédantes, ou pour relever le sol plus près du feu de la plongée.

102. Chaque mètre cube des terres tirées du fossé donne moyennement 1m10, en remblai, par suite du foisonnement.

§ 3.

Parapet.

103. L'épaisseur du parapet doit égaler une fois et demie la pénétration des projectiles que l'ennemi peut lancer ; son minimum est un mètre.

104. On lui donne, 1, 2, 3 ou 4 mètres pour résister à la fusillade, à l'obusier de 5 pouces 7 lignes, ou au canon de 4, à celui de 8, à celui de 12 ; on peut aller jusqu'à 6 mètres. La moyenne de l'épaisseur des bons ouvrages est de 4m50.

105. On donne au parapet de chaque face plus ou

moins d'épaisseur, suivant les feux auxquels elle peut être exposée, et suivant les distances d'où partiront ces feux; généralement moins aux flancs qu'aux faces, aux parties flanquantes et saillantes qu'aux courtines.

106. Le dessous du parapet a une plongée inclinée du $\frac{1}{4}$ au $\frac{1}{6}$, de l'intérieur vers l'extérieur, de manière à ce qu'en tirant suivant cette plongée, on puisse atteindre, au moins, à 1 mètre au-dessus du bord de la contrescarpe.

107. Vers l'extérieur, le parapet a pour talus la pente naturelle des terres, afin d'offrir plus de résistance contre le canon.

108. La hauteur du parapet varie de 2m à 2m50, pour couvrir l'infanterie; de 2m50 à 3m pour couvrir la cavalerie: elle peut s'élever jusqu'à 3m50. La moyenne pour les bons ouvrages est 3 mètres.

109. Le talus intérieur du parapet a 0m40 de base sur 1m20 de hauteur; on peut, afin de faciliter la montée sur le parapet, le tailler en gradins ou y avoir des gros piquets saillants de 0m50 au-dessus du sol.

110. La banquette a de 0m60 à 1m80 de largeur, suivant l'importance de l'ouvrage, le nombre de rangs qui doivent border son parapet.

111. Elle règne le long des faces et flancs accessibles ou dont les feux peuvent être utiles.

112. Des banquettes de 2 mètres de développement sont souvent construites entre les pièces d'une batterie, avec intervalles de 6 mètres, pour ces pièces mieux protégés par la mousqueterie.

113. L'inclinaison maximum du talus de banquette est de 2 de base sur 1 de hauteur.

114. Si le talus de banquette a plus de $2^{m}50$ de base, on y fait, à intervalles égaux, une ou deux petites banquettes de repos.

115. L'angle mort est l'espace non battu par le feu du défenseur au-dessous de la plongée.

116. La largeur du terre-plein des parties de faces armées de canon varie de 5 à 7^{m}.

117. Si E et H désignent, en mètres, l'épaisseur et la hauteur du parapet, la section du fossé aura, à peu prés, une surface de $(\frac{4}{5} E + H)$ H mètres carrés.

118. Dans la pratique, il suffira souvent de prendre la profondeur du fossé égale à H; sa largeur, en haut, sera $\frac{4}{5} E + \frac{3}{2} H$.

119. Dans la même hypothèse, la base totale du parapet aura à peu près $\frac{4}{5} E + 3 H$ mètres.

CHAPITRE IV.

TRACÉ.

§ 1er.

Principes généraux.

120. On compte un à deux défenseurs par mètre courant d'ouvrage.

121. Une fortification de campagne, qui exige plus de garnison, est faible; il vaut mieux, en général, multiplier les travaux et diminuer le nombre des défenseurs.

122. Il faut, au moins, pour chaque homme, à l'intérieur d'un ouvrage, $\frac{3}{2}$ mètres carrés de surface.

123. Le tracé est la figure dessinée par la crête intérieure.

124. Les angles doivent être plutôt obtus qu'aigus et avoir au moins 60 degrés.

125. En avant de chaque angle du tracé, est un espace, dit secteur dégarni de feux, dans lequel un nombre plus ou moins grand de bataillons ennemis, depuis la portée extrême du fusil jusqu'à la contrescarpe, seraient à l'abri des feux, machinalement directs, des défenseurs des deux faces contiguës.

126. Si le nombre des angles d'un ouvrage fermé diminue ou si leur grandeur augmente, la quantité de feux et l'espace dégarni restent les mêmes, quoique plus ou moins subdivisés.

127. Un pan coupé de 4 m, à un angle, ne le renforce pas, à moins que l'on ne place une pièce à ce saillant; il ne donne dans le secteur que 4 à 5 feux pris sur les faces latérales.

128. Le parapet, dont la crête intérieure serait tracée à crémaillère, reporterait sur les angles les feux dirigés perpendiculairement aux faces, sans diminuer l'espace total dégarni.

129. Ce tracé est d'une exécution difficile; il rétrécit le parapet, donnant une crête et une ligne de feu inégalement élevée; le tir est impossible, à la fois, dans les deux directions perpendiculaires.

130. Le seul moyen de parer à l'inconvénient des secteurs dégarnis de feux, c'est de faire en sorte qu'ils embrassent des terrains inaccessibles ou désavantageux pour l'ennemi.

131. On peut aussi multiplier les obstacles, en avant des saillants, et y renforcer le profil.

132. Les ouvrages doivent être tracés de manière à contourner les crêtes ou les obstacles du terrain, à croiser leurs feux, en avant des positions voisines, à être protégés par elles et battre les débouchés de l'ennemi : à dominer un terrain découvert et en pente douce, jusqu'à la distance de 300 à 800 m.

133. Les formes courbes satisfont peu à ces conditions, et rendent l'exécution plus difficile.

134. Les prolongements des faces, pour éviter l'enfilade, doivent, autant que possible, tomber sur des positions basses, inaccessibles ou désavantageuses à l'ennemi.

§ 2.

Dimensions et formes des ouvrages.

135. Les ouvrages de campagne isolés ont, en général, de 2 à 8 côtés, avec ou sans une gorge.

136. Les ouvrages, sans gorge, conviennent à une troupe isolée.

137. Ceux avec gorge doivent être soutenus par des troupes ou des fortifications en arrière; leur reprise est plus facile.

138. Dans ce dernier cas, ils ont souvent 1 à 2 flancs, dont la dimension varie du tiers à la moitié de la longueur type des faces.

139. Les angles de tous ces ouvrages sont aussi ouverts, leurs formes aussi régulières que possible.

140. Ces divers ouvrages sont employés sur le front ou sur les flancs d'une armée ou d'un poste principal: 1° pour protéger, éclairer, dominer ce qui est en avant; 2° pour fortifier la position même; 3° pour couvrir ce qui est en arrière.

141. La longueur des côtés de ceux qui ne se flanquent pas eux-mêmes, varie de 30 à 60m.

142. Si l'ouvrage n'a que deux faces, il s'appelle redan.

143. S'il a deux faces, avec 1 ou 2 flancs, il prend le nom de lunette ou de bastion.

144. S'il est carré, rond, polygonal, c'est une redoute ordinaire, dont le pourtour peut être réduit à 48m.

145. Les côtés des ouvrages qui ont 70 à 100m peuvent se flanquer eux-mêmes, à l'aide d'une brisure.

146. La flèche de la brisure varie du $\frac{1}{8}$ au $\frac{1}{4}$, suivant que l'angle du polygone s'élève de 90 à 135 degrés.

147. Les côtés qui ont 120 à 180m sont flanqués, au milieu, par un redan de 40 à 60m de face.

148. Ces deux derniers genres de fortification sont connus sous le nom d'ouvrages étoilés.

149. Dans le même cas, si l'ouvrage n'a que 3 ou 4 côtés, à angles ouverts, il peut être flanqué par une disposition demi-bastionnée, préférable à la brisure; l'un des côtés de la brisure est prolongé de la moitié de sa longueur jusqu'à la perpendiculaire qui termine le tracé du demi-bastion.

150. Les côtés de 180 à 360 m de développement sont flanqués à l'aide de la forme bastionnée : la perpendiculaire est le $\frac{1}{8}$, chaque face les $\frac{2}{7}$ du côté.

151. Une redoute est pour 50 à 400 défenseurs; une lunette pour 80 à 300; une redoute demi bastionnée ou étoilée pour 300 à 1000; les forts bastionnés exigent encore un plus grand nombre de soldats; ce n'est donc que pour mémoire que ces derniers ouvrages figurent dans ce livre qui ne concerne que les officiers supérieurs et les officiers.

152. Si le déblai est considérable, un bourrelet de terre déposé sur la contrescarpe, à la distance de 7 à 12m de celle-ci, forme chemin couvert avec banquette et palissade.

153. Ce chemin couvert se rétrécit vers les parties sail-

lantes à 7 ou 12^{m}; il s'élargit, dans les parties rentrantes, afin de pouvoir être battu par un feu supérieur à celui de l'assaillant.

154. Il est protégé, et les retours offensifs sont appuyés, de places d'armes ou élargissements, aux angles saillants ou rentrants, avec ou sans réduits.

Les réduits ont environ 20^{m} de face; ils battent les chemins couverts, fossés et palissades dans toute leur longueur : ils ont un parapet moins épais et moins élevé que celui de l'ouvrage, et, pour fossé, le terre-plein même du chemin couvert.

155. Une face du chemin couvert de la place d'armes rentrante est dirigée, perpendiculairement au fossé de l'ouvrage, sur l'extrémité de la berme du flanc contre la gorge : la face contiguë est dirigée sur le saillant de la berme de l'ouvrage.

156. Il y a 5^{m} de distance entre la palissade du chemin couvert ou de la place d'armes rentrante et celle du pied du talus extérieur du réduit.

157. Les faces du réduit de place d'armes saillante en palanque sont le prolongement de celles du chemin couvert : elles ont 8 à 15 mètres; les prolongements des flancs concourent sur le saillant de la berme.

158. La place d'armes saillante se compose de deux arcs de cercle, tracés des deux angles d'épaule opposés du réduit, de manière a entourer ce réduit, au plus près, à 5^{m} : elle est palissadée.

§ 3.

Tracé sur le terrain et sur le papier.

159. Tracer, à l'aide de deux perches, sur chaque côté, face ou flanc, la crête intérieure, conformément aux principes précédents.

160. Tracer, par le pied de ces perches, sur le terrain, des rigoles perpendiculaires sur lesquelles on place, successivement aux distances ci-dessous, des piquets indiquant :

161. Le pied du talus de banquette à la distance de toute la hauteur H qu'a la crête en ce point.

162. Le talus extérieur du parapet, à une distance de la crête égale à l'épaisseur du parapet en ce point.

163. Le pied du talus extérieur à une distance de la crête extérieure égale à $H - \frac{4}{5}$ E.

164. La berme, suivant sa largeur, à 0,30 à 1,00 de ce pied.

165. La contrescarpe à une distance de la berme égale à $\frac{4}{5}$ E + $\frac{3}{2}$ H.

166. Si l'on a le temps et des lattes, clouer, contre chaque piquet, une latte indiquant la hauteur du relief en ce point.

167. Joindre les têtes des lattes élevées le long d'une même perpendiculaire par des ficelles dessinant le profil.

168. L'épaisseur du parapet, vis-à-vis un pan coupé, est la même que celle de l'ouvrage.

169. Joindre, par des lignes, les extrémités de l'intersection de la nouvelle crête extérieure du pan coupé et celles des faces, avec les extrémités du pan coupé, et le pied du talus extérieur du saillant.

170. A la gorge de l'ouvrage, ou contre la porte, les profils du parapet sont revêtus au $\frac{1}{3}$, de manière que chaque crête soit arrêtée à une distance horizontale, du pied du talus, égale au $\frac{1}{3}$ de sa hauteur au-dessus du terrain.

171. Le fossé est arrondi, vis-à-vis les angles, de manière à avoir une largeur déterminée.

CHAPITRE V.

DÉFILEMENT, ARTILLERIE, CONSTRUCTION.

§ 1er.

Défilement.

172. Défiler un ouvrage, c'est faire en sorte que ses défenseurs soient dérobés entièrement, dans le terre-plein, aux vues extérieures, jusqu'à portée de fusil ou de canon ; qu'ils soient masqués, jusqu'à hauteur de ceinture, alors qu'ils sont sur la banquette.

173. Les deux conditions sont remplies, quand l'ouvrage est en plaine ou sur un point qui domine les environs, en donnant 2m à 2m50 d'élévation au parapet.

174. En principe, les troupes ne devant pas être longtemps engagées sur un terrain dominé, on ne construit jamais, en pareille situation, un ouvrage, dont la défense repose sur le jeu alternatif des réserves en arrière.

175. Il n'y a donc lieu d'appliquer le défilement, à la fortification de campagne, que pour les ouvrages isolés abandonnés à eux-mêmes, ou pour ceux élevés sur une position dominée, qu'il faut absolument occuper, comme au débouché d'un défilé.

176. Dans l'un ou l'autre de ces cas, on hausse la crête intérieure, aux saillants, vis-à-vis les points les plus dominants : à partir de ces endroits, et là où l'on cesse d'être couvert par le parapet, il faut élever des traverses, afin de couvrir les parties plus éloignées, contre les positions dominantes.

177. On se défile des feux d'artillerie jusqu'à 900^m, de ceux de la mousqueterie jusqu'à 300^m.

178. On peut aussi creuser le terre-plein, dans les parties vues, jusqu'à ce que l'on soit couvert par les crêtes ou par les traverses.

179. Le tracé est un autre moyen de défilement : la direction des faces ne doit pas être fichante sur les hauteurs, mais se prolonger, en arrière de ces hauteurs, dans des fonds ou endroits inaccessibles aux troupes assaillantes : ces faces et les saillants doivent se présenter de front aux hauteurs dangereuses.

180. Les traverses constituent un quatrième mode de défilement : elles sont perpendiculaires aux faces pour préserver des vues d'enfilade; en capitale des ouvrages, ou parallèle aux faces pour servir de parados.

181. On élève le long des faces des traverses perpendiculaires, là où la précédente cesse de couvrir; il faut donner, à chacune d'elles, la longueur nécessaire pour couvrir jusque contre la traverse plus en arrière, soit la banquette, soit la pièce au recul : les pièces et barbettes sont très bien placées derrière ces traverses, dans l'angle quelles forment avec la face.

182. Les traverses en capitale des ouvrages y forment généralement une séparation qui permet de les défiler et de les défendre par parties : elles ont des passages où sont

faites en deux portions qui se croisent : on évite de les prolonger jusqu'à l'angle, partie déjà faible qui serait obstruée et sans défenseurs : on les fait retomber par un crochet d'équerre sur une des faces, afin de laisser place pour une barbette ou, au moins, pour quelques fusiliers.

183 Les traverses sont revêtues, pour ménager les terres et l'espace à l'intérieur des ouvrages; elles ont l'épaisseur qui les fait résister aux projectiles que l'on a à craindre.

184. Des petits gabions, élevés de 0m 40 et ayant pour diamètre supérieur 0m 35, pour diamètre inférieur 0m 30; ou une rangée de sacs à terre, formant, le long de la crête de l'ouvrage, autant de créneaux derrière lesquels on est à l'abri des feux de mousqueterie, sont un cinquième moyen de défilement.

185. Les procédés de défilement, applicables à la fortification de campagne, dépendent plutôt du tracé et de l'emplacement affecté aux ouvrages, que du relief.

186. Si les ouvrages de campagne succombent ordinairement sous le feu de l'ennemi et sous l'énorme quantité de ses projectiles, on devra s'appliquer à les dérober aux ravages de cette arme puissante en les établissant :

1° Sur des plateaux dominants;

2° A portée ou demi-portée de fusil en arrière des crêtes;

3° Sur des contre-pentes douces.

187. Une position dominante un peu éloignée et très rétrécie ne doit pas inquiéter, lors même qu'elle prendrait à revers, surtout si l'ennemi ne peut aborder que difficilement à cause des obstacles et des feux ou rochers roulants, qui en défendraient les approches.

§ 2.

Artillerie.

188. L'artillerie embarrasse les ouvrages, dégarnit les parapets de défenseurs, les affaiblit par ses embrasures; presque toujours attaquée par des batteries supérieures, convergentes et éloignées les unes des autres, elle est bientôt réduite au silence.

189. Cependant, si les pièces ne sont pas dans les ouvrages, elles tombent facilement au pouvoir de l'ennemi, ou ne protégent pas efficacement ces ouvrages.

190. Si le poste occupe une position vis-à-vis de laquelle il est difficile de conduire du canon, ou s'il est à peu de distance et en arrière d'une crête, il n'a pas à craindre d'être attaqué par une artillerie bien supérieure.

191. Dans ce cas, et s'il est à l'abri d'une attaque brusquée, une seule pièce tirant sur le débouché de l'ennemi, ou flanquant à mitraille les obstacles qu'il devra vaincre, pourra produire un grand effet.

192. Les pièces, qui tirent par-dessus le parapet dans plusieurs directions, sont établies sur un terre plein élevé jusqu'à 0^{m} 50 au-dessous de la crête intérieure et appelé *barbette*.

193. D'autres, sur le sol naturel, tirent dans une direction déterminée, à travers le parapet, par une ouverture dite embrasure; de dessus des plates formes élevées, elles peuvent aussi jouer à travers les merlons, qui surmontent le parapet.

194. Les pièces à barbettes sont placées aux saillants, aux angles d'épaule, à ceux des faces, avec des traverses

perpendiculaires, de manière à être dérobées aux coups d'enfilade. Les pièces à embrasure sont établies sur les parties flanquantes, ou sur celles destinées à battre un point déterminé.

195. Dans un ouvrage d'un profil médiocre, abandonné à lui-même, et contre une attaque de vive force toujours aussi courte qu'énergique, les meilleures pièces sont celles qui tirent, à travers des merlons ou embrasures, sur les couverts où peuvent se placer les réserves, sur les défilés par où elles doivent déboucher et celles qui flanquent les fossés ou défenses accessoires.

196. Les autres pièces n'ont pas le temps d'agir efficacement : leurs servants presque entièrement vus, puisqu'ils doivent pouvoir découvrir un large horizon, sont exposés aux coups d'un grand nombre de tirailleurs embusqués souvent de très près, malgré les quelques bons tireurs que l'on place à côté d'eux pour les protéger.

197. On compte, par pièce, 5^{m} de largeur le long de la crête, sur 7 de profondeur pour le recul. L'artillerie les établit sur des plates-formes en madriers, que l'on remplace au besoin par un heurtoir contre le parapet et un madrier sous chaque roue. On peut même, à défaut de bois, manœuvrer les pièces sur le sol naturel affermi.

198. Les plates-formes ont une contre-pente du $\frac{1}{24}$, de l'arrière à l'avant, pour diminuer le recul.

199. On arrive sur le sol de la barbette par une rampe de 3^{m}, inclinée au $\frac{1}{6}$: cette rampe et le sol se raccordent, à terres roulantes, avec le terrain naturel.

200. L'ouverture intérieure de l'embrasure commence à 1^{m} au-dessus du sol; elle a 0^{m} 50 de largeur constante; l'ouverture extérieure égale, par le bas, la moitié de la

longueur du fond de l'embrasure, qui est inclinée au $\frac{1}{6}$ et dirigée sur le bord de la contrescarpe ou sur l'objet à battre : on évase l'embrasure par le haut; la banquette de l'ouvrage est interrompue de manière à laisser 5^{m} de largeur pour la pièce.

201. Il est souvent utile d'augmenter la profondeur du fossé sous les embrasures; de rendre ces espèces de brèches inaccessibles en plantant des piquets sur le fond, au talus extérieur, à la berme, dans le fossé et, vis-à-vis, sur la contrescarpe.

202. Les munitions sont déposées dans un ou deux magasins, revêtus à l'intérieur en madriers ou en fascines, sous le massif des traverses ou du parapet: ces locaux sont recouverts d'un mètre de terre en tous sens; la porte d'entrée est préservée par un blindage de fascines et de terre; un petit puits, creusé en dehors de l'enceinte, reçoit, par une rigole, les eaux de l'intérieur.

203. On compte une pièce pour 10 à 100 mètres courants de crête, moyennement pour 24^{m}; la moitié tire à travers des embrasures ou des merlons.

204. Les pièces peuvent être protégées par le feu de mousqueterie dirigé de dessus les petites banquettes de deux mètres, réservées dans leurs intervalles.

§ 3.

Construction.

205. Les approches de l'ouvrage sont reconnues, aplanies et démasquées à portée de fusil ou de mitraille.

206. Les auteurs admettent, pour les bons terrassiers

qui ne sont pas distraits par d'autres obligations, les données suivantes.

Un terrassier jette à la pelle, à 4 mètres de distance horizontale, ou à 1^m60 de hauteur, 15 mètres cubes de terre meuble dans une journée de 10 heures.

Un brouetteur transporte, dans le même temps, ces 15 mètres cubes, à 30 mètres en terrain horizontal, ou à 1^m60 de hauteur, par une rampe inclinée au $\frac{1}{12}$. La brouette contient $\frac{1}{26}$ de mètre cube.

Les relais de pelleteurs sont placés, en terrain horizontal, de 4 en 4^m; de brouetteurs de 30 en 30^m : les uns et les autres, en rampe, sont placés à chaque élévation de 1^m60.

Suivant les terres, il faut, pour fournir au travail du terrassier pelleteur, 0, $\frac{1}{2}$, 1, 1 $\frac{1}{2}$, 2, 2 $\frac{1}{2}$, 3 piocheurs : alors les terres sont dites à 1, 1 $\frac{1}{2}$, 2, 2 $\frac{1}{2}$, 3, 3 $\frac{1}{2}$, 4 hommes.

208. Si j représente la valeur de la journée en francs, le prix du mètre cube de terre à n hommes, fouillé et chargé sur la brouette, ou jeté à la pelle à un relais, sera $0{,}08\,jn$.

209. Si h représente la différence de niveau du remblai au déblai, d la distance horizontale entre ceux-ci, le nombre des relais à établir sera $\frac{2h+d}{4} - 1$, avec les pelles; $\frac{d+18h}{30}$ avec des brouettes.

210. Des ateliers de 6, 8 et 10 hommes sont répartis de 4 en 4^m, sur le pourtour de l'ouvrage et, moyennement, composés ainsi qu'il suit :

1 piocheur;

2 pelleteurs à la fouille;

0, 2, 4 pelleteurs, ou la moitié de brouetteurs, en relais;

1 dameur et un régaleur.

211. Les terres, excavées et remblayées par couches horizontales de 1ᵐ et de 0ᵐ25, doivent, autant que possible, parcourir toutes le même chemin.

212. Des relais en hauteur sont établis sur les madriers que soutiennent des piquets plantés dans le talus de l'ouvrage, ou bien à l'aide des retraites laissées le long de l'escarpe, lesquelles sont ensuite successivement enlevées.

213. Si la profondeur des ateliers est très grande, on gagne un tiers de la main-d'œuvre en élevant la banquette et son talus avec les terres transportées à l'aide de la brouette, de l'extrémité opposée du fossé : le tiers du parapet étant formé, on reprend la méthode ordinaire.

214. Si l'on craint d'être attaqué pendant la construction, et si l'on a du monde, on élève un faible parapet avec des terres prises à la fois dans le terre-plein et dans un petit fossé provisoire contre la contrescarpe, lequel sera successivement approfondi et élargi : on double le nombre des travailleurs par atelier, de manière à terminer le retranchement en 6 à 8 heures.

215. Quand le remblai est à hauteur de la banquette, on trace le pied du talus intérieur, à 0ᵐ40 de la crête, on élève le parapet et on revêt le talus en fascines, gabions ou gazons; les terres excédantes sont employées à élargir la banquette, à adoucir son talus, ou à élever un petit glacis.

216. Pour un ouvrage fraisé, on creuse d'abord le fossé à l'escarpe; on place les fraises, lesquelles chargées de terre, à leur queue, servent ensuite pour l'établissement des relais de pelleteurs conjointement avec les dames de terre laissées, à cet effet, dans le fossé.

217. Si l'escarpe doit être revêtue en madriers, ou en

corps d'arbres jointifs, on porte, à 2 ou 3 mètres en avant, les terres que l'on excave le long de cette escarpe. jusqu'à son pied, et en arrière jusqu'à demi-profondeur du fossé : ensuite on place le revêtement; le reste de l'excavation se fait à l'aide d'une dame de terre laissée à $1^{m}00$ de l'escarpe, dont on enlève une partie et dont on éparpille l'autre dans le fond du fossé.

218. Si le terrain est mauvais, on déblaie par couches verticales de manière à ce que le talus de chacune des couches horizontales du remblai soit en bonne terre.

219. D'abord, pendant la construction, la terre dépassait les profils : le remblai terminé on coupe tous les talus.

220. Pour l'écoulement des eaux, le terre-plein de l'ouvrage a de légères pentes vers la gorge ou vers de petits aqueducs construits sous le parapet et se prolongeant un peu au delà de l'escarpe, pour que celle-ci ne soit pas dégradée par les eaux.

221. Les règles pratiques suivantes pourront servir ou être utiles dans un grand nombre de cas.

222. Le travail est exécuté à la tâche, par fraction constituée, sous les ordres des officiers de semaine, un lieutenant par compagnie, un capitaine par bataillon, un officier supérieur par régiment : s'il le faut, tous les officiers sont présents pour diriger ou surveiller.

223. Un officier du corps est désigné pour servir d'intermédiaire, entre le génie et les différents chefs de fractions constituées, pour la réception, la répartition et le versement des outils, la direction du travail : avant et après chaque séance, journée ou période de travail, il prend ou verse au génie, par des corvées régulières,

dont l'effectif égale le $\frac{1}{6}$ des travailleurs, 12 outils pour 10 de ceux-ci présents.

224. La troupe, sur deux rangs, arrive au travail avec les outils, les armes et sans sacs ; l'appel est fait, les situations vérifiées et remises à l'officier du génie.

225. Les petites gardes, les rondes de sous-officiers ou caporaux, des officiers intelligents veillent sur les positions dominantes.

226. Les faisceaux sont formés ; des tambours placés derrière les ailes et le centre des bataillons sont prêts à battre : on commence le travail, le premier rang ayant généralement les pioches, le second les pelles ; tous les travailleurs sont espacés d'un pas : les outils inutiles restent aux faisceaux de la compagnie. Les caporaux, tambours et clairons travaillent comme les soldats.

227. Veiller à ce qu'il ne manque au travail que les hommes de service, les malades du jour, les sous-officiers comptables et leurs secrétaires, les plantons permanents autorisés, les ouvriers travaillant au corps, les ordonnances des officiers montés, les deux cuisiniers des compagnies, le caporal de semaine.

228. Vu les autres corvées qu'a la troupe, on ne peut exiger par jour que 10 heures de travail ou de marche pour aller et retour. Les $\frac{5}{8}$ de l'effectif total des présents sont disponibles pour le travail, y compris les sous-officiers, caporaux et tambours. $\frac{1}{8}$ au moins est pris pour les gardes ; les indisponibles et le service intérieur du corps composent les deux autres huitièmes ; chaque terrassier, piocheur ou pelleteur, présent au travail, ne donne guère, par heure, que $\frac{1}{10}$ de mètre cube de terre excavé et remblayé.

229. Si l'atelier est à moins d'une lieue du camp, il y a deux séances de travail de quatre heures, séparées par un repos au camp, de trois à quatre heures, pendant lequel la troupe mange la soupe.

230. Si le travail est à plus d'une lieue, on y reste neuf heures de suite, séparées par un repos d'une heure, pendant lequel le soldat mange ce qu'il a apporté de vivres.

231. Si l'on a plus de troupes disponibles que d'outils, on les divise, par fractions constituées, en deux ou trois parties venant se relever toutes les quatre heures, par compagnies correspondantes, et travaillant toujours aux mêmes ateliers.

232. Si l'on campe sur l'ouvrage même, la partie de la troupe non employée et destinée à relever les travailleurs, fournit, par fractions constituées, les gardes, le piquet, les détachements de travailleurs employés avec ou sans escorte pour le tracé, l'approvisionnement des matériaux, les confections, les revêtements : le chiffre nécessaire pour ce service est le $\frac{1}{3}$ ou le $\frac{1}{4}$ des travailleurs employés au fossé.

233. Le travail cesse, de suite, pour la compagnie qui a fini sa tâche; pour toutes, à la fin de la séance.

234. Le matin on ne va jamais au travail sans avoir mangé : on revient lentement, sourtout le soir par la chaleur : on s'éclaire en allant et revenant.

235. Les prescriptions suivantes doivent être ajoutées, pour les travaux de route que les troupes ont souvent à exécuter en campagne.

236. Egaliser, autant que possible, pour les compagnies,

ou d'un jour à l'autre, le temps perdu, et les distances à parcourir pour se rendre sur l'atelier, en partant alternativement, chaque jour, la droite ou la gauche en tête; placer les compagnies à l'ouvrage en commençant par celles de la tête; avoir un travail loin et un travail près pour la séance du matin et du soir.

237. Ne pas travailler à plus d'une lieue du camp, en-dessus et en-dessous, surtout si l'on craint une attaque et s'il y a des montées.

238. A cette distance, avoir un travail à terminer à moitié chemin, principalement dans une position importante, en vue du camp ou des autres ateliers. Cette section d'ouvriers formera un poste intermédiaire.

239. Placer les compagnies aussi réunies que possible, toujours échelonnées, les faisceaux au centre militaire de leur terrain.

Au fur et à mesure qu'elles auront fini leur tâche, les compagnies rentreront au camp ou resteront, en totalité ou en partie, échelonnées dans des positions intermédiaires pour appuyer les autres trop isolées.

240. Donner, à chaque compagnie pour tâche, à raison de deux à quatre pas de route par homme : on fait, à chaque séance, 1000 à 1200 mètres par 1000 hommes de l'effectif total de la troupe. Un détachement de cette force fait une lieue de route en quatre à cinq jours; $\frac{1}{50}$ des travailleurs est employé à pétarder et emploie 20 k de poudre : il y a $\frac{1}{60}$ d'outils mis hors de service; la dépense totale de la route est de 1200 fr., si l'on paie le mètre courant de route 25 centimes.

241. Si, pour un ouvrage quelconque, on emploie les habitants, la troupe fournit les piquets nécessaires, les

surveillants et chefs d'ateliers, l'autre est prête à prendre les armes.

242. Pendant tout travail extérieur, ce qui reste au camp est consigné et prêt à prendre les armes ; les gardes du travail et du camp veillent et correspondent, entre elles, directement ou par des intermédiaires.

CHAPITRE VI.

ACCESSOIRES EXTÉRIEURS DES OUVRAGES.

§ 1er.

Défenses accessoires.

243. Les escarpements, rivières, abatis, coupures renforcent ou couvrent les ouvrages de campagne, lient entre elles différentes positions, et permettent d'épargner aux troupes légères un trop grand service : ils opposent des obstacles à la marche de l'ennemi, isolent ses colonnes d'attaque, ou les fractions de ces colonnes, les unes des autres; la plus grande étendue sur laquelle un corps peut en tirer partie est deux lieues.

244. Ces accessoires ne sont utiles qu'autant qu'ils opposent un obstacle sérieux, sous le feu de retranchements ou de troupes d'infanterie rapprochées : alors ils mettent à l'abri des surprises; ils forcent les assaillants à une attaque plus lente, plus difficile, plus périlleuse.

245. Un corps d'un bataillon, un escadron et 2 pièces, à 400 pas en arrière du centre, garde un quart de lieue d'abatis, plus ou moins suivant la force de l'obstacle : il détache, à 200 pas en avant, une compagnie dispersée par groupes de 3 hommes, ceux des flancs sont de six :

chaque groupe détache, dans l'abatis même, deux sentinelles d'avertissement, à droite et à gauche.

246. Chaque fois que l'ennemi s'avance, des détachements de la réserve, et, à leur défaut, des pelotons réunis à la hâte avec les hommes dispersés, se jettent sur lui pour l'empêcher de se former et le repousser au delà : une pareille position peut ainsi être défendue, comme celle de Kieselberg, les 13 et 14 juillet 1794, contre des forces décuples, pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'elle soit tournée.

247. Un abatis a de la consistance non pas tant en raison de la quantité de bois coupés, que par la liaison de ceux-ci, à l'aide de piquets, de cordes, d'harts, ou par entrelacement en losange, de manière à former une mosaïque impénétrable, présentant de fortes pointes aiguisées.

248. Plusieurs rangs d'abatis, à 80 pas l'un de l'autre, à 100 pas d'un retranchement ou d'une position, avec issues aux dernières lignes, pour des pelotons d'élite destinés à tomber sur les flancs des têtes assaillantes isolées entre ces enceintes, peuvent être très utiles sur un terrain découvert.

249. Si un sol accidenté permet aux tirailleurs ennemis de gagner, à la course, de couverts en couverts, les enceintes successives, après avoir chaque fois engagé les défenseurs, par des démonstrations, à se dégarnir de leur feu, comme nos flanqueurs le firent à l'attaque des positions du Johanscrutz, en juillet 1794, l'artillerie et le feu de l'infanterie seront inutiles pour défendre les abatis.

250. Les chevaux de frise remplacent avantageusement

les abattis, sur de petites étendues, dans les pays plantés de sapins et autres arbres non branchus; on les fait alors avec des liens sans qu'il soit besoin de bons ouvriers. En général, ils servent de clôture pour les gorges et portes des ouvrages, de chicanes intérieures dans les fossés et terre-pleins, derrière les glacis, sur le haut de la contrescarpe, au sommet du parapet au moment de l'escalade, autour du réduit.

251. Les palissades qui ne sont pas trop en prise au canon ennemi, ont les mêmes propriétés que les obstacles précédents; occupant peu de place, elles sont plus utiles à l'intérieur des ouvrages comme chicanes.

252. Vauban veut que les retranchements de campagne soient, non-seulement d'un fort profil, mais fraisés ou palissadés, s'il est possible, le long du sommet de la contrescarpe, comme on fait au chemin couvert, la pointe de la palissade ne dépassant le sommet du glacis que de 0m50, pour ne pas gêner le feu du parapet et cependant empêcher le saut par-dessus.

253. Selon cet ingénieur, la meilleure palissade est à 30 pas, parallèlement et en avant du fossé, inclinée a 45°, la pointe vers le dehors, saillante de 1m30, enterrée de 3 pieds mesure à plomb.

254. Ainsi disposé, cet obstacle n'empêche pas le feu de la ligne, est difficile à abattre, couper ou faire sauter: il arrête l'ennemi tout court un temps assez considérable, sous un feu meurtrier.

255. Ailleurs, continue Vauban, les palissades valent moins; celle contre le talus intérieur du parapet sert autant à l'ennemi qu'au défenseur; celle du fond du fosse n'empêche pas qu'il ne soit comblé, en fort peu de temps,

par la grande quantité de fascines que l'on y jette, a moins que l'ouvrage ne soit bien flanqué.

256. Napoléon fit souvent palissader les ouvrages de campagne, sur berme de 3^{m} de large, à moitié de la profondeur du fossé, et à 2^{m} du talus extérieur.

257. Ce palissadement se liait à celui qui bordait le pied du talus extérieur des places d'armes rentrantes et saillantes, ou autres ouvrages accessoires.

258. Une autre palissade fermait les gorges de l'ouvrage, des réduits de places d'armes rentrantes, assurait la communication de ceux-ci à l'ouvrage et se liait au palissadement des chemins couverts.

259. Ces chemins couverts étaient tracés, en biaisant vers le saillant, de 7 à 12^{m}, pour être moins enfilés, pour que le glacis fût mieux battu par la place d'armes rentrante et que le front de l'assaillant, marchant vers celle-ci, fût resserré.

260. De cette manière, la palissade était dérobée au canon de plein fouet, et fournissait un deuxième étage de feu, qui diminuait l'angle mort ; les fossés étaient battus par les places d'armes et leurs jonctions ; enfin on communiquait à ces accessoires par des défilés faciles à défendre.

261. La palanque, composée de corps d'arbres jointifs de 25 centimètres de diamètre, avec banquette intérieure, petit fossé au dehors et rondins vis-à-vis les joints jusqu'à hauteur des créneaux, tient lieu de parapet dans des espaces restreints.

262. Les fraises, sur la berme d'un ouvrage, entrent de 1^{m}30 à 1^{m}50 sous le parapet, s'avancent jusqu'à l'aplomb du pied de l'escarpe, sont assujetties par deux lambourdes

de 18 centimètres de large, l'une sous leur entrée, l'autre en dessus à la queue; elles ont $\frac{1}{5}$ de pente de l'arrière à l'avant.

263. On gagne assez difficilement cet obstacle, à l'aide de cordes lancées dessus et passées en travers; une fois franchi, il facilite le développement des forces de l'assaillant au pied du parapet.

264. Une palanque à l'intérieur d'un ouvrage de campagne de 2^{m} à 3^{m} d'épaisseur de parapet, battue de la distance de 500^{m}, a loisir, par plusieurs milliers de boulets et d'obus, est endommagée, mais forme encore obstacle; dans le même cas, les palissades au fond des fossés, les fraises, et même les palissades inclinées sur les glacis, sont à peine endommagées.

265. Quinze kilogrammes de poudre, placés contre un madrier, sur une grosse pierre, et recouverts de cinq sacs à terre, font sauter, au loin, les éclats de cinq palanques, qu'il est difficile de rompre autrement.

266. Une bonne position, en pente douce, couverte par une haie terrassée et coupée à un mètre trente au-dessus du sol, pour ne pas masquer les feux; la même position, précédée à 50 ou 100 pas, d'une coupure ou chemin creux, arrêteront les colonnes d'attaques, surtout si l'on exécute sur celles-ci des contre-attaques de flancs, et si l'ennemi n'aperçoit l'obstacle qu'alors qu'il est dessus.

267. Les Romains, les grands capitaines des 16me et 17me siècles, fortifiaient leurs lignes d'un double et triple avant-fossé, presque toujours flanqués par les saillies de forts équidistants.

268. Vauban dit, à l'occasion des lignes des princes d'Orange : *Elles ont prouvé que les avant-fossés non rem-*

plis d'eau, et peut-être pourrait-on ajouter, ou non flanqués, *ne servent qu'à cacher l'ennemi*, *quand il a tant fait que de s'avancer jusque-là*.

269. Villars, dont l'opinion moins authentique ne saurait d'ailleurs contrebalancer, sur ce point, celle du grand ingénieur, pense, au contraire, *que rien n'est plus dangereux que d'avoir à combler, avec des fascines, un avant-fossé, sous le feu d'un retranchement à 30 pas en arrière, qui éclaircit bien les rangs avant qu'on ait franchi cet obstacle*.

270. Concluons que les avant-fossés doivent être profonds, remplis de deux mètres d'eau, ou à section triangulaire; flanqués, ou défendus par des contre-attaques de flanc, ou battus à 30 pas en arrière par un bon feu d'infanterie, et autant que possible dérobés à la vue de l'ennemi, ou avoir une escarpe à pente douce battue par une position dominante.

271. L'espace entre ces avant-fossés et le retranchement est favorable aux retours offensifs contre les têtes des colonnes assaillantes séparées de leurs réserves, appuis, chefs et munitions.

272. Les quinconces de petits piquets défensifs, les chausses-trapes, les trous de loup, les criques servent à rendre impraticables certaines parties des retranchements, tels que fossés, bermes, angles morts, secteurs privés de feux, brèches; ils en interdisent l'accès, ou retardent, sous le feu de l'ouvrage, les colonnes d'attaques rompues.

273. Les trois premières défenses accessoires sont très utiles contre la cavalerie, dont elles estropient les chevaux; les deux premières et la dernière servent aussi à rompre les gués.

274. Les criques, sur les avenues d'un ouvrage, rompent les colonnes d'attaque, les obligent à défiler sous le feu du retranchement; si le sol est marécageux, ou si le fonds de ces fossés est couvert de piquets défensifs ou de chausses-trapes, ils ne fournissent pas de couvert à l'assaillant et sont alors un obstacle presque insurmontable.

§ 2.

Revêtements.

275. Les talus intérieurs des ouvrages, ceux des traverses dans les parties non battues par le canon ennemi, les joues des embrasures, les parements intérieurs des petits magasins à poudre, ont généralement 1m de base sur 3 de hauteur, à l'aide d'un revêtement en gazons, clayonnage, gabions ou fascinage.

276. Le revêtement en gazons, le moins solide de tous, s'emploie dans les localités qui offrent peu de ressources en bois : chaque rang de gazon est posé à plat, l'herbe en-dessous, de niveau, les joints correspondants aux pleins du rang inférieur; une boutisse pour deux panneresses; il est arrasé, en dessus, à 10 centim. d'épaisseur, damé, piqueté et recoupé suivant le plan du talus, à l'aide d'un louchet : le premier rang est à moitié enterré, le dernier a l'herbe en dessus.

277. Le revêtement en clayonnage peut être exécuté, soit à l'aide de claies appliquées contre la partie à remblayer, suivant l'inclinaison à donner; les pointes inférieures des piquets sont enfoncés en terre; la partie supérieure est retenue par 3 harts de retraite, à de grands piquets éloignés de 1m50 ; à mesure que le terrassement s'élève, on dame les terres.

278. Si on préfère clayonner sur place, de grands piquets droits sont enfoncés, de 27 centim. en 27 centim., suivant l'inclinaison du talus; de 2^m en 2^m, au $\frac{1}{3}$ et aux $\frac{2}{3}$ de la hauteur, sont des harts de retraite fixées, à 2^m du revêtement, par de grands piquets : la terre est damée à mesure que le terrassement s'élève ; les trois derniers rangs de clayons sont unis aux piquets par des liens.

279. Le premier lit du revêtement en fascines est à moitié enterré; les joints des autres, placés en retraite suivant le talus, correspondent aux pleins des précédents; chaque fascine est fixée par 3 piquets verticaux de 0^m60 de longueur, le nœud des harts en dedans; la terre est bien damée derrière chaque lit; de trois en trois lits, on relie les fascines avec le remblai par des harts de retraite, à 2^m l'une de l'autre; celles ci sont arrêtées par de grands piquets enfoncés dans le remblai à 2^m du revêtement.

280. Le revêtement en gabions, se fait au fur et à mesure que le terrassement s'élève; chaque rang de gabions, un peu incliné vers les terres, et retenu au besoin par des harts de retraite, est rempli de terre; le second rang est en retraite sur le premier de 20 centim. et ainsi de suite; on peut donner plus de solidité à l'ouvrage, en couronnant chaque rang de gabions d'un lit de fascines.

281. Lorsque les terres sont très légères et prennent un talus doux, il faut ou palissader l'ouvrage ou revêtir son talus d'escarpe et de contrescarpe ; on donne alors à ceux-ci $\frac{1}{10}$ de talus; on les fait en grosses pierres sèches, d'après les principes ordinaires des constructions de maçonnerie, la terre bien damée derrière, avec de longues branches d'arbres, pénétrant de 2^m en 2^m de di-

stance, dans les terres, par leurs extrémités, pour diviser la poussée.

282. Si l'on a des bois, il est préférable de revêtir en corps d'arbres verticaux de 0m30 d'équarrissage ou en madriers : ceux-ci sont retenus dans un chapeau et une semelle de 0m40 d'équarrissage, régnant le long du sommet de l'escarpe, et au-dessous de son pied : de 3 en 3m, un montant de 0m40 d'équarrissage et une traverse, en forme de T, de 2m de long, dont les bois ont 25 centim. d'équarrissage, composent une ferme ; la première pièce est assemblée avec les chapeaux et les semelles ; l'autre pièce assemblée de même s'enfonce sous le parapet : tout est retenu par deux piquets verticaux de 1m50. La semelle, vis-à-vis chaque ferme, est fixée extérieurement par un semblable piquet.

283. Napoléon pensait qu'une pareille fortification, pour 500 hommes et 15 pièces, sur un passage important, en pays de montagnes, pourrait être exécutée en six semaines et équivalait à un renfort de 4,000 hommes.

§ 3.

TABLEAU.

	DÉSIGNATION	POIDS.	DIMENSIONS.	MATÉRIAUX NÉCESSAIRES.	OUVRIERS nécessaires.	ORGANISATION DE L'ATELIER.	OUTILS NÉCESSAIRES.	Travail par [illegible]
DÉFENSES ACCESSOIRES.		k°						
	Chausse-trape	$\frac{1}{8}$	3 branches { long. 0,05 p.g.ép.0,01 }	10 kil. de fer ayant 0,02 sur 0,01. 33 kil. de houille. 0,45 de limes.	4	3 forgerons. 1 limeur.	2 marteaux de forge. 1 marteau à tranche. 1 poinçon. 3 enclumes 3 forges. 1 étau. 1 grosse lime	80
	Palissade(ord. en chêne)	30	longueur, 3 m. à 3 m. 50; triang. de 0,15 à 0,18 de côté, reliée par un liteau inférieur de 0,50 sur 0,05, enterrées de 0,80 à 1,00 ; 8 à 9 par mètre.	Corps d'arbres de 0,54 de tour, fendus en 3.	3	1 scie les corps de longueur. 1 les fend avec des coins en bois. 1 les taille en pointe.	2 haches 1 scie.	100
	Pose de la palissade. . .	»	»	»	3	1 creuse la rigole de 1 m. sur 0,30. 1 cheville. 1 pose	1 scie. 1 hache. 2 tarières.	100
	Pose des fraises	»	»	»	3	»	1 scie. 1 hache et maillet. 2 tarières.	100
	Cheval de frise (en bois léger).	40	corps 4 m. sur 0,20 d'éq lances de 3 m. sur 0,05, espacées de 0,15 en 0,15	Solives ou arbres de 0,80 de tour. Madriers de 0,05 d'équarrissage.	3	2 refendent les madriers. 1 perce les corps et pose les lances.	2 scies. 1 hache. 1 tarrière 1 ciseau. 1 maillet. 1 cordeau.	$\frac{1}{2}$
	Abatis.	»	»	»	»	»	»	»
	Cheval de frise (facile à exécuter.	»	»	4 baliveaux ou quartiers de 4 mètres; branches de 3 m. sur 0,06, cordes ou harts flexibles.	10	5 font les corps et les lances. 5 achèvent.	1 scie. 2 haches. 4 serpes.	15
	Trou de loup	»	diamètre supérieur. 2,00 — inférieur. 0,80 hauteur. . . . . . 1,20 distance des centres 3,20 3 rangs de quinconce.	1 piquet de 1 m. 70 c.	1	»	1 pelle. 1 pioche. 1 maillet. 1 plane.	5
	Criques.	»	profondeur. . . . . 1,60 largeur. . . . . . . 2,00 longueur . 4, 5 et 6 m	»	4	»	1 pioche. 3 pelles.	3

MATÉRIAUX.	Piquets (défensifs). . . .	»	longueur. 0,66 sur 0,025 espacés de 0,33, inclinés vers l'ennemi, sortant de 0,33.	$\frac{5}{6}$ d'un arbre de 10 m. de haut et de 0,24 de diamètre.	3	1 scie. 1 fend. 1 achève.	1 scie. 1 serpe. 1 hache.	1000
	Grands piquets.	»	1,70 sur 0,05 de large.	2 arbres de 10 m. sur 0,24.	5	1 scie. 2 fendent. 2 terminent	1 scie. 2 serpes. 2 haches. 2 bancs.	500
	Piquets moyens.	»	1 m. sur 0,03 de large.	½ arbres pareils.	3	1 scie. 1 fend. 1 achève	1 scie. 1 serpe. 1 hache.	800
	Petit piquet (pour le gazon.	»	0,10 de long. sur 0,008	250 piquets de 1,00.	1	»	1 serpe. 1 maillet.	10000
	Lien.	»	»	branches flexibles.	1	»	1 serpe.	400
	Hart de retraite.	»	»	branches flexibles.	4	1 coupe les branches. 1 les chausse. 2 les tordent.	1 serpe.	500
	Claycs.	22	longueur. . . . . . 2,00 hauteur. 0,80	brins droits de 0, 02 à 0,03.	3	1 prépare les brins. 1 tient les piquets. 1 clayonne.	2 serpes. 1 maillet.	10
REVÊTEMENTS.	Gazons.	»	épaisseur. . . . . . 0,15 surf. { panneresse $\frac{0,25}{0,35}$ boutisse. . $\frac{0,50}{0,25}$	pris dans une prairie humide, à brins fins, serrés, et fauchée de près.	3	1 tient le louchet. 1 le tire avec une corde. 1 lève le gazon et le recoupe.	1 cordeau. 1 corde. 1 louchet. 1 pelle carrée.	1000
	Pose des gazons.	»	»	»	3	1 prépare les gazons, enfonce les piquets. 1 pose les gazons. 1 les apporte.	1 cordeau. 2 pelles carrées. 1 maillet. 1 brouette.	20 m. de tal. intérieur.
	Clayonnage continu. . .	»	»	»	3	»	»	40 m.c.
	Fascines.	18	longueur. . . . 2 à 4 m. diamètre. . 0,22 à 0,25, reliées de 0,50 en 0,50 par une hart.	le chêne de préférence; diamètre des brins : 2 à 3 centimètres.	3	1 prépare les brins. 2 font la fascine.	2 serpes. 2 leviers. 1 cabestan. 3 chevalets.	25
	Pose des fascines. . . .	»	»	»	3	»	1 serpe. 1 scie. 1 masse.	20 m. c.
	Gabions (cube 0,157). .	20 à 25	diamètre extérieur. 0,65 — intérieur. 0,50 hauteur. 0,80	75 clayons de 4 m. de long, 1 à 2 c. de diam. 8 piquets moyens.	3	1 prépare les brins. 2 clayonnent.	1 serpe. 1 maillet. 1 cercle de 0,55 à 8 crans.	10
	Sacs à terre (cube 0,017)	20	à vide. . . 0,65 sur 0,33 pleins { 0,50 de hauteur 0,23 de diamèt.	»	2	1 fait 15 sacs en 10 h. 1 remplit de terre et les ficelle.	1 pelle. 2 ciseaux.	15 sacs.

CHAPITRE VII.

DISPOSITIONS A L'INTÉRIEUR DES OUVRAGES.

§ Ier

Flanquement.

284. Un ouvrage est flanqué quand des feux de mousqueterie ou d'artillerie sont dirigés le long de ses glacis ou fossés; l'angle mort est l'espace non flanqué.

285. Il y a six espèces de flanquement par les feux :

1° Par un retranchement, une ligne ou position principale en arrière;

2° Par une position latérale non simultanément attaquable;

3° Par l'ouvrage lui-même;

4° D'une position étendue par ses grandes saillies;

5° Des diverses parties d'une ligne par elle-même;

6° Par un ouvrage latéral simultanément attaquable.

286. Ces différentes combinaisons ont d'autant moins d'efficacité qu'elles sont plus compliquées; qu'elles dépendent du concours d'un plus grand nombre de volontés; que le flanquant, moins capable de protection, est moins rassuré pour lui-même, et a un intérêt moins direct à soutenir le flanqué; l'ordre précédent doit être celui de préférence.

287. L'appui que donne une position, en couvrant les flancs d'une autre et en menaçant ceux des colonnes qui viendront l'assaillir, s'appelle aussi flanquement; il est plus efficace que celui qui provient du feu seul, surtout dans les trois derniers cas, avec des troupes manœuvrières et résolues, dans des ouvrages d'un profil médiocre.

288. Le flanquement par le feu a encore l'inconvénient d'exposer le flanqué aux projectiles qui doivent le protéger, quand, par suite du peu de relief, ces projectiles, venus de loin, parcourent des trajectoires trop rapprochées de l'ouvrage et peuvent le frapper.

289. Dans la fortification de campagne, où cet inconvénient est grave, il faudra préférer le flanquement à angles obtus, un peu en avant des obstacles, ou éloigner ces obstacles du défenseur et du parapet.

290. A la distance de portée de fusil ou de canon de l'ouvrage, existent, en arrière ou sur les flancs, d'autres retranchements plus importants, non simultanément attaquables, et tracés de manière à lancer une partie de leurs feux sur ses avenues ou obstacles couvrants, et dans son fossé même; le système entier doit être sous les ordres d'un même chef, convaincu de l'importance du fortin flanqué et de la nécessité d'une protection sérieuse.

291. Les rampes, creusées à la contrescarpe du poste, pour ouvrir aux ouvrages flanquants les vues du fond des fossés flanqués, sont souvent des ouvertures préparées pour l'ennemi; si on barre celles-ci par de petits fossés de 3 mètres de large, sur $1^{m}40$ de profondeur, il en résulte un autre couvert qu'il faut rendre impraticable avec des pieux, et un surcroît de travail qui ne produit qu'un faible résultat.

292. On ne peut compter sur un tel feu de flanc que dans une affaire de jour, ou quand des bûchers, préparés contre les parties flanquées, permettent de les apercevoir dans l'obscurité; le jour, la poussière et la fumée des champs de bataille peuvent même être un obstacle.

293. Les ouvrages de campagne prescrits dans les écoles, postérieurement à Vauban, ne peuvent être flanqués de leur parapet : 15 à 20 mètres d'angle mort règnent près et le long du flanc; la face contiguë à ce dernier doit avoir au moins 50 mètres de crête pour être battue sur les deux tiers de son développement, à partir du saillant; une face non contiguë doit être éloignée au moins de 20 mètres de ce flanc pour être vue; ces conditions ramènent aux dimensions prescrites par Vauban et usitées par ses prédécesseurs.

294. Soutenu par des troupes en arrière, ou appuyé à quelque obstacle, l'ouvrage ne peut être tourné de ce côté : quelques soldats postés derrière des palanques disposées transversalement dans les parties les plus assurées du fossé, ou à couvert d'une tranchée creusée entre la contrescarpe et l'obstacle, flanqueront les autres parties plus accessibles du fossé et du glacis, et y faciliteront les retours offensifs.

295. Le fossé a 5 ou 6 mètres de large; une palanque, qui le divise en deux, est tracée en crémaillère, avec flancs de $1^{m}50$ à 6^{m}; prolongée à chaque angle, elle peut former un petit bastion pour la face contiguë; au saillant, on construit un redan plus aigu de 3 à 4 mètres de face, ou un bastion; entre la palanque et l'escarpe, de distance en distance, peuvent exister des palanques perpendiculaires avec passages.

296. Une rampe, contre les profils des flancs, fait communiquer le dedans de l'ouvrage avec la partie intérieure de cette palanque; elle est couverte par le palissadement de la gorge qui se joint à cette dernière palanque, à 1m60 ou 3 mètres de distance du profil; le parapet du flanc, en partie prolongé, ou une traverse-palanque, flanque cette descente.

297. Les palissades de jonctions qui lient celles des bermes et des talus extérieurs des réduits de places d'armes d'une part, celles des chemins couverts et des gorges de l'autre, sont distantes, vis-à-vis et derrière les fossés, de 4 mètres; elles sont, sur un sol enfoncé de 2 mètres, dérobées au canon ennemi ou flanquant; elles servent à flanquer ces fossés et assurent, par l'escalier du profil du flanc et le long défilé des gorges facile à défendre, la communication avec les réduits de places d'armes rentrantes; une pièce en barbette, dans chacun de ces deux ouvrages, bat également le fossé.

298. Enfin si l'ouvrage est isolé, s'il peut être tourné, et s'il a de l'importance, les différentes parties de son fossé, ou du glacis, non flanquées par le parapet, le seront à l'aide de blokhaus ou de caponnières traversant le fossé; de casemates à feux de revers, aux angles saillants de la contrescarpe, ou au-dessus de cet emplacement, et à l'abri d'un chemin couvert.

299. La caponnière, pour ne pas servir de pont à l'ennemi, sera écartée de l'escarpe et, au moins, de 4 mètres de la contrescarpe reculée au besoin : sa partie antérieure, tracée en angle saillant, sera flanquée ainsi que les faces latérales, de derrière une portion de palissade longeant l'escarpe à un mètre de distance, et facilitant les retours offensifs dans le fossé.

300. Ce feu de 10 à 12 fusiliers, qu'il parte du parapet même, ou d'un blokhaus, n'est efficace qu'alors que la colonne d'assaut peut être retardée sur le bord du fossé, ou dans le fossé même, par un obstacle qui rend l'escalade immédiate impossible et qui nécessite des dispositions préparatoires à la vue de ce flanc : un fossé de six pieds d'élévation non palissadé ne remplit pas ce but.

301. On peut élargir la place d'armes saillante, en deux arcs de cercles, à hauteur du milieu du fossé, pour faire place à un réduit, sans que le fossé cesse d'être battu ; le réduit en palissades a seize mètres de face ; précédé d'un fossé triangulaire, il communique avec l'ouvrage, et la palanque de la berme, s'il y en a, par un double escalier et une caponnière-palissade de 3 mètres de large, sur digue baissée à moitié de la profondeur du fossé.

302. Un petit bâtiment, à un angle saillant d'ouvrage, entouré d'un parapet et d'un fossé, est un bon moyen de flanquement ; il appuiera les retours offensifs tentés dans les fossés au moment de l'escalade.

303. On peut aussi suppléer au défaut de flanquement par des sorties faites dans le fossé, ou entre ce fossé et un obstacle extérieur, d'un rentrant du parapet prolongé en arrière en forme de défilé, sous le feu d'une traverse ou réduit.

304. L'obstacle extérieur peut être un palissadement de chemin couvert ou un palissadement sur large berme ; l'ouvrage peut être protégé par ces deux obstacles à la fois, avec jonctions doubles derrière la gorge et les fossés, comme Napoléon le fit faire, en 1813, à Dresde : dans ce cas, les sorties sont tentées : 1° des réduits de places d'armes rentrantes dans le chemin couvert ou le fossé : 2° des réduits

saillants ou rentrants et de l'ouvrage même, le long de la berme.

305 Une palanque carrée, en arrière d'une contre-pente, ou dans toute autre localité abritée du canon ennemi, aura chacune de ses faces flanquée par un défilé de facile défense prolongeant la face attenante.

306. Le milieu d'une face de 80 à 100^m de crête sera couvert par un angle saillant de fossé, flanqué des deux extrémités de cette face et, en outre, défendu par des sorties dans l'espace angulaire : les extrémités de face, couvertes d'un fossé plus large et plus profond, et dans un rentrant, seront aussi protégées, soit par quelques fusiliers, abrités dans de petites tranchées au-dessus des angles rentrantsdes fossés, soit par des sorties tentées sous la protection de ces fusiliers contre l'escarpe.

307. Lorsque les colonnes d'assaut pourront être retenues longtemps sous un profil fort, les fougasses, grenades et pierres, lancées de l'intérieur, seront un bon moyen de flanquement. Sur un escarpement, on pourra faire usage de rochers, corps d'arbres, bombes roulées du haut en bas ; au-dessus d'un mur, on construira des plate-formes en saillie sur poutres ou encorbellements, pour tuer les assaillants, à travers un plancher mobile, en guise de mâchecoulis.

308. Les rentrants non flanqués par les moyens précédents et les angles morts doivent être aussi rétrécis que possible et séparés des autres parties du fossé, afin que l'ennemi ne puisse y arriver facilement en nombre, ni s'y rallier à couvert des feux de flanc : on pourra aussi les rendre impraticables par des quinconces de piquets.

309. Les ouvrages de campagne accessibles sur un

front rétréci, soutenus par des troupes et positions en arrière; ceux dont l'escarpe non immédiatement franchissable est bien flanquée ou susceptible d'être défendue par des sorties; ceux, enfin, dans lesquels une résistance intérieure a été préparée, conformément aux principes qui vont être développés, sont seuls capables de quelque résistance avec des forces très inférieures.

§ 2.

Clôtures.

310. Un ouvrage non fermé à la gorge, ou couvert par une simple traverse, ne peut offrir de résistance qu'autant que ses flancs sont appuyés à des obstacles ou qu'il est soutenu en arrière.

311. Les gorges sont ordinairement fermées par un parapet et fossé plus faibles que ceux des ouvrages, par un petit fossé sans parapet, par une palanque avec banquette intérieure et fossé triangulaire palissadé extérieur, par un abatis avec tranchée intérieure.

312. Ces clôtures, figurant un front à redan fermé ou ouvert intérieurement, une tenaille ou un front bastionné, se flanquent elles-mêmes : le redan a 4 à 8^m de face; la crémaillère 20 à 30^m de face, 3 à 6^m de flanc. Cette gorge peut aussi être protégée par le réduit, ou par une partie de l'ouvrage : la barrière est dans le rentrant, en dehors du réduit et de la direction des feux de l'ennemi.

313. Le nombre et la largeur des portes devraient être proportionnés aux dimensions de l'ouvrage, et, selon les Romains, à la force des colonnes sur lesquelles il faudra tenter des sorties, à la nature des armes qui pren-

dront part à ces dernières. Toutes seront dans des rentrants

314. Elles auront de 2 à 20^{m} d'ouverture et seront fermées comme il suit :

1° Barrière à rondins de 2^{m} de voie pour un petit ouvrage sans artillerie;

2° Petite barrière tournante de 3^{m}30 de voie pour un ouvrage avec artillerie;

3° Grande barrière tournante de 7^{m} de voie; une clef en bois ferme cette clôture et la précédente;

4° Des barrières de 4 cordes tendues en travers, à 50 centim. au-dessus les unes des autres, à l'aide de crochets et d'anneaux, à des poteaux distants de 5^{m}, fermeront les portes de 10 à 20^{m} d'ouverture, sur les plus grandes communications et pour toutes les armes.

315. Dans ce dernier cas, on pare aux inconvénients qui résultent d'une si grande ouverture, en prolongeant le défilé, en arrière, de 50 à 100^{m}, sous le feu de flanc et d'enfilade d'un parapet attenant; une seconde barrière de cordes est élevée à la queue du défilé.

316. On peut doubler les issues d'une autre manière; une porte plus ou moins large, mais solide, souvent même une échelle ou une simple passerelle, donnent accès dans un dehors, d'où l'on débouche vers la campagne par plusieurs grandes ouvertures avec barrières de cordes : il y aura deux passages à forcer successivement, dont un très difficile; dans l'intervalle un espace permettra de rassembler ou de rallier les sorties : les retours offensifs seront plus faciles, les surprises et le blocus moins probables.

317. Autant que possible, même dans les plus petits

postes, on se conformera, suivant les localités, les circonstances et les moyens, aux principes généraux précédents.

318. Ainsi, une porte couverte par une traverse demi-circulaire ou par un petit redan, de moindre profil que l'ouvrage, ou par une palissade, laisseront de chaque côté, entre-eux et le fortin ou sa gorge, des issues légèrement barricadées.

319. D'autres fois on préfèrera couvrir, en dedans, la porte par une traverse d'un développement double, ou la soumettre au feu convergent d'une traverse intérieure circulaire ou d'une partie du réduit.

320. Enfin, un des deux fossés contigus à l'issue, se prolongeant parallèlement, et en dehors de l'autre, formera une sortie en forme de défilé facile à défendre.

321. Si le temps et les matériaux manquent, une digue en terre conservée en travers du fossé d'un ouvrage sans gorge, servira de communication avec le dehors.

322. Des rampes latérales ou gradins, avec palissades contre l'escarpe, conduisant de chaque côté de ce pont dans le fossé, permettront des retours offensifs sur les assaillants occupés à franchir l'escarpe, ou arrêtés sous cet obstacle.

323. En arrière, des retirades sinueuses ou étroites et palissadées, avec créneaux et banquettes, assureront les retours de ces petites sorties; elles faciliteront une défense intérieure sous la protection du feu des traverses, palanques, blokhaus ou maisons fortifiées servant en même temps de réduit.

324. Toute communication directe avec les fossés, soit

pour y exécuter des sorties, soit pour arriver aux palanques, blokhaus et casemates à feux de revers qui le flanquent, sera fortifiée, en arrière, par une retirade en palissades, ou au fond d'un fossé surmonté de deux parapets à terres roulantes.

325. Une tranchée à travers le parapet ou une galerie exécutée à ciel ouvert et rechargée ensuite de terre, débouchera dans ce fossé, sous un feu de flanc protecteur, à l'abri des vues de l'ennemi, ou masqué par un petit tambour à issues latérales.

326. Les communications avec les positions flanquantes ou autres occupées au haut de la contrescarpe, seront prolongées entre deux palissades dans le fond du fossé, et à l'aide de gradins taillés dans la contrescarpe.

327. Dans les ouvrages de Dresde, en 1813, le palissadement du chemin couvert se liait, par derrière la lunette, à celui de la gorge et du blokhaus réduit : il y avait quatre portes de 3 à 4^m de large; une vis-à-vis de chaque place d'armes rentrante, et une contre chaque flanc du blokhaus.

328. Si l'on a du temps, des ouvriers et des matériaux, on emploiera, pour déboucher de l'intérieur d'un ouvrage fermé, au lieu de la digue en terre, soit un pont à rouleaux, facile à retirer ou à pousser en avant à l'aide de deux cordes ou de deux leviers, soit une caponnière à feux de flanc avec pont mobile.

329. Si l'ouvrage communique avec une ligne en arrière par une caponnière en palanque, le passage de celle-ci aura, en général, la même largeur l que la porte; les branches de la palanque, arrêtées à cet éloignement l de la barrière, seront recouvertes, à la même distance,

de chaque côté, par deux palanques parallèles de 2 *l* de longueur.

§ 3.

Réduits.

330. Les réduits ont plusieurs propriétés :

1° Ils facilitent les retours offensifs des troupes en arrière en leur donnant le temps d'arriver, et empêchent l'ennemi de s'établir dans l'ouvrage enlevé;

2° Ils sont l'âme de la défense intérieure d'une position, soutenue ou non soutenue ;

3° Ils donnent la possibilité de garder un grand ouvrage avec peu de monde;

4° Ils permettent une évacuation lente et successive;

5° Ils donnent le moyen de capituler, une fois la position enlevée.

331. Cette dernière propriété ne s'applique qu'à la défense des places : les règlements et l'honneur militaire veulent qu'en rase campagne toute position, à moins d'ordres formels contraires, soit défendue à outrance, dans l'intérêt du salut de l'armée : alors, Napoléon l'a plusieurs fois rappelé, toute capitulation est blâmable.

332. En pareille circonstance, une troupe aux abois, qui a consommé ses munitions ou ses vivres, et perdu les deux tiers de son monde, ne devra consulter que son courage; elle se fera jour au travers des assaillants, en les trompant par une démonstration offensive; en se retirant en masse ou par petits groupes, les deux tiers arriveront.

333. Si elle succombe, ce sera avec gloire et en léguant un grand exemple qui compensera sa perte.

334. Dans les 1er, 2e et 5e cas, le réduit pourra conte-

nir le tiers environ des défenseurs de l'ouvrage ; dans les 3e et 4e, ses dimensions seront calculées d'après le nombre d'hommes que l'on se propose d'y laisser, soit pour le garder, soit pour retarder l'occupation de la tête de pont, du lieu de ravitaillement ou fort auquel il sert de réduit.

335. Au lieu de se retirer dans le réduit, où ils amèneraient l'épouvante et souvent l'ennemi, les défenseurs rétrograderont par un chemin prolongé sous le feu de cette position, dans une autre, se liant avec elle, de manière à la protéger et à en être protégé.

336. Si le poste est séparé en deux par une traverse, on organise en réduit celle de ses parties qui est la plus convenable ; à l'intérieur de ce retranchement la traverse a une banquette.

337. La gorge est fermée par une palanque, en forme de tenaille, avec redan attenant ; celui-ci a un comble intérieur pour rejeter les pierres et projectiles lancés par l'ennemi dans le petit fossé intérieur ; il sert de retranchement.

338. Si la grandeur de l'ouvrage, son importance et le temps pendant lequel il doit être occupé, engagent à élever un corps de garde, ce dernier sera construit de manière à pouvoir servir de réduit défensif : de toutes les fortifications de ce genre la meilleure est le blokhaus.

339. Il est composé de doubles corps d'arbres verticaux jointifs, présentant aux projectiles 0,60 d'épaisseur, liés par semelles et chapeaux, couronnés par un ciel de poutres de 0,30 d'équarrissage et 3 pieds de terre ; un lit de camp borde souvent l'intérieur et sert aussi de banquette ; au milieu, est une ruelle de 2 mètres de large ; on couvre les corps d'arbres d'un parapet extérieur jus-

qu'à hauteur des créneaux : l'accès de ce réduit est défendu par des trous de loup, abatis, quinconces de piquets, palissades inclinées ou fossés triangulaires de 1m35 de profondeur; on en sort par une porte et un pont dans un rentrant : on peut, en renforçant les bois des angles, diminuer la force des autres, surtout du côté opposé à l'ennemi.

Le blokhaus est tracé à angles saillants et rentrants, de manière à se flanquer lui-même presque totalement; il figure une croix de Saint-André, une tenaille, ou il a deux ailes saillantes sur une courtine : sa largeur varie de 5 à 6 mètres hors œuvre, 4 à 5 mètres dans œuvre. Les blokhaus des fossés, moins régulièrement attaqués, et non battus par le canon, peuvent être réduits à 2 mètres de largeur et à 0,30 d'épaisseur de parement.

340. Plusieurs ouvrages du camp retranché de Dresde, en 1813, avaient deux blokhaus : un au terre-plein du saillant, un autre en croix, à pointes flanquées, construit en doubles palanques avec terre dans l'entre-deux. Chaque côté de la croix, pointe non comprise, avait 30 mètres; la porte du réduit était dans un angle rentrant intérieur; le côté du blokhaus opposé à la ville n'avait qu'un seul rang de palanques.

341. Le blokhaus réduit ferme en partie la gorge d'une lunette et la flanque; il bat la porte d'un ouvrage sans gorge et ses défilés de poterne, prend des revers sur des parties du fossé non flanquées, enfile les défilés et coupures pratiquées dans le terre-plein pour la défense intérieure; il forme, en avant de la porte, double fermeture et retranchement.

342. Dans ce dernier cas, comme dans les beaux ouvrages du camp français de Spitz, en 1809, le blokhaus

est, à chacune de ses extrémités, rattaché au parapet du fort, par une enceinte de palanques, qui bat les parties non flanquées du réduit; il donne passage par deux portes, aux défenseurs de l'ouvrage, soit pour se retirer dans la dernière enceinte sous la protection du réduit, soit pour sortir de la position.

343. Un pareil blokhaus augmente la valeur de l'ouvrage et donne le temps d'être secouru; il soutiendra, à couvert d'un parapet de redoute, pendant une heure, le feu de 3 batteries, tirant de 500ᵐ de distance, à loisir, 2 à 3,000 boulets ou bombes, sans éprouver ainsi que les palissades des fossés aucun dommage sensible; les palanques qui le joignent à l'ouvrage seront entamées, mais elles ne cesseront pas de former obstacle.

344. Ce blokhaus résiste à 5 livres de poudre placées au-dessus de la terrasse : l'entonnoir formé à 6 pieds de diamètre, 2 p. $\frac{1}{2}$ de profondeur.

345. Après 8 ans, dans le nord de l'Allemagne, les fascines sont pourries, les bois réduits du tiers de leur épaisseur : alors des bombes vides lancées de 500ᵐ, de distance, avec charge de 1 liv. $\frac{1}{2}$ de poudre, s'enfoncent de 2 à 3 pieds, sans faire une dégradation : mais le ciel est entamé par 5 livres de poudre placées au-dessus : l'entonnoir formé à 4 pieds de profondeur, sept de diamètre.

346. Une maison, à l'intérieur d'une grande redoute, une tour prenant des plongées sur les parapets, fossés, glacis et coupures, suppléeront avantageusement à ce réduit, surtout si on a le temps de les créneler et de préparer la défense intérieure.

347. De petites constructions en charpente, élevées sur des poteaux, ou le blokhaus usité en Afrique, seront

5

aussi de bons réduits, là où l'on n'aura pas à craindre une attaque d'artillerie et où il y aura des plongées à prendre sur des obstacles intérieurs, des positions extérieures à occuper rapidement avec peu de monde.

348. A défaut de réduit, il faut, à l'intérieur de l'ouvrage, un abri, en toit, de 4m de large sur 20 à 40m de longueur, pour les hommes au repos.

CHAPITRE VIII.

DISPOSITIONS CONTRE LES SURPRISES.

§ 1er.

Dispositions matérielles.

349. Les postes les plus forts sont quelquefois, à cause de la négligence des garnisons, ceux que l'on surprend, par l'endroit le plus fortifié, par le côté où l'ennemi n'est pas attendu et à l'heure du jour la moins favorable à ces sortes d'entreprises.

350. Les dehors occupés par des petits détachements braves et vigilants protégent, contre l'escalade et les surprises, les parties d'enceinte en arrière.

351. Des obstacles extérieurs multipliés, tels que fausses brayes, palissades, abatis, produisent le même effet s'ils sont constamment surveillés ; l'ennemi ne peut les franchir qu'avec de longs et bruyants préparatifs; ils coupent la retraite en cas d'échec.

352. L'enceinte du poste, aussi circonscrite que possible, se compose de fossés ou vieilles enceintes, de cours d'eaux, d'escarpements, de clôtures, de bâtiments, de portes et de débouchés de rues.

5.

353. On répare les brèches des vieilles enceintes; on ferme les trouées par des fossés, palissades, abatis; on approfondit les fossés, on coupe leurs talus, on augmente les escarpements, on rompt les gués des cours d'eaux, on y creuse des criques; on entretient un courant d'eau vive dans les fossés gelés, avec rempart de glace, de manière à avoir une enceinte continue; on brise les glaces des polders et étangs.

354. De bons bâtiments fortifiés de distance en distance, à leur défaut des réduits, flanquent l'enceinte, servent de point de départ aux rondes; les maisons attenantes inutiles, ou favorables à l'ennemi, sont démolies.

355. Réduire autant que possible le nombre des portes; une est nécessaire sur chaque rive; toutes doivent être dans un rentrant prononcé; faciliter le passage du défilé, en avant et en retraite; difficiles à forcer, faciles à défendre; conduire, par des détours, aux parties les plus fortes des enceintes intérieures.

356. Murer les portes supprimées, ou construire en avant un fossé; ou les remparer, avec de la terre et du fumier, sur une épaisseur qui les mette à l'abri du pétard: détruire les ponts extérieurs qui ne conduisent qu'à ces portes.

357. Toutes les autres, celles surtout qui correspondent aux grandes communications intérieures, doivent être fortifiées en dedans et extérieurement; elles renfermeront des munitions et vivres pour permettre une défense de 24 heures au moins, savoir 2 liv. de pain, 2 litr. d'eau et 50 cartouches, par homme, y compris celles de la giberne; ainsi les habitants ou un détachement ennemi

qui aurait pénétré par surprise dans la ville, ne pourront s'en emparer immédiatement et les ouvrir à des colonnes plus fortes.

358. Vers l'extérieur, il y aura plusieurs obstacles à franchir, à renverser ou à faire sauter, entre lesquels un factionnaire veillera, afin de multiplier les difficultés et les retards. Ces obstacles seront des herses, orgues, palissades, abatis, ponts-levis sur fossés ou doubles portes, ravelins.

359. Les portes seront défendues directement par les créneaux que l'on y aura faits, ou, à l'aide de machicoulis, soit par la fusillade, soit avec des poutres ou pierres que l'on ferait rouler sur les pétardiers

360. Elles seront défendues de flanc, par des pièces tirant d'autres parties de l'enceinte, par des fusiliers logés, soit dans des bâtiments attenants ou extérieurs à l'enceinte, soit, à défaut de ceux-ci, dans des guérites soutenues sur 4 piliers au-dessus des fossés et prés du pont.

Les portes seront défendues, en arrière, par des soldats logés dans des bâtiments prolongeant, avec des palissades parallèles, le défilé jusqu'à une barrière intérieure; plus en arrière, encore, par les bâtiments voisins qui dominent toute la position.

361. S'il y a une rue du rempart, des coupures la barrent de chaque côté et ferment la rue qui conduit à la porte, sous le feu des maisons d'angle : s'il n'y a pas de chemin du rempart, une barricade, un peu en arrière dans la rue, est défendue des maisons attenantes.

362. Etudier les communications ou obstacles tant intérieurs qu'extérieurs, leurs embranchements, intervalles

ou rétrécissements, pour le placement des postes de sûreté et de combat, ainsi que celui des réserves.

363. La place d'armes, autant que possible battue par le réduit, a ses issues et ses communications avec les portes barricadées, afin qu'une troupe introduite par surprise ne puisse, sans coup férir, occuper cette position centrale.

364. Les communications directes de chaque porte avec les autres, avec les casernes et arsenaux sont également fermées à l'aide de barrières, sous le feu de bâtiments susceptibles de défense, afin que d'une de ces portes, l'ennemi ne puisse facilement gagner les portes voisines pour les ouvrir, les quartiers pour les cerner : rendre plus faciles et plus sûres ces communications, pour la garnison, à l'aide de barricades sans barrières élevées dans les rues latérales.

365. Les bâtiments qui commandent les places de combat, les portes de ville, les barrières de communications, les carrefours, les barricades importantes sont assignés d'avance aux détachements qui doivent les défendre, et, autant que possible, occupés par eux comme casernes.

366. On intercepte par un grand nombre de coupures les rues inutiles au service ou à la défense des remparts, les places et barricades : on multiplie, au besoin, les communications intérieures à travers les maisons des rues à défendre pied à pied.

367. Barrer les entrées de rivières, surtout où il n'y a pas de quai élevé, à l'aide de doubles cordes ou chaînes portant sur pilots ou bateaux ancrés espacés de 20 pas, avec portière au milieu de 30 à 40 pas : on peut aussi les barrer avec deux rangs de pieux liés en quinconce, ou par

des estacades flottantes : à défaut de cette fermeture, on barricade toutes les issues sur la rivière.

368. On taille la glace au milieu des fossés ou ruisseaux d'enceinte gelés, et on en fait une muraille du côté de la place : des bateaux continuellement en circulation entretiennent le courant d'eau.

§ 2.

Mesures de police.

369. Le commandant supérieur, le maire, les gardes du génie et d'artillerie, le payeur logeront, autant que possible, à proximité de la place de rassemblement ou du réduit, près d'une caserne ou d'un poste; ils auront quelques soldats avec eux.

370. Les clefs des portes de ville, des barrières intérieures, des écluses, des magasins et arsenaux seront doubles, les unes déposées chez le commandant de place, les autres chez les fonctionnaires qui doivent les garder; celles de ces barrières, utiles à la communication journalière, resteront seules ouvertes. Toutes seront également surveillées.

371. Éviter les travaux ou dépôts de matériaux, formant abri à portée de fusil ou de canon du poste.

372. L'ennemi pouvant se cacher près de la place, pendant la nuit, pour entrer, en profitant de l'ouverture des portes et du grand concours de personnes ou de voitures qu'il y a ordinairement à cette heure de la journée, en dehors des barrières, il faut redoubler de précaution dans cette circonstance : on veillera également, lors de la fermeture, le soir.

373. Envoyer par le guichet, avant l'ouverture, une petite patrouille pour reconnaître les couverts environnants, les paysans et voitures qui attendent contre les portes : pendant cette opération le guichet reste fermé.

374. Au retour de la patrouille, et si elle n'a rien vu qui puisse donner de l'inquiétude, on fera entrer successivement une partie des personnes à pied, dans l'entre-deux des deux barrières, par le guichet, la seconde barrière restant fermée et la garde étant sous les armes; puis on fermera la première barrière, on ouvrira la seconde pour admettre cette fraction de monde dans la place : recommençant autant de fois qu'il est nécessaire pour faire écouler la foule, sans cependant jamais avoir à l'intérieur, avec la garde, plus d'étrangers que celle-ci n'en pourrait maintenir.

375. De plus grandes précautions seront prises pour les charrettes, bestiaux, bêtes de somme; les chargements, de crainte d'artifice, seront visités en dehors des portes; chaque voiture ne commencera à marcher qu'alors que la précédente aura franchi le premier pont ou la première barrière; une des deux portes des ponts sera toujours fermée ou au moins barrée par des pièces de bois ou chaînes de fer, ou bien il y aura cent pas d'intervalle entre les voitures.

376. Si une charrette verse sous une des portes, on barricade celle-ci, on enlève la voiture.

377. De jour, ne laisser entrer ou sortir que peu de monde à la fois, à de certains intervalles; on reconnaît bien les troupes, tenant le gros éloigné, principalement des portes sans pont-levis. Une des barrières sera toujours fermée. Le factionnaire de l'avancée pourra indiquer, par

des coups de cloches le nombre d'hommes qui se présentent.

378. Si l'on doute des habitants on les désarme; on leur défend de s'assembler, et même de sortir de leurs maisons en cas d'alarme ou d'incendie : alors, et s'il fait nuit, ils illuminent; on ôte les cloches qui pourraient servir de signaux; on multiplie les corps de garde, barricades, enceintes et réduits intérieurs, patrouilles, rondes; tous les édifices élevés sont occupés; on ne tolère aucun attroupement près des casernes, des autorités, des portes ou des arsenaux.

379. Pour éprouver les habitants, le commandant pourra donner une alarme, ce qui lui fera découvrir leurs intentions, leurs moyens d'insurrection et leurs dépôts d'armes secrets. S'il y a des prisonniers dans la ville, on redoublera de surveillance.

380. On enjoint aux habitants des villages voisins, et au besoin on les oblige par des ôtages, à avertir des mouvements de troupes ou des rassemblements extraordinaires d'étrangers qui pourraient avoir lieu aux environs.

381. Si la population, est mal intentionnée, énergique et plus forte que la garnison, on tâche d'en faire sortir une partie sous prétexte d'une fête ou d'une foire voisine.

382. Les rapports confrontés des portiers et chefs de postes, des autorités civiles, commissaires de police, aubergistes, indiqueront, à la place, le nombre des hommes, femmes, enfants, voitures, chevaux entrés ou sortis; la demeure, les qualités et le pays des voyageurs, le temps pendant lequel ils doivent séjourner, le motif de leur

voyage; ceux dont les sorties sont fréquentes, qui ont des relations étendues, ou qui cherchent à acquérir de l'influence, seront surveillés particulièrement.

383. S'il y a foule ou rassemblement extraordinaire dans la ville, pour une fête, les portes seront fermées, les gardes doublées, les quartiers et rues militaires interdits; des patrouilles, surtout de cavalerie, battront la campagne. Les mêmes précautions seront prises, pendant les foires qui auront lieu au dehors, sous la surveillance de l'autorité civile et militaire, pendant les récoltes et les vendanges.

384. Les bateaux qui entrent sont visités au dehors et conduits à l'intérieur en lieu gardé; on fait griller, murer ou au moins surveiller toutes les entrées d'eaux et les égoûts, qui aboutissent au dehors.

385. Les parlementaires sont envoyés, sous escorte, les yeux bandés au chef du poste, ou gardés, à l'avancée, le visage tourné au dehors.

386. Se méfier des fréquentes apparitions de l'ennemi et de son éloignement subit, des projets qu'il annonce et dont il commence l'exécution trop ostensiblement, soit qu'ils paraissent étrangers au poste, soit qu'ils concernent quelques-unes de ses parties.

§ 3.

Gardes extérieures.

387. Des gardes extérieures, de 5 à 10 hommes, veillent, à 300 pas environ de l'enceinte, sur un débouché ou un point important; elles sont dérobées à la vue de l'ennemi; d'autant plus fortes, d'autant plus rapprochées là où il y a plus à craindre.

388. Chaque garde détache autour d'elle d'autres gardes plus petites, pour éclairer les replis et ravins en avant, commander les communications et défilés en arrière vers le poste, les défilés en avant et de côté par lesquels l'ennemi peut venir.

389. De jour, ces grandes ou petites gardes doivent apercevoir; la nuit, entendre les trois ou quatre factionnaires placés en avant d'elles, à 100 ou 200 pas, avec intervalles de 100 à 300 pas; quelquefois elles se lient avec ces factionnaires par des sentinelles intermédiaires. Les factionnaires de toutes les gardes principales doivent, autant que possible, se lier de la même manière entre eux et former une chaîne continue.

390. Des communications directes et faciles sont établies entre ces factionnaires, les petites ou grandes gardes et la garnison, sans défilés intermédiaires non surveillés ou non occupés.

391. Le jour, les vedettes se tiennent aux angles saillants des haies et bois, à couvert des broussailles, des maisons, en arrière des éclaircis, sur les parties saillantes des hauteurs; dans un terrain très ondulé, les vedettes sont volantes.

392. La nuit, les postes et vedettes se rapprochent ou changent de position : les dernières se placent au pied des hauteurs qu'elles ont devant elles : les ponts avancés sont démontés; on se tient prêt à éclairer l'extérieur par des bûchers préparés à l'avance ou à l'aide de balles à feu.

393. Allumer des feux fort en avant des gardes, afin que l'ennemi ne puisse les voir, ni savoir où elles sont et que tout ce qui s'approche soit aperçu à la lueur des flammes.

394. Des petits postes d'avertissement, changés chaque nuit de place, sur les principales avenues, à une lieue plus ou moins, préservent également des surprises : à la vue de l'ennemi qui ne peut les éviter, ils se retirent, en faisant le signal d'avertissement; ils sont d'autant plus nécessaires que le poste est moins bien fortifié, et que l'on y a besoin de plus de temps pour prendre les armes.

395. De jour quelques cavaliers, sur les pitons environnants les plus élevés, des hommes en observation dans les tours ou clochers, des rondes d'officiers; de nuit ces petites avancées détachées au loin, souvent un simple cavalier, quelquefois même, des chiens laissés au dehors, peuvent permettre de réduire les postes extérieurs: ainsi on est au courant de ce qui se passe dans toutes les directions, même dans celles qui paraissent les moins dangereuses, à une ou deux lieues.

396. On peut, surtout si l'on a avis de la marche de l'ennemi, pousser l'avancée jusqu'aux défilés, à une journée en avant, et faire surveiller l'intervalle entre cette garde et la garnison.

397. Selon que le poste est bien ou mal fortifié, en terrain plat et découvert, ou en pays coupé et montueux, le nombre des hommes de garde varie du $\frac{1}{10}$ aux $\frac{2}{10}$ de l'effectif total de la garnison, du $\frac{1}{6}$ au $\frac{1}{4}$ de l'infanterie : les gardes intérieures prennent les $\frac{9}{10}$ ou le $\frac{1}{4}$ de tous les hommes de service; l'effectif total de la garnison s'élève de 3 à 6 hommes pour 2^m d'enceinte, moyennement un homme par mètre, dont $\frac{5}{6}$ à $\frac{6}{6}$ d'infanterie.

398. Le jour, les gardes de cavalerie sont nombreuses et poussées loin, surtout s'il y a des corvées extérieures ou un troupeau à faire paître : la nuit on n'emploie que peu de cavaliers pour avertir.

399. Si variées que soient les approches d'un poste, elles se rapportent aux catégories suivantes:

1° Terrain plat et découvert;

2° Broussailles épaisses avec intervalles;

3° Bois attenant au poste;

4° Bois extérieur;

5° Pente vers le poste;

6° Pente vers l'extérieur;

7° Pente parallèle au poste;

8° Ruisseau parallèle dont la rive extérieure est dominée ou dominante;

9° Terrain ondulé;

10° Marais;

11° Lacs, étangs, rivières contigus à l'enceinte.

400. Les gardes ne doivent pas être vues de l'ennemi; les principales seront aperçues du poste et communiqueront directement avec lui: elles seront au moins reliées par une garde intermédiaire aperçue et correspondant facilement avec le poste.

401. Autant que possible, elles doivent enceindre l'eau, le bois, les limites de la garnison et, souvent même, le terrain de pacage.

402. Au milieu de broussailles, choisir les touffes les plus convenables pour abriter la garde, les fortifier d'abatis; découvrir le sol en avant et autour, en y faisant les corvées journalières de bois; élargir les communications avec le poste.

403. Occuper les parties saillantes du bois, les lisières des éclaircis intérieurs; n'y placer que des avancées embuscades, suivant que cette lisière extérieure, l'éclairci ou la lisière intérieure sont à hauteur des postes ou plus

éloignées : lier ces diverses gardes entre elles et avec la garnison par des chemins faciles.

404. Si une pente douce ou raide tombe vers le poste, placer les gardes aux pitons, escarpements, plateaux intermédiaires ou aux augmentations de pente vers l'intérieur. Détacher des gardes plus faibles sur ceux de ces accidents qui sont plus éloignés et plus dominants; et, s'il le faut, détacher de celles-ci, des vedettes sur les dernières crêtes.

405. Ces gardes doivent être à l'origine de plusieurs ravins tombant vers le poste, sur les contre-forts qui les partagent de manière à se protéger réciproquement; des gardes intermédiaires ou embuscades de nuit veillent, dans les ravins, aux principaux passages.

406. Si la pente est inverse, les gardes occupent les parties saillantes du terrain aux augmentations de pente, détachant, si celle-ci est forte, des avancées aux augmentations de pente plus éloignées. Elle sont aux origines de ravins, aux parties saillantes d'où l'on peut mieux éclairer ceux-ci, vis-à-vis les intersections avec les ravins secondaires.

407. Si la pente est parallèle au poste, la garde principale occupe le piton ou le terrain le plus élevé dominant les ravins à sa hauteur; une garde moindre est placée à la partie inférieure, près du point de concours, ou d'élargissement de ces ravins: une autre garde veille au défilé que forme le ravin intermédiaire.

408. On a devant soi un ruisseau parallèle peu encaissé, mais non dominé et à rives de niveau; on occupe par les gardes, par leurs avancées ou par des gardes intermédiaires, les parties saillantes du ruisseau, les bour-

relets intérieurs, les bouquets d'arbres, les bâtiments, les points d'où l'on bat les affuents, les gués, etc.

409. Si la rive intérieure est escarpée et dominante, l'autre inférieure et en pente douce, ou si le ruisseau est encaissé avec rives de niveau, on agit de même.

410. Si la rive extérieure est escarpée et dominante, la rive intérieure plus basse est en pente douce, et si le ruisseau facilement guéable est à l'abri des crues d'eau, ou s'il est possible d'y construire des petits ponts, on occupe, comme hauteurs en contre-pente, les parties rentrantes de la rive opposée.

411. Dans ce même terrain, le ruisseau n'est pas guéable; alors on occupe la pente qni y conduit, comme il a été prescrit au n° 406, en se défilant, par des bouquets de bois, bourrelets de terrain ou empierrements, des feux de l'autre rive : de petites embuscades sont placées dans le ruisseau même.

412. Si une face du poste se présente en contre-pente sur la rive gauche d'un ruisseau tournant peu après à droite par suite de la jonction d'un affluent sur cette rive, et si de la rive gauche descend un contre-fort dominant, il faut bien occuper un des pitons principaux de ce contre-fort, avoir des postes intermédiaires sur les pitons plus bas et plus rapprochés : on agit ainsi, soit pour relier cette garde avec le poste, soit pour éclairer la garde elle-même, soit pour commander les communications et les défilés qui l'avoisinent : une autre garde, sur la rive gauche, vis-à-vis le coude du ruisseau, achève de dominer ces communications.

413. Lorsque le terrain est ondulé, les gardes sont abritées dans ses replis : on augmente le nombre des avancées, des gardes intermédiaires et des sentinelles volantes.

414. Si le sol est marécageux, on multiplie de même, en arrière, les petits postes et sentinelles volantes : on pousse, aussi avant que possible, des gardes, dans le marais, par les digues ou parties moins marécageuses que l'on répare à cet effet : on pratique des saignées parallèles, en avant et dans tous les autres endroits où le passage est plus facile.

415. Les gardes occupent les maisons convenablement placées : on démolit celles dont l'ennemi pourrait profiter.

416. On supplée, à l'aide de tours en maçonnerie et mortier de terre, à ces maisons, là où elles seraient nécessaires, surtout pour réduire la force de gardes trop éloignées, ou empêcher qu'elles ne soient enlevées ; ces tours, auxquelles on arrive par quelques gradins, ont 6 mètres de diamètre intérieur, 3 mètres d'élévation de mur : elles sont faites par huit maçons et seize manœuvres, en 3 à 4 journées de travail.

417. Plus tard, si l'on a plus de temps et de moyens, on pourra construire une autre tour concentrique d'un développement double ou triple, d'un profil moindre, et dominée par la première tour : si celle-ci est carrée, ses angles correspondront aux faces de la seconde, qui pourra avoir plusieurs issues faciles. Ce nouveau poste, gardé par peu de monde, en renfermera, au besoin, un plus grand.

Dans le même but, et si cette avancée doit couronner la partie supérieure d'un piton, une tour construite en spirale pourra être successivement agrandie, sans cesser d'être gardée et défendue par peu de monde, dans le long défilé de la spirale, surtout si l'on y établit plusieurs escaliers ou ressauts.

418. Des barques-patrouilles circulent sur les lacs, étangs ou rivières contiguës à l'enceinte.

§ 4.

Suite des mesures militaires.

419. En général, distinguer la fraction de la troupe qui doit servir de réserve et combattre de celle destinée à veiller, à avertir; ménager la première, surtout de nuit, quelque crainte que l'on ait, afin de n'être pas obligé, au jour, de la faire reposer, ce qui exposerait à une surprise de jour; multiplier les vedettes, les éclaireurs, les rondes; peu de piquets ou de grands-gardes, mais des postes forts et bien placés.

420. Les armes sont prises à la fermeture et à l'ouverture des portes, ou, s'il le faut, une heure avant le jour jusqu'à une heure après; on change les amorces à midi; les armes sont nettoyées et démontées par fractions de compagnies; après la retraite, quelques gardes peuvent être renforcées jusqu'au grand jour; les rondes et patrouilles sont plus fréquentes; des piquets, au repos, sont prêts à renforcer, à la première alerte, les principaux postes.

421. Des reconnaissances extérieures sont faites, au point du jour, avant d'aller au travail, en corvée ou de faire sortir le troupeau; la garnison est prête à les appuyer.

422. Les mouvements de cette reconnaissance exigent beaucoup de prudence, surtout si elle doit fouiller la pente opposée d'une hauteur non occupée, derrière laquelle l'ennemi pourrait être embusqué; dans ce cas, on procède ainsi qu'il suit : une petite arrière-garde reste à

portée du premier col, près duquel on passe, pour observer ce passage et avertir la patrouille, en marche vers l'ennemi, des mouvements de ce dernier le long des crêtes; l'avant-garde monte par un sentier le long d'un ravin; d'autres éclaireurs, suivent à 50 pas de distance, et remontent isolément par les contreforts secondaires, entre les ravins qui tombent dans le ravin principal; ils servent ainsi d'intermédiaires entre la patrouille avancée et l'arrière-garde en position.

423. Des limites extérieures rapprochées sont prescrites aux soldats de la garnison; le commandant supérieur les respecte lui-même; il ne sort jamais pour parlementer ou agir au dehors, surtout sans garantie.

424. Afin de se précautionner contre les espions de l'ennemi, les postes et sentinelles sont désignés au dernier moment par le sort; l'ordre du service et les mesures, en cas de surprise, sont tenus secrets et souvent modifiés; les postes extérieurs changent souvent de place; le mot d'ordre et de ralliement sont changés à chaque désertion ou nouvelle cause d'inquiétude.

425. Si le service est momentanément trop pénible pour durer 24 heures, la garnison est divisée en deux sections égales, par moitié de fractions constitutives qui se relèvent chaque jour ou demi-jour. La première section fournit un tiers de ses hommes environ pour les postes extérieurs, deux tiers pour ceux du dedans : toutes les 8 ou 12 heures, le premier tiers est relevé par le second ou troisième tiers; l'autre moitié de la garnison, prête à prendre les armes, est au repos et en réserve; elle fournit les corvées extraordinaires.

426. Les lieux d'exercice, de logement et de rassem-

blement, pour chaque fraction de troupe, sont, autant que possible, ceux de combat, à moins que l'on ne craigne de faire connaître ainsi ses mesures de défense.

427. Dans ce dernier cas, et s'il y a avis d'une attaque, on distribue, le soir, la garnison dans ses postes, ou mieux, auprès des postes qu'on lui assigne, sans cesser de la faire reposer; des instructions sont données aux officiers; des petites patrouilles, surtout de cavalerie, sont envoyées à une certaine distance au dehors.

428. L'enceinte du poste sera gardée sur tous les points, en tête, en flanc et sur les derrières, même aux endroits les plus inaccessibles; dans ceux-ci, il faut, au moins, des rondes et sentinelles volantes, retournant d'autant plus souvent sur chaque partie de l'enceinte que celle-ci peut plus facilement être franchie par un plus grand nombre d'hommes en moins de temps.

429. Chaque porte conservée sera gardée par vingt à deux cents hommes et une ou deux pièces au plus; le quart de cette troupe sera dans l'avancée, la moitié gardera le passage au travers de l'enceinte, un quart sera dans un bâtiment dominant en arrière.

430. Si la garnison est faible, ou si l'on craint la désertion, on n'occupe que les maisons ou ouvrages contigus à l'enceinte qui couvrent les portes ou les battent, ainsi que les portions d'enceinte ou gorges des avancées; les ouvrages discontinus, enveloppés par un obstacle qui les joint à l'enceinte et considérés alors comme défenses accessoires, n'ont que des petits postes d'avertissement de cinq à dix hommes.

431. Des bûchers sont préparés sur les remparts, pour être allumés en cas que l'ennemi y pénètre.

432. Des petites gardes sont logées dans des bâtiments défensifs, aux angles des places; dans ceux qui commandent les défilés intérieurs, les débouchés du réduit ou de son esplanade, ceux des casernes de cavalerie et d'artillerie, des arsenaux; dans les batteries ou positions importantes.

433. L'artillerie est établie sur les places, et là où l'on peut enfiler les grandes rues, les quais, les promenades, les portes et défilés; une réserve d'artillerie mobile est sur la place d'armes ou dans un grand bastion central.

434. Les troupes auxiliaires, dans lesquelles on se fiera moins, seront mêlées, pour le service, avec les autres; elles occuperont, à l'intérieur, des postes intermédiaires et moins importants.

435. Des sentinelles, pouvant correspondre entre elles, à plus de 100 pas les unes des autres, à toutes les parties saillantes ou faibles de l'enceinte, suffiront d'autant mieux, la nuit, pour empêcher toute surprise, que l'enceinte offrira un obstacle plus difficile à franchir.

436. Celles du dehors seront autant que possible doubles, afin de prévenir la désertion et pour que l'une puisse, au besoin, aller rendre compte ou voir.

437. Le factionnaire ne doit pas se laisser approcher, ni causer, même avec les amis; si l'on ne répond pas au qui vive ou si l'on passe outre, il fait feu. S'il est isolé, il ne quitte son poste que quand l'ennemi vient à lui; alors il fait feu : à cet effet, les factionnaires des magasins à poudre ont seuls l'arme blanche.

438. Si l'ennemi arrive sur une garde non fortifiée; celle-ci se retire lentement, et par un chemin détourné, en faisant feu de suite : les autres gardes non fortifiées

reconnaissent le moment de la retraite au signal convenu qui part du poste principal; elles se jettent dans les petits dehors voisins des portes, au lieu de compromettre leur sûreté en cherchant à y entrer alors que l'ennemi les poursuit.

439. Les sentinelles extérieures sont placées derrière les obstacles naturels, dans les trous qu'elles font elles-mêmes, de manière à voir tout ce qui se passe autour d'elles le jour et à entendre pendant la nuit.

440. Toutes restent en faction deux heures le jour et une heure la nuit, pendant les grands froids.

441. Toutes doivent être attentives, pendant le jour, à la poussière qui s'élève dans la campagne; la nuit aux aboiements des chiens, ou aux hennissements des chevaux, aux feux ou autres indices de même nature.

442. On peut s'assurer de leur vigilance en leur ordonnant de répéter le cri de *sentinelles, garde à vous*, le coup de cloche ou tout autre signal parti du corps de garde de la place.

443. Donner l'idée à l'ennemi d'une entreprise, en apparence facile sur le poste, est souvent un moyen de n'être pas surpris et d'empêcher qu'il pense à autre chose de plus sérieux.

444. Les patrouilles sont principalement pour les postes extérieurs; les rondes et le mot que l'on fait passer suffisent à l'intérieur, à moins que les habitants ne soient hostiles.

445. Pendant la nuit, une patrouille de 4 cavaliers ou fantassins, sera continuellement en marche, pour visiter les gardes, vedettes, en faisant le tour de la chaîne, sans s'arrêter beaucoup : elle marchera ainsi, pendant deux ou

quatre heures, recommençant le tour plusieurs fois de suite, s'il le faut; puis les hommes et les chevaux, passant au repos, seront remplacés par une autre section d'égale force, pendant un temps égal.

446. Avant d'être admis à recevoir le mot de ralliement, les factionnaires donnent le contresigne convenu : chaque poste est muni d'une taille semblable à celle de la patrouille; la coïncidence des crans faits aux deux tailles juxtaposées justifie que la patrouille a été faite.

447. La patrouille observe les partis ennemis sans se découvrir; donne successivement avis par divers chemins de ce qu'elle leur voit entreprendre; fait feu si elle est découverte, ou si le parti s'avance vers le poste principal.

448. Si l'enceinte a peu de développement ou d'importance, et si l'on ne craint pas la désertion, la patrouille en sort chaque fois : alors on peut, pour plus de sûreté et dans des cas extraordinaires, lui faire donner un nouveau mot de ralliement; on change, après son départ, le mot d'ordre dans les postes intérieurs.

449. Pour ménager les hommes, on remplace les patrouilles par des rondes de sergent allant de poste en poste faire relever les factionnaires de toute la chaîne.

450. Des chiens dressés ont quelquefois suffi la nuit, à l'extérieur des bons postes.

451. De nuit, les barricades de la place d'armes et de ses communications les plus importantes seront fermées : des patrouilles ou rondes, munies de clefs, entretiendront une communication non interrompue entre les gardes des portes, cette place, le réduit et les quartiers.

452. Si l'on est campé, ou si la fortification est tout à fait mauvaise, la partie dominante du camp, ou rapprochée du camp, est indiquée comme réduit; au besoin, les obstacles dominés des au'res parties sont défendus comme lignes extérieures accessoires : la nuit les bêtes et les hommes sont prêts à être chargés ou à prendre les armes.

CHAPITRE IX.

SURPRISES.

§ 1er.

Dispositions générales ou extérieures.

453. On fait reconnaître, en secret, par plusieurs personnes, le poste à surprendre, ses avenues et soutiens, son intérieur et le genre de service qui s'y fait, la force de la garnison : on forme un projet de surprise; puis on étudie plus particulièrement le point où l'on veut pénétrer, ses approches tant intérieures qu'extérieures; on trace les premières, par des repaires existants, et faciles à retrouver de nuit comme de jour. On étudie les moindres détails du mode de surprise choisi.

454. Il y a quatre genres principaux de surprises:

1° En attirant l'ennemi au dehors, par une fuite simulée, et rentrant avec lui;

2° En pétardant ou enfonçant une des portes;

3° En s'emparant par surprise de cette porte ;

4° Par un endroit faible et mal gardé;

5° Avec l'aide d'un habitant, par des soldats ou un parti introduit, dans la place, à l'avance.

455. Ces différents modes de surprise, le premier excepté, offrent plus de chances de succès à un corps éloi-

gné de la garnison ou en apparence occupé à une autre opération : pour le troisième, cette condition est indispensable.

456. Si l'on est devant le poste, et que l'on veuille y pénétrer par les procédés n° 2, 4, 5, il ne faut pas cesser son feu et ses opérations ordinaires; on peut éloigner le gros de ses troupes sous un prétexte plausible, tout en conservant des postes de blocus et revenir tout à coup.

457. Les troupes destinées à la surprise avancent de nuit vers le poste, ou de jour, s'il le faut, en profitant d'obstacles ou localités qui les couvrent ou les protégent. S'il y a plusieurs marches à faire, elles campent le jour dans des lieux couverts en y faisant peu de feu. Avant le jour, elles s'approchent du poste, avec avant-garde, arrière-garde et détachements de flancs très peu éloignés, sur le moindre nombre possible de colonnes séparées, par détachements organisés à l'avance pour l'attaque et à 50, 100 pas l'un de l'autre; la cavalerie, et les bagages avec escorte particulière, sont encadrés ou à la queue de l'infanterie, pour ne point se séparer et de manière à ce que toutes les fractions puissent se soutenir immédiatement.

458. Tout le corps est arrêté, en silence, derrière un abri, dans un bas fond, le plus près possible du point par lequel on veut pénétrer, de manière à ne plus avoir de défilé à traverser : les derniers ordres sont donnés; quelques détachements prennent des directions latérales en évitant de se découvrir, pour achever de cerner l'ennemi.

459. Plusieurs compagnies sont à couvert derrière des haies ou clôtures voisines du point par lequel on veut pénétrer; d'autres entrent dans de grands bâtiments où

elles se retranchent pour appuyer l'attaque par la fusillade et pour soutenir en cas de revers.

460. On enlève sans bruit les avancées qu'on ne peut éviter, et on attend, ainsi caché, dans des bâtiments ou couverts, aussi près que possible, le signal de l'attaque qui doit avoir lieu peu avant le point du jour.

461. On arrive plus tard, et même au jour, pour attaquer sur plusieurs points, si la garnison, prévenue d'une surprise, a veillé sous les armes et se repose.

462. Dans tous les cas, on évite les lieux habités et surtout de traverser les grandes villes; s'il y a impossibilité, on donne le change, en annonçant une autre entreprise; on ferme les portes de la ville traversée et on empêche tout moyen de correspondance avec le poste, même par signaux; en marche, ou après position prise, une chaine rapprochée veille à ce qu'on ne soit pas trahi par un déserteur.

Les habitants rencontrés sont gardés à vue, et interrogés sur ce qui se passe dans le poste.

463. Si l'ennemi est sur ses gardes, et que l'on veuille l'enlever, par le premier ou second moyen, un détachement est caché, soit à proximité d'une porte d'où on lui fera exécuter, par une fuite simulée, la sortie sur les pas de laquelle on essaie d'entrer; soit vis-à-vis d'une partie de l'enceinte qu'une fausse attaque opposée lui fait négliger; des réserves masquées, en arrière du détachement, l'appuient; d'autres font diversion en tirant aux parties voisines de l'enceinte.

464. Si l'on veut enfoncer la porte, des sapeurs et travailleurs y arrivent par des couverts ou rues obliques extérieures non enfilées de l'enceinte, en se glissant sans

être vus de jardins en jardins, de saillies de maisons en saillies de maisons : ils prennent position, à 30 ou 40 pas, dans des bâtiments pour tirer aux remparts; l'artillerie, chargée dans des rentrants ou des granges, sort pour tirer chaque fois sur la porte. Si l'on ne peut arriver par des rues obliques, les compagnies paires avancent par le flanc et d'un côté du faubourg, celles impaires de l'autre, l'artillerie ensuite.

465. On veut surprendre la porte ; on y fait entrer une troupe avec l'uniforme de la garnison, ou des soldats d'élite déguisés et isolés, ou un convoi transportant hommes et armes, avec escorte de soldats travestis : on s'arrête sur les ponts ou contre les barrières, on les obstrue, on empêche de les fermer, on désarme la garde sans bruit ou on l'enferme; on s'empare des positions voisines intérieures, extérieures ou d'enceinte qui dominent le défilé; alors la colonne cachée à proximité entre.

466. L'on a recours au quatrième mode; on arrive, après avoir correspondu à demi-lieue de distance avec les appuis que l'on a dans le poste, vis-à-vis du côté faible, de manière à l'attaquer secrètement sur plusieurs points à la fois, en bateau si c'est par une rivière sans quais, avec des échelles si c'est pendant les gelées et qu'il y ait une muraille à escalader; on franchit les gués, même ceux de 4 pieds d'eau, en portant les gibernes sur la tête; on rompt les palissades avec des pétards : ce mode réussit si l'on a le temps de se former, dans la place, en nombre suffisant pour s'emparer et ouvrir une porte voisine.

467. Avec les échelles, composées de plusieurs morceaux de trois échelons chacun, on peut atteindre les murs les plus élevés, sans qu'une partie débordante donne

le moyen aux défenseurs de les renverser : une compagnie anglaise à la solde de Pise, habile dans les surprises, s'en servait au milieu du 14e siècle ; le duc de Savoie en fit usage, en 1602, pour escalader Genève, où ces échelles ont été adoptées depuis contre les incendies.

468. Dans le dernier cas, on gagne le propriétaire d'une maison contiguë à l'enceinte; un membre d'une corporation influente logé près d'une porte dont on espère s'emparer, d'une église où l'on puisse cacher du monde, se défendre et commander le défilé : on y introduit secrètement un détachement d'élite, soit par un aqueduc, soit par cordes ou échelles, soit homme par homme et déguisé ; ces soldats, à l'heure convenue, ouvrent la porte voisine, occupent les positions dominantes, enlèvent ceux des ponts ou obstacles extérieurs qui peuvent arrêter les troupes du dehors.

469. On peut feindre une attaque régulière que l'on poursuit ostensiblement jusqu'au jour convenu où des officiers gagnés occupent des ouvrages importants et des portes qu'on se fait livrer par eux. On peut également se faire aider par des prisonniers de guerre retenus dans la place.

470. Pour pouvoir conférer avant la surprise, et rentrer au dernier moment, l'homme gagné habitue, sous un prétexte quelconque de commerce ou même de guerre, les portiers-consignes à le laisser entrer et sortir, en tous temps, à toute heure ; il s'attire leur confiance et celle des officiers par des services toujours recherchés dans une garnison bloquée.

471. Le chef de l'entreprise justifie son séjour ou ses apparitions auprès du poste, pour conférer et le reconnaître, par différents prétextes ; il s'en éloigne ostensible-

ment la veille, à deux ou trois jours de marche, revient secrètement, avec un corps léger d'élite, alors que les principaux chefs sont distraits par une fête ou par le bruit d'une autre entreprise de sa part.

472. La troupe destinée à la surprise sera, généralement, divisée en quatre parties, dans des proportions qui dépendent des communications à garder, de la garnison à combattre, des secours à espérer ou à maintenir, des dispositions des habitants et autres circonstances particulières; son effectif est deux à quatre fois celui de la garnison; elle est composée d'hommes d'élite frais et peu chargés, sans chiens, chevaux hennissants, ânes : on défend de faire du feu ou de tirer.

473. La première division formée, de la majeure partie de l'infanterie, et égale au moins à la garnison, au plus au double, fournira contre les portes, entrées de ports ou de rivières, contre les parties faibles ou peu surveillées, plusieurs attaques opposées deux à deux, pour faire diversion, tourner les obstacles intermédiaires et se prêter un mutuel appui : quelques-unes de ces attaques seront véritables, les autres fausses : les plus fortes auront de l'artillerie et plusieurs bataillons, les moindres le tiers de l'effectif de la garnison.

474. En tête de chacune de ces colonnes, selon l'importance de l'attaque dont elles sont chargées, les obstacles à franchir ou à renverser, marcheront, sous deux ingénieurs, et couverts par une avant-garde rapprochée, des sapeurs et travailleurs munis d'armes, d'outils, de leviers, d'échelles, de madriers, de claies, fascines, cordes, sacs de poudre, sacs à terre et autres matériaux.

475. Quelques-uns des habitants qui favorisent l'en-

treprise, un guide et un interprète, suivent, sous une escorte d'élite, avec le chef de chaque attaque : d'autres guides ou interprètes sont à la queue pour remplacer les premiers.

476. Au signal donné, les partisans que l'on a dans le poste prennent position près des casernes, autorités, arsenaux, portes, pour s'en emparer ou intercepter les communications.

477. La troupe qui appuie l'attaque générale en marchant contre une tête de pont, sur une rive opposée, enlève de suite celle-ci, de peur que ce défilé ne soit ou secouru par le dehors ou coupé.

478. La deuxième division, égale au moins au quart des forces employées, et, en général, la plus considérable des quatre, sert de réserve aux attaques; au besoin, elle appuie toutes les autres divisions, se lie et correspond avec elles: les munitions, l'ambulance, les impedimenta et la plus forte partie de l'artillerie s'y trouvent; elle surveille les portes, chemins couverts, dehors voisins et autres points d'où seraient tentées des sorties, par où pourraient s'introduire des secours; elle obstrue leurs avenues, observe, de lieux élevés, tout l'horizon, les signaux des différentes colonnes, les répète et renforce chacune d'elles avec prudence.

479. La troisième division, composée de la majeure partie de la cavalerie, et plus ou moins forte selon qu'elle doit arrêter, retarder ou donner avis des secours, occupe ou surveille leurs avenues et coupe le chemin de retraite de la garnison, appuie les fausses attaques qui doivent détourner l'attention de celle-ci.

480. La quatrième division, généralement le quart du

corps entier, garde les défilés par lesquels on est arrivé et assure la retraite.

481. Toutes ces divisions, mais principalement les première, deuxième et quatrième, doivent être aussi rapprochées et aussi liées que possible; souvent les deuxième, troisième et quatrième sont réunies en un seul corps, en dehors du poste.

482. Un signe général de reconnaissance est adopté par le corps de surprise : souvent il est politique et de nature à flatter la population ou à tromper la garnison.

483. Le but de l'entreprise, les principales mesures prescrites et le lieu de réunion, en cas de retraite, près de la deuxième ou de la quatrième division, ont été expliqués, au dernier moment, aux chefs des diverses colonnes et à leurs lieutenants.

484. Si l'on a cru devoir faire prendre les devants ou un détour à la cavalerie pour mieux cerner l'ennemi, l'infanterie marche précédée de quelques éclaireurs à peu de distance : toutes les colonnes sont masquées par les crêtes : au dernier instant, des cavaliers bien montés s'élancent pour enlever les vedettes que l'on ne peut éviter.

485. Au moment de l'attaque, chaque division est massée derrière un couvert et formée, s'il le faut, sur plusieurs colonnes parallèles rapprochées, afin que toutes les armes puissent se soutenir.

486. Si l'ennemi que l'on veut surprendre est mobile, c'est contre sa position dominante de combat et sa ligne de retraite que l'on doit surtout agir. Ce sont ses traces qu'il faut principalement suivre : à chaque halte, faite à couvert, on observe la direction de ses feux.

487. Un endroit de l'enceinte, où l'on jette les immon-

dices et où les animaux de proie s'assemblent, est probablement mal gardé. Une surprise peut y réussir.

§ 2.

Suite de l'attaque à l'intérieur.

488. De quelque manière que l'on ait pénétré dans la ville, n'éclater ou n'avancer qu'au petit jour, alors qu'on est en forces, maître d'une porte et des bâtiments ou positions qui la dominent intérieurement et extérieurement, ainsi que des défilés attenants, afin de pouvoir se diriger et faire déboucher facilement les troupes du dehors, sans trouble, sans erreur.

489. Chaque colonne se partage en trois; une fraction occupe une bonne position et surtout les angles de rue, en avant du défilé enlevé; les deux autres rabattent à droite et à gauche le long de l'enceinte, surtout s'il est nécessaire de faire entrer beaucoup de troupes ou de communiquer à l'extérieur, avec un corps, duquel on est séparé.

490. Chaque aile enlève par la gorge les bastions, petits forts ou positions le long de l'enceinte; elle y laisse des détachements pour contenir la garnison, couvrir les flancs du centre, ou comme échelons intermédiaires, sous la protection de bâtiments mis en état de défense.

491. Suivant la force de ces ailes agissantes, le besoin de nouveaux débouchés pour les troupes du dehors, ou la nécessité de tourner les défenseurs qui leur sont opposés, elles chassent ainsi tout devant elles, jusqu'aux portes voisines, qu'elles occupent comme la précédente.

492. Des signaux, établis sur les positions enlevées le long de l'enceinte et surtout aux portes, annoncent

aux troupes du dehors les succès de l'attaque, les débouchés ouverts : elles les empêchent de tenter des entreprises inutiles.

493. En cas que l'on ne puisse s'emparer d'une ou plusieurs portes, on fait sauter les barrières des poternes, on élargit et on rend plus facile le passage par lequel on a pénétré. On ouvre des brèches larges et nombreuses, à travers les palissades et murs d'enceinte non terrassés, au moyen de barils de poudre : les bâtiments qui commandent ces ouvertures, sont enlevés et occupés à l'aide des efforts que font en même temps, à l'extérieur, des détachements fournis par les 2e et 4e divisions.

494. On n'a d'abord traversé l'enceinte qu'avec de l'infanterie, des sapeurs et des ouvriers ; on ne s'aventure pas à l'intérieur de la ville, avant de s'être rendu maître des parties de remparts, esplanades, places intermédiaires, positions dominantes vers l'intérieur, et de plusieurs débouchés pour les colonnes du dehors.

495. Ensuite, on marche de différents côtés, avec des guides, à la place centrale, à celle qui intercepte le mieux les communications des différents quartiers militaires et qui communique le plus directement possible avec les portes ; on barricade ceux des débouchés de cette place qui donnent sur les quartiers à craindre ; on occupe, en forces, les rues qui conduisent aux portes et positions enlevées ; on assure ces communications importantes, par des échelons et des barricades, dans les rues transversales. Quatre à huit compagnies suffisent pour chaque place ; une à deux pour chaque échelon intermédiaire.

496. Les différentes attaques contiguës se rejoignent, par leurs ailes sur les remparts, par le centre sur les

places en avant, avec celles opposées; les places deviennent ainsi les avancées communes d'une ou de plusieurs, ou de toutes les attaques.

497. On ne fait arriver la cavalerie et l'artillerie qu'en petite quantité, et successivement sur les places ou grandes communications, alors que les meilleures positions sont enlevées et que l'on a plusieurs issues larges, faciles et assurées vers le dehors.

498. Ensuite, on marche aux casernes, citadelles, forts, camps retranchés, arsenaux, soit pour les attaquer si on le peut avec avantage, soit pour les bloquer de près en barricadant leurs débouchés et occupant les bâtiments ou positions qui les dominent: la cavalerie et l'artillerie sont seulement bloquées par quelques pelotons établis dans les maisons qui commandent les portes de leurs quartiers: on barricade de même et on garde intérieurement les portes non enlevées, afin que la garnison ne puisse communiquer avec le dehors.

499. De petites patrouilles battent les environs de ces établissements, arrêtent les officiers et soldats isolés qui cherchent à gagner les casernes; d'autres vont s'emparer des autorités civiles et militaires; toutes forcent les habitants à rester chez eux s'ils sont douteux, à prendre un signe convenu dans le cas contraire.

500. A partir du moment ou les combats livrés pour enlever les places et postes les plus importants ont donné le temps à ce qui aura pu se réunir de la garnison de courir aux armes et de prendre position, l'attaque est poursuivie conformément aux principes exposés sur les luttes à l'intérieur des villes, faubourgs et villages : avec cette différence, que l'on cherche à tromper aussi long-

temps que possible la garnison, sur les moyens qui ont facilité la surprise, à lui faire croire plus considérables les appuis dont on dispose au dehors, dans la population et même dans la garnison, s'il y a des troupes étrangères.

501. Si l'on ne peut forcer l'ennemi dans ses dernières positions, si l'on craint dans la ville, sur ses flancs ou derrière, l'arrivée d'un secours, s'il faut enfin songer à la retraite, celle-ci sera facile, tant que l'on n'aura pas introduit dans la place une trop grande quantité de troupes inutiles, surtout en cavalerie et en artillerie, et que l'on aura conservé en avant des portes enlevées un cercle de positions.

502. Dans ce cas, on exécute successivement le passage en retraite de chacun de ces défilés, sous la protection de détachements d'infanterie : ceux-ci sont établis dans des bâtiments d'où ils dominent les rues qui conduisent aux portes, les remparts attenants et la campagne au dehors, afin d'éloigner la garnison des lieux d'où elle pourrait couper ou foudroyer les colonnes : à mesure qu'on se retire, on obstrue les rues; on incendie, au besoin, les quartiers.

503. S'il n'y a pas chance de pouvoir reprendre plus tard la ville, si l'on espère forcer l'ennemi à l'abandonner, on incendie les principaux établissements, on ouvre des brèches à l'enceinte. On met le matériel hors de service, on détruit les approvisionnements, les moyens de subsistance et de défense.

504. Les troupes de la réserve restées en dehors, auxquelles viennent se rallier celles en observation contre le secours, si l'absence de celui-ci les rend disponibles, prennent position, vis-à-vis et sur les flancs des portes ou brèches par

lesquelles on se retire, au delà de portée de fusil ou de mitraille; elles profitent des clôtures, replis de terrain, bouquets de bois, habitations pour se couvrir des feux de la place et improviser une portion de contrevallation; l'artillerie et la cavalerie sont sur les flancs et en arrière: la première pour tirer aux remparts occupés par la garnison et contrebattre son canon, incendier les maisons voisines; la seconde, pour charger les sorties.

505. Si le secours s'est présenté, sa marche est retardée, à chaque obstacle, par le corps destiné à le contenir; celui-ci vient enfin se rallier à la réserve et au gros des forces, après avoir obstrué, autant que possible, les débouchés extérieurs des portes et poternes restés au pouvoir de la garnison.

506. Au fur et à mesure qu'elles sortent de la place, les différentes colonnes barricadent derrière elles les défilés des portes; elles exécutent, à travers la réserve, le passage des lignes, pour aller prendre, en arrière, une bonne position, à 1,000 ou 1,200 pas; on y sera, ensuite, dépassé par la réserve, avec laquelle on s'échelonnera pendant ce mouvement de retraite : ces deux corps, gagnant ainsi et ramenant avec eux les différents échelons de la quatrième division laissés sur les communications, reprennent l'offensive à chacun des défilés.

507. Les feux d'artillerie et de corps de tirailleurs convergeront sur les portes ou débouchés de la garnison, ensuite sur les défilés au delà desquels celle-ci voudra pousser sa poursuite; la cavalerie, dans l'une ou l'autre circonstance, exécutera des charges sur le flanc des colonnes, avant leur formation.

508. Des barils de poudre masqués, avec moine at-

lumé, couperont, de leurs débouchés, à l'extérieur de la ville et aux défilés des portes ou du dehors, les colonnes qui poursuivent; ils mettront ces colonnes en désordre.

509. Si, négligeant les précautions précédemment prescrites, le corps de surprise s'est trop aventuré à l'intérieur de la ville, par détachements isolés, sans être maître de la majeure partie des remparts et d'une porte, si la garnison fait bonne contenance ou communique avec un secours, la position sera critique : il n'y aura plus, pour n'être pas réduit à une capitulation honteuse, que les moyens suivants à employer.

510. Sous l'apparence d'une démonstration offensive, réunir le plus de corps isolés, s'emparer à tout prix d'une porte, soit pour essayer une retraite, soit pour se fortifier dans le quartier environnant; attendre de nouveaux secours, si les chances sont en faveur; menacer la ville d'une lutte à outrance, même d'une destruction; obtenir sûreté pour l'évacuation, à l'aide des autorités et ôtages enlevés pendant l'affaire.

511. Du reste, on se conforme, pour l'attaque des positions et quartiers, pour la garde et la liaison des parties enlevées, pour la marche progressive du combat, à ce qui est prescrit au chapitre de l'attaque des villes ouvertes.

§ 3.

Conduite de la garnison pendant la surprise.

512. Au premier avis de la surprise, un ou plusieurs cavaliers expédiés au galop, des signaux convenus, avertissent de la position où l'on se trouve les corps ou garnisons à proximité. On fait reconnaître l'ennemi.

513. Pour éviter l'inconvénient des troupes déguisées, on donne un signe oral ou matériel de reconnaissance à toute la garnison, signe que l'ennemi ne puisse prendre lors même qu'il le connaîtrait.

514. Au premier coup de pétard ou de canon entendu contre les portes, on les barricade avec des tables, coffres, barriques remplis de terre et de fumier; quelques pièces chargées à mitraille ou des pierriers seront pointés sur les premiers qui voudront franchir la brèche faite. On se hâte, si on ne l'a pas fait à l'avance, d'occuper par des fusiliers les bâtiments qui battent intérieurement ou extérieurement les défilés des portes ou qui commandent les positions d'où on les bat; on occupe, de la même manière, tous les défilés intérieurs, surtout si l'ennemi s'entend avec les habitants; on fait surveiller, on enferme les prisonniers que l'on peut avoir; la garnison se réunit et prend des positions centrales.

515. Si l'ennemi débouche d'une porte, d'une brèche, ou par escalade, il faut l'attaquer avec vigueur afin de l'empêcher de s'étendre et de se former; l'entourer d'un cercle de feux plongeants du haut des maisons voisines reliées par des barricades; le charger, en flanc, le long de l'enceinte, tirailler des flancs qui battent le défilé au dehors, obstruer les avenues de ce dernier vers l'intérieur.

516. Un officier, d'un lieu élevé, observe ce qui se passe dans la ville, avertit, par des signaux convenus, les différents postes ou flottent des drapeaux tant qu'ils sont au pouvoir de la garnison : il transmet les ordres du chef, et, à celui-ci, les avis des différents corps. Avant l'attaque, il a prévenu des signaux et événements extérieurs.

517. Si l'on ne peut empêcher l'ennemi de déboucher, il faut conserver à tout prix les positions qui menacent, soit les communications en arrière, soit celles avec les portes voisines; s'établir entre les corps qui auraient pénétré par deux côtés différents, se fortifier dans les rues intermédiaires et empêcher ces détachemens de se joindre, de communiquer.

518. On improvise une ligne de défense, allant d'un angle rentrant d'enceinte à un autre opposé, en occupant les principaux défilés, afin de séparer les ennemis ou de rétrécir l'enceinte à défendre; des avancées assurent, au delà, les retours offensifs, tant au centre qu'à droite et à gauche des remparts; elles empêchent l'ennemi d'occuper les bâtiments qui dominent ces débouchés importants.

519. Si l'ennemi n'a envahi qu'un des deux côtés de la ville, ou s'il a été chassé de l'autre précédemment enlevé par lui, on réunit secrètement la majorité des forces disponibles en trois colonnes, une au centre, deux le long des remparts, pour déboucher et charger à la baïonnette, dans les trois directions à la fois.

520. Si on ne peut déboucher sur un de ces points, on l'incendie, soit à l'aide d'obusiers, soit en s'emparant des premières maisons et y mettant le feu.

521. Les colonnes qui suivent les remparts font tourner les troupes ennemies maîtresses des bastions par des détachements qui se glissent le long des talus, parapets et bermes, en même temps qu'elles les attaquent en tête.

522. S'il est impossible à l'un ou l'autre parti de joindre son ennemi, soit à cause d'une place ou barricade difficile à franchir, d'un angle rentrant d'enceinte dangereux à doubler sous le feu des troupes et bâtiments oppo-

sés, on tourne cette position par les rues latérales voisines.

523. La grosse artillerie des remparts non enlevés fait, sur les ennemis encore amoncelés dans les ouvrages et dehors voisins, un feu de mitraille continuel ; l'artillerie mobile, à la tête des petites colonnes, foudroie tout ce qui se présente dans les grandes rues, quais ou promenades.

524. Si la garnison est faible relativement à l'étendue du poste, si l'enceinte présente peu d'obstacles, si les habitants sont dévoués, chaque compagnie pourra s'assembler chez son capitaine, au lieu de se rendre à la réunion générale, ce qui retarderait la défense de positions importantes; de là, elle ira renforcer ses hommes de garde, occuper ou soutenir tel point désigné.

525. Si les ennemis, déjà rassemblés sur les places et soutenus de leur cavalerie, ne peuvent en être chassés, il ne faut pas s'opiniâtrer à reprendre cette position centrale, surtout quand ce qui est entré n'a que des communications rares, étroites et mal assurées, avec la campagne, au travers d'une enceinte difficile à franchir. Dans ce cas, on marchera à celle-ci, et surtout là où elle aura été traversée, afin de couper en deux les colonnes ennemies, de bloquer ce qui aura déjà pénétré dans le poste, ou, du moins, de gêner ses communications, soit en les barricadant, soit en occupant les positions qui les commandent.

526. Dans ce cas, chaque parti marche, un flanc appuyé au rempart ou à un autre obstacle, l'autre couvert par des postes de quarante fusiliers retranchés dans les principales places ou carrefours; on peut suivre deux rues

parallèles, où l'on occupe de même les carrefours, et qui se couvrent réciproquement. La colonne marche par pelotons, divisions ou demi-bataillons au plus, espacés de 50, 100, 150 pas; quelques cavaliers peuvent être entremêlés avec l'infanterie. Le gros de cette arme attend le moment d'agir.

527. Les portes, ponts extérieurs, défilés intérieurs que l'on ne peut défendre, sont barricadés, coupés avec la mine, surtout s'ils peuvent servir à introduire un secours plutôt pour l'ennemi que pour la garnison ; le détachement commis à leur garde se retranche dans un bâtiment voisin, d'où il peut, par son feu, empêcher le rétablissement du passage.

528. Ne pas envoyer trop vite, surtout au loin, toutes les réserves, de peur d'en avoir besoin auprès de soi, pour défendre d'autres postes, contre lesquels se déclareront des attaques véritables et plus dangereuses.

529. Si l'on ne peut, ni chasser l'ennemi de l'intérieur de la ville, ni s'emparer de l'enceinte et de ses communications, par les moyens expliqués dans l'attaque et la défense des villes ouvertes, on fait sortir, par une porte que l'on aura conservé, un détachement, qui, contournant l'enceinte, rentre tambour battant sur les derrières de l'ennemi : on attaque de toutes parts, alors que l'assaillant est déconcerté par la crainte de l'arrivée d'un secours; enfin, comme dernière extrémité, et après avoir tenu aussi longtemps que possible, on évacue la position, par un côté ou un obstacle rapproché qui interceptera la poursuite; on obstrue, on fait sauter la porte ou le pont de retraite derrière soi.

530. La nuit peut être mise à profit pour un dernier

retour offensif, surtout si l'assaillant ne connaît ni la position, ni les forces qui l'occupent.

531. Une ville fortifiée, défendue par une garnison calculée sur le pied d'un homme par pas de l'enceinte, a été attaquée conformément aux règles précédentes : un corps d'élite ennemi triple, laissant au dehors, en réserve, le tiers de ses forces, s'y est introduit, par surprise, à l'aide de la population, sous les ordres d'un chef renommé; il a pu s'emparer du commandant supérieur et des principaux officiers, de plusieurs portes, des places, de la majeure partie des remparts, avant que la garnison dispersée ait pris les armes : et cependant cette garnison, si le soldat est pénétré de son devoir, reprendra successivement toutes les positions, avec perte du quart de son effectif, au plus; l'ennemi mettra bas les armes sur les positions surprises par lui; ou, heureux d'échapper, il laissera, en prisonniers et en tués, les trois quarts de ceux des siens entrés dans la place. Deux fois, à cent ans d'intervalle, le soldat français a légué ce grand exemple : éclatant démenti donné, pour d'autres armées, à la possibilité d'entreprises audacieuses dont sa propre histoire est remplie.

CHAPITRE X.

DÉFILÉS.

§ Ier.

Généralités.

532. Le défilé est un passage étroit au travers d'un des obstacles suivants, ou de deux d'entre eux juxta-posés :

1° Forêt;
2° Chaîne de montagnes;
3° Rivières ou ravins;
4° Habitations, haies ou fossés;
5° Terrains à pentes roides;
6° Marais;
7° Retranchement.

533. La troupe qui marche dans un défilé, en s'approchant ou s'éloignant de l'ennemi, est le plus souvent obligée d'attaquer ou de défendre ce passage.

534. Il y a deux sortes de défilés quant à la nature même du passage : le défilé absolu, en dehors duquel on ne peut s'étendre; tels sont une digue ou un pont sur des eaux non guéables; un passage entre deux montagnes inaccessibles ou entre une montagne et des précipices infranchissables : le défilé non absolu est celui sur les flancs

immédiats duquel on peut s'étendre plus ou moins facilement; tels sont les passages sur des eaux guéables, entre des montagnes accessibles, dans des rues bordées de maisons.

Les premiers sont plus favorables pour un petit détachement, soit qu'il attaque, soit qu'il défende.

Celui des deux adversaires qui peut le plus s'étendre dans les seconds, à droite et à gauche du passage, de manière à prendre l'autre en flanc et même à revers, en le dominant, en le resserrant dans le défilé, a l'avantage.

535. On s'étend de la manière suivante pour gagner les flancs des divers défilés et même pour menacer leurs communications en arrière.

Si le défilé est formé par les eaux, on se développe, soit à l'aide de gués, soit sur des barques, soit sur des ponts volants, sous la protection d'une flottille armée et d'un long ruban de tirailleurs établis sur la rive ou en deçà.

Si le défilé est formé par des montagnes, on jette sur leurs pentes et, s'il est possible, sur les crêtes les plus élevées, des tirailleurs soutenus par des réserves qui occupent les pitons inférieurs.

Si le défilé est formé par des bois ou par des haies ou fossés, un cordon de tirailleurs chemine, masqué le long de la lisière ou derrière les deuxièmes fossés ou haies, à la limite des éclaircis, en pratiquant s'il le faut, dans les clôtures transversales, de larges passages.

Si le défilé est formé par des maisons, on avance des deux côtés d'habitation en habitation, soit par les caves à l'aide de la mine, soit par les étages supérieurs à l'aide de la sape, tandis que des tirailleurs établis dans les combles plongent sur l'ennemi.

Dans la plupart des cas, une artillerie supérieure, pour

agir de près sur les flancs et derrières de l'ennemi, des corps tournants pour les menacer de plus loin, sont les moyens les plus efficaces.

536. Relativement au pays environnant, on doit distinguer le défilé unique et le défilé multiple: celui-ci résulte de l'existence de passages parallèles plus ou moins éloignés sur les flancs, à travers l'obstacle : dans le défilé unique, ou dans chacun des passages du défilé multiple, il faut considérer sa longueur, sa largeur, les positions dominantes, les communications latérales.

Dans l'intérêt de la défense, la longueur du défilé peut augmenter jusqu'à l'extrême portée des armes dont elle dispose : au delà elle permet encore, à un petit détachement, de gagner plus de temps et de renouveler plusieurs fois ses lignes de défense : mais elle multiplie aussi les positions à garder : mais elle embarrasse un corps nombreux dont les différentes fractions, armes ou impédimenta, restent longtemps éloignés les unes des autres sans pouvoir se soutenir : elle expose aux corps tournants.

537. Il y a trois espèces de défilés quant à la largeur:

1° Celui qui va en s'élargissant;

2° Celui qui a une largeur constante;

3° Celui qui se rétrécit à mesure qu'on avance.

On doit préférer les deux premiers passages pour des forces égales ou supérieures, les deux derniers dans le cas contraire.

538. Les positions dominantes dans le défilé, en deçà ou au delà, sont d'autant plus favorables au défenseur, et dans l'ordre de préférence ci-dessus, qu'elles sont plus en rapport avec les moyens dont il dispose.

539. Les communications latérales tombant sur le

défilé sont d'autant plus favorables à la défense ou à l'attaque, que celles-ci peuvent déployer plus de moyens et que ces communications leur appartiennent plus exclusivement?

540. Souvent un passage en pays ordinaire, prend l'importance d'un défilé, par la manière dont on s'y engage, pour éviter un terrain environnant moins commode, mais très praticable à toutes armes, avec un peu plus de temps, de peines ou de précautions. En général, beaucoup de ces positions ne sont des défilés que relativement au terrain qu'ils traversent, à la manière d'opérer.

Le passage, qui est défilé pour les voitures et la grosse artillerie, peut ne plus l'être pour l'artillerie mobile, les bêtes de somme et la cavalerie; l'infanterie passe presque partout sur un front suffisamment étendu.

La nuit, tous les obstacles augmentent d'importance; le moindre, celui que l'on ne remarquerait même pas en plein jour, fait défiler l'infanterie qui n'est pas bien conduite.

Il est peu d'obstacles qui ne soient traversés par plusieurs chemins assez rapprochés : le passage le plus facile est le centre de l'attaque ou de la défense, et on se flanque par des détachements dans les débouchés voisins; souvent le contraire a eu lieu; on a même franchi, péniblement et avec perte, comme défilé unique et absolu, des passages à côté desquels le terrain était ouvert.

541. Lors même que l'on ne veut traverser un obstacle à défilés multiples qu'en un seul endroit, il faut ne s'en approcher qu'en ordre échelonné, les derniers échelons vis-à vis le passage choisi, afin d'être à l'abri des attaques de flanc dirigées des différentes trouées, et de tenir l'ennemi dans l'indécision jusqu'au dernier moment.

Le rôle de la défense est d'autant plus facile qu'elle peut mieux menacer les différentes approches de ces défilés d'une position centrale en avant, ou qu'elle commande mieux, en deçà, les débouchés de ces passages, d'une position centrale en arrière.

La troupe qui débouche d'un défilé, a presque toujours du désavantage sur celle qui est en position, au delà, avec une cavalerie et une artillerie supérieures.

542. Si chaque fraction d'une colonne fait successivement occuper les positions importantes le long du défilé, au fur et à mesure qu'elle s'en approche, ces positions, constamment évacuées et reprises, ne sont jamais bien utiles ; on fatigue, en vain, les troupes détachées, arrivant à la hâte pour évacuer presque aussitôt.

Les corps détachés qui flanqueraient la colonne, en permanence, s'éloigneraient ou se rapprocheraient trop d'elle, n'auraient pas toujours un effectif ou une manière d'opérer convenable : ils se fatigueraient beaucoup.

Il est préférable que le chef ait, en tête de la colonne, sous sa main, les troupes les plus favorables aux circonstances; il leur fait successivement prendre position pour couvrir la marche du reste de la colonne; elles rejoignent ensuite et forment l'arrière garde : à la première halte ces fractions reprennent la tête.

Une colonne, surtout dans un défilé, est comme un serpent qui défend toutes les parties de son long corps avec la tête, qui voit mieux, qui agit mieux et sur laquelle tout peut mieux se replier : cette tête doit être puissante.

Plus le pays est coupé, plus l'ordre d'importance, ci-dessous, des armes en pareil terrain, infanterie, artillerie de montagne, cavalerie, artillerie de bataille, est pro-

noncé : alors les dernières de ces armes deviennent embarrassantes au delà de leur juste proportion, qui est de plus en plus décroissante. Les autres doivent être d'autant plus nombreuses, en tête, sous la main du général.

543. Un défilé se complique par les intervalles ouverts, entre lesquels changent, le rôle des deux partis, l'importance des armes dont ils disposent : les défilés franchis ne doivent pas être perdus de vue : les chances d'être pris en flanc, à dos et d'être enfermé augmentent, avec la longueur totale du défilé, si on n'opère pas bien. Les positions inférieures dominantes ont plus d'importance et doivent être occupées plus longtemps.

544. En retraite, et si l'on veut gagner du terrain, il ne faut pas s'amuser à défendre toutes les positions ; on franchit lestement, à l'aide de retours offensifs en avant et de bonnes positions prises en arrière par tout le corps, les plus mauvais passages, où l'on serait entraîné à des luttes longues et meurtrières : le petit nombre de combats que l'on ne pourra éviter seront soutenus par les troupes de la tête, laissées en position, plutôt que par l'arrière-garde, qui doit toujours marcher.

§ 2.

Importance des défilés.

545. Ces défilés successifs peuvent être formés par plusieurs des accidents naturels et se compliquer de la plupart des circonstances dont nous avons parlé au n° 532 : le plus important de tous est un grand fleuve de 600 mètres de large, non guéable, de navigation difficile, avec plusieurs bras et îles intermédiaires, avec villes ou faubourgs sur les deux rives.

Le passage d'un tel défilé en présence de l'armée ennemie, autrement que par surprise, est, selon Napoléon, Gouvion-St-Cyr et autres grands capitaines, l'opération la plus difficile de la guerre : il force à se diviser et expose à des revers partiels, si l'on aborde de front : il exige de puissants moyens : le passage fait, la position ne devient pas meilleure : il faut bientôt livrer de sanglants combats, et même une bataille décisive, dans la position la plus fâcheuse, ayant à dos un grand obstacle et étant privé d'une partie des réserves, de l'artillerie et de la cavalerie.

546. Cependant, quand une rivière a moins de 150^m de large, quelle forme un rentrant, qu'on a un commandement sur la rive opposée, qu'on a pu jeter à l'aide d'un pont volant, sur l'autre rive, et y retrancher quelques troupes d'élite, sous la protection d'une artillerie supérieure, le général le plus audacieux arrivera trop tard pour empêcher la construction du pont : il devra se contenter de s'opposer au passage, en barrant ce défilé par un cercle de positions défilées, sur la rive opposée, à 800^m de distance. D'illustres généraux, à force de patience et d'art, se sont donné ces avantages devant une grande rivière à franchir.

Aussi, loin de se faire un moyen de succès de la défense d'un fleuve, il faut songer à éviter un revers, alors que le passage est forcé : pouvoir passer l'obstacle à un ou plusieurs centres de communications ; avoir des lignes de retraites concentriques, libres et ouvertes ; éloigner ses dépôts, à plusieurs journées du fleuve, sur une seconde ligne de défense : si l'on est forcé, tromper l'ennemi par de faibles corps se retirant dans des directions excentriques et marcher avec le gros sur une seule route.

547. Un défilé est souvent un point fixe autour duquel

une armée opère librement pour défendre ses positions les plus exposées, menacer, tourner celles de l'ennemi.

548. La force locale n'est rien quand des flancs non surveillés peuvent être tournés, dominés par une infanterie brave et nombreuse, défilant homme par homme pour gagner une position importante, ce qui est presque toujours possible : il faut bientôt alors battre en retraite ou soutenir un combat, sur un front étendu de défilés, avec les plus mauvaises chances.

549. Selon Turenne et Napoléon, le défenseur qui a reconnu ou fortifié les positions, a un grand avantage, dans les pays de montagnes ou dans les marais à travers lesquels on ne va que par digues. Il faut beaucoup de temps pour ordonner une attaque dans les lieux difficiles, où les différents détachements ne se voient pas bien les uns les autres : l'art consiste à n'avoir que des combats défensifs et à obliger, par des positions de flancs, l'ennemi à attaquer.

550. Toute position fortifiée contre un obstacle, doit avoir un passage assuré au travers, avec fortification au delà : le poste principal et l'accessoire laisseront entre eux et l'obstacle, d'autant plus d'espace libre pour passer que le défilé sera plus long, plus important.

551. Il est contre tout principe que dix mille hommes séjournent contre une rive, et, en général, contre un obstacle, sans moyen de le passer.

552. Un corps, ayant un défilé à dos, et obligé de combattre des forces supérieures, est dans une position d'autant plus critique que ses flancs, communications et derrières sont plus compromis.

Ce corps pourra être battu par des forces inférieures, s'il

existe entre ses différentes fractions des obstacles considérables, sans passages sûrs et faciles pour sa prompte concentration.

553. Une armée maîtresse d'un ou plusieurs débouchés fortifiés, à travers un obstacle qu'elle garde, a tous les avantages; elle oblige à l'attaquer par ces débouchés. Ce à quoi elle doit le plus veiller, c'est à pouvoir toujours les soutenir par des communications sûres et commodes.

554. « Contre un ennemi habile et entreprenant, dit Turenne au sujet de Condé, il n'y a pas d'éloignement ou d'obstacles qui puisse rassurer sur l'oubli des règles, sur l'inconvénient qu'il y a à se disséminer, à ne pas être, à toute heure, en état de surveiller son adversaire, de déboucher sur lui, de le suivre, de le combattre. »

555. Selon Turenne et Frédéric, une armée sur les flancs et derrières de laquelle on arrive par un ou plusieurs défilés, risque, si elle n'est pas vigilante, de devenir la proie d'un faible corps.

556. Ainsi, que l'on ait un défilé à dos, sur l'un de ses flancs, en avant de soi, ou entre ses propres forces, cet obstacle a la plus haute importance.

557. Ce qui a rapport aux défilés rentre dans une des divisions suivantes :

1° Règles tactiques élémentaires pour le passage des défilés;

2° Emploi des moyens matériels pour améliorer, organiser le passage;

3° Fortifications et têtes de ponts pour le couvrir;

4° Attaque, défense, ou marche dans les défilés.

558. Toute défense de position se réduit à celle d'un ou de plusieurs défilés : toute opération de guerre a pour com-

8.

mencement, intermédiaire, fin ou accessoire obligé, une affaire de défilé souvent confiée à de faibles corps : les principes relatifs à ce genre d'opérations de détail sont les fondements de la fortification, et en général de la tactique, les accessoires les plus essentiels, les plus journaliers de la haute stratégie. Pour mieux traiter ce sujet élémentaire, faire apprécier toute son importance, nous avons dû le suivre; nous l'entreverrons quelquefois encore jusque dans ses applications les plus grandes, les plus étrangères à l'objet de ce livre : il ne sera pas moins facile de nous limiter, dans une question de guerre, qui se lie à toutes les autres, et dont on aura mieux précisé l'étendue.

559. Ainsi nous éviterons d'aborder les divisions 2 et 3, qui exigeraient chacune un traité spécial; nous n'étudierons, autant que possible, les autres divisions qu'au point de vue du rôle ordinaire auquel est appelé un officier supérieur, ne rappelant les principes d'un ordre élevé qu'à cause de leur rapport avec les cas plus simples.

§ 3.

Manœuvre de l'ordonnance du 4 mars 1832.

560. L'ordonnance sur les manœuvres de l'infanterie, dans ce quelle prescrit pour le passage des défilés en avant ou en retraite, n'a pu détailler tous les cas : elle a dû se borner à résumer les principales règles de tactique élémentaire sur ce sujet, pour quelques bataillons, dans un exemple type ayant le plus de rapports aux cas ordinaires. Cependant il y a lieu de croire que le but n'a pas été complétement rempli : l'ordre de marche et de formation a dû

plus occuper que les dispositions accessoires ou préparatoires pour le passage.

561. La manœuvre de l'ordonnance, pour le passage de défilé en avant, a en effet les inconvénients suivants :

La ligne entière se met en marche, dès le principe, de telle sorte qu'elle est neutralisée, ne pouvant ni protéger le mouvement, ni soutenir la retraite au cas où on serait refoulé dans le défilé.

Les pelotons, les chefs de peloton ou de section des deux ailes opposées sont confondus, dans toute la colonne, qui peut n'avoir que le front d'un peloton; si le passage est long ou difficile, et si l'on y est repoussé, le ralliement au delà sera impossible.

Dans ce défilé et au delà, les pelotons sont reformés par un moyen extra-réglementaire qui donne lieu au désordre et à l'allongement des distances; même sur un champ d'exercice, cette partie de la manœuvre est presque toujours mal exécutée.

Si la ligne de bataille est loin du défilé, ce qui vaut mieux, le déploiement se fait par bataillons en masse, en éventail; ces bataillons sont longtemps en l'air et sans défense, exposés, ainsi que ceux qui filent derrière, à l'artillerie et à la cavalerie ennemies.

Alors les parties saillantes de cette ligne, irrégulièrement échelonnée, sont obligées, pour ne pas rendre le déploiement trop difficile, de marcher perpendiculairement à la ligne de bataille nouvelle que l'on se proposait de prendre; et si le terrain change, on ne peut, en même temps, modifier ses dispositions, de manière à présenter toujours ses têtes sur les points les plus importants, les plus avantageux, ou à agir par les ailes, quand de nouvelles circonstances l'exigent.

Si la nouvelle ligne de bataille est trop rapprochée de l'ancienne, elle sera presque toujours mauvaise et dominée : le corps entier court risque, si le centre est refoulé dans le défilé, de perdre ses ailes restées longtemps en l'air et plus éloignées que le centre du point de retraite; en outre, il a déjà fallu, à ces parties faibles et exposées, plus de temps pour gagner cette position défectueuse.

Ce mode, pour se former sur une ligne droite déployée, est peu avantageux ou inapplicable dans toute autre supposition bien plus probable, d'un ordre sur une ou plusieurs lignes de bataillons, en colonnes simples ou doubles, en échelons, en échiquier, avant et après le passage; car, pour l'appliquer, il faudrait prendre préalablement, en deçà et au delà, la formation déployée en ligne; ces mouvements seraient longs et dangereux.

Enfin, ce mode ne se prête pas facilement au mélange souvent nécessaire des armes, dans toute l'étendue de la colonne, pendant le passage.

562. Les inconvénients de la manœuvre pour franchir le défilé en retraite, sont les suivants :

La nouvelle et l'ancienne ligne de bataille sont mal placées par rapport au défilé, les flancs trop en l'air et trop éloignés du passage ; d'où résulte, pour eux, la chance d'en être coupés sans pouvoir couvrir ou défendre le débouché.

Le mouvement successif, par peloton et par le flanc, fait perdre les distances, par suite du retard mis par chaque chef de peloton à joindre le précédent, et, souvent après, par suite de la marche précipitée de ceux-ci.

Ces colonnes par section longent à six pas de distance les bataillons du centre encore sur la ligne de bataille;

manœuvre d'autant plus inutilement lente qu'elle soumet les bataillons en retraite et ceux en position, en présence de l'artillerie et de la cavalerie ennemies, dans un espace rétréci, aux mêmes chances de désordre et de destruction, sans qu'il y ait protection réciproque.

Le mélange des pelotons et chefs opposés des deux ailes, dans une colonne étroite et profonde, vivement refoulée dans le défilé, pourrait avoir les plus graves inconvénients : la formation des pelotons, par un mode inverse au moyen normal, ajoute aux difficultés.

On ne peut passer le défilé autrement que par les ailes, ni se rapprocher successivement de l'obstacle, en s'y appuyant, et tenant les troupes les plus avancées sur les meilleures positions.

Les bataillons des ailes seront longtemps inutiles au delà du défilé, puisque toute la ligne ne se formant en bataille qu'à la fin du mouvement, les dernières troupes qui passent ne sont pas protégées.

Si l'on prend la nouvelle position très près de l'ancienne, les ailes sont souvent neutralisées : le centre, qui a seul action, étant percé, toute la ligne est coupée en deux; si l'on se forme beaucoup plus en arrière, les ailes trop éloignées du débouché ne sont pas plus utiles pour l'embrasser, le dominer; le mouvement est long et dangereux.

La contremarche d'une des deux colonnes paraît inutile, même pour se mettre en bataille sur l'alignement exact de l'autre, et alors que des distances seraient perdues; les guides seuls doivent faire demi-tour, laissant généralement de plus grands intervalles de bataillon, vis-à-vis le défilé. L'alignement des deux colonnes est aussi un principe trop absolu : le plus souvent il ne doit pas

être observé, puisqu'il faut embrasser le débouché et en rapprocher également toutes les forces.

Enfin, les différentes observations faites pour le passage en avant, au sujet du mélange souvent nécessaire des armes, des formations diverses et obligées de tout le corps, avant et après le défilé, sont également de mise pour le passage du défilé en retraite.

563. On éviterait les inconvénients précités en passant le défilé en avant, ainsi qu'il suit :

Les troupes seraient placées, en arrière du défilé, dans l'ordre le plus favorable, pour commander le terrain en avant, et protéger la retraite en cas d'insuccès; autant que possible la fraction du corps, qui doit commencer le mouvement, sera près du passage et communiquera facilement avec lui.

Le chef de la colonne commande : *Pour passer le défilé en avant, échelons par bataillon ou par régiment ou par brigade, à tant de pas; par la droite ou la gauche de tel bataillon, régiment ou brigade, formez les échelons.*

L'échelon de tête se forme en colonne serrée, par division ou peloton, à demi-distance ou en masse, sur la subdivision la plus près du défilé, soit en rompant, soit par un ploiement; il traverse le défilé, forme, s'il y a lieu, ses divisions, et prend sur la position dominante la plus rapprochée au delà, la formation qui lui est prescrite.

Les échelons voisins de droite et de gauche, suivent immédiatement et alternativement, rompant, marchant et se formant de la même manière sur les ailes extérieures des précédents, à mesure que ceux-ci avancent pour occuper des positions plus éloignées du défilé et plus étendues.

Dès que l'artillerie ne peut plus protéger, de ses positions en deçà, les premiers échelons qui ont franchi le défilé,

elle le passe rapidement pour agir de chaque côté des échelons les plus avancés.

Si le terrain à droite et à gauche du débouché du passage, est favorable à la cavalerie, et dès qu'il y a un nombre suffisant d'échelons bien postés, cette arme vient, au galop, se placer derrière les échelons des ailes, pour protéger le mouvement.

S'il y a lieu d'offrir des troupes constamment en état de faire feu, les échelons pairs ou impairs, par rapport à celui de tête, avancent alternativement sur de bonnes positions, à hauteur de ceux qui les précèdent ou qui les précédaient ; dans ce cas, on donne ordre aux échelons de gagner du terrain par une marche en échiquier.

564. Cette méthode n'a pas les inconvénients de celle de l'ordonnance : elle a l'avantage de rendre le passage du défilé, plus facile, plus prompt, et de permettre, non-seulement d'occuper telle position importante au delà, et en ordre convenable, mais encore de changer de disposition, au fur et à mesure qu'en avançant, le terrain change ou se présente sous un aspect différent de celui que l'on avait cru d'abord.

Ainsi l'on peut passer le défilé de manière à y appuyer une aile ; les échelons extérieurs, vers l'autre aile, étant toujours couverts, dans ce mouvement, par un échelon suivant ou par un obstacle.

Une hauteur, au delà du défilé, paraissait se prolonger en arrière sur une grande profondeur, tandis quelle n'est que l'extrémité aiguë d'un plateau s'élargissant vers la gauche ; les échelons d'abord dirigés, d'après le premier aperçu, sur cette extrémité, sont redressés, une fois l'erreur reconnue, par un changement de direction à gauche,

de manière à ce que les plus avancés et le plus grand nombre occupent le terrain dominant.

Le terrain en avant est mamelonné, on le traverse, en occupent les positions dominantes, par les échelons les plus voisins, et refusant les autres échelons sous la protection de ceux-ci.

Ce mouvement s'exécute soit en manœuvrant par échiquier sur deux lignes, soit en changeant successivement de front sur l'une et l'autre aile appuyée à de bonnes positions.

565. Si le défilé n'est pas unique; s'il existe, à moins d'un quart de lieue les uns des autres, plusieurs passages, non séparés par des obstacles perpendiculaires, les fractions du corps exécutent séparément leur passage de défilé devant elles, par échelons, toutes à la fois, ou en commençant par les passages les plus importants, d'où l'on commande, d'où l'on protége le mieux les autres passages.

Dans le second cas, le corps entier forme une disposition d'ordres en échelons, échelonnés entre eux; disposition qui change à mesure que le terrain se modifie ou qu'il se présente sous un aspect que l'on n'avait pas d'abord apprécié.

Dans le premier cas, les systèmes échelonnés à même hauteur et contigus, forment plusieurs lignes en échiquier, et l'on est naturellement conduit à faire usage de cet ordre plus avantageux, pour le passage du défilé, soit en avant, soit en retraite, dans plusieurs circonstances.

Ainsi, soit que le terrain forme au delà du défilé, vers l'ennemi, une espèce d'entonnoir où les ailes du corps seront constamment appuyées, en avant ou en retraite; soit

qu'il y ait des positions successives parallèles à la direction de l'obstacle, l'ordre en échiquier offre le moyen de pouvoir retirer ou pousser en avant les différentes armes, les divers échelons et de les soutenir les uns par les autres.

Hormis ces deux cas, ce mode aurait les désavantages de la formation de l'ordonnance en ligne droite parallèle, vu qu'éloignant les ailes du défilé plus que le centre, il donne plus de chemin à faire aux troupes qui doivent y arriver ou en partir et expose les ailes du corps à être tournées pendant toute la manœuvre. Il ne convient pas pour franchir un défilé en avant, en établissant une de ses ailes au passage, ou pour se retirer d'une semblable position.

566. Si le défilé est battu par deux positions avantageuses en avant, chaque aile passera séparément, et successivement s'il le faut, le défilé par celui de ses échelons qui doit d'abord agir et occuper l'une des deux positions : au besoin, et pour avoir une ligne de bataille non brisée, chaque aile exécutera, sur le centre de la nouvelle position, un changement de direction oblique en avant.

567. Si le système échelonné pour passer le défilé, soit en avant, soit en retraite, devait obliquer pour gagner, après avoir traversé l'obstacle, du terrain de côté, il n'aurait qu'à faire exécuter, aux échelons déjà passés du côté où il faut obliquer; tête de colonne demi-à-droite ou demi-à-gauche par échelons, et à marcher dans cet ordre, le bataillon d'aile intérieure de chaque échelon donnant la direction : les autres échelons suivraient en colonne avec intervalles de déploiement; rendu à la position qui doit être occupée, le système se redresserait par des change-

ments de direction individuels et contraires de tous les échelons.

568. Le passage du défilé en retraite se ferait d'après les mêmes principes, et par les moyens inverses; le chef de la colonne commanderait : *Pour passer le défilé en arrière, échelons à tant de pas par bataillon, régiment ou brigade; sur tel bataillon, régiment ou brigade, formez les échelons.*

La ligne bat en retraite, se rapprochant successivement de l'obstacle, à l'aide d'une manœuvre en échiquier ou de changements de fronts alternatifs sur l'une et l'autre aile, de manière à diminuer progressivement le cercle de ses positions au delà du défilé, à mesure qu'il y reste moins de troupes : elle varie son mouvement, par le centre ou par les ailes, comme on l'a prescrit pour le passage du défilé en avant, de manière à avoir toujours les échelons les plus avancés sur les meilleures positions.

A chaque mouvement rétrograde, les échelons d'aile les plus rapprochés de l'obstacle se ploient en colonne serrée, sur leur division la plus voisine du passage, chaque bataillon ou division faisant feu et restant en position jusqu'au dernier moment, où, étant joint par les divisions ou bataillons plus éloignés, il doit se former en colonne : l'échelon massé fait face par le 3e rang, traverse le défilé et vient se former en arrière de l'obstacle, dans un ordre généralement échelonné en sens contraire, le centre loin du défilé, mais à portée des armes, les ailes plus près pour pouvoir embrasser les têtes de colonnes ennemies et menacer le débouché.

L'artillerie, qui d'abord agissait entre les échelons les plus avancés, a pris position pour battre le défilé et protéger les flancs des troupes non encore passées.

Au commencement, la cavalerie soutenait les ailes;

elle se place, à la fin du mouvement, en seconde ligne, pour charger sur l'entrée du défilé.

569. Mais supposons que l'on ne veuille pas modifier, dans ce sens, l'ordonnance, on pourrait au moins améliorer ainsi qu'il suit la manœuvre :

Dans le passage du défilé en retraite, les bataillons seraient successivement ployés en colonne à demi-distance, sur leur division ou peloton le plus rapproché du défilé, pour gagner celui-ci face par le 3e rang, et le franchir, les bataillons de la droite et de la gauche successivement entremêlés; arriver ainsi sur le centre ou sur plusieurs points de la ligne de bataille, la traverser, la longer à droite et à gauche, et s'y établir à l'aide de plusieurs formations.

Dans le passage du défilé en avant, faire rompre ou ployer les bataillons du côté de la division ou du peloton le plus rapproché du bataillon qui doit passer le premier, franchir le défilé, les bataillons des deux ailes entremêlés; gagner le centre ou plusieurs points de la ligne de bataille, y faire faire, à chaque file de bataillons, tête de colonne du côté où doit être leur tête, et s'y établir par deux formations : le déploiement en éventail a lieu dans chaque colonne partielle, et alors que sa tête est déjà établie sur la ligne.

570. Enfin, si l'on n'admet pas le passage par bataillons entremêlés, les pelotons rompus doivent se former dans toutes les manœuvres, comme il est indispensable de le faire, après le passage du défilé, la section en avant marquant le pas, l'autre obliquant, afin qu'il n'y ait qu'un seul mode; par ce dernier moyen, la formation des pelotons exige un cinquième de temps de moins, et la colonne n'est retardée que d'une distance égale aux trois cinquièmes du front des subdivisions.

CHAPITRE XI.

SUITE DES DÉFILÉS.

§ 1er.

Attaque des défilés.

571 Quelquefois on prévient l'ennemi au défilé non encore bien occupé, ou défendu par de mauvaises troupes, en lançant dessus des dragons ; ceux-ci mettent pied à terre et le défendent, en attendant une avant-garde d'élite qui marche allégée pour les soutenir.

572. En général, ne pas attaquer de front un corps en position derrière un obstacle, mais l'inquiéter en débordant, menaçant ses flancs, ou par toute autre entreprise.

Faire reconnaître le défilé, au-dessus et au-dessous, afin de trouver des passages conduisant sur les flancs ou sur les derrières de la position ; ne pas s'en rapporter au dire des habitants, qui peuvent tromper ou se tromper eux-mêmes. Amuser, pendant ce temps, les défenseurs par des attaques simulées.

573. Choisir de préférence, pour passage principal, le plus large, le plus facile, le moins long, celui au delà du-

quel les positions seront favorables et formeront tête de pont; le passage où l'ennemi a fait le moins de dispositions de défense, où l'on peut arriver et déboucher à couvert, les flancs bien appuyés.

574. Si le défilé est trop fortement occupé, y retenir toutes les forces ennemies, par de fausses attaques, jusqu'à la nuit, pendant laquelle on envoie un détachement d'élite occuper un second passage, et au besoin l'améliorer. Au jour, le corps entier se dirige à cet autre défilé.

575. Embrasser la tête du défilé, et, s'il est possible, le terrain, et surtout les communications en arrière, soit par le feu des tirailleurs embusqués, soit par celui de l'artillerie, si cette arme a la supériorité; dans le cas contraire, ne se servir du canon que pour battre les approches du défilé, en le tenant hors de portée des projectiles de l'ennemi; isoler ainsi de leurs réserves les positions avancées de la défense, surtout si ces positions ne couvrent pas immédiatement le défilé.

576. Pousser vivement, en s'avançant à la fois de front et par les flancs, une faible avant-garde restée imprudemment au delà du défilé non occupé.

577. Les forces de l'ennemi sont trop en avant et inégalement distantes du défilé; on doit alors ne pas beaucoup pousser l'aile la plus éloignée, enfoncer l'autre et la ramener avec de la cavalerie; franchir le défilé avec les fuyards, sous la protection d'un feu de tirailleurs et de canon; s'échelonner de suite et s'étendre au delà du passage.

Si les deux ailes de la défense s'étendent et s'éloignent trop de la position couvrante en avant du défilé, détourner l'attention de l'ennemi par de fausses attaques sur ces

ailes, diriger les principaux efforts contre ce centre, ou une déroute doit entraîner la perte des ailes.

578. Si l'on est plus faible que l'ennemi en retraite, et si l'on espère pouvoir embrasser les flancs du défilé, attendre, pour attaquer, qu'il y soit engagé, et que des tirailleurs ou corps tournants le dominent.

579. En général, marcher sur plusieurs colonnes parallèles, se liant entre elles ou ayant des points de direction rapprochés, et se protégeant réciproquement. Ces colonnes sont soutenues, sur leurs flancs, par des tirailleurs longeant les hauteurs ou les rives opposées des ruisseaux : on menace la retraite du corps en position dans le défilé.

Si les colonnes de flanc opèrent en dehors de la vue ou de la protection de celle du centre, à une ou deux lieues, elles doivent se composer de plusieurs bataillons, d'artillerie et de quelques cavaliers; elles seront en état de résister aux troupes qu'elles pourront rencontrer; plus rapprochées, elles peuvent être plus faibles.

580. Marcher dans le défilé, en ayant en tête le gros des armes dont on peut tirer le meilleur parti, en queue la majeure partie des autres.

« Il est contraire aux usages de la guerre, dit Napoléon, de faire entrer les impedimenta dans un défilé dont on n'a pas le débouché opposé; en cas de retraite, ils embarrasseraient et seraient pris. On doit les laisser, en position, sous une escorte convenable, jusqu'à ce que l'on soit maître du débouché. »

Cependant, si le défilé est long, ou si l'on craint une attaque en arrière, on doit faire suivre ces impedimenta à un intervalle plus ou moins rapproché; des travailleurs, en tête de toute la colonne, réparent ou élargissent, s'il le faut, les mauvais pas.

581. Si le défilé est court, occuper, jusqu'à ce que tout ait débouché, les positions principales en arrière ou dans le passage, surtout aux étranglements et jonctions de routes; gagner ainsi successivement du terrain, en avant, l'ennemi étant constamment débordé ou dominé.

582. En tout cas, on doit s'emparer aussitôt que possible d'une bonne position au delà, à portée de fusil ou de mitraille; border les deux côtés du défilé avec de l'infanterie et du canon, appuyés d'un peu de cavalerie; reconnaître le terrain en avant; s'appuyer de suite, au delà du passage, contre les positions perpendiculaires qui s'y rattachent.

Chasser l'ennemi des couverts et positions accessoires environnantes, surtout de celles qui existent entre le défilé et ses lignes en arrière, d'où il pourrait préparer des retours offensifs, barrer, foudroyer le défilé; ne jamais se laisser emporter au delà de cette espèce de tête de pont improvisée, quelque avantage ou supériorité que l'on ait, avant que toute la colonne ne soit passée et formée.

Faire passer les différentes armes ou fractions de la colonne, à mesure qu'il est possible de les placer convenablement sans les entasser; gagner du terrain, en avant, par des changements de front successifs, sur des points fixes résistants, de manière à être constamment appuyé, d'un côté aux positions, de l'autre, par des flanqueurs se glissant le long d'obstacles perpendiculaires sur les flancs de la défense; le gros de la cavalerie, les réserves, les impédimenta, l'arrière-garde ne franchissent qu'alors qu'on est maître des positions formant vaste tête de pont en avant du défilé; on veille à ce que ce passage ne soit ni détruit, ni obstrué, ni dominé pendant l'opération et le combat en avant.

583. Si la position prise au débouché du passage le masque entièrement, si elle est étendue et facile à garder, faire passer la colonne, surtout la cavalerie, le plus promptement possible; la former derrière la position, sur le plus grand front et la plus grande profondeur, et ensuite marcher à l'ennemi.

584. Tant qu'une artillerie supérieure ne vient pas la foudroyer de positions circonvallantes, une arrière-garde de deux bons bataillons soutenus à propos par un peu de cavalerie et d'artillerie légère, résistera en avant du défilé à une cavalerie supérieure, et donnera le temps d'achever le passage: c'est ainsi que deux cents voltigeurs du 9e léger, soutenus par le 53e en position sur un piton, continrent, pendant une heure, dans la journée du 27 juillet 1812, en manœuvrant avec sang-froid le long de la Dwina, et dirigeant à propos leur feu, dix mille cavaliers russes, entre cette rivière et le défilé d'Ostrowno, tandis que le vice-roi d'Italie franchissait le premier passage.

585. Si l'arrière-garde ennemie reste imprudemment vis-à-vis le débouché du défilé, sans l'occuper, ni être soutenue, il faut passer rapidement et en forces, occuper l'issue, entourer ce détachement, lancer sur ses flancs des troupes pour le tourner ou empêcher qu'on vienne le soutenir.

586. Toute bonne position prise par l'ennemi en avant de sa ligne, à un centre de communications, sur les flancs des défilés qu'il défend, doit être préalablement attaquée.

Si cette position a peu de débouchés, si elle est rétrécie et dominée, on peut la circonvaller à l'aide d'une ceinture de positions fortifiées et armées d'artillerie; on oblige le corps

qui l'occupe, soit à capituler à la suite d'une attaque en règle, soit à évacuer pour regagner ses positions d'autant plus facilement menacées s'il a négligé de se fortifier de l'autre côté de l'obstacle.

587. Si l'ennemi reste sur les deux côtés d'un grand obstacle, sans s'y fortifier, ou s'il laisse, en bonne position en avant, une arrière-garde, c'est le défilé même, ce sont les communications avec le corps en arrière qu'il faut couper ou menacer.

588. S'il y a plusieurs défilés parallèles et voisins, ne pas chercher à s'emparer du défilé principal avant que les autres ne soient franchis : à cet effet on ne pressera pas trop la poursuite de ce côté : on cherchera des passages intermédiaires d'où on pourrait séparer les différents détachements répartis le long de la ligne de défense ; on s'efforcera d'éloigner ou d'isoler, du défilé principal, la cavalerie, l'artillerie et les bagages de l'ennemi, surtout si le pays est coupé.

589. Plusieurs défilés se succèdent les uns derrière les autres : ne déboucher dans les petites plaines qui les séparent qu'avec beaucoup de prudence ; n'aborder le passage au delà qu'alors qu'on est en forces ; qu'alors que des corps d'éclaireurs, marchant sur les flancs, le long des positions dominantes, ont fait signe que l'ennemi, toujours en marche, ne s'est pas massé pour un retour offensif ou pour soutenir une embuscade.

Ne pas se laisser imposer par la résistance et les démonstrations offensives de l'arrière garde ; en connaître la force, savoir si elle est appuyée de près : poursuivre vivement la cavalerie, l'artillerie et les bagages engagés sans avoir des soutiens, sur leurs flancs ou en arrière dans les défilés plus avant.

590. Si le défilé, long et étroit, peut être débordé par l'ennemi, ne pas s'y aventurer légèrement, surtout avec des impédimenta; c'est plus que jamais le cas de s'appuyer par des démonstrations sur les flancs, le moins loin possible et de s'adosser, comme le prescrit Turenne, au delà de chaque coupure, aux obstacles perpendiculaires qui s'y rattachent.

591. Si l'on a joint et repoussé l'ennemi, si l'on ne craint pas pour ses propres flancs, il faut le poursuivre de près, ne pas lui donner le temps de prendre position, en le tournant, en le dominant sans cesse, gagner sa tête de colonne, et le forcer à mettre bas les armes, avant qu'il soit sorti du défilé.

592. L'ennemi marche par armes séparées, ne se protégeant pas réciproquement, dans un défilé étroit et de plusieurs journées d'étendue, accessible par ses flancs: on attaquera chacune de ces armes, et surtout les impédimenta, sur le terrain ou elles auraient besoin d'être protégées par les autres.

593. Dans le même cas d'un défilé long et difficile, qui exige plusieurs jours de marche, et tandis qu'un corps léger se présente ailleurs pour détourner l'attention, l'avant garde force le défilé faiblement défendu : le gros de l'infanterie et de la cavalerie passent rapidement; ils sont mêlés, dans la plus grande partie de la colonne, par pelotons, escadrons ou bataillons; un corps fait arrière garde poussant devant lui les bagages et l'artillerie.

594. Franchir une rivière guéable, et en général un obstacle de peu d'importance, sur un grand front de troupes alternativement déployées et en colonnes serrées, les premières pour donner du feu, les autres pour fournir des réserves et appuyer les flancs.

595. Si quelques pelotons pénètrent au delà d'une rivière de moins de 150ᵐ de large; ils occupent des rochers, ravins, bouquets de bois, bâtiments, en avant du passage, de manière à y faire petite tête de pont successivement aggrandie, sous le feu protecteur de l'autre rive. En même temps l'on tente à la fois le passage, soit sur plusieurs points éloignés où il y aura peut-être des ponts ou des gués, soit sur différents endroits très rapprochés, de manière à ce que ces détachements se protégent réciproquement.

596. Si la rivière est rapide et non guéable, si elle a 500 à 800 mètres de largeur, si l'ennemi veille au delà en forces, il faut renoncer à une attaque ouverte, diminuer la surveillance, endormir, fatiguer par des tentatives fréquentes simulées; s'éloigner de nuit du camp et du fleuve avec un corps d'élite léger, revenir tout à coup sur un point de passage favorable par ses couverts ou îles boisées, passer à l'aide de barques et marcher au gros des ennemis; on rallie, sur la route, les troupes laissées au camp et le détachement intermédiaire, si celui-ci a été nécessaire : ces derniers ont occupé l'ennemi par des démonstrations, jusqu'au moment où il a dû se mettre en marche.

Quelquefois les deux ou trois colonnes, espacées d'une demi-journée de marche, et qui se protégent réciproquement, ont eu besoin de deux jours pour franchir le fleuve; de trois pour se concentrer dans une position indiquée au delà; la première colonne qui a passé, rabat sur les flancs et sur les derrières des détachements commis à la garde des autres passages.

597. En pays ennemi, et si l'on est exposé à des ruptures de ponts, par chasses ou crues d'eaux, tous les corps, pendant l'opération, sont fortifiés sur chaque rive et dans

les îles intermédiaires : chacun d'eux rassemble des moyens de passage puissants, construit des ponts solides et nombreux, pour communiquer de la première position fortifiée sur la rive de départ, aux îles également fortifiées et garnies de canon ; à l'abri de celles-ci, on prépare le passage plus dangereux des autres bras, sur un plus grand nombre de ponts, avec vastes têtes fortifiées et armées d'une puissante artillerie.

598. Si l'on franchit le fleuve sur trois colonnes, espacées d'une lieue et demie à deux lieues, celle du centre, la plus considérable, en face du gros des ennemis, les autres dans les intervalles de ses détachements, à des gués ou sur des ponts, on avance échelonné en avant par les ailes.

On rétablit les ponts pour l'artillerie et les bagages ; on tente sur chaque point plusieurs passages ; l'infanterie franchit les gués à la suite ou au-dessous de la cavalerie, les nageurs en dessous.

Si l'attaque du centre échoue ou est retardée, les ailes s'étendent de ce côté pour y suppléer ; elles franchissent les obstacles perpendiculaires, rapprochés de l'ennemi, ou s'y appuient selon qu'elles sont fortes ou faibles.

L'échelon du centre prend position en avant, sur plusieurs lignes d'infanterie et de cavalerie distantes de 1,000 à 1200 mètres, les flancs bien appuyés à des obstacles, ou protégés en arrière par des échelons d'artillerie et de cavalerie : chaque attaque partielle est soutenue par des échelons de cavalerie.

Les colonnes d'ailes remontent les vallées qui viennent de derrière la position principale de l'ennemi, coupent les communications et menacent ses flancs, en prenant des positions à 1500 ou 2,000 mètres d'eux.

599. Si l'ennemi reste entassé dans un village, contre la rive opposée d'une petite rivière ; s'il ne s'y étend pas, s'il ne fait pas surveiller l'obstacle au-dessus et au-dessous, à deux lieues au moins, il est facile de le déloger en passant au delà de ses flancs.

600. Quelque considérable que soit l'obstacle, ce danger existe pour lui, si, restant enfermé dans la ville non fortifiée, il a retiré ses postes de ce côté-ci du fleuve, s'il se garde mal et n'est pas informé de ce qui se passe au-dessus et au-dessous, si des populations hostiles peuvent fournir de puissants moyens de passage : dans ce cas, on masque le plus près possible, avant le jour, le gros de ses forces près du point de passage choisi ; on occupe vis-à-vis, par un détachement passé en bateau, en un endroit fourré ou non vu, une bonne position dominante prenant à revers le défilé et souvent même la ligne de retraite de l'ennemi : ce détachement est flanqué par des batteries établies sur la rive de départ ; on effectue le passage en ce point, à une lieue en dessus ou en dessous, et, s'il le faut, sur un point intermédiaire où est une réserve : ces fractions de troupes rabattent pour protéger le débouché du corps principal, menacer la retraite de l'ennemi, intercepter les communications de ses différents corps ou postes.

601. Dans une grande forêt, ou au travers de plusieurs forêts contiguës, on marche sur plusieurs colonnes parallèles, et au moins sur trois ; les impédimenta et la cavalerie suivent généralement celle du centre. Au besoin, les chemins sont élargis : on s'éclaire, soit à l'aide de flanqueurs rapprochés, soit par des reconnaissances poussées sur les routes transversales, soit par des vigies d'observation mobiles, avec signaux, sur les points culminants près desquels on passe.

602. Ces différents cas se rapportent aux grandes opérations : énumérés plutôt que traités, ils complètent la qnestion au point de vue que nous avons dû prendre; ils y ont un rapport direct, puisque de faibles détachements peuvent y jouer le plus grand rôle, dans l'attaque ou la défense intelligente de défilés ou de positions accessoires; rentrons dans les limites que nous nous sommes imposées, en donnant quelques détails sur les défilés que forment les retranchements : ce cas, le plus simple de tous, renferme néanmoins les principes les plus importants qui dominent toute la question : question grande, que l'on retrouve dans les opérations militaires de tout ordre, et qu'il n'est pas inutile d'étudier ou d'entrevoir sous plusieurs aspects.

603. Si l'on ne peut tourner le défilé et si le retranchement est faible, le mieux est de l'aborder au pas de course et de le franchir en colonne serrée.

On peut attirer les défenseurs au dehors, par une fuite simulée et courir ensuite à eux, en les suivant de très près de manière à entrer ensemble dans la coupure.

Par un feu vif de tirailleurs, isoler l'avancée qui couvre le défilé, dégarnir les parapets du retranchement; pousser les tirailleurs jusqu'au-dessus des flancs de la coupure, la faire évacuer et s'en emparer.

Si la force du retranchement, si les circonstances ou les localités l'exigent, s'approcher de nuit de la barrière, et à la sape volante quand c'est nécessaire, pour l'abattre ou la faire sauter.

Traîner de la poudre enveloppée de matières molles et de couleur obscure, contre la barrière, pour la faire sauter, en profitant de l'obscurité et de l'ombre.

Si l'on est découvert, ne pas s'obstiner: donner le change à l'ennemi en essayant ailleurs ostensiblement un

autre moyen d'attaque : reprendre le premier projet, dans une circonstance favorable. On pourra ainsi déloger, avec perte de quelques hommes, une division tout entière contre laquelle une attaque meurtrière échouerait.

En général pénétrer avec l'ennemi, s'il est possible, dans les retranchements en arrière, ou, au moins, se saisir d'une position voisine qui les domine et qui protége le débouché par son feu.

Si non, il ne faut franchir la brèche qu'en se faisant précéder, sur les flancs, par des tirailleurs, de manière à étendre de plus en plus son front, en cheminant le long des positions latérales les plus avantageuses, sans cesser de dominer.

§ 2.

Défense des défilés.

604. La défense doit changer la nature du défilé à son avantage en forçant, par des dispositions militaires ou par des travaux, l'ennemi à venir à elle sur un front plus étroit que celui qu'elle occupe.

605. A moins que le défilé ne soit unique et absolu, ce qui est bien rare, l'important est, par des patrouilles, des espions, des vigies d'observation, de savoir ce que l'ennemi fait réellement, surtout à une ou deux lieues autour de soi et le long de l'obstacle : si ce dernier est une rivière, on doit surveiller par des barques armées les îles ou rives fourrées, et s'emparer de tous les moyens de passage.

606. C'est moins le défilé que les points qui le commandent qu'il faut occuper; toute position voisine, tout

rétrécissement dans le défilé ont cette propriété, et doivent être gardés jusqu'à ce qu'on les ait dépassés.

607. Un passage peut être défendu en avant, en dedans le long du défilé, en arrière ou par plusieurs de ces moyens à la fois.

608. Si le défilé est long, si l'on est inférieur en forces, s'il y a peu de chances d'être tourné, c'est principalement au dedans, aux étranglements, et surtout en arrière des nœuds de communications latérales, qu'il faut le défendre.

609. L'on n'a pas eu le temps de fortifier le passage, et le détachement qui le défend est faible : deux échelons, occupant à 100 ou 200 pas de distance entre eux une moitié de la largeur du défilé, exécutent alternativement des passages de ligne en échiquier, en avançant ou en retraite; ils s'arrêtent principalement derrière les crêtes ou coudes, les lignes de défense successives, ou les étranglements du défilé : le reste de la troupe soutient, à portée de fusil ou de canon en arrière, les deux échelons sans risquer d'être entraîné par eux : à droite et à gauche, surtout du haut des pitons dominants et rapprochés, des tirailleurs débordent l'ennemi.

610. Si le corps de défense est plus considérable, s'il est composé de toutes armes, s'il a des impédimenta, le gros des troupes dont on pense avoir le plus besoin pour la défense du défilé, marche en tête, et est successivement échelonné, sur les positions dominantes de droite et de gauche, pour favoriser le passage du reste de la colonne.

611. En général, l'avant-garde soutient les flancs de l'arrière-garde trop pressée; et souvent celle-ci protége les flancs de l'avant-garde en danger.

L'arrière-garde se défend elle-même par des passages de ligne successifs de ses derniers échelons, par des retours offensifs sur l'ennemi, ayant des ravins à dos, ou par des embuscades sur les côtés du passage : elle est souvent appuyée avec avantage, dans ces divers mouvements, par de l'artillerie et de la cavalerie en arrière et sur les flancs.

612. Le rôle des tirailleurs est d'occuper le plus longtemps possible les positions de flanc en avant des lignes de défense successives du passage, de retarder leur occupation par les tirailleurs ennemis, d'empêcher les poursuites rapides et les formations de troupes en deçà des obstacles, de signaler, d'arrêter, de retarder les corps tournants; ils éloignent les batteries ennemies et protégent les retours offensifs.

Constamment appuyées aux parties les plus accidentées, les plus difficiles, les plus couvertes du terrain, derrière des fourrés, abatis, escarpements, murs en pierres sèches, aucune position n'est vraiment inaccessible pour eux ; leur feu continuel et assuré, sur quelques têtes de passages, et les rochers qu'ils roulent des crêtes, suffisent souvent pour arrêter ; toujours ils causent à l'ennemi beaucoup de pertes et de retards. Des réserves, s'abritant dans des positions plus accessibles et plus rapprochées, soutiennent ces tirailleurs, ainsi que les détachements de flanqueurs plus isolés, dont le rôle important est de marcher de lieux élevés en lieux élevés, pour observer constamment toutes les dispositions de l'ennemi et en prévenir.

613. La cavalerie couvre ou appuie le mouvement de retraite de l'infanterie, en avant du défilé, par une charge vigoureuse, si le terrain lui est favorable et si elle est su-

périeure; dans le défilé même, à tous les endroits découverts où elle est assurée de n'être ni dominée par l'infanterie ennemie, ni repoussée par une cavalerie supérieure. Elle passe, à son tour, sous la protection d'une artillerie mobile qui la protége de loin, ou des tirailleurs de flane; elle vient échelonner l'infanterie, en arrière d'une nouvelle ligne de défense, où elle charge de nouveau les têtes non soutenues par leurs réserves.

Dans une longue retraite, en pays coupé, les engagements de la cavalerie retardent et font perdre des chevaux; n'avoir de la cavalerie près de l'arrière-garde que le peu nécessaire pour tendre des embuscades, soutenir un mouvement offensif; faire celui-ci avec un corps d'élite allégé, revenant sur l'ennemi chaque fois qu'il se présente, et soutenu de côté par des obusiers.

614. Si l'artillerie est supérieure, si sa retraite ne peut devenir embarrassante par la nature du défilé et à défaut de corps tournants, elle domine et couvre de ses feux tout le terrain en avant du passage; dans le cas contraire, la plus mobile prend, sous l'appui de corps d'éclaireurs, en arrière des lignes de défense, des positions qui lui permettent de battre le défilé en avant sur une longueur de 800 à 1000 mètres. Cette arme supplée ainsi de loin, à l'abri du canon ennemi, et sans trop s'engager, les tirailleurs dans leur rôle; elle arrête les poursuites trop vives et permet d'éviter les combats sérieux d'arrière-garde.

Plus la portion de défilé, en avant de chaque ligne de défense, sera longue, sans toutefois dépasser la portée des pièces, plus ces lignes de défenses seront nombreuses, plus la marche de l'ennemi sera lente et difficile, plus longtemps celui-ci sera soumis aux feux d'artillerie et de mous-

queterie, plus efficaces seront ces feux, plus la défense sera facile.

615. S'il y a plusieurs défilés sur une même ligne, la cavalerie, l'artillerie et les bagages ne s'éloignent pas de la grande route et du passage principal qui est défendu aussi longtemps que les troupes rejetées sur les autres passages ne les ont pas encore franchis: ces troupes sont, au besoin, appuyées par du canon, par des tirailleurs et même par des détachements de cavalerie. Les échelons et les obstacles dont elles couvriront leurs flancs les préserveront d'être tournées par les colonnes qui auront franchi ailleurs.

616. S'il y a plusieurs défilés à la suite les uns des autres, on répète, en deçà de chacun d'eux formant ligne de défense, la manœuvre suivante : la réserve de cavalerie est masquée à 1,000 mètres en arrière et près du défilé; l'obstacle est bordé, dominé par une ligne de tirailleurs, qu'appuient à 500 mètres, sur les hauteurs en arrière, l'infanterie et l'artillerie, les flancs protégés autant que possible par des obstacles ou échelons : une partie de l'infanterie est également masquée près de la route, à hauteur ou en avant de la réserve de cavalerie; une arrière-garde, restée au delà du défilé, le repasse et cherche à attirer l'ennemi sur les réserves qui ne se démasquent et ne chargent que quand celui-ci a donné dans le piége : on protége toujours la retraite de l'artillerie, de la cavalerie et des impédimenta, à travers les défilés suivants, par de l'infanterie en position sur les flancs, par de l'artillerie en arrière de ces passages.

617. Si l'assaillant s'engage dans un long et étroit défilé que l'on peut déborder, prendre en flanc, barricader en venant de la droite et de la gauche, il y sera d'autant plus

exposé qu'il y avancera davantage et avec plus d'impédimenta.

618. Une bonne arrière-garde, composée de toutes armes, sur deux lignes : la première ligne en avant de chaque ligne de défense, les ailes bien appuyées ; la seconde ligne en position dominante derrière le passage, peut amuser ainsi, dans une suite de défilés, des forces sextuples : elle favorise la retraite de son corps principal éloigné de plusieurs lieues, surtout si, faute de corps d'éclaireurs, l'ennemi ne connaît pas bien sa position relative ; elle impose par la contenance de sa première ligne au delà du défilé ; retire celle-ci lestement, et dans un moment favorable, par l'aile qui ne couvre pas le passage ; l'arrière-garde retient ensuite l'ennemi par des retours offensifs sur le défilé même, que l'artillerie bat en arrière, qu'une petite arrière-garde bien postée défend en avant. Si elle manœuvre bien et à propos, ses pertes seront insignifiantes.

619. Mais le salut d'un corps engagé dans une suite de défilés continus dépend trop souvent de celui de son arrière-garde : malgré la supériorité de forces dont elle ne peut pas toujours profiter, si celle-ci est mal conduite, si elle est battue et vivement poursuivie, elle viendra mettre le désordre dans toute la colonne : c'est ce qui arriva aux Autrichiens en 1796, aux affaires de Roveredo, de Primalono et de Bassano. Alors il convient de prendre l'un des quatre partis suivants :

1° Se faire éclairer par une avant-garde assez faible pour que sa déroute ne puisse entraîner celle de toute la colonne, et placée assez en arrière pour que l'ennemi, après l'avoir dépostée, ne puisse la poursuivre sans relâche jusque sur le corps principal ; celui-ci doit prendre à temps ses dispo-

sitions et toujours veiller aux nœuds de communications intermédiaires ;

2° Ne soutenir les fuyards de l'arrière-garde qu'au débouché du défilé général ou d'un des défilés principaux, comme Wurmser essaya de le faire à Bassano : ce général aurait réussi si les six bataillons détachés en avant du corps de bataille, sur l'une et l'autre rive de l'Adige, n'avaient pas été trop aventurés ; ils vinrent mettre le désordre au pont de la Brenta ; ce nouveau passage, faisant suite aux défilés des gorges de la rivière, privait les Autrichiens des avantages de leur position enveloppante ;

3° Ménager, à droite et à gauche, une retraite à l'arrière-garde, par quelque passage facile à défendre sur lequel on aura les yeux ; lui assigner une position de flanc couverte et sûre, ainsi que le fit, en novembre 1796, Bonaparte sur la chaussée d'Arcole : les têtes de colonnes autrichiennes furent surprises et culbutées dans le marais par la 32e qui, dans son mouvement de retraite, s'était embusquée au milieu d'un petit bois de saules sur le flanc de la digue laissée libre ;

4° Soutenir cette arrière-garde, pour mieux profiter de la supériorité de ses forces, par des troupes en position à droite et à gauche, ou débouchant, par des routes latérales, sur les flancs et même sur les derrières de l'ennemi : mais ne pas aller directement, par le défilé même, au secours de ce détachement repoussé, ce qui augmenterait l'embarras en bouchant le passage.

620. Une suite de défilés non continus paraissent former une position plus avantageuse ; ils fournissent autant de lignes de défense ; les réserves placées aux débouchés de chacun d'eux, recueillent les troupes repoussées et enveloppent les têtes ennemies, ainsi qu'il est arrivé dans la

même campagne, de Saint-Marco à Roveredo, de Roveredo à Calliano.

621. Dans un défilé à flancs accessibles, long et étroit, d'une journée de marche et plus, où il serait impossible de modifier au besoin l'ordre de la colonne, la cavalerie et l'artillerie devront être escortées à raison d'un peloton par escadron, d'un ou deux bataillons par batterie, d'un régiment d'infanterie par division de cavalerie : ces deux armes seront suffisamment protégées partout; les dragons pourront marcher sans infanterie. On donnera, au gros de l'infanterie, les moyens de profiter des localités où ces deux armes accessoires pourraient agir, en attachant, soit un régiment de cavalerie et une batterie d'artillerie par division, soit un escadron et deux pièces par régiment; on fera détruire ou enlever, à l'avance et par des détachements, les moyens de passage dont l'ennemi profiterait pour tourner les flancs.

622. Si le défilé est court, si l'on a des forces suffisantes, on soutient d'un lieu dominant en arrière, des détachements occupant, au delà et dans le défilé même, les positions qui commandent le passage et les communications latérales.

Dans ce cas, il y a bien des précautions à prendre; on laisse le tiers ou même la moitié de son monde bien posté derrière le défilé et occupant également les positions qui commandent l'issue de ce côté; des échelons dominent, dans le passage même, les étranglements du défilé ou les nœuds de communications latérales; l'arrière-garde est en position au débouché extérieur, couverte autant que possible par un obstacle; les flancs de toutes ces subdivisions sont bien appuyés : si l'on est repoussé, on repasse le défilé

le plus en ordre possible, avec les troupes battues, on les rallie, sous la protection des détachements intermédiaires, on leur fait prendre position à côté et en arrière de la réserve, ne laissant qu'une petite troupe pour fermer l'issue du défilé avec les flanqueurs qui le dominent à droite et à gauche ; on retire ensuite successivement les échelons laissés dans le passage, en commençant par le plus éloigné; les dernières troupes effectuent leur retraite, en s'échappant à droite et à gauche par toutes les issues qu'elles peuvent découvrir, de manière à rejoindre le gros du corps par un détour et à ne pas arriver sur lui pêle-mêle avec l'ennemi.

623. Si l'on est fort, si le défilé est long et difficile, repousser l'ennemi avant d'y entrer, afin de n'être pas chargé, inquiété pendant le passage, alors qu'on ne peut faire usage contre lui de tout son monde; mais éviter de lui donner le temps, par un combat qu'il peut prolonger et rendre insignifiant, de gagner de l'avance pour tourner les flancs.

624. Défendre un défilé en avant, c'est trop souvent abandonner à l'ennemi les avantages dont on doit profiter contre lui ; c'est quelquefois s'exposer à un échec ; il ne faut donc pas occuper une position en avant d'un défilé, quelque avantageuse qu'elle soit, si on n'est pas assez en forces, ou si l'on ne veut pas reprendre l'offensive, et si le terrain n'offre pas un beau terrain de combat. A plus forte raison, doit-on l'éviter, si la ligne de bataille est dominée, difficile à défendre contre la cavalerie, l'artillerie et l'infanterie ; si ses flancs sont trop éloignés ou inégalement distants du passage en arrière.

Dans ce cas, des détachements d'infanterie et d'artillerie

gardent les positions les plus rapprochées qui battent, dominent ou couvrent le passage, au commencement, au milieu, à la fin : on évite d'occuper celles que l'on ne pourrait évacuer qu'en défilant ou qui se lient difficilement avec le passage principal et les réserves en arrière.

L'infanterie, précédée des impédimenta, et souvent de la cavalerie, franchit lestement le défilé par l'aile opposée au passage et se forme au delà, à l'abri de l'artillerie ennemie, si celle-ci est supérieure : la cavalerie se place en arrière et de côté.

La défense la plus opiniâtre résulte alors de l'emploi, en arrière du défilé, et à l'abri du canon ennemi, du feu d'infanterie ou d'artillerie et des charges de cavalerie sur les flancs des têtes de colonne.

625. Cependant, toute position en avant d'un défilé, qui prend des revers sur sa sortie; qui le couvre et communique directement avec lui; qui commande les routes en avant de l'obstacle et à ses passages accessoires, permet d'en déboucher facilement pour défendre toute la ligne : si cette position a une étendue en rapport avec le corps chargé de la défense, si elle laisse entre elle et le défilé, un passage sûr et commode par lequel un corps en arrière peut l'appuyer facilement, l'attaque de l'obstacle devient très chanceuse : à l'aide de passages assurés sur les obstacles latéraux, perpendiculaires à l'obstacle principal, on préviendra l'ennemi partout où il essaiera de se présenter; de la position centrale prise, on menacera les communications de l'ennemi aux défilés voisins imprudemment passés par lui, on marchera aux têtes non encore formées et soutenues.

626. Une colonne de toutes armes, en position au dé-

bouché d'un défilé, pour le défendre, menaçant un des deux flancs du corps qui attaque, doit veiller à ne pas être tournée et coupée elle-même : elle laissera, sur le côté opposé où elle débouche échelonnée, de l'infanterie et de l'artillerie en position, pour garder le défilé sur un front suffisamment étendu, prendre en flanc toute attaque de côté, ou appuyer la colonne en retraite.

On avance par échelons et par l'aile opposée à celle que l'on veut tourner, la cavalerie formant les premiers échelons successivement appuyés à des obstacles, l'infanterie et la cavalerie les suivant, de manière à menacer l'aile ennemie comme si l'on était en colonne, et à n'avoir à craindre, cependant, que pour la tête du premier échelon.

Lorsqu'on défend le défilé en avant d'une position dominante, dont les deux ailes s'échelonnent pour gagner les flancs de l'attaque, il y a encore plus d'attention à donner au centre et au débouché du défilé où une déroute peut entraîner la perte des ailes.

627. Si le défilé est long, à flancs ouverts, sans lignes de défense successives, en un mot s'il est à l'avantage de l'assaillant, tant que l'on reste dedans ou au delà, s'il existe en deçà une position qui domine l'issue de ce côté, et qui bat à portée de fusil ou de canon le défilé lui-même, sur une bonne longueur, on l'occupe avec un détachement soutenu, en arrière, par le gros des forces : cette réserve, établie dans une position centrale, d'où elle surveille toutes les directions, tombera sur les têtes de colonnes ennemies, lorsqu'elles déboucheront des passages voisins, elle arrêtera les corps tournants et protégera les flancs du détachement qui veille au défilé.

628. Le detachement, s'il est rangé en bataille contre

le défilé, risque d'être forcé, séparé en deux et détruit par un faible corps, surtout s'il y a de la cavalerie : c'est à cinq cents pas, au moins, qu'il doit en général être placé.

A plus forte raison le corps entier ne restera pas derrière le défilé, dans une position rétrécie et presque toujours dominée.

629. Si l'on espère, de la position générale prise en arrière, battre une partie des forces de l'ennemi imprudemment amassées dans le défilé et lancées au delà, on retire le détachement pour laisser passer ce qu'on peut combattre et attaquer immédiatement.

630. Ce parti n'a pas toujours été avantageux, surtout pour un corps trop inférieur, vis-à-vis d'un ennemi prudent et habile.

Dans ce cas, et si l'ennemi s'aventure trop tôt au delà du défilé, s'il néglige de masquer l'issue où sa queue défile encore par de l'infanterie et de l'artillerie en position, s'il ne marche pas échelonné ou les flancs appuyés à des obstacles, on entoure sa tête, en profitant de bouquets de bois et de crêtes garnies d'infanterie, avec artillerie légère dans les intervalles; le tout afin de masquer les mouvements, de cacher les forces et de porter toutes celles-ci sur un des flancs non appuyés, ou sur le débouché du défilé lui-même non couvert.

Quelquefois même on arrête l'ennemi, après son passage, par un demi-cercle de retranchements garnis d'artillerie, et on menace ses communications avec l'autre côté de l'obstacle.

631. Devant un ennemi trop supérieur en forces, et lorsqu'on défend un défilé formé par des bois, Turenne prescrit de tout préparer pour la retraite : de rap-

peler les postes placés dans le bois, pour ne pas les exposer et se trouver engagé malgré soi : une fois l'attaque entamée, elle devient graduellement plus sérieuse : il faut tenir ses troupes réunies, assez à portée du défilé pour en rendre le passage dangereux, assez près pour que le canon puisse battre une bonne longueur du défilé et que l'ennemi ne trouve pas la place nécessaire à sa formation : mais on doit se tenir assez loin pour que rien ne se trouve compromis et être à l'abri du feu de l'infanterie ennemie maîtresse du bois.

632. Une rivière non guéable est défendue, par un corps, là où la rive domine, sur l'étendue d'une journée de marche, limitée du côté de l'ennemi par deux obstacles perpendiculaires; on prend une position centrale en arrière, soit pour appuyer des postes d'observation et une marine armée, soit pour mieux dominer l'espace à garder.

633. Dans une ville mal fortifiée et adossée à une rivière, on aura des postes, ou au moins des rondes pour avertir de ce qui se passe de l'autre côté, si le terrain est couvert : il faut garder, surveiller ou démolir les bâtiments, les positions riveraines qui feraient tête de pont pour l'ennemi; s'emparer de tous les bateaux; bien occuper la partie de la ville près de laquelle l'ennemi pourrait passer : un système de coureurs, de marine armée, de petits postes, de signaux et de vigies, permettra de savoir de suite tout ce qui se passe à deux lieues en dessous ou en dessus.

634. On ne doit défiler en retraite, à travers une grande ville difficile à défendre, et sur un seul point, que loin de l'ennemi, de peur qu'il n'attaque l'arrière-garde isolée et retardée par le désordre du corps entier presque inévitable, en pareil cas, que la ville soit amie ou ennemie.

635. Le défilé est formé par une ville, un pont et une route difficile entre des hauteurs et une rivière guéable : les bagages, les malades seront en tête, sous escorte d'infanterie, avec presque toute la cavalerie et la grosse artillerie; l'infanterie suivra, couverte par une forte arrière-garde avec artillerie légère et un peu de cavalerie. On retardera la poursuite, au passage de la ville, en occupant, avec peu de monde, une bonne position soutenue de l'autre côté par l'arrière-garde et dominant la ville elle-même : la tête de l'infanterie laissera des détachements sur les pitons qui commandent d'un côté les gués, de l'autre les défilés vers la montagne : si on peut faire gagner, sous escorte, une marche ou une demi-marche aux impédimenta, on s'en débarrasse.

636. On franchit en retraite ou on défend une grande forêt en observant les mêmes principes que pour l'attaque et le passage en avant de cet obstacle.

637. Une coupure, une barricade, un abatis arrêtent longtemps dans un défilé étroit, sous le feu de revers d'une petite position extérieure, sous le feu des tirailleurs de flanc, sous le feu direct des positions en arrière, soit vis-à-vis le défilé, soit à droite et à gauche.

Une mine préparée en avant de cette coupure, fait sauter les assaillants qui s'y présentent.

Cette coupure se flanque elle-même ou est vue des positions en arrière : si non il y en a plusieurs, à 15 ou 20 pas l'une derrière l'autre, avec factionnaires dans les intervalles.

Un bâtiment, une portion circulaire, une place défilée, une hauteur de laquelle on fait feu sur les assaillants embarrassés dans le défilé, et d'où sortent des réserves se

ruant sur les premiers qui franchissent l'obstacle, sont les compléments de la défense.

638. 60 hommes, en trois détachements, défendront une digue : 20 hommes, contre le parapet par leur feu ; 20 autres, à 30 mètres en arrière prêts à tomber sur les premiers qui déboucheront du petit défilé ; 20 hommes, plus loin, font réserve.

Lorsque ce défilé peut être défendu de front et de flanc, tout à la fois, à l'aide de flanqueurs sur la rive opposée d'un ruisseau parallèle non guéable, il est le plus avantageux de tous : telle était la chaussée d'Arcole à Ronco, sur 2000^{m} de longueur, contre l'Alpon ; deux bataillons de Croates et 4 pièces suffirent pour le défendre toute la journée du 16 novembre 1796, contre la division Augereau : s'il eût été forcé ce jour-là, l'armée d'Alvinzi était compromise : le 17 novembre, le lieutenant Hercule, chargeant sur la rive opposée de l'Alpon avec 25 guides, décida la retraite des Croates.

639. Dans la défense des ponts, les tirailleurs de flanc s'établissent à droite et à gauche, tirent à l'autre rive, passent l'eau à gué ou en nacelle, occupent les maisons dominantes ou voisines, sous la protection de l'artillerie ; un système de défense est organisé dans les maisons en arrière.

640. Dans les rues, les tirailleurs occupent les fenêtres, les greniers, les clochers ; ils se blottissent derrière les cheminées qui dominent la coupure ainsi que le défilé.

Si par une attaque de flanc, par un incendie allumé, par un obstacle improvisé, on parvient à couper en deux ce défilé et les colonnes assaillantes, il sera facile de cerner, d'écraser les têtes ennemies séparées, à qui il faudra, pour

se dégager, des efforts héroïques, et l'appui de colonnes latérales.

§ 3.

Marche en pays montueux.

641. C'est dans les pays montueux qu'il faut le plus de précautions, ayant constamment à suivre des défilés longs et difficiles soit en marchant droit à l'ennemi, soit en retraite; il convient d'examiner ce cas plus particulièrement.

642. Le long d'une crête formant défilé, entre des pentes escarpées et des ravines latérales, on passe alternativement, à droite et à gauche, des pitons d'attachement des contreforts avec la chaîne principale, du côté où la pente est la moins difficile, venant à chaque col qui sépare ces pitons; entre les ravines perpendiculaires, les contreforts donnent de chaque côté des lignes de défense, et au besoin des routes à suivre, soit pour descendre dans les vallées latérales, soit pour tourner les flancs de l'ennemi en position devant ces obstacles.

643. Lors même qu'il n'existerait pas, à mi-côte, des chemins parallèles et commodes, on peut le plus souvent marcher sur trois colonnes, par suite de la non-correspondance des ravines, en faisant appuyer tout le corps du côté opposé à chaque ravin, sur le plateau qui le domine, de manière que la colonne de flanc, du côté du ravin, passe sur la route qui ordinairement coupe ce dernier.

644. Si l'on remonte un contrefort, on suit autant que possible sa crête, en se conformant à ce qui précède; on se fait éclairer, soit en avançant, soit en retraite, par des

compagnies, masquées sur chaque flanc derrière les arrachements des petits ravins perpendiculaires; elles sont appuyées, au centre, par d'autres occupant les crêtes des pitons obliques à la route, et qui sont autant de parapets couvrants ou enfilants celle-ci.

645. Il y a de longs ravins qui prennent naissance près de la crête principale; d'autres, plus nombreux, plus déchirés, qui descendent des contreforts ou immédiatement de grands plateaux en dessous des pitons les plus élevés de la chaîne; si l'on ne suit pas près de ceux-ci la ligne des cols, il faut au moins passer, soit au-dessus des seconds ravins où sont les principaux arrachements; soit au fond de la vallée, là où ces ravins ont moins de profondeur, là où, réunis, ils forment un nombre moindre de défilés à la vérité assez importants.

646. Si l'on marche à mi-côte, on peut tourner ou être tourné par l'ennemi, soit par les crêtes, soit par le fond de la vallée; on avance le plus souvent sur trois colonnes, composées selon la nature du terrain à parcourir; au besoin, on supplée à une ou deux de celles-ci en occupant, avec des corps de flanqueurs, ou mieux avec des troupes de l'avant-garde, les pitons des contreforts que l'on traverse, au-dessus et au-dessous de la route.

647. Dans une retraite d'arrière-garde, par une suite de défilés, à travers des contreforts et ravins, les bataillons de flanc occupent le sommet d'un contrefort, quand celui d'arrière-garde descend la contre-pente opposée et franchit le ruisseau en arrière, exécutant ainsi une espèce de passage des lignes en retraite.

648. Si l'on rencontre les sources multiples d'un ruisseau, on avance en occupant successivement les pitons qui

les séparent, à la crête, et ceux en dessous desquels elles se joignent, la route passant entre les uns et les autres.

649. Un défilé formé par une série de ravins profonds, à un quart de lieue les uns des autres, descendant d'une haute chaîne et concourant tous, à une lieue, dans un seul ruisseau, doit être franchi en s'éclairant de près par des pelotons d'infanterie, à droite et à gauche, sur les pitons qui bordent le défilé; sur le haut de la montagne, selon la nature et le nombre des communications, par de l'infanterie et de la cavalerie; de l'autre côté, par de la cavalerie descendant jusqu'au confluent général pour remonter le long du contrefort au delà du ravin le plus éloigné.

Si l'on néglige ces précautions, l'ennemi peut tourner par la droite ou par la gauche; il attaquera la colonne, soit en descendant les ravins, soit en les remontant, en tête, au centre et en queue, aux points d'intersection de ces ravins avec la route, alors qu'on défile sur une lieue ou deux, et souvent à un de hauteur.

650. De temps à autre on rencontre des contreforts plus saillants, plus élevés, en forme de plateaux, sous le commandement desquels le défilé contourne, en avant et en arrière, pour descendre aux deux ravins qui le limitent; ce sont des positions avantageuses pour l'infanterie qui occupe des pitons supérieurs du côté de la racine du contrefort; pour l'artillerie qui enfile le défilé, et même pour quelques pelotons de cavalerie, qui peuvent y charger avec avantage sur des têtes rétrécies. Ces positions ont surtout de l'importance lorsqu'elles sont près de l'extrémité du défilé débouchant dans la plaine, ou sur de larges plateaux; la cavalerie exécute le passage du défilé, certaine d'être appuyée, en cas d'échec, par les troupes restées en réserve.

651. Là où le défilé à mi-côte traverse des ravins s'écartant, vers le fond de la vallée, et séparés par des contreforts aussi viables que larges, on peut, à chacun des passages difficiles de ces ravins, se flanquer, soit que l'on attaque, soit que l'on se défende, en remontant ou en descendant, par des détachements lancés sur les deux contreforts qui bordent ledit ravin et dominent le passage.

652. Les colonnes de flanc d'un même corps peuvent être écartées d'une demi-lieue et plus; l'important est que l'une d'elles suive les crêtes, qu'elles se voient toutes et qu'elles puissent se réunir, quelles ne soient jamais séparées par un obstacle considérable; chacune d'elles a alors son avant-garde, son arrière-garde et ses flanqueurs.

653. Suivant les circonstances et localités, chaque colonne marche les bataillons étant à la file, le guide du côté de la colonne du centre, avec ou sans distances; ou sur un front de plusieurs bataillons, à 200 pas, plus ou moins, d'intervalle les uns des autres.

Un officier d'état-major précède et donne la direction; il cherche les passages, profite des bons, évite les mauvais, ainsi que les montées ou descentes trop fortes; à chaque ravin, dans l'un ou l'autre cas, l'adjudant-major de chaque bataillon, si l'on veut passer plus vite et sur un plus grand front, va chercher un passage particulier pour son bataillon; on se reforme au delà.

Les compagnies rompues de manière à ce que les subdivisions de la colonne soient à peu près égales et sur le plus grand front possible, marchent à files ouvertes, en colonne serrée ou à demi-distance, chaque file tournant les broussailles et petits obstacles, choisissant son passage particulier, sans se mettre en arrière, ni défiler.

Des haltes sont faites d'heure en heure, autant que possible à un signal général, dans des positions convenables, et surtout après un mauvais pas pour se masser, se reformer; dans ce cas, et si le passage est très long, un officier d'état-major y reste pour faire reposer et passer à temps chaque fraction de la colonne massée et en position en arrière du passage; le chef de la colonne se remet en route, en faisant reprendre les distances, dès que le dernier homme a franchi le pas.

On peut remplacer avec avantage ces haltes par celles que font les fractions de la tête de la colonne, successivement laissées en échelons pour couvrir le reste de la troupe qui marche sous leur protection; ces fractions prennent alternativement l'arrière-garde : quand il n'y en a plus qu'une en tête, on masse sa colonne, en avant de laquelle viennent se placer toutes les fractions, moins la dernière désignée pour l'arrière-garde; ainsi, quel que soit le terrain, on ne marche qu'une heure de suite et toujours à l'abri de troupes en position; toutes les subdivisions se reposent successivement; elles ont à leur tour la corvée de l'arrière-garde; cependant la marche du corps entier n'est jamais retardée.

654. Dans le fond d'une vallée, on chemine sur celle des deux rives la plus militaire, la plus praticable, en se couvrant par des positions prises, d'un côté, sur les derniers mamelons des contreforts, de l'autre, sur les pitons vers les crêtes; si la rivière est partout facilement franchissable, on marche sur les deux rives, en s'éclairant vers les crêtes.

655. Une vallée très encaissée où les berges tombent à pic, et avec ravines nombreuses et rapprochées, est pres-

que toujours dominée d'un côté ou d'autre par une chaîne facile de plateaux se raccordant en pentes douces non interrompues par des ravins profonds : c'est le long de ces plateaux que l'on peut plus ou moins longtemps cheminer, en y arrivant, soit par l'arête de partage, soit du fond par un contrefort facile.

656. Là, au contraire, où descendent des berges en pente douce, avec ravins latéraux rares et prononcés, il est probable que les crêtes sont aiguës et à solutions de continuité infranchissables : il faut suivre le fond ; mais le plus souvent cette circonstance ayant lieu alternativement sur une rive, tandis que la précédente se rencontre sur la rive opposée, on peut, si la rivière est facilement franchissable, continuer à marcher sur plusieurs colonnes, celle du centre passant successivement d'une rive à l'autre.

657. Si les berges sont tellement escarpées et ravinées qu'il faille marcher sur une seule colonne dans le lit même du ruisseau, on avance sous la protection des petites positions de flancs occupées par l'avant-garde ; deux bataillons d'arrière-garde, à deux cents pas l'un de l'autre et de la colonne, s'échelonnent réciproquement ; le bataillon le plus avancé occupe, sur les flancs de la route que l'autre doit suivre, et par des détachements de deux compagnies, les positions immédiatement dominantes ; l'autre bataillon suit le ruisseau ayant, pour extrême arrière-garde, deux compagnies, qui se retirent en s'échelonnant d'une position saillante ou d'une extrémité de contrefort à une autre : ce bataillon devient l'avant-dernier, l'autre fait l'arrière-garde de la même manière ; quand le terrain cesse d'être raviné d'un côté, le bataillon le plus avancé s'y jette.

658. Si la colonne du centre file, le flanc gauche à l'ennemi, entre les crêtes et le fond d'une vallée profondément ravinée, sous la protection de deux colonnes de flanc, pour passer, en remontant le ruisseau, d'une rive à l'autre, la colonne de droite suit près des crêtes de la rive gauche, la colonne de gauche près des crêtes de la rive droite : les premiers bataillons prennent position et deviennent chaque fois les derniers, pour protéger le passage.

659. Si le défilé descendant dans une vallée, la traverse, un contrefort saillant à gauche et détourne à droite au dessous d'un contrefort opposé, la colonne du centre suit le contrefort qui est à droite du saillant de gauche, puis le contrefort à gauche, au delà et à droite du chemin ordinaire presque toujours rétréci : on évite ainsi plusieurs obstacles.

660. Le défilé se prolonge près et en dessous des crêtes, au-dessus du fond de la vallée qu'il traverse plusieurs fois en remontant : la colonne de droite va passer le ruisseau, en dessous d'un des affluents ou sources qui feraient obstacle, flanque sur la rive gauche, en remontant le contrefort qui sépare ce ruisseau de l'affluent plus éloigné : elle rejoint le corps du centre en arrière d'un ou de plusieurs défilés de la rive gauche.

661. Si ce chemin l'éloigne trop du centre, la tête de cette colonne passe au même endroit que ci-dessus, mais remonte le petit contrefort du côté du centre, s'arrête à mi-côte pour protéger de plus près le passage de la queue.

La colonne de gauche suit les crêtes, ou, si celles-ci sont trop éloignées, elle occupe les éminences intermédiaires, protégeant sa queue par les positions que prend la tête plus à gauche.

La colonne de droite s'arrête sur les plateaux des contreforts extérieurs, rive droite, jusqu'à la fin pour protéger tout le passage.

La colonne de gauche descend par un contrefort tertiaire pour remonter au contrefort plus important, de la même rive, qui détourne le ruisseau ; elle occupe ensuite le contrefort opposé de l'autre rive, allongeant ses stations et ses distances, tandis que l'arrière-garde occupe les deux avant dernières positions.

662. On franchit une chaîne de différentes manières :

1° De biais, en traversant et gravissant les contreforts; on occupe successivement les mamelons de droite et de gauche des contreforts, jusqu'à la crête, surtout ceux de son côté.

2° Directement, par un contrefort, en garnissant d'éclaireurs les contreforts secondaires partant de celui sur lequel on monte, ainsi que les pitons des deux autres contreforts principaux et parallèles de droite et de gauche, principalement ceux qui enfilent les longues branches du chemin : il faut, au moins, déloger l'ennemi de ces dernières positions, à l'aide de tirailleurs masqués derrière les contreforts secondaires de celui que l'on gravit.

3° On franchit directement par un ravin, en occupant successivement les contreforts secondaires qui masquent ou enfilent le chemin à droite et à gauche.

4° Si l'on passe d'un ravin secondaire dans une vallée principale, on doit franchir également par les défilés latéraux et en s'emparant de la contre-pente opposée.

663. Un de ces passages montueux, mais à pentes faciles, est défendu par un corps soutenu d'une cavalerie supérieure : il faudra y marcher sur plusieurs échelons

d'infanterie prêts à former le carré; ces échelons auront de l'artillerie et garderont entre eux, au moins, l'intervalle de déploiement; la cavalerie suivra en deuxième ligne; l'échelon qui force le défilé protége l'établissement ou le passage des autres et de toute la colonne.

664. L'on franchit une vallée par les rampes de deux ravins rapprochés sur les rives opposées, là où des alluvions déterminent souvent des gués, double circonstance pour laquelle le passage ordinaire aura été établi en cet endroit: les bataillons de la tête occupent les deux contreforts opposés et rapprochés qui dominent sur l'une et l'autre rive le premier confluent, la rampe de descente et le gué; d'autres prennent ensuite position sur les contreforts, entre lesquels on doit gravir l'autre rive, en cheminant, s'il le faut, par leurs pentes latérales.

665. Si une vallée profonde forme défilé très oblique à sa direction, par une rampe longue en lacets multipliés: les bataillons de la tête occupent d'abord le piton près de la tête de la rampe et la crête sous laquelle la route descend; celle-ci étant ordinairement le plus rapprochée de la rampe opposée, la commande le mieux: d'autres détachements prennent, de ce côté, position sur les crêtes et pitons d'où l'on domine les mauvais pas du défilé non battus par les précédents. Ensuite, un bataillon gagne le plus directement possible, sur l'autre rive, le piton en dessous duquel la rampe remonte: d'autres détachements s'établissent alors sur les principales positions dominantes de cette rampe et surtout à la tête. La colonne franchit la vallée sous la protection de ces troupes qui ont avec elles un ou deux obusiers en position: le passage terminé, les bataillons et les détachements échelonnés se retirent à peu près dans l'ordre où on les a placés.

666. Si la route passe d'un contrefort saillant à un autre opposé, la rivière formant double coude entre eux deux, la descente suit ordinairement, à travers plusieurs ravins perpendiculaires, la pente extérieure du premier contrefort; elle franchit un petit col à la partie la plus saillante de ce dernier, gagne le gué en présentant directement sa rampe au contrefort opposé, dont elle gravit les pentes à peu près de la même manière : dans ce cas, un détachement de la tête de la colonne occupe, avec de l'artillerie, l'extrémité du premier contrefort, d'où l'on domine tout le défilé, les mauvais pas aux ravins perpendiculaires, le petit col, le gué et ses rampes. A l'aide de cette position et d'une autre prise, sur la même rive, pour embrasser et dominer la pente extérieure du second contrefort, l'avant-garde fait occuper celui-ci : si les pentes du second contrefort sont douces et favorables à la cavalerie, on protége le passage et les troupes en position par un détachement de cette arme; celui-ci, bien appuyé et abrité là où le second contrefort se termine en pente douce, attend l'instant de charger.

667. Un défilé formé à droite par une montagne parallèle à la colonne en marche, à gauche par un marais, dominé en avant par un contrefort, est d'abord reconnu par une avant-garde de cavaliers qui le traverse au galop, couronne le contrefort jusqu'à sa racine, pour se lier avec les flanqueurs détachés à droite : une avant-garde plus forte, et composée des diverses armes, occupe ensuite tout le contrefort; pendant ce temps, le reste du corps prend position en arrière du défilé, la cavalerie à gauche, l'infanterie et l'artillerie à droite; on couronne les crêtes à droite, le long du passage : alors seulement toute la colonne s'y engage.

CHAPITRE XII.

GÉNÉRALITÉS SUR LES POSTES.

§ Ier.

Attaque des postes en général.

668. Avant d'entrer dans les détails qui ont rapport à l'organisation, à la défense ou à l'attaque de chaque espèce de poste en particulier, il faut résumer, autant que possible, dans un seul chapitre, les principes généraux qui conviennent à tous : des répétitions inutiles seront évitées.

669. Le détachement destiné à l'attaque doit être cinq à dix fois plus fort que la garnison; il compte $\frac{1}{10}$ de cavalerie et 3 à 4 pièces par 1000 hommes; il a des sapeurs, des outils, des matériaux et des transports: ses guides connaissent les chemins et le poste à attaquer.

Les vivres avec lesquels le détachement part sont calculés d'après les distances à franchir, le temps que durera l'expédition, les ressources que l'on peut trouver dans le pays: si celui-ci est ruiné ou désert, il faut, souvent, charger l'infanterie de huit jours de vivres et en porter autant sur des bêtes de somme ou des voitures, d'où résulte un

convoi qui complique l'opération : par 1000 hommes de l'effectif de la colonne, on a alors un troupeau de 25 bœufs, 50 mulets du train, 25 mulets de compagnie ou 15 à 20 voitures à un collier.

670. Le mouvement d'attaque est appuyé par des corps voisins qui se rapprochent, sur les flancs ou derrières de la position ennemie, ou font des démonstrations dans une autre direction.

671. On arrive par un chemin qui mène à un rideau, à un couvert ou à une belle position à $\frac{1}{2}$ lieue ou $\frac{1}{4}$ de lieue du poste, d'où l'on puisse l'aborder le plus facilement et qui rapproche davantage des différents corps ou garnisons sur l'appui desquels on compte : des éclaireurs précèdent et flanquent.

672. Dès qu'on aperçoit les avant postes, les colonnes se réunissent, on se forme à l'abri d'un rideau ou d'un obstacle; de l'infanterie, soutenue de quelques pelotons de cavaliers, enlève les maisons, bois et autres positions avancées; elle pousse vivement les tirailleurs éparpillés sur les flancs ou derrières, de manière à entrer pêle-mêle avec eux dans la position, ou à les rejeter au loin.

673. La position doit être, si non cernée de tous côtés, du moins surveillée par des petits détachements au-dessus des lieux élevés, à distance de la voix les uns des autres, surtout du côté des portes et chemins couverts, pour que personne n'entre ou ne sorte sans qu'on le sache : au besoin, principalement dans les montagnes, des moyens de correspondance par signaux sont convenus entre ces petits détachements, le chef de l'expédition et les différentes attaques.

674. On profite de ce moment pour bien reconnaître

le poste et ses avenues, son enceinte extérieure, ses portes, brèches, angles morts et parties faibles; les enceintes intérieures et le réduit, autant possible.

675. Si de longues dispositions préliminaires d'attaque sont nécessaires, s'il y a lieu d'occuper et de fortifier des positions dominantes rapprochées de la garnison, il faut le faire de nuit, afin d'éviter les plus grandes difficultés de cette opération et de pouvoir commencer, à la pointe du jour, de près, sans donner le temps à l'ennemi de se reconnaître.

676. Les forces sont autant que possible employées ainsi qu'il suit : les $\frac{4}{12}$ de l'infanterie et les $\frac{2}{12}$ de la cavalerie forment les diverses attaques, avec le canon nécessaire : les $\frac{8}{12}$ de l'infanterie, les $\frac{10}{12}$ de la cavalerie et le reste de l'artillerie, sont en réserve pour appuyer les attaques, arrêter les secours, menacer les communications de l'ennemi, couvrir celles de la colonne expéditionnaire, en occupant une position intermédiaire : la retraite sera toujours assurée; on évitera ainsi de se mettre dans le cas d'être bloqué, dans une position trop rétrécie, par des corps ennemis voisins.

677. L'artillerie bat, à bonne portée, les parties de l'enceinte que l'on veut attaquer, de manière à en chasser les défenseurs, à incendier, à faire brèche ou à contre-battre l'artillerie ennemie, sans gêner le mouvement des colonnes.

678. On profite des taillis, chemins creux, revers non vus, haies, bâtiments et autres abris pour masquer les réserves ou détachements circonvallants; pour s'approcher de la position, plonger dedans, la cerner et la reconnaître de plus près ou l'incendier.

679. Le poste doit être attaqué, sur le plus grand front possible et de divers côtés, en tête et sur les deux flancs, surtout vers le réduit, là où il y a des parties saillantes ou faibles, des portes mal défendues, afin d'abréger l'attaque et de diviser l'attention et les forces de l'ennemi; on évite les fronts battus à la fois de feux de flanc, de revers, de feux plongeants et de feux directs.

Les différentes attaques se soutiennent et sont appuyées par une réserve commune; elles s'avancent vivement et, autant que possible, à l'abri des feux, en suivant des pentes, des chemins creux ou des parties du terrain non vues, non battues: l'attaque la plus importante est dirigée contre le côté le plus faible.

680. Les troupes de chaque attaque, composées de 1, 2 ou 3 bataillons, sont formées en colonnes par bataillon derrière des obstacles; en avant, marchent des travailleurs munis d'outils et des objets nécessaires pour tailler des gradins dans les escarpements, combler, renverser, faire sauter, franchir ou escalader les obstacles, enfoncer les portes; de nombreux tirailleurs, à files ouvertes, se glissent d'abri en abri, jusqu'à 100 ou 150 pas du poste; ils visent aux canonniers, officiers et parties flanquantes, et font évacuer celles-ci.

681. Au delà de portée de canon, le gros des assaillants, surtout en cavalerie, forme réserve en arrière et sur les flancs : il observe les troupes de soutien de la position, les postes voisins ennemis et les défilés à proximité; il menace les communications de la garnison et assure celles des différentes colonnes.

682. Les attaques tournantes doivent, autant que possible, arriver à l'improviste sur l'ennemi occupé par l'as-

saut de la colonne du centre ; souvent elles trouvent l'enceinte dégarnie de leur côté.

683. Si l'on attaque de nuit, on éteint les feux extérieurs allumés autour de la position, on éclaire les parties non enlevées à l'aide de tourteaux enflammés et de balles à feu ; on multiplie les fausses attaques ; des bruits de tambour et de musique tiennent sur le qui-vive là où il n'y a pas de colonnes.

684. L'on est obligé de marcher à l'enceinte, par un défilé étroit et difficile : les soldats passent promptement un à un ; les premiers portant devant eux une grosse fascine pour se couvrir, protégent le passage des autres, en bordant le débouché, occupant l'ennemi et tiraillant ; on profite des petits élargissements ou des positions voisines pour s'étendre et tirailler, mais il faut éviter l'encombrement.

Si ce défilé est long, sinueux, éloigné du poste et défendu par des ouvrages extérieurs, on attaque ceux-ci pied à pied, tandis que des colonnes flanquantes s'y fraient un chemin à droite et à gauche.

Si le défilé, moins long, couvre immédiatement le poste, on prend une position dominante au delà, on occupe des bâtiments voisins afin de l'enfiler ; ensuite on franchit ce passage en même temps que d'autres détachements le tournent.

Une fois parvenu au delà, il sera plus dangereux de battre en retraite, en cas d'une résistance trop forte, que de redoubler d'efforts pour emporter la position.

685. Le poste est entouré, dans plusieurs directions, d'eau, de canaux et de digues ; la colonne principale marche par les terres, s'appuyant aux eaux et aux obsta-

cles : l'autre s'embarque et gagne les flancs des détachements qui voudraient s'opposer à la première colonne.

686. Si des avancées que l'on ne veut pas attaquer barrent le chemin à l'artillerie, on ne fait vis-à-vis que de fausses attaques, tandis que le gros des forces s'approche le plus secrètement possible de la position principale pour l'assaillir.

687. Si le poste n'est accessible que par la mer, et si la plage est en pente douce, on débarque, à marée basse, sous la protection du feu des bâtiments; les tirailleurs, abrités dans les replis voisins protégent la formation des colonnes : les bâtiments gagnent les flancs pour que leur feu protége sans nuire.

Quand la côte a des falaises et rochers élevés, le feu des bâtiments en déloge les tirailleurs ennemis et protége ensuite le débarquement; on gravit l'escarpement, en s'étendant autant que possible; des petites colonnes se forment dans les anfractuosités, les quittent successivement pour d'autres plus avancées, et gagnent ainsi un rocher d'où l'on plonge à revers le poste; les premiers arrivés aident les autres à escalader.

688. Si le poste est à cheval sur une route importante et utile, au milieu d'un défilé, il faut éviter de le faire sauter, de l'incendier, et, en général, d'employer un genre d'attaque qui produise un obstacle.

689. Le premier détachement qui force l'enceinte extérieure, rabat, à droite ou à gauche, pour tourner et chasser les défenseurs des parties latérales; il protége les flancs et ouvre, s'il est possible, de nouveaux débouchés aux troupes du dehors; une autre troupe va s'emparer du

réduit ou de la porte de retraite. Le chef de l'attaque suit immédiatement le premier détachement.

Les débouchés pris ou faits sont aussitôt élargis et gardés; on occupe les bâtiments ou positions qui les flanquent ou commandent : des rampes sont creusées le long des pentes trop raides.

Les attaques sont continuées à l'intérieur de la position, de manière à intercepter les communications entre ses différentes parties et à être soutenues par une réserve commune; on évite de s'engager à travers des obstacles dans des parties embrassées, dominées, lors même qu'elles ne seraient pas occupées.

Les détachements primitivement placés autour du poste pour le cerner, et les troupes de toutes les attaques y prennent successivement position : d'autres veillent au dehors, sur la route de retraite et sur celle de secours; ils se mettent en communication avec les corps que l'on attend.

690. Si l'on craint de perdre du monde dans des attaques meurtrières, on excite la présomption des défenseurs par une fuite lente et simulée; si la garnison donne dans le piége on fait volte-face en un lieu favorable, à proximité des réserves d'infanterie et de cavalerie, ou même d'une embuscade; celles-ci, chargeant en tête et en flanc, coupent toute retraite ou entrent pêle-mêle avec les fuyards dans le poste : quelquefois il suffira de couper les eaux à la garnison pour l'obliger à se rendre.

691. Si on ne peut espérer réussir ainsi, à cause de la manière dont le poste est fortifié et défendu, le système de l'attaque devra se rapprocher, par les précautions prises et les travaux préparatoires, des attaques pied à pied en

usage dans les siéges : on évitera souvent une perte inutile d'hommes et même de temps.

692. Toutes les tentatives pour enlever ou pour incendier le poste ont été infructueuses, et cependant on a des raisons pour ne pas laisser la garnison libre : on l'entoure, à la nuit tombante, par une chaîne de petits postes et de factionnaires couverts, au besoin, par des tranchées : un d'eux surveille la porte ; des batteries d'obusiers et de canons sont braquées, surtout de ce côté; des feux sont allumés et lancés, afin de mieux apercevoir ce qui se passe : on pourra ainsi attendre que le manque de vivres ou de munitions oblige la garnison à capituler.

693. Un renfort, dont on simule l'arrivée, peut, dans un moment décisif, relever avantageusement le courage des assaillants, abattre celui des défenseurs et décider le succès.

694. Enfin, s'il faut songer à la retraite, tout aura été prévu pour ce parti, qu'on ne doit pas prendre légèrement; surtout si les populations environnantes sont hostiles, si le pays est difficile, si l'on manque de transports, si l'on a peu de vivres et de munitions : on aura compté qu'une colonne expéditionnaire a, après quinze ou vingt jours, par les seules maladies, $\frac{1}{600}$ de morts, $\frac{3}{600}$ de malades ou de malingres : par suite de l'attaque, il y aura souvent $\frac{1}{6}$ de tués ou de blessés; l'ambulance pourra être un embarras.

§ 2.

Défense des postes en général.

695. On compte trois hommes de toutes armes, par un à six mètres d'enceinte à défendre, contre des forces cinq

à dix fois plus considérables; il y a quatre à cinq sixièmes d'infanterie, un à deux sixièmes de cavalerie, d'artillerie, de génie ou auxiliaires du génie, et d'administration, par proportions égales; le personnel de l'administration, en soldats, se divise ainsi : cinq dixièmes à l'ambulance, quatre dixièmes d'ouvriers, un dixième d'hommes du train. Le chiffre des officiers spéciaux est le tiers ou la moitié de celui des officiers de troupe; dans les ports, on ajoute un trentième de l'effectif en marins; il y a un dixième de l'effectif des hommes en chevaux ou mulets à nourrir. On compte une pièce, approvisionnée de 150 à 600 coups pour 50 à 150m d'enceinte; l'hôpital doit pouvoir contenir le sixième de la garnison; les magasins renferment des vivres pour huit jours, un mois, ou plus, et 120 à 300 cartouches par soldat d'infanterie.

On évite de composer l'infanterie d'hommes de différents corps ou qui exigent diverses sortes de munitions.

696. Un régiment ne peut guère détacher, dans un poste, pour en former la garnison, que les six dixièmes ou les sept dixièmes de son effectif; quelquefois ce chiffre se réduit à cinq dixièmes, s'il y a vice d'administration et de discipline.

L'effectif des présents d'infanterie dans un poste se divise ainsi qu'il suit :

$\frac{6}{10}$ disponibles pour le service;

$\frac{1}{10}$ employé en dehors du corps;

$\frac{2}{10}$ employés pour l'administration et comme ouvriers dans le corps;

$\frac{1}{10}$ malades à la chambre ou à l'hôpital du lieu.

Le chiffre des officiers de troupe présents, qui n'est que les six dixièmes de celui des officiers de tout le corps, ne donne souvent que quatre dixièmes de disponibles.

697. Là où les postes fortifiés isolés ne sont pas indispensables pour les ravitaillements, pour commander un passage important et obligé, pour surveiller des populations hostiles, il faudra les éviter; ils affaiblissent les forces actives, non-seulement de l'effectif des garnisons distraites, et des réductions successives que le chiffre des disponibles éprouve dans celles-ci, mais encore des détachements nécessaires pour établir, ravitailler et soutenir ces postes; comme toutes les causes de détachements, ils portent atteinte à l'administration, à la discipline, à la force des corps, pour lesquels ces installations sont souvent ruineuses. L'action des garnisons ne s'étend d'ailleurs pas, et ne doit généralement pas s'étendre au delà de portée des armes; et les développements successifs de leurs dépendances ou accessoires absorbent bientôt tous les bras valides. Les meilleurs postes-magasins sont ceux dont l'enceinte peu étendue et très forte domine une position plus vaste, de laquelle on peut, au besoin, profiter sans qu'il soit nécessaire de la garder.

698. En général, on doit préférer les postes non dominés, sur lesquels on arrive à découvert, par des débouchés rétrécis, sinueux, battus de plusieurs étages de feux croisés, impraticables à l'artillerie, à la cavalerie et aux colonnes d'infanterie, présentant de hautes parties saillantes et rentrantes, difficilement combustibles.

699. La partie du poste la moins accessible, la moins dépendante, la plus facile à défendre, communiquant plus commodément et plus directement avec le chemin de retraite, commandant mieux le reste de la position, ses parties faibles, et la ligne d'opérations de l'ennemi, est organisée en réduit; les approches en sont déblayées et forti-

fiées de telle sorte qu'on n'y puisse arriver que par peu de têtes rétrécies, sous des feux croisés; on y fait provision d'eau, d'outils, de munitions et de vivres.

700. Les autres parties sont retranchées de manière à être défendues pied à pied jusqu'à une position voisine du réduit, sur ses flancs ou en arrière, et sous sa domination; ces quartiers, sans communications entre eux, sont liés à la position choisie par des débouchés étroits et assurés, afin que les défenseurs puissent s'y retirer, ou en sortir pour les retours offensifs, sans compromettre le réduit.

701. Sur les principales avenues, des obstacles existants, des chemins creux, escarpements, murs, fossés et, à leur défaut, des défenses accessoires, telles que fossés, abatis de 20^{m} de largeur, palissades, trous de loups, arrêtent l'ennemi sous le feu de la position; ils l'obligent à défiler, le mettent en désordre, séparent ses colonnes entre elles, et de leurs réserves, chefs ou munitions.

702. Les cours d'eau, routes, villages, ponts, qu'on ne peut embrasser dans le système de défense, seront battus par l'artillerie; ce feu, lors même qu'il serait oblique, vaudra mieux que des avancées trop éloignées et faciles à tourner.

703. Les positions extérieures d'où l'on domine le poste et ses principales avenues, surtout celles accessibles à l'artillerie; les points d'où l'on prend des revers sur les pentes non vues directement, d'où on domine les eaux, sont occupés par de petits ouvrages, liés à la position; soit à l'aide d'un abatis, fossé ou avant-chemin couvert qui les enveloppe en entier; soit à l'aide d'une double caponnière. L'ennemi, forcé de les attaquer, sera retardé; s'il les évite, il abor-

dera la position par le côté le plus fort, ou sans l'artillerie et les moyens nécessaires.

Les communications de la position pourront aussi être assurées, soit par de petits ouvrages en arrière, soit, si le poste est en avant d'un obstacle, par une double caponnière fortifiée, le joignant au défilé; au delà du passage, on s'assurera d'un flanquement de mousqueterie ou de canon.

Pour être maître de l'eau, pour donner de l'espace à la garnison, dominer le pays au loin par des vigies d'observation; pour protéger les corvées journalières et pouvoir en réduire la force, mais surtout pour entretenir le moral de la garnison, des dehors, si rapprochés qu'ils soient, sont utiles.

704. En général, les disponibles de la garnison sont ainsi répartis, selon que le profil de l'ouvrage d'enceinte est fort ou faible :

POSTE		
fort.	faible.	
$\frac{1}{24}$	$\frac{3}{12}$	de garde à l'extérieur.
$\frac{1}{12}$	$\frac{3}{12}$	de garde à l'intérieur.
$\frac{8}{12}$	$\frac{2}{12}$	de corvée pour le travail.
$\frac{5}{24}$	$\frac{4}{12}$	en réserve et au repos.

705. Des factionnaires, placés en observation dans la partie du poste d'où l'on découvre le plus loin, sur un piton extérieur, à tous les débouchés, coudes ou embranchements de chemins, avertissent de l'approche de l'ennemi.

Par le brouillard, et au besoin pendant la nuit, surtout

si l'enceinte ne donne pas une grande sécurité, un cordon de sentinelles volantes, et des patrouilles extérieures continuellement en mouvement, gardent les avenues : en cas d'attaque, elles rentrent toutes à un signal donné.

706. Pour le cas d'attaque de nuit, des feux sont préparés, soit sur des points inaccessibles ou d'une défense facile, pour ôter à l'ennemi l'idée de s'y diriger; soit, en avant des points d'attaque, sur leurs dehors, pour pouvoir mieux y diriger les projectiles.

707. A l'apparition de l'ennemi, des signaux convenus, des coups de canon ou de fusil, ou deux cavaliers bien montés, galopant par des chemins différents, avertissent les corps de soutiens ou postes en arrière.

Le commandant du poste envoie des éclaireurs intelligents pour reconnaître et retarder l'ennemi; ceux-ci et les postes extérieurs donnent le temps nécessaire aux derniers préparatifs : les différents détachements extérieurs, non fortifiés, gagnent, par un détour, une issue étroite et facile à défendre : les barrières sont fermées et les clefs remises entre les mains du commandant. Des sacs à terre préparés d'avance sont déposés contre les portes.

708. Si les habitants voisins peuvent guider les ennemis, leur donner des renseignements, faciliter l'attaque, on aura pris, parmi les plus influents, des otages.

709. Les soldats détachés, à quelque titre que ce soit, prennent les armes avec leurs compagnies; les canonniers sont à leurs pièces; le tiers ou le quart de l'infanterie forme, sur la place d'armes, une réserve à laquelle viennent se joindre la cavalerie, le génie, les subsistants, tous les hommes de l'administration : les chefs des divers services ont les clefs des locaux à leur disposition : le

génie a les matériaux nécessaires pour la défense, pour établir ou boucher des passages, éteindre les incendies. Au besoin, on utilise les malades et le civil.

710. Le tir à boulet, à mitraille, à balles, à chevrotines doit commencer quand l'ennemi est à 800^m, 400^m, 200^m, 100^m de la position.

En général on ménage les munitions, on tire lentement, à propos, et de sang-froid, en ayant égard à la distance qui est indiquée, par des repaires placés d'avance dans la campagne, suivant plusieurs directions; on vise principalement aux groupes d'officiers, afin de désorganiser les attaques; aux pièces et aux colonnes, sans chercher à répondre au feu des assaillants.

Les pentes escarpées ou boisées sont successivement défendues, pied à pied, soit par des tirailleurs, se réfugiant, d'étage en étage, derrière des anfractuosités, abatis ou petits murs en pierres sèches, jusque dans la position; soit à l'aide de rochers, de corps d'arbres et de bombes roulés du haut du parapet, sur lequel la lutte peut être continuée avec avantage; si l'on a des grenades, on supplée au défaut de matériel par le tonneau grenadier facile à construire dans tous les postes, et avec lequel on fouille les ravins, on enfile les défilés jusqu'à 200^m de distance.

711. Les feux et les sorties du défenseur ne sont efficaces, l'assaillant n'est faible ou décousu, les forces ne deviennent à peu près égales, qu'en avant des obstacles concentriques à l'enceinte, dans le fossé ou sur le parapet: c'est seulement dans ces limites que l'on peut profiter des avantages de sa position fortifiée.

Ne pas trop chercher à répondre aux feux ennemis;

tenir le plus de monde possible en réserve et à l'abri pour le dernier moment : ne disposer, contre l'enceinte, avec le petit nombre d'hommes nécessaires pour flanquer le poste pendant l'assaut, que les tirailleurs les plus adroits et les plus intrépides : ceux-ci, autant que possible couverts, tirent, avec les armes chargées qu'on leur passe, des coups assurés sur les ennemis arrêtés et occupés à franchir ou à renverser l'obstacle qui les arrête. On occupera, par des réserves abritées, les parties saillantes, dominantes ou principales de la position, se bornant à défendre les autres, par des flanquements ou des sorties, comme obstacles extérieurs, sans s'en inquiéter autrement jusqu'à ce que l'ennemi commette la faute de s'y engager : la réserve générale appuie, au dernier moment, ces réserves partielles.

712. Ces principes ont de l'importance contre une attaque de vive force par des troupes régulières; ils cessent d'être applicables dans les quatre cas suivants :

1° Attaque faible par des troupes régulières;

2° Attaque quelconque par des corps irréguliers;

3° Attaque d'un poste revêtu et bien flanqué par toute espèce d'ennemis;

4° Attaque pied à pied de la même position.

713. S'il existe un défilé à franchir près de la position, c'est là que le $\frac{1}{3}$ des défenseurs doit faire tous ses efforts, en attaquant les assaillants à mesure qu'ils débouchent; si l'on est repoussé, ne pas se retirer sur le poste, où l'on amènerait l'ennemi et le désordre; s'abriter et se rallier sur l'un des flancs pour attaquer dès que l'ennemi sera occupé à l'assaut.

714. Si le poste est protégé, à proximité, par la mer

ou par une rivière, un tiers des défenseurs renverse les bateaux ou barques de débarquement, attaque les ennemis déjà formés, lors même qu'ils seraient déjà en nombre décuple, tandis que l'artillerie coupe les communications, arrête, par un feu continu, les secours en vivres, en munitions et en hommes.

715. Les parties entourées d'eau sont défendues à l'aide de coupures sur les digues, et de barques, avec lesquelles on s'avance, soit à la défense des coupures, soit sur les flancs des colonnes d'attaque.

716. Dans un poste isolé, exposé à des forces peu supérieures, il n'est pas nécessaire que l'obstacle protecteur soit fort; des communications larges et assurées doivent exister avec le dehors, pour que les défenseurs puissent tomber sur la partie de la colonne assaillante qui est encore en deçà de l'obstacle, alors que la tête, séparée de ses réserves et de ses appuis, commence à le franchir.

Ce cas est celui où se sont trouvés les Romains dans leurs camps; le succès a toujours été pour eux lorsqu'ils se sont défendus par des sorties; ils ont été forcés chaque fois qu'ils n'y ont pas eu recours; plusieurs de leurs généraux ont même été condamnés à une amende honteuse et à la dégradation, pour n'avoir pas agi conformément à ce principe.

717. Si le poste isolé peut être attaqué par des forces considérables, l'obstacle protecteur doit être fort; lors de l'attaque, des sorties, dirigées de rentrants larges, nombreux et faciles à défendre, le long et en dehors de cet obstacle, tomberont sur le petit nombre de ceux qui essaieront de franchir ou d'abattre l'enceinte; ensuite des attaques de flanc seront tentées, de derrière les masses

couvrantes, contre les premières têtes assaillantes qui auront osé pénétrer à l'intérieur de la position. On les prendra de front, en flanc et en queue.

718. S'il y a ou s'il reste peu d'assaillants dans le poste, il faut s'emparer du défilé par lequel ils sont entrés; resserrer l'ennemi dans une position dominée, isolée et sans issue.

719. Si l'ennemi est repoussé, les brèches sont barricadées; on évite de poursuivre.

720. Si l'assaillant pénètre de toutes parts, et si la résistance à l'intérieur devient impossible, un détachement d'élite, sorti secrètement d'un côté, rentre par un autre en battant la charge, sur les derrières de l'ennemi, tandis que, de tous côtés, la défense se ranime par un effort général. Ce parti extrême peut décider la retraite de l'assaillant.

721. Ce dernier moyen ne réussit pas; les vivres et les munitions sont épuisées; des brèches larges et nombreuses ont donné entrée aux assaillants; l'on a perdu le tiers de son monde; l'incendie et la fumée rendent le poste intenable; c'est le cas de sortir à la fois par différentes issues; on se fait jour au travers des assaillants; on les trompe en suivant une fausse route, puis on profite de la nuit ou de la proximité d'un pays couvert pour reprendre, par un long détour, la direction qui doit sauver.

722. Si cette évacuation a lieu alors que l'ennemi, ayant renoncé à enlever la position, se contente de la cerner, on passe de nuit entre les petits postes, presque toujours mal soutenus, soit par petites troupes divergentes, soit en masse; si on rencontre une garde, on la charge sans tirer: Deux tiers des défenseurs parviendront ainsi à se sauver.

723. Si un corps de toutes armes doit opérer à plusieurs journées de marche en avant d'un poste de ravitaillement, dans un pays ruiné et hostile, la surface du poste sera calculée à raison de 4 mètres carrés par homme de l'effectif du corps qui doit s'y ravitailler, 50 mètres carrés par homme de la garnison; l'hôpital devra contenir un vingtième des hommes du corps opérant; les magasins renfermeront, pour l'armée, un double ou triple approvisionnement en munitions de guerre, et des vivres pour un à trois mois. La dépense première d'installation coûtera, en francs, 25 à 100 fois le chiffre de l'effectif de l'armée; les dépenses annuelles d'entretien ou de perfectionnement seront le cinquième. Ces données approximatives et les observations faites au n° 697 permettront de balancer les inconvénients et les avantages d'un pareil établissement.

§ 3.

Postes soutenus en arrière.

724. Une position saillante de 400 mètres, soit sur le point d'attaque d'une ligne de fortifications ou de bataille, soit qu'elle flanque une des routes qui conduisent à un champ de bataille pris à une demi-lieue en arrière, sera nécessairement attaquée.

725. Les soutiens doivent être en arrière et sur les flancs de la position, à portée de fusil, de mitraille ou au plus de canon, principalement contre les routes : ils sont abrités dans des ravins, chemins creux, derrière des haies, bâtiments ou sur le revers d'une position dominante. S'ils étaient plus éloignés, la position serait enlevée par la gorge ou par les flancs; s'il y avait en arrière un défilé, elle serait encore plus compromise.

726. L'artillerie est à hauteur et sur les flancs du poste; des tirailleurs, logés dans les bois, dans les villages ou derrière un obstacle, sont soutenus en arrière; ils couvrent l'autre flanc de cette artillerie et menacent celui des colonnes assaillantes : la cavalerie et l'artillerie légère sont en arrière des flancs des réserves d'infanterie.

727. De véritables obstacles sur les flancs de la position, faciles à disputer à l'assaillant, ou qui éloignent celui-ci au delà de portée des armes, suppléent, en partie, au défaut de soutiens.

728. Les attaques pourront d'autant moins s'étendre et embrasser de divers côtés le poste que celui-ci sera entouré, à bonne distance, de soutiens, de feux d'artillerie ou d'obstacles infranchissables, sur une plus grande partie de sa circonférence.

729. La position sera d'autant plus favorable qu'elle pourra être défendue ou attaquée, après que l'ennemi s'en sera rendu maître, sur un front supérieur.

730. Sa communication avec les soutiens aura lieu à l'aide de chemins creux, derrière des crêtes, par un terrain coupé; au besoin, elle sera assurée, soit par des ouvrages d'arts, tels qu'abatis, fossés, soit à l'aide de positions intermédiaires.

731. Si les soutiens rétablissent l'équilibre numérique avec l'ennemi, l'obstacle protecteur a moins d'importance; toute la défense consiste dans les feux de canon flanquants et les contre-attaques répétées aussi souvent que possible avec plusieurs bataillons, en profitant de tous les couverts : on menacera ainsi les flancs ou les derrières des colonnes assaillantes partagées ou mises en désordre par l'obstacle, et isolées de leurs soutiens; dans cette position défensive,

on conservera les avantages de l'offensive, on aura une libre initiative.

732. La position est entourée, en tête et sur les flancs, par trois colonnes de 2 à 4 bataillons chacune, suivant ses principales avenues, sous la protection de nombreux travailleurs et tirailleurs : en arrière, des corps d'infanterie et de cavalerie observent les positions ennemies voisines, menacent les communications, couvrent celles des colonnes d'attaque, servent de réserve et chargent sur les flancs des soutiens au lieu de chercher à attaquer le poste même.

La position doit être reprise avant que l'ennemi ait eu le temps de s'y établir ou de la démanteler; une ou plusieurs colonnes y pénètrent, en profitant de tous les couverts ou positions intermédiaires; d'autres, échelonnés sur les flancs, les soutiennent et empêchent que l'ennemi ne cerne et ne chasse de nouveau du poste ceux qui viennent de le reprendre.

733. Si la position est éloignée, si ses abords sont larges et faciles, s'il y existe une artillerie puissante, si ses soutiens sont trop en arrière, un régiment de cavalerie avec pièces légères l'enlèvera avant l'arrivée des réserves, sabrera les défenseurs et canonniers, enclouera les pièces; un autre régiment, tournant le poste, arrêtera la cavalerie et les réserves ennemies, et ramassera les fuyards : si l'infanterie ne peut arriver à temps pour prendre définitivement possession, elle éprouvera moins de résistance dans une seconde attaque.

734. Si la position est soutenue par des forces supérieures, l'obstacle protecteur a encore moins d'importance : les soutiens abrités en arrière des flancs, principa-

lement la cavalerie en plaine, faciliteront la reprise autant de fois qu'il sera nécessaire en couvrant, ralliant ou protégeant la retraite : un détachement ira s'établir sur les communications de l'assaillant.

735. Si les troupes de soutien sont de beaucoup inférieures à celles qui doivent attaquer la position, celle-ci doit être considérée comme le réduit ou pivot du système général de défense; un obstacle, établi en avant, permettra à la réserve d'exécuter des contre-attaques sur les têtes assaillantes aventurées au delà.

L'assaillant dirigera, dans ce cas, ses plus grands efforts, surtout ceux de l'artillerie, contre les flancs et les derrières des soutiens; s'ils ne sont pas simultanément abordables, il cherchera à couper leur communication avec le poste.

736. Un poste à portée de canon ou de mitraille, en arrière d'une suite de défilés peu praticables, ne permettra pas aux troupes qui viennent l'attaquer de se former à couvert, d'être appuyées à propos par les réserves de cavalerie et d'artillerie.

Si ces défilés sont en arrière de la position, les difficultés seront pour les troupes qui la soutiennent; c'est contre ce passage qu'il faudra faire agir l'artillerie et une partie des colonnes d'attaque; les soutiens, laissant une réserve au débouché du défilé, détachent des corps qui se replient sur eux, en cas de non succès, ou si leur but est seulement de recevoir les défenseurs.

737. Un poste fortifié, soutenu en arrière et à peu de distance par une réserve des trois armes, sur des hauteurs dominantes, est inattaquable directement; on abrite le gros de ses forces derrière quelque bâtiment ou couvert; l'on enlève et l'on tourne préalablement les hauteurs

occupées ; il faut beaucoup de monde pour une telle opération.

Si l'on agit contrairement à ce principe, les réserves des hauteurs viennent vous cerner dans la position ou dans les enclos qui la composent ; il n'y a plus qu'à se faire jour l'épée à la main.

738. Si l'on ne peut ni enlever ni faire évacuer la position en l'incendiant, un fort cordon de tirailleurs, soutenu en arrière par de bonnes réserves d'infanterie et de cavalerie abritées dans les fonds ou derrière les accidents de terrain, masqueront cette partie de la ligne de bataille où l'on se contentera de continuer une fausse attaque.

739. Si, au contraire, les défenseurs, réduits aux abois et refoulés, veulent évacuer successivement la position ou n'y laisser qu'un faible détachement, pour faciliter la reprise, c'est le cas de faire tous les efforts pour entrer pêle-mêle avec eux dans le réduit, ou pour ne pas cesser de les joindre.

740. Une habitation fortifiée est soutenue en arrière par des troupes rangées dans des haies, bouquets, chemins creux, maisons et autres abris ; on ne peut, à l'aide d'un couvert quelconque, parvenir à des positions environnantes rapprochées, pour les occuper, dominer et agir de là contre le poste ; il faut alors attaquer par le canon, les obus et le feu.

741. Une centaine de soldats est dans un poste détaché à 600m d'une ligne de fortifications, non pas tant pour défendre ce poste que pour avertir de l'approche des colonnes d'attaque, et empêcher que celles-ci ne prennent possession avant l'arrivée de compagnies d'élite de réserve abritées en arrière; un corps considérable soutient celles-ci :

aussitôt repris qu'enlevé, le poste sera défendu, pendant plusieurs jours, contre plusieurs bataillons ennemis, qui y perdront inutilement le quart de leur monde.

Le mieux sera de cheminer régulièrement contre cette position; de l'envelopper de tranchées et de batteries; de s'en approcher à portée de pistolet et de la rendre inhabitable par une grêle d'obus et de mitraille; l'opération, ainsi conduite, sera sûre, mais elle pourra exiger huit à dix jours.

Une telle position mérite bien une tentative de secours, quels que soient le silence de ses défenseurs et la probabilité de leur reddition; il faut, au moins, envoyer plusieurs officiers reconnaître de près ce qui s'y passe; si la défense ne peut plus être prolongée, on fait approcher un détachement, en présence duquel les défenseurs évacueront et se rallieront.

742. Une position avancée qui ne peut être soutenue que par le feu des positions en arrière, doit être, en cas d'attaque de nuit éclairée, sur les flancs, par des bûchers, à moins que l'assaillant ne vienne avec une artillerie supérieure.

743. Si la position doit être soutenue par un corps intermédiaire, celui-ci trois à six fois plus fort, surtout en cavalerie, occupe le défilé en arrière, soit pour rallier à lui la garnison, soit pour attaquer à la fois les assaillants dans plusieurs directions; on peut, dans ce dernier cas, s'approcher du poste, soit en prenant prétexte d'un fourrage ou de toute autre opération, soit en profitant d'un pays couvert, d'un brouillard ou de la nuit.

Dans ce dernier cas, le secours s'éclaire avec précaution; en arrivant près de la position, il quitte les routes battues

près desquelles il est probablement attendu ; une attaque vive et générale, instruit les défenseurs de son arrivée.

Dans le même cas, l'assaillant masque les corps voisins qui peuvent secourir la position ; il fait surveiller leurs avenues, à l'aide de corps intermédiaires en grande partie composés de cavalerie, et brusque l'attaque.

744. Si on ne peut secourir une position attaquée, on essaie de remonter le moral des défenseurs ; on inquiète les assaillants par des bruits de tambours ou de clairons ; on montre de divers côtés quelques détachements sur la force desquels l'ennemi pourra prendre le change ; l'obscurité ou un pays couvert pourront faciliter cette opération.

Dans ce même cas, et si le secours vient de loin, il peut aller surprendre, sur la route de retraite, l'assaillant, revenant en désordre et chargé de butin.

CHAPITRE XIII.

OUVRAGES EN TERRE.

§ 1er.

Défense des ouvrages en terre.

745. Il y a peu de choses à dire de particulier sur l'attaque ou sur la défense des ouvrages en terre : dans les chapitres III, IV, V, VI et VII, on s'est déjà suffisamment étendu sur ce sujet important.

746. Dès le commencement de l'attaque, les barrières sont fermées et les clefs remises entre les mains du commandant de la redoute.

747. $\frac{1}{6}$ des hommes pris parmi les plus adroits, bordent le parapet des flancs ou angles saillants, et font feu.

$\frac{2}{6}$ abrités, autant que possible, sur le talus de banquette, chargent, en arrière, les fusils des précédents.

$\frac{5}{12}$ forment réserve à l'intérieur et gardent le réduit.

$\frac{1}{12}$, des moins valides, portent les blessés et les munitions.

748. Si l'ouvrage est entouré de bonnes défenses acces-

soires, la majeure partie de ses défenseurs aura eu le temps de se soustraire aux ravages d'une artillerie dominante, en se tenant dans un couvert voisin, jusqu'au moment où la marche des colônnes d'attaque fera forcément taire le plus grand nombre des pièces.

749. De petites troupes d'élite, abritées sur les flancs, en arrière d'une ligne d'abatis ou d'un avant-fossé, assaillent, de tous côtés, les têtes de colonnes qui franchissent cet obstacle, et sur lesquelles un feu vif a été dirigé.

750. Si l'ennemi veut combler le fossé, les plus adroits fusillent les tirailleurs; d'autres, à l'aide de matières incendiaires, lancées à propos, essaient de mettre le feu aux matériaux qu'emploient ces derniers.

S'il pénètre dans le fond du fossé, on fait rouler sur lui des pierres, des rochers, des corps d'arbres ou poutres pétardées, des grenades, des obus disposés à l'avance sur le haut du parapet.

751. S'il veut faire brèche aux palissades ou aux fraises, appliquer des échelles, faire ébouler le talus, les plus adroits le fusillent de derrière les flancs ou de l'intérieur des casemates; et, à défaut de flanquement, des hommes déterminés montent sur le haut du parapet, tuent, à bout touchant, ceux qui se présentent; ils les repoussent avec des armes de longueur, et renversent les échelles d'assaut.

752. L'ouvrage est soutenu en arrière, il ne peut être tourné sur ses flancs, ou bien l'ennemi n'a pas bordé toute la contrescarpe de tirailleurs; alors quelques soldats dévoués, ayant une retraite assurée, dans un rentrant de fossé, entre des palissades ou dans une galerie, se ruent sur le petit nombre d'assaillants occupés à l'escalade, et

luttent avec eux à nombre égal, sans compromettre la garnison.

753. S'il y a une palissade, ils se glissent derrière, soit qu'elle règne le long de la contrescarpe, qu'elle suive le milieu du fossé ou le pied de l'escarpe; ils tuent successivement tous les assaillants qui se présentent pour franchir la trouée.

754. Ainsi dans les lunettes construites à Dresde en 1813, l'assaillant, parvenu sur le haut du glacis ou dans le chemin couvert, aurait été soumis à deux étages de feux directs, partis de la palissade sur la berme et du parapet, et au feu de flanc des places d'armes ou des jonctions.

Dans le chemin couvert, au fond du fossé, sur le haut de la berme, il eût été exposé au feu direct et rapproché de la palissade de la berme, à celui de flanc des réduits et jonctions, aux coups de la pièce qui armait la face intérieure du réduit de place d'armes rentrante, aux retours offensifs tentés des réduits et d'une ouverture aux parties rentrantes des jonctions.

En dedans de la palissade de la berme, ayant un étroit défilé et le fossé à dos, il aurait été attaqué : de front, par le défenseur monté sur le haut du parapet; de flanc, par les retours offensifs dirigés de l'intérieur des trois réduits.

A l'intérieur de l'ouvrage, l'assaillant, attaqué de front par les défenseurs et atteint par les feux des blokhaus, serait menacé sur ses communications, dans le chemin couvert, dans le fossé, sur la berme et même sur le glacis, par les sorties tentées des réduits avec toute sûreté.

755. En général, surveiller toutes les parties dominantes de l'ouvrage, le saillant, les faces, les flancs et la gorge;

n'en garder aucune exclusivement, lors même que l'ennemi négligerait les autres : conserver jusqu'à la fin une réserve pour parer à tout événement.

756. Si l'assaillant vient attaquer la gorge, il est fusillé par quelques hommes choisis détachés de la réserve, par les ouvrages ou soutiens en arrière.

757. Cinq ou six braves attaquent de front ou de flanc les premiers qui escaladent le parapet : d'autres, munis d'armes de longueur, les attendent sur le haut, pour lutter corps à corps avec eux et les renverser dans le fossé : un seul homme résolu, malgré le feu des ennemis sur la contrescarpe, suffit pour culbuter tous ceux qui se présentent.

758. Si l'assaillant pénètre dans l'ouvrage, partie de la réserve court l'attaquer en flanc, avant qu'il ait le temps de s'étendre et de s'avancer en nombre ; ceux qui bordaient le parapet, vis-à-vis son débouché, retardent à la tête de cette colonne.

759. Si une résistance intérieure est préparée, à l'aide de défilés battus par le réduit ou le feu de traverses, chaque petite troupe défend son couloir de front, d'autres prennent les assaillants en flanc et à revers : la supériorité du nombre et du matériel perdent ici leur avantage ; ce moment est le plus favorable pour la défense.

760. Si toute résistance à l'intérieur devient impossible, si l'ennemi a négligé de s'emparer de la porte ou de la garder, la majeure partie des défenseurs sortant tout à coup, surprennent, dans les fossés ou sur les glacis, par une attaque imprévue, les flancs et derrières des assaillants.

Ce moyen désespéré, auquels les Romains ont toujours

eu recours avec succès dans la défense de leurs camps retranchés, est d'autant plus efficace que la disproportion des défenseurs et des assaillants, engagés en avant des défilés, sera moins grande ; il pourra faire lâcher prise aux ennemis.

761. Des ouvrages médiocres et mal placés, ouverts à la gorge, mais soutenus, en arrière, par des troupes des trois armes, à 200 ou 400 mètres, peuvent être pris ou repris plusieurs fois, et donner lieu à une défense opiniâtre.

Une partie des soutiens, souvent la cavalerie et l'artillerie légères seules, se précipitent sur l'ouvrage avant que l'ennemi ait pu le bouleverser, le désarmer et s'y établir ; ils sabrent tout ce qui se trouve dedans ou autour ; le gros de l'infanterie arrive ensuite et réoccupe la position ; la cavalerie et l'artillerie légère prennent position, en avant et sur les flancs, pour menacer les derrières de nouvelles colonnes d'attaque.

Si c'est l'infanterie qui reprend l'ouvrage, un bataillon, par exemple, il arrive en colonne double sur la gorge, par laquelle les deux compagnies de la tête entrent ; les deux compagnies suivantes font à-droite et à-gauche, pour nettoyer le fossé ; les quatre dernières s'ouvrent de même pour longer le glacis.

§ 2.

Attaque des ouvrages en terre.

762. L'artillerie de l'assaillant, si elle est puissante et bien approvisionnée, occupe plusieurs positions dominantes, concentre ses feux sur les pièces de l'ouvrage, bat les prolongements des crêtes, palissades et abatis : si bien

armée que soit la redoute, son feu est facilement éteint, sa banquette abandonnée et mal défendue.

763. En général, l'assaillant doit avoir dix fois les forces qui défendent l'ouvrage ; si celui-ci est soutenu, en arrière, à 200 ou 400 pas, il faudra attaquer avec cinq à dix bataillons, appuyés en arrière et sur les flancs par de la cavalerie : avec ce monde on pourra encore échouer.

764. Les forces sont employées ainsi qu'il suit par fractions constituées ; chaque détachement étant sous les ordres d'un ou de plusieurs officiers.

$\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{100}$ de tirailleurs ;
$\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{100}$ de travailleurs ;
$\frac{3}{10}$ à deux ou trois attaques, avec le gros de l'artillerie ;
$\frac{2}{10}$ principalement de cavalerie et d'artillerie légère, contre les soutiens de l'ennemi et les sorties ;
$\frac{3 \text{ à } 4}{10}$ en réserve.

765. Les colonnes d'attaque s'avancent autant que possible de différents côtés, sans avoir à traverser des obstacles intermédiaires, en suivant les capitales dégarnies de feux, les couverts ou pentes non battus ; elles précipitent le pas dans les intervalles soumis au feu de l'ouvrage : de nombreuses réserves, abritées aussi près que possible, les soutiennent.

766. Chaque attaque, plus ou moins forte que la garnison selon son importance, ne doit pas dépasser le nombre proportionné à la largeur des passages et à la capacité de l'ouvrage à enlever : il est préférable de lancer successivement de nouvelles colonnes d'attaque, à de certains intervalles, soit pour soutenir les précédentes et appuyer leurs flancs contre les retours offensifs, soit pour agir sur des points reconnus faibles ou moins bien défendus, plutôt

que d'engager et de compromettre à la fois trop de monde sur des espaces rétrécis.

767. Passant au pas de course d'un abri à l'autre, les tirailleurs chassent, par un feu supérieur, ceux de l'ennemi, au lieu de marcher en tiraillant, ce qui ferait perdre du temps et du monde; ils s'approchent ensuite de l'ouvrage, dont ils éteignent le feu, en tirant principalement aux officiers et canonniers, sur les plates-formes et embrasures.

Les tirailleurs sont suivis et les colonnes d'attaque sont précédées, à 100 ou 500 pas de distance, de 25 à 50 sapeurs du génie ou travailleurs, portant des échelles, fascines, madriers, poutrelles, outils, haches, pelles, pioches, pinces; ceux-ci roulent de gros gabions ou sacs remplis d'herbe et autres objets pour franchir et escalader le fossé ou pour réduire sa profondeur à quatre pieds.

Les tirailleurs gagnent le sommet du glacis, en couvrant les travailleurs; ils le bordent, contrebattent le feu de l'ouvrage, pendant que les sapeurs dérangent les abatis ou chevaux de frise, comblent le fossé ou, au moins, l'intervalle entre la palissade et la contrescarpe.

768. Si l'on ne peut combler le fossé, une section de travailleurs et une autre de fusiliers se jettent dedans, le parcourent pour se défaire des défenseurs qui doivent y tenter des retours offensifs pendant l'escalade : s'il y a un débouché de poterne, on s'en empare ou on le barricade; on se rassemble aux angles rentrants non flanqués.

769. En plusieurs endroits de chaque attaque, on applique des échelles, on déracine, on coupe, on escalade les palissades et fraises; on élargit successivement les brèches, tandis que, du haut de la contrescarpe, les tirailleurs

tuent tous ceux qui montent sur le parapet pour s'y opposer.

Les revêtements en corps d'arbres ou en madriers horizontaux, sont escaladés en s'aidant des baïonnettes.

Une passerelle, une échelle ou une trouée, donne successivement passage à une ou plusieurs sections armées, lesquelles agissent individuellement, selon le plan général de l'attaque, suivant les localités et les circonstances.

Ces trouées, ces passages, doivent être faits, principalement, aux angles saillants du parapet, où l'on aura les flancs appuyés en pénétrant dans l'ouvrage; aux angles rentrants non flanqués, vis-à-vis les embrasures; en arrière ou sur les flancs des retranchements et traverses établies dans l'ouvrage; elles seront à l'abri des projectiles lancés de ceux-ci, soit pendant, soit après l'escalade.

770. Si l'on s'aperçoit que la gorge ou telle autre partie n'est pas gardée, plusieurs sections s'y portent et l'escaladent : les unes prennent les défenseurs en flanc, les autres, bientôt renforcées, gardent l'entrée.

771. Chaque colonne pénètre à la fois par toutes ses ouvertures ou échelles, s'étend entre la palissade et l'escarpe, ou sur la berme, afin d'arriver en force sur le haut du parapet, d'embrasser l'ennemi, surtout aux angles saillants, et de pouvoir y lutter avec avantage.

Aussitôt que possible, une section s'empare de la barrière; elle ferme ou garde ce passage pour couper la retraite aux défenseurs.

772. Les travailleurs ouvrent, en arrière, de larges brèches dans le parapet, élargissent les embrasures et les trouées déjà faites au palissadement, creusent des ram-

pes ou gradins le long des talus d'escarpe ou de contrescarpe; ensuite ils tournent, contre l'ennemi ou ses soutiens, l'artillerie de l'ouvrage; plus tard ils boucheront les ouvertures de son côté.

773. Si le terre-plein est découpé, s'il présente plusieurs défilés d'une défense facile sous le feu du réduit, l'attaque perdant ses avantages sera longue et meurtrière, principalement s'il y a à craindre des retours inoffensifs; dans ce cas, il faudra surtout agir contre les soutiens et démanteler entièrement la portion antérieure du parapet.

774. La perte de l'assaillant, presque toute éprouvée à l'attaque principale, pourra s'élever au $\frac{1}{10}$ en tués ou blessés; ceux-ci feront les $\frac{3}{4}$; les officiers atteints, le $\frac{1}{14}$.

775. Les redoutes élevées sur les positions les plus inaccessibles, sont presque toujours dominées, quoique de très loin, de quelque rocher; on pourra y loger la nuit, à l'aide d'un travail persévérant, quelques hommes, souvent même une petite pièce, dont la seule vue suffira quelquefois pour faire tomber l'ouvrage, surtout si l'on brusque l'attaque, sans laisser à l'ennemi le temps de revenir de son étonnement.

776. Si on est obligé d'enlever de vive force une redoute, soutenue par le feu rapproché de retranchements en arrière, l'attaque doit être faite vivement, avec aussi peu de forces que possible, soutenues par de bonnes réserves abritées; ainsi on évitera des pertes inutiles.

CHAPITRE XIV.

MISE EN ÉTAT DE DÉFENSE DES BATIMENTS.

§ Ier.

Généralités.

777. Les bâtiments les moins avantageux pour la défense, ceux qui sont dominés, occupés à la hâte et non fortifiés ou non soutenus, peuvent devenir célèbres, par une résistance longue et glorieuse, contre des forces décuples.

778. On doit cependant préférer les bâtiments :

1° A clôtures élevées et solides;

2° Isolés et non dominés;

3° Les bâtiments présentant des parties saillantes ou rentrantes;

4° Qui sont précédés d'obstacles plus ou moins impraticables aux colonnes d'infanterie et à l'artillerie; ceux auxquels on n'arrive que par des débouchés difficiles ou battus de feux croisés;

5° Les maisons où il existe peu de matières combustibles;

13.

6° Celles en maçonnerie de pierres molles ou de briques, de 0,50 d'épaisseur, ou le canon ne fait que son trou sans ébranler.

779. Une ferme, un château, une église, fortifiés à la hâte, et occupés par quelques compagnies, à cinq cents pas en avant d'une armée, peuvent, nonobstant les projectiles et les moyens incendiaires de l'assaillant, déconcerter toutes les attaques et influer puissamment sur le succès d'une bataille.

780. Un bâtiment retranché, à 500^{m} en avant d'une place, prendra des revers dangereux pour les attaques; il tiendra pendant tout un siége, surtout s'il est appuyé contre un obstacle; il exigera, de la part de l'ennemi, des cheminements lents et réguliers; si ses toitures et parties combustibles sont enlevées, il résistera même, comme une redoute revêtue, au feu de batteries établies à 100^{m} de distance.

781. Un petit détachement gardera un gros bourg, des magasins et établissements nombreux, en occupant un bon bâtiment voisin, le château, l'église ou le cimetière, surtout si ce poste est en avant et près du défilé ou de l'obstacle qui couvre tout ou partie des autres bâtiments.

782. On conservera comme défenses accessoires, et non comme portion d'enceinte à border de défenseurs, tous les obstacles extérieurs, tels que haies, murs, chemins creux, qui sont soumis aux feux du poste, à bonne portée de fusil ou de mitraille, sans masquer ces feux, ni offrir des couverts à l'ennemi, soit qu'ils règnent parallèlement à l'enceinte, soit que celle-ci les enfile.

Les ressauts de terrain, escarpements, terrasses et escaliers, ne pourront être franchis par l'artillerie de l'ennemi;

ils le seront très difficilement par ses colonnes et même par ses projectiles.

Ces obstacles parallèles seront rattachés de droite et de gauche au poste ou liés à d'autres obstacles voisins, surtout s'il y a une communication importante entre deux; les parties dirigées sur le poste seront défendues de flanc et de revers par ce dernier; les autres, appuyées, de distance en distance, par des petits réduits ou tambours seront, au besoin, soutenues, en arrière, par des réserves abritées.

783. Les bâtiments voisins d'où l'ennemi pourrait dominer, incendier, cerner, assaillir le poste, ceux qui procureraient des feux utiles de flanc ou de revers sur l'enceinte, ses issues ou approches, seront fortifiés et occupés, s'ils sont susceptibles de quelque résistance et faciles à soutenir.

Les autres habitations et obstacles extérieurs, inutiles ou nuisibles à la défense, seront incendiés, rasés, comblés et leurs débris abattus en pente douce; on ne laissera, à bonne portée de fusil et souvent même de canon, aucun abri où l'ennemi pourrait se glisser et loger ses tirailleurs ou son artillerie, cacher ses réserves ou faire cheminer ses colonnes d'attaque.

Les positions extérieures indispensables, soit pour découvrir des pentes non vues, soit pour occuper des points dominants, soit pour battre de plus près des communications ou des cours d'eaux, seront suppléés, à défaut de bâtiments, par des ouvrages, en palissades ou en terre, détachés ou contigus à l'enceinte, flanqués par celle-ci ou se protégeant eux-mêmes.

784. La partie de l'habitation la moins accessible, la

moins dépendante, la plus forte, celle qui domine le mieux les autres, d'où l'on communiquera le plus facilement avec les soutiens ou le chemin de retraite, sera choisie pour réduit; on la fortifiera avant toutes les autres, et avec plus de soin.

785. On organisera, à moins de portée de fusil autour de ce réduit, mais principalement en avant des parties les plus faibles, en profitant des clôtures et bâtiments existants, une ou plusieurs enceintes, d'autant plus élevées, inaccessibles ou infranchissables qu'elles seront plus intérieures.

Si les enceintes extérieures débordent les autres, elles les couvriront, mais leurs flancs ne seront pas protégés: la défense deviendra de plus en plus concentrée et énergique à mesure que l'assaillant approchera du réduit : si le contraire a lieu, les attaques ne pourront se développer que contre des parties rétrécies à flancs appuyés, soit par les feux en arrière, soit par des escarpements ou autres obstacles.

Autour de chaque enceinte, entre celle-ci et la suivante, une esplanade rase ou coupée par des obstacles perpendiculaires, sera organisée et soumise, soit aux feux d'artillerie ou de mousqueterie de bâtiments élevés, de clôtures ou escarpements en arrière; soit aux feux de revers des meilleures positions, qu'il serait possible de conserver, même après que l'enceinte aurait été forcée.

Partout on occupera, haut et bas, les bâtiments les plus solides, les plus élevés, dominant et flanquant, intérieurement ou extérieurement, les enceintes; battant les débouchés qui existent au travers ou tous les autres défilés voisins.

On suppléera au défaut de constructions propres à l'établissement de ces enceintes, surtout pour les principales

avenues, par des lignes d'abatis, de chariots en partie démontés, de herses jointives ou palissades abritées et autres défenses accessoires; les sentiers, les escarpements seront obstrués; en temps de gelée, on répandra de l'eau le long des obstacles les plus accessibles.

786. Lors même que l'on croirait ne devoir rester que peu de temps dans la position, on y fera provision, surtout dans le réduit, de vivres, de munitions, d'obus, de grenades, de sacs de poudre, de balles et de terre, de matériaux non combustibles, d'outils et autres objets nécessaires à une bonne défense : des réservoirs d'eau seront établis dans les étages supérieurs; et si l'on est exposé à être séparé des fontaines, les bassins existants ou improvisés seront constamment remplis.

Des caves ou des locaux blindés, abrités autant que possible contre l'incendie, l'humidité et les projectiles ennemis, seront organisés, principalement dans le réduit, comme magasins de munitions.

§ 2.

Détails.

787. Les brèches et interruptions des enceintes seront fermées par des fossés, palissades, murs en pierres sèches, et flanquées par les parties saillantes : elles seront, en outre, battues soit par les feux des murs crénelés, soit de bâtiments en arrière ou de ceux auxquels viennent s'appuyer ces obstacles.

On rendra les escarpements plus roides, sans qu'ils cessent d'être vus de l'enceinte; les anciens fossés comblés seront rétablis; les murs de terrasse seront ou dé-

blayés extérieurement ou exhaussés, soit en pierres sèches, soit à l'aide de palissades.

La meilleure enceinte extérieure artificielle est un fossé palissadé ou fraisé, avec parapet à redans, contournant la position, à la distance de 3 à 10 mètres et plongée des divers étages de celle-ci; l'intérieur de chaque angle saillant est battu par une face de l'habitation : on en fera surtout usage pour renforcer les points faibles, couvrir les portes ou se procurer des issues sur des faces opposées.

788. Si l'on veut occuper une seule habitation ayant 5 à 35^m de longueur de côté, on l'entoure d'un retranchement parallèle à son enceinte, à la distance de 3 à 5^m, à partir de la crête.

Si les côtés de l'enceinte de l'habitation ont de 25 à 50^m, on les entoure, à la distance de 4 à 12^m, d'un polygone aussi régulier et du moindre nombre de côtés possible; selon les règles précédemment données, ce sera un fort demi bastionné : l'habitation battra les angles, en partie; prendra d'écharpe et dominera les faces.

Si les côtés de l'enceinte ont de 25 à 50^m, si le nombre des défenseurs est grand par rapport au développement, un fort étoilé peut être établi sur ledit polygone; chacune des faces de ce dernier servira de base à un redan équilatéral en saillie : dans ce cas, le nombre des défenseurs devra être double de celui précédemment nécessaire.

Si les côtés de l'habitation ont de 60 à 180^m, si les clôtures et bâtiments sont solides, on évite de donner plus de développement à l'enceinte : on élève, contre le milieu de chaque face, un redan équilatéral de 40 à 60^m de face.

Deux côtés formant un angle très rentrant se protégent réciproquement sans autre addition; si l'angle rentrant

donne un développemet trop grand à l'enceinte, on réduit le périmètre de celle-ci, par une coupure, sous le feu d'un bon bâtiment : si l'angle est très obtus, un redan, au sommet, flanque les deux faces.

Un angle saillant peut être très obtus ou très aigu; dans le premier cas, qui est aussi celui d'un côté d'enceinte courbe, le redan est contre le sommet de l'angle ou de la courbure avec plus ou moins de saillie; dans le second cas, une coupure en dedans de l'angle, sous le feu d'un bâtiment crénelé, ou se protégeant elle-même, renforce cette partie faible, dont les deux faces doivent cependant être flanquées.

Un pan coupé, s'il est petit, si les deux faces adjacentes, prolongées par des fossés, donnent lieu, en avant, à un petit redan aussi bien flanqué que les faces, est suffisamment fortifié; dans le cas contraire, une seule des faces est prolongée, pour former l'un des côtés d'un petit redan, destiné à flanquer le pan coupé plus étendu.

En général, les faces des redans seront battues, plongées ou vues d'écharpe par des bâtiments élevés; on s'en servira pour couvrir des brèches, portes ou parties faibles des clôtures.

Il y aura, au moins, deux portes opposées à l'enceinte de l'habitation, sous le feu des réduits voisins : à défaut de ceux-ci, on pourra descendre, du côté où il n'y aura pas de porte, par une échelle et une fenêtre, dans le retranchement, d'où une issue permettra de communiquer avec l'extérieur.

Dans ce genre de fortifications, les faces des redans peuvent être d'autant plus courtes que le flanquement de leurs fossés devient plus facile, par suite des plongées des maisons.

789. Plusieurs bâtiments isolés seront liés à l'aide d'un retranchement ou d'une palanque flanquée par ces maisons et entourant celles-ci; des barrières ou rampes intérieures, avec interruptions de fossés aux enceintes particulières de ces bâtiments, permettront des retours offensifs, en avant ou en arrière desdits obstacles; il faudra, autant que possible, éviter de border et de défendre directement ces derniers.

790. Le canon ennemi pourrait faire brèche ou gêner les défenseurs par des éclats de pierre; les murs de bâtiments ou de clôture, surtout les parties flanquantes ou saillantes, en seront préservés, soit en les terrassant intérieurement s'ils sont solides et élevés, soit à l'aide d'une contrescarpe avec glacis, soit en les terrassant extérieurement avec fossé et palissades; dans ces deux cas, une banquette, au sommet de la contrescarpe, procurera un second étage de feux.

Il faut faire en sorte que l'ennemi ne puisse se servir d'un mur, en embouchant extérieurement les créneaux, comme d'une parallèle enveloppante d'où ses feux convergeraient sur l'intérieur pour protéger le débouché : si le mur est élevé de 6 à 7 pieds, on y fera deux rangs de créneaux, à 0.30 et à 2.50 au-dessus du sol extérieur, de mètre en mètre, ceux du bas vis-à-vis les intervalles des autres. Un petit fossé de 1^{m}, pour les premiers, des échafaudages construits pour ceux du haut avec des échelles, troncs d'arbres ou planches, sur des tonneaux, charrettes, ou poteaux, permettront de tirer au travers : un mur bas ou une haie seront précédés d'un fossé, dont les terres formeront parapet et banquette intérieurs.

Les créneaux à travers un mur de moins de 0,50 d'épaisseur, ont, à l'extérieur 0,10 de large sur 0,30 de haut;

à l'intérieur, ils ont 0,20 à 0,30 dans les deux sens, suivant l'inclinaison que l'on veut donner à la plongée ou aux joues, pour la direction du tir : dans le même but, les créneaux des murs plus épais ont 0,50 à 0,80 de côté, à l'intérieur.

Si l'on manque de temps et d'ouvriers adroits, les créneaux sont simplement des échancrures ou des trous faits dans les murailles; on peut aussi y suppléer, pour les murs, à l'aide de poutres ou de corps d'arbres fixés au-dessus du couronnement; pour les parapets, avec des sacs à terre ou de petits gabions.

Les différentes parties de chaque enceinte seront défendues de flanc, à coups de fusil ou de pierres, par les bâtiments en saillie ou extérieurs, par des portions de clôture, par des tambours en charpente ou petits redans construits pour masquer les portes et fortifier les parties faibles; d'en haut, par les balcons et les ouvertures pratiquées à travers les planchers, par des échafaudages en charpente, construits devant les fenêtres, surtout aux angles des bâtiments, en guise de mâchicoulis.

Un escarpement, augmenté au besoin, ou tout autre obstacle, supplée au défaut de flanquement s'il est battu de près par plusieurs étages de feux directs d'artillerie et de mousqueterie.

791. Les murs non exposés aux ravages de l'artillerie seront crénelés, à un ou deux étages, avec banquettes ou échafaudages intérieurs, principalement dans les parties flanquantes; les autres murs ne devront être défendus que comme obstacles des bâtiments ou des positions voisines, à moins qu'il n'existe pas de feux de flanc.

792. Des pièces de quatre pourront tirer, de derrière

les clôtures, sur barbettes ou à travers des embrasures, du rez-de-chaussée des maisons, et même par les fenêtres de leurs étages supérieurs, si ceux-ci sont solides; des parties basses, les pièces tireront sur les ravins et fossés, si un parapet peut les y dérober aux plongées extérieures; on multipliera ainsi les étages de feux.

793. Lorsque les projectiles et matières incendiaires seront à craindre, il faudra raser la toiture des principaux bâtiments, étançonner et blinder le plancher supérieur avec des poutres jointives et de la terre; masquer les parties vues des maçonneries extérieures; le mur, en guise de parapet, s'élève au-dessus du remblai de décombres converti en terre-plein, pour y placer du canon, des pierriers ou des obusiers : deux rangs de sacs à terre forment des créneaux.

Un cloître, autour d'un édifice, peut être transformé en fossé revêtu, en démolissant ses voûtes ou planchers et remblayant derrière le mur extérieur, avec les démolitions, pour former le glacis; on peut même, en exécutant ce travail, se réserver des casemates à feux de revers aux angles de la contrescarpe; l'intérieur de ces casemates sera revêtu en pierres sèches, le ciel en corps d'arbres ou tronçons de colonnes.

794. Toutes les ouvertures non grillées seront bouchées avec des madriers et murs en pierres sèches, jusqu'à 3^m au-dessus du sol extérieur, à 2^m au-dessus des planchers. Il y aura des créneaux et banquettes, soit pour se préserver du feu et de l'escalade, soit pour se procurer des feux.

Si l'on bouche les fenêtres des étages supérieurs, des créneaux seront laissés à droite et à gauche contre l'enca-

drement : des petits parapets, en sacs à terre, borderont les grilles des balcons; ils couvriront le bas des fenêtres non bouchées jusqu'à 1.30 au-dessus du plancher.

Des orgues de 8 à 12 canons de fusil, avec batterie et serpentin, montés sur un avant train de chariot de munitions, tirent à travers les fenêtres sur les parties où une accumulation de feux est nécessaire et d'un effet assuré.

Des trous de 0.30 en carré sont pratiqués, de chaque côté des fenêtres du premier étage des bâtiments exposés à l'escalade, à côté des angles et autres parties non flanquées ou non crénelées, pour faciliter le renversement des échelles d'assaut.

Des ouvertures de 0.50 en carré seront faites dans les toitures des mêmes bâtiments, soit pour que des hommes échafaudés derrière en défendent l'approche, soit afin de pouvoir éteindre le feu mis sur les couvertures, soit enfin pour faciliter les communications des tirailleurs les plus adroits; ceux-ci abrités derrière les cheminées, plongeront sur les assaillants.

Des courants d'air seront établis, en différents sens, dudessus des planchers au-dessous des plafonds opposés, à travers de petites ouvertures, faciles à boucher, pour faciliter l'évacuation de la fumée de la mousqueterie ou du canon; cette vapeur est l'un des plus grands obstacles pour une longue défense dans les bâtiments.

795. Les matières incendiaires inutiles sont brûlées; les constructions combustibles démolies; si celles-ci sont nécessaires, comme magasins ou hôpitaux, on les rend inaccessibles à l'aide d'obstacles extérieurs ou de feux multipliés; quelquefois on les couvre de terre, de murs en briques ou d'autres matériaux incombustibles.

§ 3.

Communications.

796. Un chemin des rondes, pour faciliter la surveillance et les retours offensifs, est organisé entre la première enceinte et les obstacles extérieurs naturels ou artificiels.

797. La communication avec les troupes de soutien, a lieu dans un défilé rapproché et assuré, à l'aide d'une caponnière en palissades, ou d'un double fossé palissadé avec parapet : cet ouvrage est flanqué par le poste et, au besoin, par de l'artillerie ou des troupes de soutien, au delà du défilé : si la caponnière traverse un ravin non vu, on la trace en crémaillère ; un petit poste retranché lui sert d'appui dans le fond.

798. La communication de la position principale avec les maisons ou redans détachés est établie de la même manière, sous le feu d'enfilade de l'enceinte ; elle se fait aussi, à l'abri d'un abatis ou d'une coupure, qui embrasse l'ouvrage détaché et appuie ses deux extremités à l'enceinte.

Si ces postes extérieurs sont contigus à l'enceinte, et sur un sol inférieur, on y communiquera à l'aide de ponts jetés de manière à arriver aux toits ou étages supérieurs ; par une barrière à créneaux, sur une digue en terre à double palissadement, s'il y a un fossé à traverser.

799. Le poste communique avec le dehors par deux portes principales, solides, couvertes et dans des rentrants prononcés : une d'elles est dans le réduit, si celui-ci touche à la campagne ; toutes deux sont battues, à revers, par les ouvrages détachés ou contigus, ou par une simple pa-

lanque obliquement tracée de la barrière aux saillants voisins ; de flanc, par les feux plongeants de l'enceinte ; directement, par des coupures ou des bâtiments en arrière.

Il y a toujours deux barrières à forcer successivement : aussi on masquera, le plus souvent, l'issue par un petit redan ou tambour en tonneaux, charrettes démontées, herses, foudres, ou en palanques jointives, élevé extérieurement de 3m environ pour être couvert des hauteurs environnantes ; ce petit ouvrage, avec banquettes et forte barrière à créneaux, sera flanqué par l'enceinte ; ses flancs protégent les parties de celle-ci les plus voisines, ou font face à des points qu'il faut battre : au besoin, des portières de 0.50 de côté, à 1m au-dessus du sol, servent d'embrasures pour le canon.

Les portes moins importantes, que l'on voudra conserver, seront précédées d'obstacles formant places d'armes avec barrières, ou de tambours en tenant lieu ; les parties de l'enceinte à renforcer, celles où l'on voudra établir des flancs, seront précédés de pareils dehors ; dans l'un ou l'autre cas, on y communiquera dans un rentrant ; soit par une fenêtre et une échelle, soit par une porte élevée de plusieurs marches au-dessus du sol ou précédée d'un petit fossé que l'on franchit sur une planche ; soit par un guichet à 0,50 au-dessus du sol extérieur, et de 0,60 d'ouverture en tous sens ; ce guichet, défilé des hauteurs, sera fermé et verouillé en dedans.

Enfin, on se bornera, pour une issue moins importante d'un bâtiment vers l'intérieur de la position, à employer un des derniers moyens précédents sans qu'il soit besoin de places d'armes ou d'un tambour en avant.

Il faut barricader avec des madriers et arcs-boutants, traverser par une coupure palissadée, surtout le long de

l'enceinte, les portes inutiles, celles que l'on ne peut soustraire aux vues des hauteurs, flanquer, dominer ou battre des positions en arrière ; ces coupures, armées de fusiliers et souvent de canon, rempliront souvent le but de flanquer l'enceinte attenante ou de battre les terre-pleins et esplanades en avant.

800. On communiquera d'une enceinte à une plus extérieure, en longeant une partie de la première au dehors, et en traversant contre celle-ci les barrières ou ponts de coupures, établis sur les points les plus retrécis et les plus faciles à défendre, vis-à-vis les meilleurs bâtiments : cette communication, bordant les deux coupures, sera soumise au feu de flanc de l'enceinte en arrière, au feu direct des coupures, au feu de revers des maisons encore occupées de l'enceinte extérieure.

En arrière de chaque enceinte, là où les bâtiments seront interrompus, on les joindra par des coupures ou palissadements ; des ouvertures convenablement fortifiées, seront conservées ou pratiquées, aux différents murs de refend, pour que les défenseurs puissent communiquer intérieurement jusqu'aux jonctions avec la clôture en arrière, défendre pied à pied la première enceinte, et prendre à dos l'ennemi qui se hasarderait entre celle-ci et l'autre.

Les coupures transversales, d'une enceinte à l'autre, seront autant que possible en arrière des portes conservées à travers celle-ci ; ces portes et celles des coupures, pourront ainsi être couvertes par un redan ou tambour commun ; les sorties de l'enceinte extérieure ne donneront pas à l'ennemi le moyen de tourner les coupures, prises à revers, par les issues de la seconde clôture.

801. En général, tout défilé, dans une enceinte ou en-

tre deux clôtures, comme une voûte, un escalier, ou une grille, sera soumis à des feux croisés d'artillerie ou de mousqueterie.

802. On fortifiera l'intérieur de la dernière enceinte de manière à ce qu'elle soit défendue pied à pied jusqu'au réduit, et à ce que les retours offensifs puissent être tentés ou que la retraite s'effectue sous l'appui de ce dernier et sans le compromettre ; ce mouvement s'exécutera de l'intérieur d'une place d'armes voisine ou attenante, plongée du réduit, et, autant que possible, d'un bâtiment en face; ladite place d'armes s'étendant alors de l'une à l'autre position, et ayant une porte sur chacune de ses deux coupures. Toutes les communications aboutiront à cette place, en restant soumises aux feux du réduit et du bâtiment voisin.

803. Chaque entrée de chambre sera défendue :

1° En avant, par un arbre, une herse, un fossé triangulaire ou une interruption dans le plancher;

2° D'en haut, à travers le plancher ou les voûtes percés de trous, soit en avant, soit en arrière de la porte, par la fusillade ou par des pierres;

3° En arrière, par les feux directs et de flanc dirigés dessus les portes, des murs opposés ou latéraux.

Des barricades, construites de distance en distance dans les couloirs ou galeries, sont défendues de la même manière, en avant, directement, d'en haut, en arrière ou sur les flancs.

A chaque étage, des communications sont établies entre toutes les chambres occupées, par des ouvertures faites aux murs de refend, de manière à ce que l'on passe d'une pièce à l'autre, par un détour, sous le feu de plusieurs créneaux directs et de flanc.

On peut aussi obliger l'ennemi à essuyer les feux directs, de flanc, et plongeants de toutes les chambres du bâtiment, à travers les divers murs de refend, pour gagner d'une extrémité de bâtiment, où se trouve la trappe de communication d'un étage, à l'autre extrémité où sera celle de l'étage supérieur.

Une communication entre les divers étages de chaque bâtiment isolé est établie, dans la partie qui doit résister le plus longtemps, à l'aide d'échelles mobiles et de trappes, à défaut d'escaliers; il sera facile de la défendre, soit de l'intérieur des chambres voisines, soit à l'aide de créneaux percés dans les murs de cage. Ce réduit partiel peut aussi communiquer, avec le dehors, par une fenêtre du premier étage et une échelle.

804. Si le bâtiment est blindé, avec terre-plein et parapet supérieur, on arrive à celui-ci de plein pied par une tour, aile ou partie de maison, à qui on laisse plus de hauteur, et que l'on blinde également.

Les escaliers inutiles sont en partie démolis au-dessus du rez-de-chaussée et barricadés avec des bois, des sacs à terre ou des havre-sacs; cette barricade est défendue, en avant, par les créneaux du mur de cage, directement par ses meurtrières, d'en haut et de dessus les paliers, à travers les ouvertures qui y sont pratiquées.

805. Les bâtiments ou portions de bâtiments dont la défense doit être indépendante, ou que l'on ne peut occuper, seront séparés de ceux auxquels ils sont adossés par de larges coupures avec ponts-levis à créneaux dans tous les étages : les communications à l'intérieur des parties abandonnées seront coupées à chaque porte de chambre, et, autant que possible, vues des bâtiments gardés.

806. Les maisons séparées, dont on veut lier la défense, communiquent par des caves et portions de galeries; par des passerelles jetées de l'une à l'autre, en guise de ponts suspendus; par un fossé, entre des murs et palissades; ou à l'aide d'une enceinte de défenses accessoires qui les enveloppera.

807. Autant que possible, on défilera les ouvrages, les portes, les communications et la partie inférieure des murs ou maçonneries, jusqu'à 300 mètres de distance, de toutes les hauteurs dangereuses accessibles à l'artillerie de 12.

808. Les parties que l'on ne pourra couvrir par les ouvrages ou bâtiments de l'enceinte, surtout les murs flanquants et pris à dos, seront protégées par des blindages inclinés; les parapets seront préservés des feux plongeants ou de revers, soit par des traverses perpendiculaires ou parallèles, soit par des blindages; ceux-ci porteront, d'un côté contre des bâtiments ou poteaux, de l'autre sur des piliers dépassant d'un pied la crête intérieure, afin que l'on puisse tirer.

809. Quatre à huit travailleurs, par mètre courant d'enceinte extérieure à fortifier, sont généralement nécessaires pour mettre un pareil poste à même de résister, pendant six à vingt-quatre heures, contre des forces décuples.

810. La mise en état de défense des bâtiments se rapproche beaucoup de celle des villages, alors que ces bâtiments sont multiples et ont de nombreux accessoires; il est donc impossible de ne pas anticiper un peu, dans ce chapitre et dans le suivant, sur ce qui sera dit, plus tard, à l'occasion des villages.

CHAPITRE XV.

ATTAQUE ET DÉFENSE DES BATIMENTS.

§ 1er.

Défense des bâtiments.

811. On compte trois défenseurs pour un à neuf mètres courant d'enceinte extérieure de bâtiments à défendre, contre des forces cinq à dix fois plus considérables, pendant six à vingt-quatre heures. Il y a, parfois, en cavaliers, un centième de l'effectif de la garnison pour correspondre ou s'éclairer; et une pièce de campagne pour 50 à 150 mètres d'enceinte.

En général, $\frac{1}{6}$ de la garnison occupe la première enceinte, $\frac{1}{6}$ le réduit, $\frac{1}{6}$ les postes extérieurs, $\frac{3}{6}$ le reste de la position.

Les différentes enceintes, parties d'enceinte, maisons, cours, portes, portions de bâtiments ou de murs sont défendus, autant que possible, par des fractions constitutives de troupe, sous les ordres de leurs chefs ordinaires, ou, s'il s'agit de subsistants de divers corps, par un ou plusieurs détachements égaux de douze à vingt-quatre hommes organisés à l'avance.

Une haie, un fossé, un mur, et en général un obstacle quelconque non flanqué formant enceinte, aura un défenseur par 2 à 6 mètres de développement.

Un créneau sera défendu par.	1 à 3 hommes.
Une fenêtre extérieure de rez-de-chaussée par.	2 à 6
Une chambre par.	6 à 12
Une porte extérieure de première enceinte par.	12 à 24
Un corps de logis de l'enceinte extérieure par.	24 à 48

Un quart des hommes ainsi répartis fera réserve.

Les clôtures formant enceinte, les créneaux, fenêtres, portes, chambres; les corps de logis d'une enceinte en arrière, d'un étage supérieur ou flanqué, n'auront que la moitié du nombre de défenseurs prescrits, soit pour l'enceinte ou l'étage immédiatement plus en avant ou inférieur; soit pour ceux de ces obstacles, bâtiments ou portions de bâtiments non flanqués.

Ces règles, qu'il ne faut pas regarder comme absolues, sont appliquées, pour chaque poste et partie de poste, suivant sa force absolue ou relative, le nombre et le moral des défenseurs, celui des assaillants et l'importance générale de la position de chacune des parties, dont plusieurs pourront même ne pas être occupées, si l'on a peu de monde.

812. Des bûchers préparés en avant des enceintes et obstacles, contre les défilés, dans les cours, sur des points inaccessibles ou d'une défense facile, sont successivement allumés en cas d'attaque de nuit, sur les points abandonnés à l'ennemi, afin de le voir et de le fusiller des fenêtres

ou créneaux en arrière. A défaut de ces précautions, le feu seul de l'ennemi suffit pour le faire apercevoir.

813. La paille et les matières incendiaires non abritées, qu'on aura été obligé de conserver jusque-là, seront autant que possible cachées, mises hors de portée de l'ennemi; et on achèvera celles des dispositions prescrites, au nº 793, qui n'auront pu encore être exécutées.

814. On occupera ou interceptera avec des abatis, chevaux de frise, chariots préparés à l'avance, les principales avenues de la position, et on fera tout pour empêcher, soit par un feu supérieur, soit par l'incendie, l'établissement de l'ennemi dans les bâtiments ou abris voisins, que le défaut de temps ou des raisons particulières auraient empêché de détruire.

815. Les positions extérieures seront défendues ou reprises conformément aux principes généraux exposés chapitre 12; on fera surtout usage des feux plongeants des étages supérieurs des bâtiments en arrière. Ces feux seront aussi dirigés sur les batteries de brèche trop rapprochées.

Des pierres, des feux de flanc directs ou supérieurs, des obus, des grenades ou sacs goudronnés remplis de poudre et de balles, arrêtent ceux qui tentent de forcer les portes, de saper, d'incendier ou d'escalader les murs.

Ne pas s'épouvanter du bruit, du feu et du nombre des assaillants, ne tirer qu'à propos, par ordre des chefs, et à coup sûr, pour éviter le gaspillage des munitions ou l'inconvénient de la fumée; on ne peut, surtout pendant la chaleur ou le brouillard, diminuer ce défaut qu'en partie, et

par des ouvertures dangereuses, à travers lesquelles l'ennemi lancerait des obus.

816. Si l'enceinte n'offre pas un grand obstacle ou si elle est mal flanquée, il est moins urgent d'interdire à l'ennemi les approches et l'escalade que l'accès à l'intérieur; à cet effet, on l'attendra, en force, aux étroits défilés par lesquels il devra déboucher.

817. Une porte peu épaisse serait défendue par un demi-cercle de 12 à 24 hommes en arrière, tirant avec sang-froid là où ils entendent frapper.

Une grille, une barrière ordinaire en bois, une simple fermeture de deux ou trois bancs ou cordes tendues, seront défendus à coups de fusil par les mêmes hommes, blottis en arrière dans le bâtiment, dans la cour ou contre un angle de maison.

Un sac de poudre, disposé contre l'issue, recouvert de pierres ou de bois, et auquel des hommes abrités mettront le feu à l'aide d'une traînée, au moment où la porte sera forcée et envahie par les assaillants, pourra les arrêter par son explosion.

Chaque brèche ou porte enfoncée doit être défendue, soit à l'aide d'une retirade en abatis ou chevaux de frise, construite en arrière au moment même de l'attaque; soit par une pièce, par un orgue à canons de fusils ou des feux multiples dirigés sur ce point.

Ces portes sapées et enfoncées, celles sans fermeture et les brèches seront peut-être encore mieux défendues par des hommes rangés en cercle, recevant à coups de fusil ou de baïonnette, tous ceux qui se présenteront.

818. Des parties les plus élevées des bâtiments attaqués, on fait pleuvoir des projectiles, obus, grenades et

pierres, sur ceux qui essaient d'enfoncer les portes, d'escalader les murs ou de mettre le feu; on n'écoute aucune proposition de la part de l'ennemi, lors même que l'on serait séparé du gros de la garnison; les bâtiments voisins le prennent à revers, soit par des feux, soit par des retours offensifs. Les échelles d'assaut seront renversées à l'aide de longues fourches jouant à travers les trous du premier étage; le plus souvent, l'assaillant pourra être ainsi repoussé avec perte.

819. Si l'ennemi pénètre dans une chambre du rez-de-chaussée, les coups de fusil, les pierres, quelquefois l'eau bouillante, tirés ou jetées directement de flanc ou d'en haut, empêchent qu'il ne puisse incendier ou faire sauter le bâtiment.

Si l'ennemi pénètre dans une chambre de l'étage supérieur, il faut tout tenter, soit des parties latérales et supérieures, à coups de fusil ou de pierres; soit des parties inférieures, à l'aide de retours offensifs, pour l'en chasser, afin de pouvoir le dominer, l'inquiéter dans tout le rez-de-chaussée à la fois.

L'assaillant parvient à gagner le toit; les hommes chargés de défendre cette partie de la position, le repoussent par les ouvertures pratiquées ou par les lucarnes, avec des armes de longueur; ils luttent avantageusement avec lui ou le fusillent à bout portant.

S'il entre dans une chambre ou corps de logis non occupé faute de monde, pour gagner du terrain, garnir cette position de fusiliers, ou l'incendier, il faut y diriger tous les feux voisins; et si ceux-ci ne peuvent l'atteindre, on ne doit pas balancer à l'attaquer, surtout si c'est de nuit, alors que l'on peut plus aisément le tromper sur ses forces.

820. Si, nonobstant ces efforts, l'ennemi réussit, une sortie vigoureuse est faite contre lui, au moment où le feu allant prendre, il est obligé de se retirer; on s'empresse de tout éteindre; on referme ou barricade le bâtiment ou corps de logis; les matériaux incendiaires sont lestement transportés dans la cour du réduit ou jetés dehors.

Il arrive souvent que le feu mis par l'ennemi près des bâtiments, et même dans les bâtiments ou corps de logis voisins, ne se communique pas; lors même qu'il gagne les parties encore occupées par les défenseurs, il n'oblige pas toujours ceux-ci à se rendre.

Pendant vingt-quatre heures, une faible garnison pourra rendre vains tous les efforts d'un ennemi supérieur, pour incendier le poste, soit à la main, soit avec des boulets rouges lancés de 300 mètres de distance par une batterie d'obusiers de 24; elle saura chaque fois éteindre à temps le feu mis aux combles du bâtiment, surtout s'il n'y a pas un trop grand amas de matières combustibles.

Si l'on manque d'eau, on peut encore renverser au dehors la toiture incendiée et continuer à se défendre pendant plusieurs heures, lors même qu'il n'y aurait pas espoir d'être secouru.

821. Défendre chaque esplanade, ou intervalle d'une enceinte à la suivante; soit à l'aide des feux dirigés de celle-ci, des coupures ou des obstacles transversaux, des positions encore occupées dans la première clôture et défendues pied à pied; soit par des retours offensifs dirigés, en avant des coupures, de l'intérieur des bâtiments de l'une ou l'autre enceinte.

Les défenseurs se retireront d'enceinte en enceinte, de bâtiment en bâtiment, soit jusque dans une place d'armes ou bâtiment voisin du réduit et dominé par lui,

ou mieux dans l'intervalle de ces deux bâtiments réunis par une double clôture, avec barrières et portes.

Les retours offensifs auront lieu, intérieurement ou extérieurement, sur les assaillants franchissant une enceinte, un obstacle ou un défilé; ils partiront des places d'armes sous l'appui de maisons occupées; à défaut de celles-ci ils sortiront, à la fois, de plusieurs bâtiments opposés et se protégeant réciproquement l'un l'autre : on ne débouchera jamais, pour attaquer, de l'intérieur du réduit même, à moins qu'on ne soit à toute extrémité; car entouré par des forces supérieures, on serait bientôt pris, refoulé, ou forcé dans le réduit.

822. Si la partie inférieure d'un des bâtiments est en ruines, et si un dernier coup de canon peut donner lieu à un éboulement général, si ce bâtiment est embrasé, si l'on manque de munitions, on en retirera successivement les défenseurs, qui seront recueillis dans les maisons voisines; d'autres fois ceux-ci sortiront ensemble de plusieurs portes ou fenêtres basses, déchargeront leurs armes et se feront jour à la baïonnette, pour gagner, avec perte de la moitié d'entre eux, au plus, soit une maison voisine, soit le chemin de retraite, si toutes les positions sont enlevées ou incendiées.

Le nombre et la disposition irrégulière des bâtiments dont se compose le plus souvent un pareil poste, permettront aux défenseurs de l'évacuer sans bruit, en y laissant la dixième partie d'entre eux; ceux-ci continueront de faire un grand feu pour occuper l'ennemi, jusqu'à ce que le gros de la garnison soit hors de portée; ensuite ils obtiendront bonne composition, pouvant faire croire, ou croyant eux-mêmes, que le détachement est encore complet.

823. Souvent, la perte des défenseurs sera du $\frac{1}{5}$ en tués et blessés, dont $\frac{1}{6}$ d'officiers, à cause du rapprochement continuel des troupes combattantes, de la vivacité et de l'efficacité des feux; les assaillants, plus nombreux et luttant à découvert, perdront cinq à dix fois plus de monde.

§ 2.

Attaque des bâtiments.

824. Arriver devant le poste avec des forces cinq à dix fois plus considérables que la garnison, avec de la cavalerie, de l'artillerie et des sapeurs munis d'échelles, de leviers, de tenailles, de pétards, de matières incendiaires, pour escalader, faire brèche, briser les portes; faute d'un ou de plusieurs de ces moyens, on pourra échoner ou éprouver de grandes pertes.

La position est investie et reconnue, celle du détachement destiné à l'attaque est assurée, soit contre la garnison, soit contre les secours ou les soutiens: le nombre, la force et la direction des attaques sont réglés, conformément aux principes généraux exposés au chapitre 12.

825. Une batterie d'obusiers et de fortes pièces de campagne, établie sur un mamelon dominant la position, derrière un abri ou dans un bâtiment, si le temps et les localités le permettent, contre-battra les pièces du poste, et éteindra leur feu, même à la distance de 600m.

En quelques heures de temps, cette batterie, rapprochée à la distance de 300m, ouvrira de part en part la partie inférieure du bâtiment le plus solide, qu'un dernier boulet fera écrouler; on lancera des carcasses enflammées sur les décombres pour les incendier; ensuite on tirera sans relâche,

à boulets ou à mitraille, pour empêcher les défenseurs d'éteindre.

Si la distance est plus considérable, la direction du tir plus oblique, le calibre des projectiles moins fort, leur nombre au-dessous de 200 par pièce, la position de la batterie moins dominante ou moins couverte, les bâtiments ou les murs à battre moins élevés et moins découverts, on échouera ; si, au contraire, on peut tirer à boulets rouges, de 300^{m} de distance, contre les toitures, celles-ci seront immédiatement incendiées.

Ne braquer du canon contre les bâtiments et blokhaus qu'autant qu'il pourra produire effet, ce qui n'a pas toujours lieu ; ce serait agir défavorablement, pour l'attaque, sur le moral des deux partis opposés : dans ce cas il vaut mieux disposer de suite les pièces comme il sera dit ci-après.

826. Pendant la canonnade, et sur les flancs des lignes du tir, plusieurs compagnies de tirailleurs, embusquées à moins de 200^{m}, dans des ruines ou des bâtiments, derrière des broussailles, des couverts ou des haies, éteignent les feux dirigés des fenêtres, des créneaux, des embrasures et portions de parapet.

827. Immédiatement après, on lance deux ou trois colonnes d'assaut, dirigées sur les portes et parties faibles de l'habitation, sous la protection des tirailleurs qui se rapprochent vivement et d'ouvriers ou de travailleurs ; ceux-ci sont munis d'échelles, d'outils, de matières incendiaires, de grenades, d'obus, de mantelets improvisés pour aborder les tambours et maisons ; pour escalader, saper, faire sauter, ou incendier les bâtiments.

On profite également, dans ce dernier but, des couverts qui conduisent à la position ou l'avoisinent ; mais

ceux-ci peuvent être aussi nuisibles qu'utiles avec des troupes médiocres, dont un grand nombre ira s'y jeter et ne voudra plus en sortir.

828. Des tirailleurs établis dans les bâtiments voisins jusque sur les toits, ou sur des tombereaux, plongent à revers dans l'enceinte et sur les défilés, ponts et obstacles qui les couvrent, les font évacuer, en protégent le passage sur plusieurs points; d'autres, de derrière des couverts, visent aux créneaux, fenêtres et embrasures; cinq ou six soldats réunis placent leur fusil à chaque créneau abordable et non flanqué.

Pendant ce temps, si les portes ou parties d'enceinte, par lesquelles on veut entrer, n'ont pas été enfoncées à coups de canon, on se hâte de les incendier, de les renverser à coups de hâche ou avec des leviers, en les faisant sortir de dessus leurs gonds: si les feux que le défenseur pouvait diriger sur ces points ne sont pas contre-battus ou éteints, on perdra, à cette opération, le dixième de son monde, et le plus souvent sans succès.

829. On débouchera simultanément de plusieurs ouvertures rapprochées, sur un grand front non battu des bâtiments occupés en arrière, par l'ennemi; ou bien on entrera d'abord dans une maison ou dans une petite cour, pour s'y rassembler et déboucher, par plusieurs issues, sous la protection des tirailleurs établis à toutes les fenêtres de ce bâtiment: les communications de cette espèce de place d'armes avec le dehors sont immédiatement élargies; l'on s'empare des bâtiments qui peuvent la battre ou la protéger.

830. On s'étend de chaque côté à l'intérieur des maisons, de manière à tourner les coupures transversales

ou au moins à en approcher, et à opposer un grand feu à celui de la seconde enceinte; il faut livrer ou ouvrir, aux troupes en arrière, dans les parties les moins vues par la deuxième clôture, de nouvelles issues constamment élargies et gardées; si des couverts existent, entre cette deuxième enceinte et les positions enlevées, on s'y établit de suite.

La seconde clôture, et le réduit s'il est possible, sont abordés par plusieurs attaques appuyées d'une réserve commune : agir de manière à intercepter les communications entre les différentes parties de la position, et à bien appuyer ou couvrir ses flancs, à l'aide de réserves, soutiens ou barricades, contre les défilés ou portes d'où pourraient s'élancer des sorties.

Il faut alors employer sa cavalerie et même l'artillerie, contre les soutiens extérieurs, aux défilés par lesquels peuvent venir les secours, ou les disposer, pour mieux cerner le poste, empêcher les sorties, appuyer la retraite, plutôt que de les faire entrer dans les enceintes; arrêtés par des obstacles et plongés de toutes parts, ces corps n'y seraient qu'embarrassants.

831. Si l'ennemi dispute une chambre, on ouvre des créneaux en face des siens, l'on tiraille des deux côtés; la chambre intermédiaire se remplit bientôt de fumée; le sapeur s'y glisse à plat ventre jusque sous les canons de fusils des défenseurs; il se lève, frappe les fusils à coups redoublés, avec une barre à mine, oblige à les retirer; aussitôt des hommes déterminés embouchent les créneaux, y jettent des grenades et forcent l'ennemi à défendre un mur plus éloigné.

Si un gros mur arrête, les sapeurs réduisent son épais-

seur avec la pioche avant d'y faire ouverture, puis ils le renversent d'un seul coup sur l'ennemi; si le temps manque, ils le font sauter avec un sac de poudre.

832. Ces diverses attaques ont lieu simultanément, à l'aide d'échelles appliquées contre les parties non flanquées, aux divers étages d'une même maison, afin de n'être pas exposé à la fusillade de l'ennemi, à travers les planchers supérieurs, et aux grenades ou obus jetés du haut par les tuyaux de cheminées.

Il est surtout nécessaire d'occuper en force les toits, pour y blottir, derrière les cheminées ou les lucarnes, d'adroits tirailleurs, qui feront évacuer les parties inférieures, ou empêcheront les retours offensifs de l'ennemi sur les derrières et communications des attaques. Il ne faut s'aventurer dans une cage d'escalier qu'aprés s'être rendu maître des toits et étages supérieurs.

Si l'on pénètre plus avant dans les étages supérieurs, on déloge les défenseurs de l'étage inférieur, soit en menaçant leurs communications, soit en les fusillant par les ouvertures faites aux planchers. Dans cette position on n'aura à craindre, ni la fusillade sans effet de bas en haut, ni l'incendie dont l'emploi est presque toujours dangereux pour celui qui se défend.

Les coupures d'une chambre ou d'un corps de logis à l'autre, sont franchies à l'aide de madriers, également utiles pour se préserver des feux de flancs, en les appuyant contre les créneaux; on se préserve des feux de l'étage supérieur, à l'aide de paniers mis sur la tête, et au-dessus du fond desquels sont fixées des rondelles en forts madriers.

833. Si l'on ne peut vaincre la résistance des défen-

seurs établis dans un étage supérieur, on se hâte de mettre le feu en dessous, ou d'y faire déposer, par une escouade d'élite, un sac de 100 à 150 livres de poudre; ce moyen est suffisant pour écraser l'ennemi et ouvrir le bâtiment sans le renverser; il restera encore, après l'explosion, des abris contre les feux plongeants des maisons voisines.

Si plusieurs assauts n'ont pu faciliter l'entrée dans le bâtiment, il faut l'incendier : on lance dessus les toits, contre les fenêtres et les portes, des flèches entortillées de mèches allumées, des tourteaux goudronnés; on tire, sans relâche, sur le feu, à coups de fusil ou de canon, pour empêcher d'éteindre ou de jeter les parties enflammées dehors.

On peut aussi incendier les bâtiments voisins du côté du vent; approcher, de la partie de la maison la moins bien défendue, des matériaux combustibles auxquels on met le feu; ou saper un mur et jeter, par l'ouverture, des grenades ou carcasses enflammées.

834. Entourer de suite les têtes de sortie dans un cercle de 50 pas, les forcer à mettre bas les armes, ou les poursuivre de manière à entrer avec elles dans les bâtiments et à les suivre d'étage en étage, de chambre en chambre.

835. Tant que le combat dure, des tirailleurs, abrités aussi près que possible de la position, fusillent tout ce qui se montre aux fenêtres et ouvertures extérieures.

836. Si l'on attaque de nuit, on s'empresse d'éteindre les feux allumés par la garnison, à mesure qu'on les dépasse; on éclaire, par des tourteaux enflammés, les positions où ils résistent.

837. Si le poste n'a pas une importance militaire, s'il renferme de grands magasins que l'on se propose de détruire, ce genre d'attaque est celui que l'on emploie de prime abord : souvent le détachement chargé de l'expédition est presque entièrement composé de cavalerie; il n'a que des obusiers et pièces légères : un tiers des forces est employé à incendier la maison et à protéger l'opération; les deux autres tiers, en arrière et sur les flancs, appuient ou couvrent la retraite.

Dans ce cas, si la garnison sort pour se glisser, d'obstacle en obstacle, sur les flancs des assaillants, ceux-ci, tandis que le bâtiment brûle, se retirent au delà de ces obstacles et font ensuite volte-face; leurs soutiens prennent la sortie en flanc et à revers.

838. Il faut attaquer une maison non incendiable, par différents côtés à la fois; les uns enfoncent les portes, d'autres sapent les murs, d'autres escaladent et marchent sur les toits; s'il y a plusieurs bâtiments formant système, on les aborde, autant que possible, simultanément, afin d'empêcher leur défense réciproque.

839. Quelquefois un pareil poste, bien fortifié et défendu, aura presque autant d'importance qu'une place forte; il pourra exiger une armée entière pour l'assiéger; il l'occupera, pendant une ou deux semaines, jusqu'à ce que des secours arrivent; on y emploiera plusieurs batteries et milliers de projectiles, cinq cents outils; on y perdra un à deux bataillons : l'équilibre sera un moment rétabli entre l'armée de siége et celle de l'ennemi supposée plus faible d'un tiers.

CHAPITRE XVI.

IMPORTANCE DES HABITATIONS FORTIFIÉES.

§ Ier.

Considérations historiques sur les habitations fortifiées.

840. L'histoire ancienne donne le récit de quelques luttes à l'intérieur des villes surprises ou insurgées : il s'y trouve très peu d'exemples d'attaque ou de défense de maisons ou de villages, encore moins d'habitations fortifiées comme postes.

Cela a dû tenir, chez les anciens, au mode de guerroyer à l'arme blanche, de s'aborder, de se mêler immédiatement, dans une lutte corps à corps, sur un terrain généralement rétréci, où les points d'appui dominants et flanquants existaient rarement, où il n'y avait pas nécessité de se les procurer, le flanquement étant même généralement impossible à cause de la mêlée.

841. Du temps de la chevalerie, et alors que le rôle de l'infanterie avait si peu d'importance, les affaires de poste n'eurent presque jamais lieu autour des armées en opération, encore moins pendant les batailles ; lors des croisades, la défense des jardins d'Antioche, à l'aide des armes de jet,

du haut des maisons de campagne qui dominaient leurs enceintes, apparaît comme un fait rare et assez important, sous le point de vue qui nous occupe ; mais un peu plus tard, dans toute l'Europe, principalement en Italie, on vit, d'une part, les populations divisées en deux camps hostiles, vivre à l'intérieur des villes, par quartiers séparés et en état de combattre ; de l'autre, la bourgeoisie des communes armée pour la défense de ses droits : partout on fit un grand et intelligent usage de la guerre de maisons ; l'art de ce genre de combats devint alors populaire ; chacun savait ce qu'il avait à faire dans ces luttes pour ainsi dire habituelles et tolérées ; les positions étaient connues et assignées ; tous les moyens nécessaires préparés.

842. Depuis l'invention et le perfectionnement des armes à feu, on a recherché, dans les batailles, les maisons et villages ; on les a fortifiés, pour s'en servir comme de bastions, le long de lignes devenues trop étendues : le feu d'une bonne infanterie put, dès lors, non-seulement en prolonger la défense, mais encore prendre des revers sur les intervalles de plus en plus grands des deux partis opposés, et donner une véritable importance au flanquement réciproque des positions.

Dès ce moment, les habitations furent défendues avec succès, soit par les détachements qui s'y trouvèrent accidentellement surpris, soit par ceux que les armées commirent à leur garde pour appuyer des opérations : les guerres civiles ou d'insurrection multiplièrent ces affaires de postes.

843. Dans les xvime et xviime siècles, la force morale des armées, les opérations ultérieures d'une campagne, ses succès définitifs, ont souvent résulté des avantages

particuliers obtenus dans ce genre de combats, alors très estimé, et où chacune des deux armées opposées trouvait l'occasion de faire ses preuves : une défense de cassine rétablissait l'honneur des armes, en fixant les regards de l'Europe militaire sur l'intelligent héroïsme des derniers soldats: elle relevait, elle assurait la position d'une des deux parties belligérantes pour tout le reste de la campagne : c'est ainsi qu'occupés ou attaqués par les grenadiers français, la cassine de la Bouline en 1705, le château de Colorno en 1734, acquirent tant de célébrité.

Ces affaires de poste, dont les différentes péripéties donnent au subalterne livré à lui-même, dans un dédale de petites positions nombreuses, une foule d'occasions de signaler son courage et son intelligence, conviennent à des troupes braves, aguerries et bien constituées; pour de jeunes levées intelligentes, animées d'un esprit essentiellement militaire, pleines de confiance dans leur drapeau, dans leurs chefs, mais inexpérimentées, elles sont encore préférables aux combats de plaine: pour ces divers motifs, les Français en ont fait un usage presque constamment heureux.

844. Dans ces derniers temps, l'opinion de Frédéric II, appuyée sur les désastres d'Hœchstœdt et de Ramillies, où nos troupes mal placées dans des villages y furent battues et prises; le puissant matériel, surtout en obusiers et moyens incendiaires, traîné par nos armées; la guerre le plus souvent faite là où les habitations étaient peu favorables à la défense; enfin le discrédit général, qui, à cette époque, frappa les positions fortifiées, ont fait regarder les villages comme des postes dangereux, surtout dans les combats.

845. Cependant les villages, et en général les habita-

tions fortifiées, ont joué un grand rôle dans les batailles les plus décisives de ce siècle. A Aspern, en 1809, Napoléon et son lieutenant Masséna en profitèrent pour sauver la grande armée de la position la plus critique; en 1815, le village de Ligny permit à Blücher d'occuper presque toute l'armée française, tandis que les Anglais se concentraient sur sa droite; à Waterloo, cette dernière des grandes batailles, Napoléon, constamment enchaîné aux positions de la Haie-Sainte et d'Hougmont, put, un moment, arrêter les Prussiens au village de Planchenois, et espérer de ressaisir la fortune; pendant ce temps, Wellington cherchait à assurer sa communication, avec les Prussiens arrivant de Saint-Lambert, par la possession du village de la Haie-Sainte longtemps disputée.

846. Encore aujourd'hui, les habitations fortifiées sont au moins précieuses pour abriter et rassurer des corps cantonnés; pour procurer aux armées soit des lieux de ravitaillement, soit des dépôts, des hôpitaux et des magasins : c'est dans ce dernier but que Napoléon fit fortifier, en 1809, avec tant de soins, dans cette campagne où l'art vint à bout de la fortune, les abbayes de Melk et de Gottweig.

On a même vu des habitations jouer le rôle de places fortes : ainsi le couvent de Saint-Vincent, à Salamanque, fortifié par le génie français, soutint, du 17 au 27 juin 1812, un véritable siége contre l'armée anglaise, munie d'un petit parc de quatre pièces de 18 et de dix obusiers de 24; la garnison, commandée par le chef de bataillon Duchemin, du 75e, n'était que de 700 hommes ; dès le troisième jour du siége, la muraille du couvent fut percée de part en part, une partie des bâtiments s'éboula sur les défenseurs écrasés ; depuis lors, un tir constant à boulets rouges, au milieu de cet amas de ruines, renouvela dix-huit incendies, chaque

fois éteints. Un premier assaut avait été repoussé ; dans un second, la blessure du commandant supérieur et un incendie qu'il n'était plus possible de maîtriser, décidèrent la reddition ; sans ces accidents la défense eût pu être prolongée encore de quatre jours. Ce petit siége coûta 700 hommes à Wellington, retarda ses projets de dix jours et donna le temps au maréchal Marmont de réunir ses troupes sur la Tormès.

847. Enfin, il sera toujours nécessaire d'occuper de semblables positions, de les fortifier, soit pour rassurer ou dominer les populations, garder à son profit leurs richesses et leurs ressources ; soit pour défendre des passages obligés ou se procurer des dehors pour les places fortes. Les guerres de la république et de l'empire, mais surtout celles d'Egypte et de la Péninsule sont riches d'exemples à ce sujet ; je n'en citerai que quatre : les Français fortifièrent, en 1807, comme têtes de pont, Marienbourg, sur le Nogat, Dirschau, sur la Wistule, et, en 1813, Landsberg, pour s'assurer un passage sur la Wartha dans le cas où la guerre se porterait de ce côté.

Pendant le siége de Saint-Sébastien, en 1813, le couvent de Saint-Bartholomé, à 900 mètres en avant de la place, fut fortifié précipitamment ; le chef de bataillon Thomas et 400 hommes du 22e de ligne, y résistèrent depuis le 29 juin jusqu'au 18 juillet, d'abord aux troupes espagnoles, puis à l'armée anglaise munie d'un fort parc d'artillerie : ce poste exigea des cheminements réguliers et repoussa vigoureusement trois attaques : les murs éboulés et incendiés par l'effet de 28 bouches à feu, n'empêchèrent pas de faire éprouver, à six mille assaillants, des pertes considérables, dans un dernier assaut, à la suite duquel l'évacuation eut lieu.

§ 2.

Défenses des habitations fortifiées.

848. Un grand nombre d'événements de guerre très importants ont échoué, ou n'ont réussi que difficilement, par suite du mépris que les troupes assaillantes ont eu pour les habitations fortifiées.

849. Les défenses des couvents, châteaux, fermes, villes ou villages de Barcelone, Colorno, Lawfeld, Zorndorf, dans le dernier siècle; celles plus récentes de Cossaria, de Salo, de la maison Tardivel à Dantzick, d'Ebersberg, de Saragosse, de Brienne, de Nogent, et, pendant la guerre d'Espagne, tant d'autres belles résistances qu'il serait impossible d'énumérer, prouvent que ces postes suppléent avantageusement les redoutes et les forts; en peu d'heures, ils peuvent être rendus inexpugnables, excepté par le feu, qui ne réussit pas toujours : ce genre d'attaque est même souvent nuisible à ceux qui l'emploient; un village incendié peut devenir, tout à coup, un grand obstacle, d'autant plus dangereux au milieu d'un champ de bataille, que le défenseur y dirigera ses feux.

A la bataille de Zorndorf, le 20 août 1758, les Cosaques mirent le feu au village de ce nom, ce qui embarrassa, dit Frédéric II, parce que la grosse artillerie devait le traverser pour former ses batteries vis-à-vis de l'ennemi.

A la bataille de Hohenkirken, le 14 octobre 1758, l'incendie de ce dernier village par les Autrichiens, ne décida pas seule sa prise; plus tard, il empêcha les troupes des deux armées d'y pénétrer en force.

La même chose eut lieu à la bataille de Lawfeld, en 1747,

pour le village de Willingen : à Waterloo, la ferme de la Haie-Sainte, quoique incendiée, a été longtemps défendue; il nous fut impossible d'occuper le château d'Hougmont devenu la proie des flammes.

850. Si l'on a pour principe d'attaquer, Frédéric II conseille de n'occuper ces postes, pendant les batailles, qu'autant qu'ils sont à la tête ou en avant du front d'une armée, et susceptibles d'une bonne défense. La communication, entre ces habitations fortifiées et les troupes de soutien, doit alors être aussi sûre que facile.

851. Frédéric II pense également que les habitations fortifiées, en avant des ailes ou du front d'une armée, incommodent beaucoup l'ennemi pendant l'affaire; ils protégent l'attaque des troupes, lient les différentes parties de l'ordre de bataille et souvent celui-ci à un corps tournant.

C'est ainsi que le 4 août 1796, veille de la bataille de Castiglione, qui devait décider du sort de l'armée française et de l'Italie, Bonaparte fit retrancher le village de Castiglione; si ce point important était tombé au pouvoir de l'ennemi, la jonction avec la division Serrurier, marchant sur le flanc gauche des Autrichiens, devenait impossible.

852. Toutes les fois que la nature des constructions ou l'infériorité de l'artillerie ennemie l'ont rendue possible, la guerre de villages et de maisons a été meurtrière, longue et difficile; soit qu'on ait occupé ces habitations, avec de faibles détachements, comme postes détachés; soit qu'on y ait jeté des garnisons pour soutenir des siéges; soit qu'ils fissent partie ou portions détachées d'une ligne de bataille : dans les villages en bois ou couverts de chaume, les troupes seraient perdues, si l'on y mettait le feu : on ne doit y

occuper que des maisons, églises ou cimetières isolés et construits avec de bons matériaux.

853. La mémorable défense de Nogent fut prolongée, pendant les journées des 11 et 12 février 1814, jusqu'à ce que le duc de Bellune eût donné l'ordre d'évacuer ; la lutte qu'y soutint le colonel Voirol du 18e léger, avec 1,000 recrues et quelques pièces, contre les trente pièces de canon et les deux divisions du général Pahlen, prouve, entre tant d'autres faits, qu'un village, en partie incendiée et pris, peut encore être défendu longtemps par des forces inférieures.

854. C'est particulièrement à l'intérieur de la position, au milieu du dédale de ses différentes enceintes, là où l'équilibre des forces entre l'assaillant et le défenseur est rétabli, que celui-ci a le plus d'avantage : le terrain doit y être défendu pied à pied.

855. On peut compter sur 500 à 2,000 hommes, dont quatre à cinq sixièmes d'infanterie, un à deux sixièmes des autres armes, pour la défense d'un village, contre des forces cinq à dix fois plus considérables, pendant plusieurs jours ; il faut trois hommes pour un à cinq mètres d'enceinte ; la nature du poste, le but que l'on se propose en l'occupant, les forces qui le soutiennent ou qui l'attaquent font modifier ces chiffres et les proportions des armes. Si le village se trouve en avant ou au milieu d'une ligne de bataille, la cavalerie y est le plus souvent inutile : mais, en général, les défenses étant moins respectables, il faut plus de monde que dans une place ou dans un fort.

856. Presque toujours les défenseurs consomment cinq fois moins de munitions que les assaillants et tuent ou blessent dix fois plus de monde; la perte des premiers

varie du cinquième au dixième de leur effectif par journée de défense.

§ 3.

Attaque des habitations fortifiées.

857. L'attaque d'un village est une opération difficile et meurtrière, qui exige une disposition première de plusieurs bataillons, appuyés de fortes réserves de toutes armes, surtout lorsque ce poste est bien soutenu. Frédéric II pense qu'on doit, autant que possible, l'éviter.

858. Ce n'est ni le nombre des défenseurs, ni leurs retours offensifs, ni la faiblesse des assaillants, qui font succomber ceux-ci dans ce genre de combats, mais bien la grande consommation d'officiers, continuellement exposés aux coups rapprochés d'un ennemi adroit et bien posté, pour diriger longuement et à découvert, des actions de détail, sur une position compliquée et inconnue; le soldat, abandonné à lui-même, dans un dédale de rues et de maisons, combat mal ou avec mollesse; il faut successivement y engager de nouvelles réserves promptement disséminées et désorganisées pour le reste de l'action; ces mauvaises chances augmentent au milieu d'une population hostile.

859. On attaque les villages, le plus souvent en cherchant à y mettre le feu à l'aide d'obus ou autrement; mais, nous l'avons déjà dit, les habitations en pierre et couvertes en tuiles sont très difficiles à incendier; le feu ne fait pas toujours abandonner la position, et ce moyen est souvent dangereux pour l'assaillant.

Un village incendié et évacué, pouvant devenir tout à coup un obstacle infranchissable pour l'artillerie, pour la

cavalerie et même pour l'infanterie, on ne doit employer le mode d'attaque par le feu, qu'autant que le passage par l'intérieur du village, pendant le combat, ne peut être ultérieurement utile.

D'autres fois, le peu de moyens en artillerie est un obstacle à cette opération, ainsi que cela eut lieu pour le village d'Albersheim, le 4 août 1645, à la bataille de Nordlingen; souvent, comme aux attaques de Colorno en 1702, des faubourgs de Naples en 1799, on ne songe par toujours au moyen d'attaque par le feu, ou on l'emploie trop tard, ou l'on a des raisons pour ménager les bâtiments et la population; d'autres fois, cette artillerie supérieure ne peut occuper les positions convenables pour battre et incendier le village; c'est ainsi qu'à la bataille de la Rothière, en 1814, le prince de Wurtemberg, chargé d'attaquer le village de la Gibrie, n'y arriva qu'en défilant à travers des bois et des étangs où il laissa une partie de son artillerie.

860. Dans les différents cas, où l'on ne peut pas incendier, l'attaque d'un village ou d'une habitation fortifiée, à 200 ou 400 pas en avant d'une ligne de bataille, sera, selon Turenne et Napoléon, une grande affaire : elle dépendra principalement des succès obtenus contre la ligne de bataille elle-même : mais si celle-ci est refoulée, ou change de position, si elle ne communique pas facilement avec les villages, l'infanterie qui occupe ceux-ci sera très compromise; c'est ainsi que l'infanterie bavaroise de Merci, qui avait résisté, pendant toute la journée de Nordlingen, le 4 août 1645, aux audacieuses et meurtrières attaques de Condé, ignorant, au milieu de la nuit, la position prise en arrière par l'armée impériale encore victorieuse, fit la faute de capituler, ce qui donna la vic-

toire aux Français; à la bataille d'Hœchstœdt, le 13 août 1704, 27 bataillons français et 12 escadrons, abandonnés, dans le village de ce nom, par l'armée française en retraite, y furent pris; à celle de Ramillies, le 23 mai 1706, 13 bataillons et une batterie, postés dans le village, à 800 pas en avant de notre droite, éprouvèrent le même sort.

861. Les habitations fortifiées sont d'ailleurs, comme toutes les autres positions, d'autant plus faciles à attaquer que l'on peut mieux les embrasser et les dominer.

862. La perte de l'assaillant, en tués et en blessés, par journée d'attaque, varie du cinquième au dixième des troupes engagées.

CHAPITRE XVII.

MISE EN ÉTAT DE DÉFENSE DES VILLAGES.

§ 1er.

Dispositions préliminaires et réduit.

863. Le plus souvent, un village occupé, soit sur une ligne de bataille, en avant ou sur les flancs; soit comme magasin, lieu de ravitaillement ou base d'opérations; soit pour dominer ou protéger une population, défendre une position, un passage obligé, a une importance ou une permanence d'utilité telle que le général de l'armée donnera lui-même, aux chefs du génie, de l'artillerie et de l'administration, des instructions générales pour l'établissement et l'armement de ce poste, pour les différents accessoires et ressources de tous genres qu'il doit renfermer; ces instructions auront été arrêtées, dans une reconnaissance le plus souvent faite avec les chefs de service et le commandant supérieur du village; elles régleront la part que chacune de ces spécialités doit prendre à l'installation, dont le général surveillera ou fera surveiller les travaux successifs, et pour laquelle la coopération d'une partie de l'armée, l'emploi de plusieurs de ses ressources, en ap-

provisionnements ou en matériel, seront plus ou moins nécessaires.

Dans ces divers cas, le commandant supérieur du village, ayant à sa disposition de puissants moyens en personnel et en matériel, n'a qu'à faciliter, à diriger leur bon emploi, vers le but prescrit, dans le sens des ordres donnés; une circonstance extraordinaire et imprévue, l'obligeant à modifier ces instructions, pourrait seule lui faire prendre une part plus directe aux dispositions matérielles de défense; mais il retournerait immédiatement à son véritable rôle qui est de préparer, de soutenir les forces morales de la garnison pour les services qu'elle est appelée à rendre, de la tenir aussi disponible que possible, de hâter son installation; en cas d'attaque, c'est à lui qu'il appartient de tirer le meilleur parti de l'énergie et des forces de la troupe, de tous les moyens accessoires de défense : en descendant plus qu'il ne le doit aux détails de l'organisation du poste, il perdrait de vue ces devoirs importants que lui seul peut remplir; il se priverait, sans avantage, des lumières les plus utiles.

Ce chapitre, comme la plupart de ceux de ce livre, n'est donc pas pour les cas que nous venons d'énumérer : les règles qu'il faut suivre alors sont plus complexes; elles se trouvent coordonnées dans les règlements généraux sur le service des places et de campagne; des traités ou règlements particuliers, à l'usage des différentes spécialités, les développent.

864. Nous devrons donc avoir en vue la position et les devoirs d'un chef de troupe, chargé ou obligé d'occuper un village et de s'y fortifier, sans le secours de la plupart des moyens précités.

Ensuite nous examinerons le rôle que le commandant

supérieur du village devra jouer, dans tous les cas, pour s'y maintenir et résister à une attaque, en profitant le mieux possible des forces morales et des moyens fortifiants ou autres mis à sa disposition.

865. Ce dix-septième chapitre, divisé en quatre sections, indiquera par ordre d'importance, les travaux à ordonner, les mesures à prendre par le chef livré à lui-même : le plus souvent l'installation, toujours progressive, devra être conduite de la même manière; on s'occupera d'abord des positions préliminaires et du réduit; puis de l'enceinte; ensuite de l'intérieur du village; et en dernier lieu des positions extérieures. Pour chaque période d'installation, on indiquera les perfectionnements à donner aux travaux précédemment entrepris; quelques répétitions seront inévitables.

866. L'officier chargé d'occuper un village, arrête sa troupe à quelque distance, dans un lieu fort par sa situation, jusqu'à ce qu'il ait fait suffisamment reconnaître les localités, et se soit prémuni contre toute surprise de la part des habitants ou de l'ennemi.

Il questionnera les principaux habitants sur le parti opposé, ses postes les plus rapprochés, leurs forces, leurs habitudes, leurs soutiens : ces renseignements, ainsi que la connaissance des ressources offertes par la commune et les environs, serviront de base à sa conduite.

867. Les petites avancées sont établies, dès l'arrivée, sur les principales avenues du village, devant, derrière et sur les flancs; elles avertissent des mouvements de l'ennemi, donnent le temps de se préparer à la défense, ou de se retirer s'il était nécessaire ; le jour, des vigies d'observation, la nuit, une chaîne de postes et de factionnaires,

protégeront contre toute surprise ainsi qu'il a été prescrit au chapitre 8.

868. A l'arrivée du détachement, et après les premières dispositions, pendant qu'une partie des défenseurs reste sous les armes, que l'autre achève d'organiser un réduit ou une position provisoire de combat, le chef du détachement, le crayon à la main, parcourt les environs et le village, en fait le croquis à vue ou à l'aide de mesures prises au pas; reconnait par lui-même et en détail, les ressources dont pourra profiter la défense; il arrête définitivement le plan de celle-ci.

869. $\frac{2}{12}$ de la garnison occupent les avant-postes, à un demi-quart de lieue en avant, et les avancées; $\frac{2}{12}$ bordent l'enceinte extérieure; $\frac{2}{12}$ servent d'appui à 100^{m} en arrière; $\frac{1}{12}$ couvre les flancs, s'appuyant à des obstacles; $\frac{1}{12}$ occupe le réduit; $\frac{4}{12}$ sont en réserve. Selon les travaux à exécuter, une fraction plus ou moins considérable de chaque division y prend part, à côté de ses armes et de sa position de combat.

870. Faire choix d'un bâtiment solide, spacieux, isolé, dominant le village, défilé des hauteurs voisines, précédé d'une esplanade ou place; il battra les principales communications, sans cependant donner prise à l'artillerie ennemie, ni à l'incendie; il sera indépendant et communiquera le plus directement possible avec le chemin de retraite, sans pouvoir être attaqué et pris avant le village.

Un bon réduit, au milieu d'un village soutenu par des troupes en arrière, permet de le reprendre autant de fois que l'on voudra; il peut arrêter, pendant plusieurs heures, le mouvement d'une armée.

Il est indispensable pour commander une population dont on se méfie.

871. C'est dans ce réduit, âme de la défense, point d'appui pour la retraite et les retours offensifs, que l'on doit d'abord se fortifier; on s'étend ensuite successivement au dehors, au fur et à mesure que le temps, les moyens, les forces et les circonstances le permettent; dans tous les cas, on occupe des maisons voisines, pour prendre des revers sur cette position et ne pas y être bloqué.

Un réduit doit être soutenu par des détachements de 10 à 20 hommes, retranchés dans les églises, clochers, tours ou bâtiments qui dominent toutes les avenues et les prennent à dos, ainsi que les maisons à l'aide desquelles l'ennemi pourrait arriver.

872. Une place aussi rapprochée que possible de ce réduit, liée avec lui par un chemin assuré, servira d'esplanade ou de lieu de rassemblement à la troupe contre une surprise, et, dans certains cas, de place d'armes au réduit pour les retours offensifs.

§ 2.

Enceinte.

873. Si la force du détachement et le contour du village le permettent, une enceinte continue sera formée autour de la position, de manière à la fermer aussi hermétiquement que possible et à la mettre à l'abri des surprises.

Des bâtiments solides, en saillie ou fortifiés d'échafaudages, de mâchicoulis, de redans en terre ou en palanques, et de tours en pierres sèches, à un peu moins que portée de fusil les uns des autres, principalement près

des grandes communications et des points d'attaque, serviront de bastions.

On liera ces bastions par des courtines, en profitant des murs, haies, fossés, chemins creux, ruisseaux que l'on fait déborder; à défaut de ces obstacles, on emploiera des abatis, palissadements, retranchements ou murs en pierres sèches; les brèches seront réparées ou bouchées.

Il faut créneler les murs près des issues et bastions, ou parties flanquantes; y faire des banquettes et plates-formes, s'il y a lieu; poser des échelles là où il n'y a pas d'escaliers pour monter à la banquette de l'enceinte trop élevée: on défendra les angles morts ou on suppléera au défaut des feux directs, soit à l'aide de mâchicoulis, soit par des poutres chargées de pierres, des artifices, des sacs de poudre à lancer ou à rouler sur les assaillants pour les renverser eux et leurs échelles; des fourches et crochets serviront aussi à ce dernier usage.

On aura profité des maisons adossées à l'enceinte, pour transformer les planchers en banquettes couvertes; celles-ci seront prolongées, dans les cours, jardins et autres intervalles, par des banquettes en charpente.

874. Le long de cette communication, les trouées, à travers les clôtures perpendiculaires à l'enceinte, seront autant que possible soumises au feu de bâtiments crénelés, afin que l'ennemi ne puisse en profiter; ces ouvertures permettront de former un front, d'agir avec ensemble contre l'assaillant divisé, et de prendre en flanc les têtes les plus avancées.

A l'entrée des petites rivières et canaux, on barrera les ponts qui sont un peu en arrière du rempart, pour couvrir ces parties de petites inondations.

875. Occuper, le long de l'enceinte, les positions formant retranchements intérieurs contre le poste ; en arrière, les bâtiments qui les commandent ou qui dominent les portes, les portions d'enceinte, ou débouchés vers la campagne.

876. Il faut garder tout ou partie du village, selon les forces dont on dispose, sans solutions de continuité, en se liant par des ouvertures faites dans les haies ou murs perpendiculaires à l'enceinte, de manière à pouvoir communiquer, et autant que possible à couvert, tout le long de celle-ci, comme sur une rue de rempart.

877. Les issues doivent être autant que possible dans les rentrants des courtines; celles qui conduisent à des ponts non conservés, celles qui ne mènent pas immédiatement dans la campagne, qui sont peu utiles ou d'une difficile défense, seront barricadées.

On couvrira les autres par des tambours, ravelins, traverses tournantes, autant que possible retranchés intérieurement et extérieurement, et formant défilé; s'il y a un bâtiment voisin, il appuiera la clôture, en flanquant un double palissadement.

878. Des maisons extérieures hautes, fortifiées et entourées de palissades; des tours en pierres sèches, à l'extrémité des rues, en avant des ponts, vers les vallées et communications latérales, arrêteront l'ennemi, tourneront ses attaques, gêneront ses progrès ultérieurs, menaceront sa retraite et faciliteront les retours offensifs. Leurs défenseurs empêcheront l'ennemi de profiter de couverts ou de positions dominantes non soumis au feu du poste.

Ces positions avancées, en guise de lunettes ou plutôt de demi-lunes, seront liées, par des palissades, abatis ou

coupures, à d'autres battant, en arrière, les principaux obstacles ou débouchés : ainsi tout ce système pourra résister à un premier choc et attendre l'arrivée des réserves.

879. On profitera des bourrelets, des haies et abris qui existent autour de l'obstacle continu, comme de portions de chemins couverts susceptibles de faciliter les retours offensifs.

Si le pont est en avant d'un canal d'enceinte, on couvrira son issue et on transformera ce passage en caponnière flanquante, par un double parapet ou palissadement.

Si le pont est un peu éloigné de la muraille, sur un ruisseau formant obstacle, on occupera au delà une maison ou une redoute.

On profilera les coudes des canaux qui flanquent d'autres parties de l'enceinte.

On s'assurera de l'eau par un petit ouvrage où l'on pourra autant que possible puiser et communiquer à couvert : un emplacement intermédiaire, dans la caponnière de communication, sera choisi pour le parc aux bœufs et les fourrages. Si l'occupation du poste doit être permanente, on défendra cette caponnière comme obstacle extérieur, sans l'occuper.

880. Si le village est soutenu en arrière, les flancs doivent être rendus aussi inattaquables que possible, afin de donner toute sécurité aux troupes qui défendent le front: des communications larges et sûres lieront ce poste aux troupes de soutien.

§ 3.

Intérieur.

881. Il ne suffit pas de fortifier l'enceinte, il faut aussi songer à la défense intérieure, d'autant plus avantageuse que l'on a relativement moins de monde ; il faut, si le temps le permet, organiser tout pour une résistance progressivement énergique, depuis les premières positions jusqu'au réduit : celle-ci sera d'autant plus facile que la population aura de meilleures dispositions, que les maisons seront plus solidement construites et moins combustibles.

882. D'anciennes murailles, des ruisseaux ou rivières, des ressauts de terrain, des clôtures particulières, concentriques à l'enceinte extérieure, à 100 ou 150 pas au plus en arrière, autant que possible plus élevées et d'un développement moindre, formeront autant de lignes de défense flanquées et établies de la même manière que la première.

Selon l'étendue du village, le nombre des défenseurs, la force des assaillants et l'importance relative de ces diverses enceintes, les premières peuvent être enceintes principales ou d'avertissement.

Les intervalles des divers obstacles qui forment les enceintes seront bouchés, à l'aide d'abatis et de coupures ; en arrière de ces clôtures, il y aura des tranchées ou autres couverts, pour masquer les réserves et assurer la retraite ou les retours offensifs.

883. Dans chacune de ces lignes de défense, et un peu en arrière, les rues transversales seront barricadées vis-à-vis de bâtiments susceptibles de défense ; un autre bâti-

ment plus avancé sera occupé et lié au précédent; on prendra des revers, soit par des sorties, soit par des feux de flanc, sur les troupes qui attaqueront les coupures.

884. Les communications seront assurées entre les diverses enceintes ou avec les troupes en arrière, et interceptées entre les diverses parties d'une même clôture ou du côté de l'ennemi. Ces communications seront défilées des positions qui doivent être successivement abandonnées; elles seront battues par les positions en arrière.

Les rues longitudinales, aboutissant du cordon extérieur au réduit ou à la ligne de retraite, seront barricadées, en avant de leurs élargissements et des rues transversales attenantes; vis-à-vis les bâtiments, à plusieurs étages, susceptibles d'une bonne défense; en arrière des coudes ou des ressauts qui dérobent ces coupures à l'action de l'artillerie assaillante.

Les bâtiments qui enfilent l'avant coude ou qui plongent dans le bas du ressaut, seront garnis d'un grand nombre de fusiliers, de manière à ce que les colonnes d'attaque ennemies soient arrêtées par un feu vif dirigé à bout portant.

Chaque poste ou partie d'enceinte doit avoir une retraite assurée et tout à fait indépendante de la résistance de ses voisins ; ce chemin de retraite sera séparé de celui des postes latéraux, par des barricades construites dans les rues transversales, par des obstacles multipliés dans les jardins intermédiaires : alors la masse des défenseurs pourra successivement repousser et écraser les attaques morcelées de l'ennemi.

Les débouchés principaux, par lesquels le village et ses enceintes intérieures peuvent être abordés, seront enfilés :

1° A portée de fusil en arrière par des barricades, des changements de direction de route ou ressauts de terrain, de manière à ce que leurs feux ne soient pas contre-battus par l'artillerie ennemie;

2° Par des pièces que flanqueront des bâtiments crénelés, et qu'un obstacle rendra inabordables;

3° Par des maisons fortement occupées.

885. L'important est de faire en sorte que les forces défensives soient toujours réunies ou en communication directe et facile; celles de l'assaillant seront au contraire divisées par des obstacles non immédiatement franchissables.

Ces mêmes obstacles, s'ils sont perpendiculaires aux fronts d'attaque et de défense, serviront à interdire à l'ennemi la libre communication entre ses différents corps; à cet effet, tous les passages qui les traversent seront fortifiés et gardés, ou rendus impraticables, à mesure qu'on sera obligé de les abandonner; mais, dans les parties que l'on pourra conserver le plus longtemps, les communications seront multipliées et élargies.

Ces passages maintenus ou ouverts, contre chaque enceinte, en avant ou en arrière, sous le feu de bons bâtiments, auront 6m de large.

Si l'obstacle est un ressaut à pentes roides, toutes les positions qui le défendent doivent être dans la partie supérieure, surtout vis-à-vis des rampes, escaliers ou solutions de continuité de l'escarpement.

Si l'obstacle est un cours d'eau, il sera élargi et approfondi à l'aide de barrages établis vis-à-vis de bons bâtiments.

Il faut garder les maisons qui commandent les défilés intérieurs.

On occupera, à hauteur de chaque ligne de défense, les deux côtés du ruisseau, par des maisons, afin que de l'une des deux rives on ne puisse tourner les positions de l'autre.

886. A 50m en arrière de chaque ligne de défense, des postes de 25 à 50 hommes, distancés entre eux au plus de la portée de fusil, soutiennent de près cette position; ils sont établis dans de bons bâtiments ou groupes de maisons entourés de palissades et à proximité des communications; ils appuient les ailes et le centre, et battent les coupures.

Des tranchées, à portée de fusil, au plus, en arrière de chaque ligne de défense, couvriront les réserves qui doivent protéger la retraite des troupes.

Dans chaque îlot de maisons, occupé en avant d'une ligne de défense, et rattaché à elle par une caponnière à feux de revers; occupé en arrière pour couvrir des réserves et servir de réduit, les murs de refend sont percés à tous les étages pour assurer la libre communication d'une maison à l'autre; au besoin, ces maisons sont liées par des palissades; il faut boucher toutes les issues, excepté une seule en arrière, à laquelle on arrivera par un long défilé facile à défendre.

887. Des barricades simples ou doubles seront construites aux étranglements ou arrondissements, ressauts de terrain ou angles de rue en avant des places, carrefours ou pattes d'oie, de manière à être protégées par les fusiliers établis dans le pourtour et à tous les étages de ces localités; des coupures existeront, autant que possible, à 50m en avant des barricades, contre de bons bâtiments.

Chaque barricade sera appuyée à une ou deux maisons

fortifiées, ou en arrière d'elles, ou à un passage étroit, et au besoin prolongé contre l'un de ces bâtiments, de manière à être défendu facilement par un ou deux hommes, à permettre les retours offensifs, et à donner le moyen de prendre l'ennemi, en tête et en flanc, dans les carrefours à l'intérieur desquels il oserait pénétrer.

888. Les constructions en bois ou en chaume et les matières incendiaires, les bâtiments de l'intérieur desquels l'ennemi pourrait faciliter ses attaques, seront démolis, enlevés, gardés ou défendus par des feux multipliés, selon qu'ils seront inutiles à la défense, ou que celle-ci en aura besoin comme couverts.

§ 4.

Positions extérieures.

889. Les approches du village seront promptement démasquées ou aplanies, à la distance de la portée du fusil, de la mitraille et même du canon, selon l'importance de la position, le temps et le nombre de bras dont on pourra disposer.

Les haies, bouquets de bois, murs ou arêtes de terrain, inutiles ou nuisibles à la défense et derrière lesquels l'ennemi trouverait des abris, seront rasés à 2 pieds de terre, de manière à gêner encore les mouvements des troupes assaillantes, sans toutefois les masquer; les chemins creux, fossés ou replis de terrain, non éclairés par le feu du poste, et qu'il serait trop difficile d'aplanir ou de combler, seront battus par des ouvrages avancés. Si le temps le permet, on les comblera, on adoucira ou prolongera leurs pentes, ou bien on les rendra impraticables à l'aide

d'abatis, de trous de loup, de criques ou autres obstacles.

890. Partie des matériaux de démolition sera transportée dans le poste, pour y être utilisée dans l'intérêt de la défense, et surtout comme traverses; partie sera employée sur les lieux, de manière à rétrécir le terrain des attaques ou à l'embarrasser.

Le nombre des points d'attaque et leur étendue seront diminués, à l'aide d'obstacles couvrants ou flanquants, d'inondations, d'abatis ou autres défenses précédant certaines portions de l'enceinte.

891. Les hauteurs et contreforts dominants, à portée de fusil du poste, surtout ceux qui ont quelque réputation militaire, seront occupés par des redoutes, blokhaus, ou maisons fortifiées, éloignés l'un de l'autre d'une à deux fois la portée de fusil; ces avancées, plus isolées et plus tardivement établies que celles prescrites au n° 878, seront liées entre elles, autant que possible, et à l'enceinte ou à ses fossés, par des caponnières en terre, des palissades, des abatis; elles donneront de l'espace et de la confiance à la garnison, éloigneront l'ennemi des hauteurs dominantes et des couverts dangereux.

892. Un village fortifié en tête et sur les flancs, ou à l'intérieur duquel on occupe seulement un bon réduit, à portée de fusil en avant d'une ligne de bataille qui le soutient, ne peut être attaqué avec succès, par un corps inférieur en artillerie et surtout en obusiers.

Il ne peut être défendu par une division isolée, à portée de canon en avant de la ligne de bataille, sans réserves intermédiaires d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, sur les deux flancs.

Le succès de la défense dépend de la plus ou moins grande facilité avec laquelle les troupes de soutien pourront, soit tomber sur les colonnes d'attaque, mises en désordre par les obstacles qu'opposera l'enceinte, soit voler, par le derrière du village, au secours des défenseurs.

A cet effet, le village sera, au besoin, entouré d'obstacles extérieurs non immédiatement franchissables; on couvrira les flancs par des parapets tournants prolongés fort en arrière; des débouchés larges, nombreux et assurés faciliteront l'accès du poste aux troupes de la défense.

On profitera, dans ce but, des chemins creux, haies, bâtiments ou lévées de terre, derrière lesquels les troupes pourraient voler en sûreté au secours du village.

Si le poste est isolé et appuyé sur les flancs, l'enceinte à défendre sera moins étendue et la ligne de retraite plus assurée; celle-ci se fera par un long défilé, naturel ou artificiel, à proximité du réduit.

L'artillerie des troupes placées en soutien croisera son feu en avant du village, de manière à foudroyer les colonnes assaillantes, arrêtées par les obstacles, et à faciliter le succès des attaques de flanc; si le village fait tête de pont, ces pièces, placées en arrière, battront les flancs avec toute sécurité.

CHAPITRE XVIII.

ATTAQUE ET DÉFENSE DES VILLAGES.

§ 1er.

Attaque des villages.

893. Dans l'attaque et dans la défense des villages, il y a trois opérations principales qui, en général, se succèdent les unes aux autres ainsi qu'il suit :

1° Dispositions préliminaires, attaque ou défense de l'enceinte extérieure ;

2° Attaque ou défense des enceintes et positions intérieures ;

3° Attaque ou défense du réduit.

Dans chacune de ces périodes, il y a des obstacles à traverser, des barricades à forcer, des maisons à enlever ou à défendre.

894. Un village doit être attaqué avec une fois et demie à deux fois autant de forces que celles qui l'occupent ou le soutiennent : si le poste est abandonné à lui-même, et éloigné des deux armées, l'effectif de la colonne expéditionnaire calculé d'après les distances à franchir, l'état du pays et les forces ennemies qui peuvent apparaître pen-

dant la lutte, est en général dix fois plus fort que celui de la garnison.

A moins que l'on ne craigne de laisser échapper l'ennemi, ou de lui donner le temps soit de se mieux fortifier, soit d'appeler des secours, il ne faut l'aborder, s'il est bien retranché, qu'alors que le canon, les obus et tous les moyens nécessaires pour frapper le moral de la garnison, pour renverser les obstacles, combler les fossés, forcer les barricades, créneler les maisons, sont arrivés.

895. En général, il y aura autant d'attaques que de points plus particulièrement accessibles, que de rues principales allant aux places ou carrefours, que de portes saillantes ou dominées : le peu d'importance des clôtures, des flancs non appuyés, des issues trop larges et trop nombreuses, des couverts extérieurs, et le défaut de chicanes intérieures, favorisent l'attaque d'un village.

On avance ordinairement sur trois colonnes afin d'embrasser le poste sur le plus grand front possible, par devant et sur chacun des deux flancs ; on divise ainsi l'attention des défenseurs ; les flancs sont plus assurés, on se lie mieux avec les réserves qui doivent appuyer en arrière ou de côté ; les défenseurs, qui l'attaquent en tête, ont bientôt le moral ébranlé par la crainte d'être coupés ou pris en flanc.

896. Une partie de l'artillerie, bien postée à 500 pas, et tirant sans cesse par section, démonte celle de l'ennemi, inquiète la garnison, incendie les granges, fait des brèches aux clôtures et parapets, foudroie les positions avancées : l'autre, près des réserves et appuyée par la cavalerie, assure les principales communications en arrière, menace celles de l'ennemi et de ses soutiens : sous cette protection

on lance contre le village des troupes d'élite précédées de tirailleurs.

On s'établit dans les maisons, au milieu des décombres, derrière les murs de clôture extérieurs, pour tirer aux maisons, tours, portes et créneaux.

On enlève les bâtiments avancés, sur les grandes communications, d'où le défenseur commanderait celles-ci, d'où il menacerait les flancs et les derrières des colonnes d'attaque.

897. Il faut aborder l'enceinte en plusieurs endroits, surtout aux saillants, portes et brèches; tandis que les tirailleurs en éloigneront les ennemis à coups de fusil, ces portes seront enfoncées, ces brèches élargies. On avance hardiment contre les clôtures, par petits détachements nombreux et bien soutenus; on se place contre les créneaux, soit pour fermer leurs ouvertures, soit pour les emboucher.

On se forme au delà de ces défilés; on se glisse, d'enclos en enclos, contre et derrière l'enceinte; on se hâte d'appuyer et de rallier les différentes attaques.

Ne faire entrer dans le village que les forces strictement nécessaires, surtout en cavalerie et artillerie; élargir les passages pour ces armes; tenir des petites réserves échelonnées près des issues et au dehors.

898. Il sera possible, quelquefois, d'exciter la présomption d'un ennemi peu habile, de l'engager, par une fuite simulée, mais lente, à déboucher en force de la place; on fera volte-face, auprès d'obstacles de derrière lesquels des réserves masquées sortiront. L'infanterie chargera dans le milieu, la cavalerie coupera la retraite sur les flancs; n'ayant plus à craindre le feu des maisons, on y entrera pêle-mêle avec l'ennemi, avant qu'il puisse s'y mettre en état de défense.

899. L'enceinte extérieure est forcée; l'on avance à l'intérieur dans un dédale de rues, d'obstacles, de défilés et de positions, qui isolent, qui disséminent les colonnes d'attaque ; la majeure partie de l'artillerie, de la cavalerie et des réserves ne peuvent plus appuyer directement les troupes engagées; elles assurent encore extérieurement les flancs et la ligne de retraite : l'attaque perd de ses avantages sur la défense; elle doit être prudente et habile.

900. Si l'ennemi se laisse déconcerter par l'entrée des assaillants dans le village, s'il est isolé ou mal soutenu, s'il n'a pas préparé une défense intérieure, s'il n'existe pas de réduit, la première troupe qui pénètre marche de front, et par l'intérieur aux débouchés latéraux, les enlève; un autre détachement menace la communication de retraite ou de secours.

Dans le cas contraire, on s'empare des défilés, des positions contiguës; on s'y établit; on cherche à s'étendre le plus possible aux environs des rues par lesquelles ou près desquelles on a pénétré; on occupe, de distance en distance, principalement aux carrefours, deux bâtiments solides, élevés, et vis-à-vis l'un de l'autre.

A mesure qu'on avance, il faut laisser à chaque attaque, de cent en cent pas, dans des jardins, sur les places, en arrière des clôtures ou barricades, des petites réserves de cavalerie, autant que possible abritées, contre les positions non enlevées, et ayant des communications libres.

Occuper, en dehors ou dans les parties enlevées, les lieux et bâtiments d'où l'on peut plonger à revers sur les défenseurs des enclos ou sur les positions non encore prises.

901. Ne pas marcher à une enceinte que tous les postes voisins de droite et de gauche, en avant, à hauteur, et en

arrière de la précédente, ne soient enlevés, occupés, les passages au travers élargis; des communications latérales sont ouvertes; les coupures dominées sont enlevées ou masquées à l'aide de troupes et de barricades; les réserves de cavalerie sont éloignées à coups de fusil.

On établit de larges communications en arrière et entre les attaques. A mesure que l'on avance, on s'assure des rues transversales, pour que ces attaques constamment liées puissent s'entre-secourir dans les grandes rues.

La cavalerie ne doit dépasser l'infanterie, et poursuivre les défenseurs en retraite, qu'autant que cette infanterie s'est emparée de toutes les maisons occupées et dominantes.

Chaque colonne d'attaque, précédée à 50 pas de deux rangs de 5 à 6 tirailleurs, marchera par petites colonnes du front d'une section ou d'une demi-section, de la force d'une à deux compagnies, espacées de 50 à 100 pas, les tambours dans les intervalles, de manière à éviter l'entassement des troupes, et que la colonne couvre elle-même ses derrières et ses flancs.

902. On borde aussi près et aussi à couvert que possible un obstacle intérieur défendu; on occupe surtout les maisons extérieures qui le dominent; on le fait évacuer à coups de fusil, avant d'essayer de le franchir, et toujours on passe sur plusieurs points à la fois; on s'établit solidement au delà; on y ouvre des brèches larges et nombreuses, sous le commandement des positions occupées.

Si l'obstacle n'est pas défendu, il faut le franchir, y percer un passage, et s'établir lestement au delà.

903. On occupera deux des maisons d'angle d'une place; on s'étendra à droite et à gauche, pour protéger le débouché de la colonne. La tête de celle-ci s'établit dans

les bâtiments qui enfilent, barrent ou commandent les défilés voisins.

904. Les barricades et maisons attenantes sont les clés de toutes les positions intérieures ; leur attaque sera d'autant plus lente et meurtrière qu'on négligera davantage les moyens tournants ; il faut éviter de trop disséminer, à l'intérieur du village, sous le feu de ces positions, des troupes fatiguées et déjà rebutées.

905. Deux divisions suffisent pour prendre la plus forte batterie ou barricade ; l'attaque est conduite pied à pied, sur les flancs de la position, de manière à assurer le succès, sans effusion inutile de sang.

On arrivera, de préférence, par une rue latérale; on s'arrêtera, en arrière du détour de rue le plus voisin, à l'abri des feux de la coupure ; une compagnie s'établira dans le bâtiment qui domine le mieux la barricade et dirigera sur elle un feu plongeant ; deux autres compagnies iront occuper ou surveiller les carrefours voisins, d'où l'on peut plonger, prendre à dos ou cerner les défenseurs de la coupure; il suffira alors d'attaquer celle-ci avec peu de monde.

S'il n'est pas possible de tourner ainsi la barricade, les deux sections d'une même compagnie arriveront jusqu'à un bâtiment plongeant et rapproché, soit en occupant successivement, malgré le feu de la batterie, une position plus rapprochée; soit en pénétrant par l'intérieur des maisons, des jardins ou par les toits; dès lors l'attaque sera facile.

Les attaques latérales détachent quelques hommes résolus vers celle du centre, et celle-ci vers les autres, par les jardins ou maisons, pour prendre ou plonger à dos les barricades.

906. On ne doit pas franchir une coupure sans s'emparer des maisons attenantes; il faut exécuter avec prudence le passage du défilé en avant, et faire élargir aussitôt le chemin pour la cavalerie, qui ne viendra qu'ensuite; alors cette arme, soit contre les retours offensifs mal appuyés, soit contre les détachements qui tentent de se réformer, agit par petits groupes, dans les rues, sous la protection de l'infanterie logée aux fenêtres; elle se replie, au besoin, en arrière de ces maisons occupées; elle charge, en tête et en flanc, l'infanterie ennemie repoussée par le feu des bâtiments garnis de fusiliers.

907. Les longues rues seront déblayées à coups de canon, en s'établissant toujours un peu en arrière de leurs coudes; les maisons qui flanquent les barricades seront battues en brèche ou incendiées avec des obus, ce qui ne les fera peut-être pas évacuer.

On attaque ces maisons, à dos en se glissant derrière et en les enveloppant, si elles sont isolées; on occupera les maisons les plus voisines, dans le cas contraire, afin de l'emporter par un plus grand feu.

Les meilleurs tireurs seront embusqués dans les greniers, sur les toits, derrière les cheminées; ils tueront tout homme qui se montrera et contraindront les autres à laisser le champ libre.

On pénètre d'une maison dans une autre attenante, par tous les étages à la fois; par la cave, le grenier, le toit ou la terrasse; à chacun de ces étages, on perce des créneaux dans le mur de refend, on les garnit de fusiliers; on fait ensuite des trous plus gros pour le passage des hommes.

Si l'on ne peut ainsi s'emparer d'une maison contiguë, ou y met le feu ou au moins on brûle celle qui est à côté;

des tireurs visent aux ennemis qui sont aux fenêtres ou sur les toits; à ceux qui veulent éteindre l'incendie.

Chaque bâtiment principal enlevé, sera gardé et fortifié sans perdre de temps: on occupera, par autant d'escouades, une maison en face de chacune de ses portes; si la position est nuisible à l'attaque, elle sera ouverte du côté de l'ennemi.

908. L'attaque du réduit est la dernière et la plus sérieuse des opérations successives : si ce poste est fort, s'il est bien soutenu en arrière, ou si l'ennemi a ménagé ses forces pour sa défense, presque tout est encore à faire.

On est arrivé, ainsi qu'il a été dit, de rues en rues, de maisons en maisons, jusqu'aux avancées du réduit, que l'on fait évacuer à l'ennemi; on occupe les maisons, les toits qui dominent ce retranchement ou qui le battent de près; on y fait des créneaux, on enlève toute position d'où la garnison pourrait prendre des revers, s'échapper ou être secourue.

Une partie des troupes contient le réduit et poursuit l'attaque, le reste couvre cette dernière opération : les fuyards sont suivis de loin par peu de monde; on prend possession de la ville et on la reconnaît.

On offre une capitulation honorable aux défenseurs; on menace de les brûler, de les faire sauter ou de les passer par les armes s'ils n'acceptent pas.

909. Le réduit est, s'il le faut, attaqué selon les règles prescrites pour les bâtiments isolés : dans ce cas, les maisons voisines favorisent, soit pour mettre le feu, soit pour bloquer, soit pour cheminer pied à pied, soit pour assaillir de vive force.

On ne laisse pas piller le village avant d'avoir pris le réduit et de s'y être établi militairement : des factionnaires sont placés aux magasins, dans les cabarets.

910. Si toutes les attaques ont été successivement repoussées, si les divers détachements sont décousus et fatigués, il faut, derrière des positions fortes et abritées, les relever par des troupes fraîches, les rallier, les reconstituer, leur donner du repos auprès de la réserve ; ensuite on renouvelle les attaques, en évitant les fautes qui ont fait échouer les premières.

911. Dès qu'on a pris le réduit, et si l'on veut occuper la position, on ferme les brèches, on approvisionne le poste de vivres et de munitions, on y assure l'eau, on répare les créneaux, on augmente les fortifications et on y laisse la garnison nécessaire, le tout conformément aux instructions données : quelquefois le reste de la colonne prend une bonne position, en arrière, comme troupe de soutien; le plus souvent elle rejoint le corps dont elle a été détachée.

Si l'on ne veut ou si l'on ne peut garder le poste, on l'incendie, on le fait sauter, on y ouvre des brèches; l'armement, les approvisionnements sont enlevés ou détruits.

En cas que l'ennemi soit parvenu à dérober sa fuite, on occupe le réduit avec de l'infanterie et de l'artillerie; le gros de ces armes est dans une position extérieure voisine, dominante et libre; la majeure partie de la cavalerie veille dans toutes les directions; on envoie, au loin, des coureurs pour savoir la position et les desseins des troupes ennemies les plus voisines; puis on agit en conséquence.

Si le village est soutenu en arrière, ce n'est pas tout d'en avoir chassé l'ennemi, il faut convenablement l'occuper sans

déboucher au delà; des troupes fraîches se forment en arrière de cette position, elles détachent ce qui est nécessaire, soit pour renforcer ou relever ce qui a pénétré dans le village, soit pour assurer les flancs, soit pour déboucher par échelons en avant. On se hâte d'organiser ce poste favorablement pour soi, et de telle sorte que l'ennemi ne puisse plus s'y défendre.

§ 2.

Défense des villages.

912. Dès que l'ennemi est annoncé et reconnu, on fait rentrer les postes qui ne doivent pas être maintenus, on renforce les autres, on rompt les ponts et les communications inutiles, on bouche les portes ou issues les plus facilement abordables.

913. La troupe est divisée en trois parties à peu près égales.

$\frac{4 \text{ à } 5}{12}$ bordent le front d'attaque, sur un rang plus serré, près des communications, des saillants et là où il y a moins d'obstacles; ils occupent, par petits détachements, les bâtiments élevés qui battent les avenues, les défilés et l'enceinte.

$\frac{4 \text{ à } 5}{12}$ sont répartis en pelotons de réserve, à 100^m de distance l'un de l'autre, à 100^m de cette première enceinte, dans des bâtiments d'une bonne défense; de ceux-ci l'on flanque une seconde ligne, l'on protége l'enceinte, l'on bat ses communications en arrière et l'on assure la retraite des défenseurs : ces réserves sont principalement établies dans les carrefours, soit pour soutenir une, deux ou trois barrières, soit pour commander les rues en avant et de côté.

$\frac{2\text{ à }4}{12}$ concentrés sur une place, à égale distance des fronts d'attaque, près du réduit et de la ligne de retraite, font réserve générale; ils communiquent facilement avec toutes les petites réserves particulières et occupent les défilés intérieurs.

Cette réserve générale est elle-même divisée en pelotons à peu près égaux de 30 à 50 hommes, selon sa force, afin qu'on puisse successivement en tirer tous les secours nécessaires, sans trop l'affaiblir.

Suivant les circonstances, un nombre de travailleurs, égal au $\frac{1}{12}$ de l'effectif, est pris dans la 2e ou la 3e division, pour le transport des munitions et des blessés.

914. Quelques pièces longues, $\frac{4\text{ à }6}{12}$, battent les avenues obligées pour l'ennemi; le plus grand nombre, surtout les obusiers, $\frac{8\text{ à }10}{12}$, sont à l'intérieur sur deux ou trois places; ils enfilent les longues rues, commandent les portes et les défilés intérieurs; on occupe, en avant de ces pièces, surtout contre les coudes de rue non enfilés, deux maisons en regard l'une de l'autre.

915. Si le village tient à une ligne de bataille ou s'il peut être secouru, la cavalerie, appuyée à des vignes, fossés, abatis, ou autres obstacles, est en arrière des flancs extérieurs de la position.

Si non, elle se tient sur les places et derrière les défilés intérieurs pour empêcher l'ennemi de se former au delà.

916. De jour, et si l'artillerie de l'assaillant inquiète de trop près, des hommes adroits, abrités à 100m en avant de la première enceinte, dans des trous de loup ou chemins creux, fusillent les canonniers.

917. Il faut ne hasarder de sorties qu'autant que l'on

est supérieur aux colonnes d'attaque, ou que leurs têtes sont séparées par des obstacles, ou que leurs ailes sont en l'air et non soutenues : on ne les poussera pas loin, de crainte d'une embuscade.

918. Les habitants maintenus chez eux par les 2e et 3e divisions de la garnison, sont ensuite félicités, s'ils se conduisent bien : on ne leur fait que le mal indispensablement nécessaire et de manière à le rendre plus supportable : des mesures doivent avoir été prises contre le pillage.

919. A moins que l'enceinte extérieure ne soit très forte, que son développement ne soit pas disproportionné avec l'effectif du détachement, qu'il n'y ait pas de réduit et de chicanes successives; à moins que l'on soit fortement soutenu sur les flancs et derrières, c'est au dedans que la résistance sera plus énergique.

On doit se défendre de maison en maison, de muraille en muraille, malgré le canon ennemi, en se retirant de la première enceinte forcée à la seconde : de celle-ci sur une troisième ou dans le réduit; employer les poudres, grenades lancées à la main ou à l'aide du tonneau grenadier, et, au besoin, les pierres, les tisons enflammés, l'eau bouillante jusqu'aux derniers retranchements.

Un feu vif de mousqueterie sera dirigé sur ceux des assaillants qui cherchent à incendier; on éteindra le feu soit à l'aide de pompes, soit par des sorties; les seuls inconvénients de la fumée sont très grands pour la défense.

En cas de succès, ne pas s'abandonner à une poursuite aventureuse, reformer successivement ses lignes de défense, couvrir ses flancs, s'avancer d'autant moins qu'on est relativement plus faible.

920. Si l'assaillant n'a pas établi de larges et nombreuses communications avec le dehors ; s'il n'a que de faibles réserves, mal postées ; s'il a successivement disséminé presque toutes ses forces à l'intérieur, une sortie dirigée contre les troupes restées au dehors, ou rabattue sur la seule communication de l'ennemi à travers l'enceinte, peut faire mettre bas les armes à ce qui sera entré.

Les retours offensifs deviennent d'autant plus faciles que l'ennemi marche sur un plus petit front vers le centre de la ville, que ses attaques sont plus inégalement avancées et moins bien liées, qu'elles sont moins bien soutenues par des réserves échelonnées.

Si les flancs du village sont bien appuyés, une petite sortie dirigée de l'un deux sur les têtes des colonnes d'attaque, peut être suivie de succès; surtout si elle est soutenue par de la cavalerie au dehors, et si l'ennemi ne peut s'y opposer, ou protéger ses ailes par de l'artillerie.

Les bâtiments non encore occupés par l'assaillant, sur ses derrières et près des grandes communications, favoriseront aussi les retours offensifs.

Enfin, ceux-ci doivent être surtout tentés en arrière des défilés, d'où l'ennemi sera obligé de déboucher sur un front plus ou moins rétréci.

Si par une attaque de flanc, par un incendie allumé, par un obstacle imprévu, on parvient à couper en deux le défilé et les troupes assaillantes, il sera facile de les écraser, à moins d'efforts héroïques de la part des têtes de colonnes qui seront coupées, ou de leurs réserves et colonnes latérales.

921. A mesure que les défenseurs sont repoussés, ils viennent occuper, sous l'appui de soutiens et en passant dans les intervalles, les îlots de maisons en arrière; les

soutiens, après avoir défendu leur ligne, battent s'il y a lieu en retraite et occupent les débouchés de la nouvelle ligne; de bons bâtiments, dans lesquels on laisse du monde, favorisent les retours offensifs et tournent toutes les attaques; on défend ainsi une suite de lignes, en avant du réduit, à hauteur du réduit, et en arrière; cette dernière position est peut-être la plus avantageuse.

922. L'artillerie, sur les places et carrefours, abritée du canon ennemi, et s'il est possible protégée contre la fusillade par des postes avancés, enfile les grandes rues, les places, les quais; des obusiers incendient les positions isolées d'où on ne peut chasser l'assaillant.

923. La retraite se fait à côté du réduit, dans un bon bâtiment prenant à revers les approches de cette position: ce moment est le plus favorable pour la défense, surtout si celle-ci est soutenue en arrière.

Si l'on veut évacuer la position, on donne le change par les dispositions offensives d'une petite arrière-garde, à qui on a préalablement fait occuper solidement la partie du village par où l'on veut se retirer.

Des détachements de 10 à 20 hommes dans les principales rues, sont soutenus à 50 ou 100 pas en arrière; ils résistent, auprès du réduit, et chargent, au besoin, pendant que l'on effectue la retraite.

Si celle-ci se fait par un défilé, le difficile est de traverser ce passage pendant que peu d'hommes amusent l'ennemi; une arrière-garde le défend, puis le barricade au moment où les derniers défenseurs sortent : pendant ce temps, le gros de la garnison gagne de vitesse.

924. La défense des barricades, maisons, communications et places ou carrefours, sera d'autant plus utile et

facile, qu'elle reposera sur un système de petits détachements, plus convenablement établis, organisés et soutenus.

925. Chaque barricade est défendue par la maison attenante et par une maison, isolée à cinquante pas en avant, prenant des revers sur ses approches.

Une barricade non plongée des maisons en avant, peut être défendue par une escouade d'hommes déterminés, soutenus par quelques cavaliers en arrière.

On empêche l'ennemi de s'établir à proximité des barricades, d'un côté de rue ou de l'autre, en restant toujours maître des toits.

Celui qui occupe le haut des maisons, surtout les toits, par son feu et ce qu'il peut faire tomber dans les rues, domine les troupes qui y sont engagées; mais il faut aussi occuper le bas ou une maison en face, pour n'être pas bloqué et pouvoir se préserver de l'incendie.

On met le feu aux barricades que l'on est obligé d'évacuer, si l'on ne craint pas que l'incendie se communique au reste de la position.

Les défenseurs fusillent à bout portant, de l'intérieur d'une maison, tous ceux qui veulent forcer la barricade ou enfoncer les portes du bâtiment vis-à-vis. Il y a deux hommes à chaque créneau : un tire, l'autre charge le fusil.

926. Cinquante à cent hommes peuvent longtemps défendre toute une rue contre des forces supérieures.

Il faut soumettre les communications conservées ou nouvellement établies au feu de quelque bâtiment solide et bien occupé : s'établir, au fur et à mesure que l'ennemi avance, dans les maisons qui enfilent, prennent en flanc ou à revers ses débouchés. On résistera principalement en arrière des bâtiments occupés, des coudes de rues et

des communications latérales; en avant et au dedans des carrefours ou places.

Un peloton interceptera la communication sur un pont, en occupant les maisons d'angle de chaque quai et les tours, moulins ou bâtiments existants sur le pont même.

Si les assaillants ont négligé d'enlever les maisons attenantes aux barricades prises et d'abattre entièrement celles-ci, avant de pousser leur cavalerie en avant, vingt-cinq chevaux, chargeant avec résolution, refouleront cette cavalerie sur l'infanterie; celle ci, prise à dos et plongée par le feu des bâtiments non enlevés, sera facilement repoussée jusqu'à la première coupure prise.

927. Le défenseur évitera de disputer pied à pied les créneaux de chaque mur, ce qui lui ferait perdre chaque fois plusieurs maisons de suite; il se retirera derrière un mur crénelé, sous le feu duquel l'assaillant aura à franchir des obstacles qu'on lui aura préparés.

Une troupe, chargée de garder un établissement, occupera, si elle est peu nombreuse, ou si son cercle d'action est circonscrit, par autant d'escouades, une maison en face de chacune de ses faces ou portes extérieures.

S'il y a plusieurs compagnies, il sera préférable de placer des sections, ou même des pelotons de trente hommes, dans chacun des carrefours voisins.

928. Ce peloton occupe par autant d'escouades les quatre maisons d'angle du carrefour; le plus souvent il suffira de s'emparer des deux maisons opposées d'un carrefour qui n'exigera alors qu'une section pour sa défense.

Ces embranchements de rues sont d'autant plus favorables pour enfiler les communications qui y aboutissent, que celles-ci se correspondent moins régulièrement deux à deux.

Une faible troupe chargée de défendre une place aura une escouade, dans chacune des maisons d'angle des deux faces opposées, et dans chacune de celles qui enfilent les rues aboutissantes. Les barricades seront soumises à ce feu et on évitera de poursuivre l'ennemi au delà en cas de succès.

Une troupe plus considérable détachera, autour de la place, une, deux, trois ou quatre sections, pour garder les carrefours voisins.

CHAPITRE XIX.

VILLAGES, PARTICULARITÉS.

§ Ier

Des différents cas particuliers.

929 Les différents cas qui peuvent se présenter dans l'attaque ou la défense des villages, résultent :

1° De la structure intérieure du bourg;

2° De sa position par rapport à un défilé plus ou moins rapproché;

3° De sa position par rapport à un lieu dominant;

4° De la manière dont le village se présente par rapport à la ligne de bataille qui le soutient;

5° De la nature du terrain autour du village.

930. Pour la structure intérieure du village, il y a quatre cas principaux à examiner :

1° Rues longues, étroites, rampantes et tortueuses; quartiers à niveaux différents, séparés par des ressauts de terrain;

2° Rues larges, droites et planes;

3° Rues formées de maisons éloignées avec ou sans clôtures intermédiaires;

4° Village composé de plusieurs groupes voisins, séparés par des solutions de continuité, avec ou sans défilés.

931. Par rapport à un défilé voisin, il y a six cas principaux :

1° Village en avant et loin du défilé;

2° Bourg en avant, à portée de fusil ou de canon du passage;

3° Village immédiatement contre et en avant du défilé;

4° Bourg dans le défilé même;

5° Village immédiatement contre et en arrière du passage;

6° Village en arrière, à portée de fusil ou de canon.

932. Un bourg peut être dominé de trois manières différentes, par une hauteur, à portée de fusil ou de canon :

1° En avant de lui;

2° Sur l'un de ses flancs;

3° En arrière.

933. Un village formant un long défilé peut se présenter de trois manières, par rapport à la ligne de bataille :

1° Perpendiculairement à cette ligne;

2° Parallèlement;

3° Obliquement.

Son quartier dominant, ses principales communications peuvent être du côté opposé à la ligne de bataille, sur les flancs ou vis-à-vis.

934. Enfin le bourg est, quant au terrain environnant, situé d'une des quatre manières suivantes :

1° Au milieu d'une plaine unie;

2° Sur une hauteur;

3° Dans une vallée;

4° Au milieu d'un marais ou d'une inondation.

935. Nous examinerons, soit sous le rapport de l'attaque, soit sous celui de la défense, les principaux d'entre ces différents cas particuliers; nous indiquerons chaque fois les modifications à faire subir aux règles générales.

Dans un dernier paragraphe, nous parlerons des faubourgs attaqués et défendus pied à pied, en avant des places fortes.

§ 2.

Cas particuliers, attaque.

936. L'attaque d'un village à rues longues, étroites, rampantes, tortueuses, est difficile; on doit y marcher pied à pied, élargir ses communications en arrière, à mesure qu'on avance.

Si l'on est faible, on doit se féliciter d'avoir à combattre dans un tel terrain.

Si l'on est fort, il faut, au contraire, faire en sorte d'attirer l'ennemi ailleurs, par des démonstrations, et de mettre en action le plus de monde possible.

Si le village n'est pas fortifié, s'il a des rues larges, si les soutiens sont éloignés ou peu consistants, un corps de dragons charge et sabre tout ce qui est dans les rues, tandis qu'un autre avec artillerie légère, par un mouvement rapide, tourne le village, enlève la batterie flanquante, occupe les issues du côté des soutiens et ramasse les débris qui s'efforcent d'échapper; des réserves de cavalerie, en arrière, renversent la cavalerie de soutien ou son infanterie; elles empêchent celle-ci de faire usage de son feu; elles les refoulent toutes deux jusqu'à ce que l'infanterie ait pu arriver et s'établir dans la position.

937. Si les maisons du bourg sont éloignées et liées par des clôtures formant défilés, il faut s'avancer suivant deux de ces défilés voisins; enlever les maisons isolées qui les battent et profiter des couverts non occupés qui pourraient exister entre elles pour y loger ses réserves ; pratiquer des ouvertures au travers des clôtures parallèles à la ligne de bataille, et dans les autres, pour lier les deux attaques et celles-ci aux réserves.

S'il y a des solutions de continuité dans les troupes qui occupent le bourg, si elles ne communiquent pas entre elles, il faut se jeter et s'établir solidement dans les intervalles pour menacer leurs flancs et leurs derrières, occuper les défilés qui les séparent pour les maintenir isolées.

938. Si le village est loin du défilé par lequel il peut être secouru ou soutenu, une quatrième colonne d'attaque, outre les trois qui embrassent son front et ses flancs, va occuper ou surveiller ce défilé, en s'établissant sur une position ou dans un bâtiment intermédiaire.

Le bourg est à portée de fusil ou de canon en avant du défilé, il est soutenu par de l'infanterie et de l'artillerie, qui occupent les flancs de celui-ci; il faut, en même temps qu'on attaque la partie antérieure non flanquée par les soutiens, diriger les principaux efforts contre ces derniers, ou au moins les masquer.

Si le village couvre un défilé ou est à cheval dessus, et qu'il faille seulement masquer le débouché, on occupe les bâtiments dominants en deçà et les lignes de défense naturelles qui les lient; au besoin, on unit ces positions entre elles et aux flancs du défilé, par des épaulements; des hommes d'élite, postés dans des lieux élevés, surveillent les mouvements de l'ennemi; une batterie enfile ou canonne le défilé.

Dans le même cas, et si l'on veut véritablement enlever la position, on peut fixer l'attention de l'ennemi par une entreprise de passage près du défilé, tandis qu'un corps détaché franchit ailleurs et attaque le défilé à dos.

Une pareille position, attaquée d'un seul côté de l'obstacle qui forme le défilé, doit être abordée sur trois ou quatre points, par autant de bataillons ou de régiments, dont un marche entre le village et le passage pour couper la communication.

Si le bourg est en arrière du défilé, il devient une masse couvrante pour abriter les réserves d'infanterie et de cavalerie qui doivent soutenir la défense du passage; c'est contre leurs débouchés, et sur les lignes qu'elles ont à suivre, que l'artillerie doit être dirigée afin de rendre les retours offensifs aussi difficiles que possible; des colonnes, sur les deux flancs, tentent de tourner le défilé et de prendre en flanc les soutiens; on incendie les maisons.

939. Le village est dominé, à portée de fusil ou de mitraille, par une hauteur qui le précède; celle-ci sera occupée par les premiers échelons du corps chargé de la défense, pour les réserves duquel le village ne sera qu'une position intermédiaire. Il faut alors s'emparer de cette hauteur, par une attaque de front, soutenue de deux attaques de flanc qui arrêtront les secours envoyés du bourg; établir de l'artillerie et de l'infanterie, le plus à couvert possible des tirailleurs embusqués dans le village, foudroyer ce dernier et le faire enlever par les flancs.

Si l'on est pressé par les troupes qui soutiennent un bourg et qui occupent, sur l'un des flancs, une hauteur ou un château dominant, il ne faut pas espérer se couvrir et se maintenir dans une partie de la position, en mettant le feu au reste.

L'assaillant peut arriver, à couvert, le long de rideaux ou de bois, sur cette position propre à servir de réduit et qui domine ou déborde le village; il marchera sur deux colonnes échelonnées; la première enlèvera et gardera le réduit; l'autre reviendra sur le village et l'attaquera en flanc : pendant ce temps, on renouvellera les attaques de front.

Si la hauteur est en arrière et à portée de fusil ou de mitraille du bourg, il faudra enlever la partie antérieure la moins protégée par cette position; s'avancer pied à pied dans le village et y organiser un bon réduit, le plus possible à couvert de la hauteur; réunir des réserves abritées, soit dans le bourg, soit sur les flancs et s'emparer de la montagne.

940. Un village formant un long défilé, sur les flancs duquel on peut arriver par des sentiers et des rues transversales, doit être attaqué par les issues latérales, si les défenseurs ont l'imprudence d'y rester, au lieu d'occuper, en arrière, une bonne position de laquelle ils pourront reprendre le bourg quand ils le voudront.

Si le même bourg, soutenu par un corps de troupes en arrière, présente une longue rue parallèle à un obstacle quelconque non éloigné et propre à appuyer une des ailes de l'attaque, on profitera de cette localité avantageuse en lançant à la fois deux colonnes; l'une entrera au pas de charge dans la rue; l'autre, prête à se déployer ou à fournir un nombre suffisant de tirailleurs, se glissera entre l'obstacle et le village.

La longue rue et le défilé que forme le village sont parallèles à la ligne de bataille; ce sont les deux issues latérales qu'il faut attaquer, en même temps qu'on se présente par les ouvertures les plus faciles du front : des soutiens

de cavalerie, en arrière des flancs, menacent ceux de l'ennemi.

La longue rue et le défilé sont obliques, par rapport à la ligne de bataille; dans ce cas, l'artillerie, et surtout les obus, l'enfilent dans toute sa longueur; on essaie de pénétrer par la partie antérieure du défilé, tandis que l'on tente plusieurs attaques le long du flanc que présente le village; de l'autre côté, de simples réserves de cavalerie menacent les soutiens.

941. Le bourg couronne une hauteur; on se hâtera de se loger dans les couverts, fonds ou ravins, à portée de fusil, et d'où l'on dirigera un grand feu de mousqueterie; on exécutera, avec ordre, les différents passages de défilés; on abritera des réserves à proximité, et on attaquera avec plusieurs colonnes soutenues sur les flancs. Ici l'artillerie et même la cavalerie, seront souvent d'un faible secours.

942. Si le village est dans une vallée, on s'empare des crêtes, des positions ou ouvrages avancés culminants qui le protégent; on y établit des batteries, aussi à couvert que possible du feu des maisons; on ruine les défenses, on incendie le village, on bat les communications avec les soutiens : on attaque en tête et surtout par les flancs.

943. Le bourg est au milieu d'un marais ou d'une inondation; de petites colonnes soutenues par des détachements embarqués, y arrivent de divers côtés par les digues, de manière cependant à pouvoir se soutenir.

944. Si un gros d'infanterie est isolé, sans soutiens rapprochés, dans un village en plaine, à portée de canon en avant d'une ligne de bataille, on marchera à cette position sur plusieurs lignes d'un front égal; on les déploira de

manière à embrasser les flancs; on soutiendra les ailes par de la cavalerie et de l'artillerie légère; l'infanterie ennemie sera très compromise.

Si le village est à l'aile d'une ligne de bataille, il doit être abordé par plusieurs échelons de l'aile qui lui est opposée; cette attaque est soutenue, d'un côté par les échelons et batteries détachés du centre; de l'autre, à l'extérieur, par la cavalerie.

§ 3.

Cas particuliers. — Défense.

945. Un village, dont les rues étroites, longues, rampantes et tortueuses n'ont entre elles que de rares communications, offre un champ de bataille tout à fait à l'avantage de celui qui s'y défend; sur un pareil terrain, il ne faut pas se laisser emporter, au delà des véritables lignes de défense, par un succès obtenu, de peur d'éprouver de suite, dans une situation opposée, une fortune contraire. Des forces inférieures, chargeant les têtes assaillantes compromises dans un dédale de rues où l'on aura conservé des réduits, reprendront chaque fois toutes les positions.

946. Les rues sont larges, droites et planes, la défense aura lieu; 1° le long de l'enceinte, où l'on ne laissera que des issues très étroites sur le côté de chaque grande rue; 2° autour du réduit qui battra toutes les avenues.

947. Là où les maisons seront dispersées, il faudra fortement occuper toutes celles situées aux angles des clôtures; on soutiendra ces postes par des réserves abritées en arrière contre d'autres clôtures.

S'il n'y a pas de clôtures, des abatis, fossés ou palis-

sades-palanques lieront les différentes maisons bien remparées et fortifiées ; des sorties seront ménagées autour de ces bâtiments et sous leur protection.

S'il y a peu de bâtiments, et si l'on veut embrasser un plus grand espace, on entourera à portée de fusil le groupe de maisons par un obstacle artificiel à parties saillantes et rentrantes ; les rentrants seront liés avec ces bâtiments par des doubles caponnières ; les parties saillantes de l'obstacle seront défendues par les sorties dirigées des rentrants ; si l'ennemi les forçait, il aurait à cheminer entre les feux croisés des caponnières.

948. Le bourg offre plusieurs solutions de continuité ; les différentes parties séparées seront fortifiées sur leurs flancs et liées entre elles, par des coupures ou abatis ; des bâtiments, choisis dans chaque portion isolée, ou un petit ouvrage intermédiaire, battront ces obstacles.

949. Si la défense du village repose principalement sur l'appui d'une réserve en arrière, la communication avec cette réserve doit être aussi sûre que facile ; tous les défilés et positions intermédiaires seront gardés et même fortifiés, afin qu'une communication si utile pour les secours et pour la retraite ne puisse être menacée ; la fortification du poste même a une importance secondaire. Dans ce cas, on peut employer, pour la défense, jusqu'à 8 à 12 bataillons, dont un tiers en réserve, en arrière et sur les flancs, avec de la cavalerie et de l'artillerie : il vaut mieux y mettre de suite le monde nécessaire que de s'affaiblir par des détachements successifs.

950. Les défenseurs de la position devront se maintenir le plus longtemps possible entre le village et l'obstacle en arrière, s'il y a peu de distance, afin de flanquer la rue

principale, et d'inquiéter ceux des ennemis qui y auraient pénétré ; à cet effet, des retranchements intermédiaires, et, s'il le faut, une double caponnière leur assureront la possession de cet intervalle important.

Le bourg est contre le défilé qu'il couvre : on doit alors bien fortifier et défendre les flancs par lesquels on peut arriver au passage ; les soutenir par des feux d'artillerie et de mousqueterie établis, en deçà, de chaque côté ; avoir un bon réduit, couvrant le passage et soutenant les deux flancs du village.

Si le poste, ayant la forme d'un défilé, n'offre entre la portée du fusil et celle du canon, que quelques bâtiments à occuper et à soutenir, comme avant-garde, d'une position en arrière dominante et enfilante ; ces bâtiments permettront d'inquiéter les colonnes engagées dans le défilé ; il faudra empêcher l'ennemi de s'étendre, à droite et à gauche du passage, en multipliant les obstacles : ceux-ci iront tous en s'écartant du village à mesure qu'ils s'éloigneront de sa tête, afin que de la position en arrière, on puisse, par des communications assurées, se porter sur les flancs de la colonne assaillante engagée dans le bourg et la couper en plusieurs parties. Les débouchés de ces communications, dans la rue principale, aboutiront vis-à-vis les bâtiments occupés.

Si le village forme un défilé par lequel l'ennemi est obligé de passer, si par exemple il est contenu entre des marais, étangs, bois, inondations ou montagnes escarpées, la ligne de défense la plus avantageuse est, pour la mousqueterie à deux cents en pas arrière, pour l'artillerie à six cents pas de la tête.

Une redoute ou batterie dirigeant, de l'une ou de l'autre de ces distances, ses feux sur le débouché du défilé, arrêtera

l'ennemi qui s'en serait emparé, comme cela est arrivé deux fois à l'attaque du camp de Pretzdhendorf, en 1762 : 1° à l'attaque du village de Kremback, dont le débouché était défendu en arrière par la batterie du Landsberg ; 2° à l'attaque du village de Wesdrup enfilé par le feu de la redoute Coustapel.

Si le village est éloigné du défilé par lequel l'ennemi est obligé de passer, à la portée de fusil ou de mitraille, il ne doit être considéré que comme une masse couvrante, pour abriter la réserve du corps, dont tous les efforts doivent tendre à défendre le débouché du défilé ou à le couper, conformément aux principes posés précédemment.

S'il y a égalité de forces, les têtes de colonnes assaillantes seront attaquées au sortir du défilé, en tête et en flanc.

Dans le cas contraire, deux obstacles latéraux prolongeront le défilé jusqu'auprès du village, afin que dans toute la distance de la portée des petites armes, l'ennemi, réduit à marcher en colonne, soit en but aux feux du poste et ne puisse déployer contre lui sa supériorité numérique.

951. Une hauteur précède le village à portée de fusil ou de mitraille ; ce dernier ne doit être considéré que comme une masse couvrante, principale ou intermédiaire, pour abriter ; 1° les réserves qui soutiendront le mamelon ; 2° les tirailleurs qui empêcheront l'artillerie ennemie de s'établir dessus cette position pour foudroyer le bourg ; à cet effet, la crête et les pentes opposées à celui-ci, seront aplanies et démasquées ; on pourra placer la moitié des défenseurs dans le village ; un quart sera échelonné et abrité en arrière et sur les flancs ; un quart sera échelonné en avant et jusque sur la hauteur.

952. Si un poste plus fort, plus important que le bourg, duquel on y descend à couvert par des rideaux, se trouve sur un de ses flancs, à portée de fusil ou de mitraille, de telle sorte qu'on ne puisse tourner de ce côté le village, avant de s'en être emparé, c'est ce poste qu'il faut d'abord occuper, se bornant à assurer sa communication avec le village, le long d'un obstacle quelconque.

Un mamelon, en arrière du bourg, le commande, à portée de mitraille ou de fusil; des batteries et des tirailleurs y seront établis, à couvert, pour battre l'intérieur du village, où l'on aura un bon réduit; des communications sûres lieront les deux positions; si l'on peut embrasser le front et les flancs du village, par le feu des batteries dominantes en arrière, la défense sera encore plus facile; c'est ainsi qu'à Leipsick, Napoléon arrêta les attaques sur le bourg de Wachau, par deux batteries de vingt-cinq pièces de canon.

953. Si le village est dominé par des établissements propres à l'artillerie ennemie; si les maisons en sont éparpillées, peu solides et facilement combustibles; si son pourtour, d'un trop grand développement, n'est environné que de clôtures légères ou de haies, sans murs ni fossés; il faudra renoncer à le défendre et occuper seulement quelque bâtiment solide et non dominé, tel que le château, l'église, le cimetière; on liera ce réduit avec les maisons voisines en pierres qui flanquent les issues et faces de ce réduit; on démolira les constructions combustibles rapprochées ou celles d'où l'on pourrait plonger; il faudra barricader les avenues, construire des créneaux et des échafaudages; dans ce cas, le réduit est, plus que dans tout autre, la position principale.

Ce parti devra être pris pour tous les villages incendia-

bles situés sur les flancs et en avant de l'armée; leur défense ruine l'élite de l'infanterie; on brûlera les maisons combustibles, à moins que le vent ne porte dans le camp, et on n'occupera que de bons réduits pour incommoder l'ennemi pendant le combat.

954. Un village, composé d'une longue rue étroite, sur les flancs duquel l'ennemi peut pénétrer à l'aide de nombreux sentiers, est un coupe-gorge dangereux à défendre : on doit, à chaque attaque, prendre une bonne position en arrière, se contentant de garder un réduit dans le village même.

Alors, il paraît convenable d'occuper en arrière, entre la portée des petites armes et celle du canon, une position dominante, enfilant le défilé dans toute sa longueur : une petite avant-garde, fortifiée dans le bourg, tourne les attaques et permet les retours offensifs.

Si le village présente obliquement à l'ennemi l'un des flancs du défilé qu'il forme, il faut bien fortifier ce flanc; y multiplier les obstacles; se ménager, sur l'autre flanc, des débouchés pour couper les colonnes qui auraient franchi le premier côté de maisons; assurer la communication avec ces débouchés par des obstacles flanqués, tels que palissades, abatis, fossés : enfin, on couvrira la pointe exposée du défilé par un ouvrage en terre, au secours duquel on arrivera à couvert, soit par la rue principale, soit le long des obstacles latéraux.

Si le village présente à l'ennemi l'un des flancs d'un long défilé, on doit d'abord fortifier toutes les issues de ce côté plus exposé : ensuite deux défilés, convergeant d'une position, à 150 où 200 pas en arrière du centre du village, sur les deux ailes bien fortifiées de ce poste, permettront de reprendre l'offensive contre les têtes

de colonne qui auraient pénétré entre les rangées de maisons.

955. Un bourg situé sur une hauteur est avantageux à défendre, s'il n'est pas précédé de couverts à portée de fusil ou de mitraille, ou s'il bat, par des avancées, ces couverts; si ses pentes sont bien vues, ou si lui-même est à l'abri du canon ennemi. C'est au passage des escarpements ou des obstacles qui précèdent, des pentes le long desquelles on aura préparé à l'avance des petits couverts pour les tirailleurs, que le rôle de la défense est beau. S'il y a une petite plaine, dans l'intervalle, quelques cavaliers, tombant sur les assaillants qui défilent, en auront bon marché.

956. Un village, dans une vallée profonde, entre des hauteurs ou une suite de contreforts, comme celui de Schidlitz, près de Dantzick, en 1813, entre les crêtes du Zigankenberg et de Stolzenberg, peut être conservé par de simples postes extérieurs établis sur les hauteurs; ces postes seront soutenus par des réserves placées dans le village même, jusqu'au moment où l'ennemi sera fortement établi sur les crêtes; le village est alors la seule position d'où l'on peut disputer ces mamelons.

957. Si le bourg est au milieu d'une inondation ou d'un marais, si l'assaillant ne peut y arriver que par des digues éloignées l'une de l'autre et rétrécies, ces communications doivent être coupées de distance en distance, enfilées par le canon du bourg, flanquées par des barques armées, et prises à revers par des avancées solidement établies sur les chaussées.

§ 4.

Faubourgs attaqués pied à pied.

958. Si le faubourg doit tenir plusieurs jours, en avant d'une place forte ou d'une ligne, il faut l'entourer d'une ceinture de postes fortifiés, à portée de canon, de mitraille ou de fusil, le plus près possible, en profitant des bâtiments, clôtures, chemins creux, de manière à ce que rien ne puisse sortir; on doit assurer les communications par des épaulements intermédiaires.

959. Si ce faubourg est formé de plusieurs rues parallèles ou concourant à une patte d'oie, on entreprendra autant d'attaques qu'il y a de rues principales allant à la patte d'oie ou aux places; on occupera, aux débouchés de ces communications, de bons bâtiments pour appuyer les attaques.

Couper, s'il est possible, la communication du bourg avec la ville en arrière, afin d'intercepter les secours et la retraite; y arriver par un des côtés; assurer sa communication en occupant: 1° un angle de maison battant le débouché de la ville; 2° de cent en cent pas, dans les carrefours, de bons bâtiments.

Les forces se concentrent, les communications sont plus faciles, la position devient meilleure pour le défenseur à mesure qu'il est refoulé, surtout si, appuyé par le canon et la fusillade de la ville, il a conservé des positions avancées dans toutes les rues de la patte d'oie, au-delà de celle-ci et de l'esplanade.

L'assaillant profite du désordre des défenseurs pour entrer avec eux, sinon dans la ville, du moins sur la place de la patte d'oie; il s'y établit en bordant tous les étages

des maisons, afin d'opposer le plus grand feu, et d'empêcher que l'ennemi débouche.

Dans le cas contraire il arrête ses colonnes aux derniers détours de rue; il les abrite dans les enclos ou rues transversales; il se retranche, par des coupures, joignant les obstacles existants et les maisons attenantes fortifiées; et de cette espèce de parallèle, il avance pied à pied, par l'intérieur des maisons, jusque sur la place, pour border tout son pourtour : des communications larges seront ouvertes entre les différentes parties de la parallèle.

Tous les édifices élevés desquels on enfile et on plonge les avenues de la patte d'oie sont occupés; les mêmes édifices restés au pouvoir des défenseurs sont masqués ou enlevés.

L'artillerie concentre son feu sur les parties saillantes ou flanquantes de chaque enceinte, sur celles qu'elle peut prendre d'écharpe, sur les longues rues qu'elle peut enfiler.

De chaque côté on cherche à plonger l'ennemi et à l'embrasser pour le déloger; on fait évacuer les cours, les jardins et les étages inférieurs.

Le quartier général, pour la défense, est en arrière de la jonction des différentes rues réunies en patte d'oie.

960. Si le faubourg formant patte d'oie, et toujours attenant à la ville, doit être attaqué du côté de celle-ci, un grand feu de canon et d'infanterie ou des sorties sur les flancs protégeront le débouché d'une colonne; celle-ci s'emparera d'un bâtiment qui masque ou bat la tête du défilé; ensuite on s'étendra, en bordant les maisons voisines, au fur et à mesure que les troupes sortiront de la ville.

Si celles-ci peuvent déboucher sur plusieurs points rapprochés, l'opération sera plus sûre et plus facile.

Maître de la patte d'oie ou de l'esplanade, on en sort par toutes les rues à la fois, gagnant du chemin le long des maisons; mais il faut avoir préalablement assez d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, sur la place, pour appuyer au besoin; il faut aussi qu'une réserve de ces deux dernières armes puisse menacer, en dehors dans la campagne, les flancs du défenseur.

La position la plus avantageuse pour ce dernier, est celle qu'il vient de perdre; il doit résister derrière chaque obstacle perpendiculaire; prendre en flanc une attaque, qui s'aventurerait trop au-delà des autres; se jeter dans un intervalle non occupé pour séparer les forces; ou enfin, conserver de bons bâtiments aux angles et carrefours, sur les derrières et flancs de l'assaillant.

A mesure que celui-ci avance, on établit une ligne de défense traversant tout le faubourg, appuyée par les meilleurs bâtiments en avant des lignes transversales qui faciliteront les mouvements des troupes; on renouvelle cette ligne de défense chaque fois que le terrain offre un obstacle favorable, de deux cents pas en deux cents pas environ, et on appuie bien ses flancs.

Les positions intermédiaires, entre une ligne et la suivante, sur les grandes communications, serviront de réduits pour la première ligne de défense, d'avancées pour la deuxième; dans le premier cas, des réserves s'y tiendront.

961. Si le faubourg est éloigné de la ville, et qu'on s'y fortifie contre celle-ci, il faudra occuper et défendre sérieusement la partie dominante, tenir le reste, soit comme poste d'avertissement en avant, soit pour masquer les réserves et communiquer en arrière; quelques compagnies et pièces de réserve seront abritées derrière le centre et les flancs; on appuiera ceux-ci à des obstacles.

Des tirailleurs de choix, logés dans des bâtiments rapprochés des issues de la ville, ou dans des trous creusés à cet effet, tireront aux portes, aux embrasures, aux canonniers.

962. Si le bourg est occupé par la garnison, ses flancs non protégés ne pourront être défendus; des réserves abritées reprendront chaque fois la position à l'aide d'un ou de plusieurs bons réduits, en débouchant par des communications faciles et couvertes, appuyées, s'il le faut, à l'aide de portes intermédiaires; on rentrera par la grande rue et par les rues latérales, où l'on aura conservé quelques maisons fortifiées. Tous les efforts de l'attaque doivent alors tendre à isoler de la ville le réduit principal et les accessoires, par des barricades construites dans le bourg, sous le feu protecteur des bâtiments flanquants.

963. Si le faubourg n'a qu'une seule rue dirigée de la ville vers l'assaillant, celui-ci doit chercher à s'emparer du défilé qui le sépare de la ville ou qui le divise en deux; il occupe les bâtiments qui commandent ce défilé; ensuite il attaque de divers côtés une des deux parties du bourg.

L'assaillant a de fortes réserves sur les flancs découverts et occupe toutes les bonnes positions à côté, afin de menacer les flancs du bourg et de neutraliser les réserves du défenseur, surtout celles qui déboucheraient de la ville.

Tranquille alors pour ses ailes, il cherche à incendier la tête du faubourg; il enlève successivement les postes de flanc en propageant, dans la rue principale, l'incendie au fur et mesure qu'il avance.

964. Les flancs du faubourg doivent être appuyés à quelque obstacle naturel ou artificiel, tel qu'une inondation, un marais, un abatis, un escarpement.

Sinon, ils seront protégés directement par des postes retranchés, maisons, blokhaus ou redans, sur les crêtes ou à proximité des lignes de défense; ces dehors, à 300 mètres des flancs, et distants entre eux d'autant, auront 30 à 40 hommes de garde.

On les protégera par de fortes batteries établies en arrière; par des réserves d'infanterie et de cavalerie, sur les flancs et en arrière; par des bateaux armés sur les rivières, inondations, étangs.

Il faut profiter des contours des contreforts pour y construire, à l'abri des crêtes qui dominent les flancs du bourg, un chemin praticable à l'artillerie, afin de pouvoir soutenir les têtes et avancées latérales.

965. On opposera de front à l'ennemi, une première coupure défilée des côteaux, à hauteur du premier obstacle ou vallon transversal, barrant la principale rue du bourg, sous le feu de bons bâtiments; cette coupure se prolongera à droite et à gauche, derrière les ruisseaux ou clôtures, jusqu'à des obstacles battus par des maisons crénelées.

Dès que la première coupure va être attaquée, on prépare une seconde, à portée de fusil en arrière, à hauteur d'un bon bâtiment, d'un îlot de maisons, d'une crête de terrain, fortifiés et liés par des palissades, abatis ou chemins creux aux postes de droite et de gauche.

Ceux-ci, faisant saillie sur la ligne de défense, la défilent des hauteurs les plus rapprochées et les plus dangereuses; ils éloignent les barques qui pourraient tourner les flancs par l'inondation ou par la rivière.

966. Afin de mieux disputer le bourg pied à pied, on fortifie, à mi-distance en avant de chaque ligne de défense,

pour tourner et retarder les attaques, pour servir de réduit à la précédente ligne et protéger la retraite de ses défenseurs, un bon bâtiment ou îlot de maisons.

Ces maisons communiqueront entre elles par des ouvertures dans les murs de refend, si elles sont juxta-posées; par des palissadements, tranchées ou abatis dans le cas contraire; toutes les issues seront bouchées, excepté une seule en arrière, à laquelle on arrivera par un long défilé naturel ou artificiel.

967. A mesure que l'on est obligé d'évacuer une ligne de défense ou une position, on la fait sauter ou on l'incendie à l'aide de tourteaux goudronnés; cette opération a lieu dès que les troupes se sont retirées et que l'artillerie, en arrière, est prête à tirer sur ceux qui viendraient éteindre.

Augmenter chaque jour l'épaisseur des parapets, la profondeur des fossés des ouvrages latéraux et en arrière, qui auront été conservés et dont le rôle devient plus important.

968. Le faubourg d'Ohra, en avant de Dantzick, d'une demi-lieue de long, de 600 mètres de large, appuyé d'un côté à une inondation, de l'autre à des hauteurs, fut ainsi disputé pendant deux mois sous le canon de la place, par 900 hommes divisés en trois sections égales, se relevant successivement : une section était aux postes détachés, une occupait les îlôts et coupures; la troisième était en réserve; l'ennemi fut obligé d'attaquer pied à pied par batteries et tranchées.

969. On a supposé que l'attaque et la défense se feraient pied à pied et après s'y être longuement préparés de part et d'autre; dans le cas contraire, qui arrivera le plus sou-

vent, on imitera, par des moyens improvisés, le système de défense ci-dessus, suppléant, au défaut de postes de flancs par des réserves d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie.

970. Si le bourg est attaqué du côté de la ville, les défenseurs seront moins bien appuyés en arrière et sur les flancs, tandis que les assaillants jouiront de ces avantages, d'autant mieux que la position sera plus rapprochée de la place.

971. Si le faubourg forme un long défilé, chaque parti ne doit occuper de position en arrière du parti opposé que là où il se sera assuré, pour ce détachement, d'une retraite par une communication latérale, sous le feu de ses réserves et à l'abri des projectiles ennemis.

972. Si la mer est un des deux obstacles qui forment le défilé, des coupures et abatis appuient les flancs du faubourg à la haute mer : des compagnies de réserve, masquées par les dunes ou replis de terrain, en arrière de l'espace laissé par la basse mer, empêchent que l'ennemi ne puisse tourner de ce côté, à moins que l'on ne bouche cet intervalle par des palissades, piquets ou criques.

CHAPITRE XX.

DÉFENSE RÉGULIÈRE DES VILLES FORTIFIÉES PASSAGÈREMENT.

§ Ier.

Dispositions préliminaires et de défense extérieure.

973. Le siége de Numance, dans l'antiquité, les défenses de Mexico, de Mézières, de Metz et de Barcelone, au XVIe et au XVIIe siècle; celles du Caire et de Saragosse, dans les dernières guerres, ont fait voir que des gens résolus transforment de faibles murs, maisons et rues, en redoutables retranchements.

Une guerre d'invasion peut obliger à défendre une position non fortifiée et devenue tout à coup très importante; l'histoire célèbre, par-dessus tous les autres faits de guerre, les défenses où le courage des habitants, suppléant au défaut des fortifications, déconcerta les meilleures combinaisons; ainsi, loin de nuire aux places fortes, la présence des populations peut leur donner une plus grande valeur.

Ce genre de guerre, conseillé par le patriotisme, ne doit pas être toujours aussi funeste à l'humanité qu'on veut bien le faire croire; il relève souvent les nations

qui y ont recours; il les sauve d'une dépendance honteuse et de ses longues et fâcheuses conséquences : employé par les Espagnols, il porta le premier coup à la puissance de Napoléon; il surprit d'étonnement ses armées jusqu'alors invincibles et réveilla l'Europe découragée.

Dans le second siége de Saragosse, où des deux côtés les ingénieurs usèrent toutes les ressources de l'art, 3,500 assiégeants furent tués ou blessés; cependant il y eut deux affaires très vives pour l'investissement, quatre grandes sorties, six assauts et quinze actions de vigueur à l'intérieur; combien de siéges où les dernières opérations sont plus meurtrières : au premier siége, les Espagnols perdirent 3,000 hommes; au second, 54,000; mais la plupart périrent d'épidémie dans une ville où, pendant deux mois de siége, la population fut doublée.

Les luttes régulières par cheminements, à l'intérieur des places fortes après l'assaut, ou dans les villes non fortifiées, ont, principalement de nos jours, illustré de grands capitaines et fait surgir d'habiles ingénieurs; elles fournissent, dans une série d'actions de détail journalières, d'heureuses et fréquentes occasions, aux officiers d'infanterie, pour développer ou signaler leur énergie et leur intelligence : la pratique de ce genre de guerre, surtout chez un peuple brave et intelligent, double la puissance de l'État, en donnant une valeur militaire à chaque centre de population; ainsi ce chapitre et le suivant ne sortent pas du cadre que nous avons dû nous imposer.

974. Les grandes villes riches, à constructions solides et non combustibles, où existent d'anciennes enceintes; celles qui sont attaquables sur des points rétrécis, à cause des rivières qui les traversent, des obstacles qui les protégent immédiatement ou à peu de distance, celles dont le

peuple énergique exerce au loin une influence politique, sont les plus faciles à défendre.

Etre très sobre d'ouvrages extérieurs, surtout avec des troupes médiocres, à moins que ces dehors ne rendent maîtres avec peu de monde d'un grand espace, ou qu'ils ne tiennent des positions dangereuses pour la ville, ou qu'ils ne servent de poste d'avertissement du côté du point d'attaque; construire les ouvrages contigus nécessaires; multiplier, à l'intérieur et le long de l'enceinte, les travaux de défense; démasquer les approches de la ville, de manière à ce que l'enceinte les batte bien.

975. En six semaines de travail, 6,000 soldats, aidés de 6,000 habitants, peuvent retrancher une ville de 18,000 âmes, si on prend une ligne de fortifications serrée, pour faire une bonne place qui mette le quartier général, les magasins, les hôpitaux, à l'abri de toute surprise et qui puisse servir à une armée de 40,000 hommes; 1° de point d'appui pour combattre 60,000 hommes; 2° de base pour déboucher sur différentes directions; cela vaut mieux, suivant Napoléon, que de faire un camp retranché, qui avertit l'ennemi et annonce que l'on reste sur la défensive.

Ponr cela, il suffit d'une citadelle à trois, quatre ou cinq bastions irréguliers tracés autour de bâtiments solides, découverts et blindés, dessinant des fronts de 350m; en avant, sont des palissades, des glacis élevés pour couvrir l'escarpe, et vers la ville, des esplanades jusqu'à 250m. Les points dominants à 200m sont occupés par des redoutes, qui seront adossées à de bons bâtiments isolés, crénelés et blindés.

La citadelle doit remplir le mieux possible les conditions suivantes :

1° Avoir une importance proportionnée à la ville, et

à ses dépendances, $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{4}$ de sa circonférence, $\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{15}$ de sa surface ;

2° Etre saine et habitable;

3° Commander les communications principales, par eau et par terre, de la ville et de ses plus importants accessoires, avec l'armée et le reste de l'empire; avoir des débouchés vers l'ennemi ; qu'aucun défilé rapproché, facile à occuper par celui-ci, ne la gêne.

4° Etre assez éloignée de la ville principale, pour que la défense ne fasse aucun mal à celle-ci, et que de son intérieur on ne puisse la bombarder.

5° Etre cependant assez près de cette ville pour pouvoir veiller à ce qui s'y passe, y soutenir un mouvement et gêner au besoin ses approvisionnements;

6° Autant que possible, dominer un défilé ou un obstacle à l'aide duquel la garnison pourra intercepter les communications de l'ennemi et de la ville; être à cheval sur une grande rivière dont elle commande et met à profit les communications;

7° Etre mieux fortifiée, mieux armée et approvisionnée que la ville.

Les ouvrages extérieurs sont liés entre eux et au fort, par des caponnières flanquées, avec points d'appui intermédiaires; les bâtiments inutiles sont rasés.

Ce fort doit avoir une communication facile avec la ligne d'opérations, au moins par signaux; il battra les défilés de la ville ou ceux environnants. On y fera provision de toutes choses nécessaires; il n'y aura que les bois utiles à sa défense; des pompes à incendie et beaucoup d'eau; on couvrira autant que possible les murs.

976. Il faut ensuite organiser, à l'aide de bâtiments, clôtures, coupures de rues en retirades, une enceinte con-

tinue pour abriter la ville d'une surprise ou d'une attaque brusquée; cette clôture sera flanquée à portée de fusil, de canon ou de mitraille, par de bons bâtiments saillants, dont on bouchera les issues extérieures par de petits bastions, par des tours ou tambours; en arrière, il y aura une rue militaire large, commode et défilée, avec communications faciles vers l'intérieur.

Réduire les sorties à celles strictement nécessaires; les supprimer tout à fait, comme le fit Bonaparte, en 1796, à Vérone, si le défaut de temps et de défenseurs l'exige.

Les portes conservées seront doubles et autant que possible défensives vers l'intérieur comme à l'extérieur, couvertes de tambours en palissades avec ou sans portières pour le canon; elles seront dominées par les bâtiments d'octroi convenablement fortifiés; flanquées en avant par des maisons extérieures, de côté par les créneaux de l'enceinte, battues en arrière par des bâtiments intérieurs.

On pourra également couvrir les portes par des flèches, lunettes avancées, demi-lunes ou maisons fortifiées.

Il faut quatre pièces et 100 hommes pour la défense des plus grandes barrières, moitié pour les petites. En tout, la défense de l'enceinte exige, au plus, les $\frac{2}{3}$ de l'infanterie, les $\frac{2}{5}$ de l'artillerie.

Ménager les hommes et les munitions dans cette défense extérieure; n'agir qu'autant qu'il est nécessaire pour maintenir le moral ou faire vivre la garnison; dans le cas contraire, signaler aux soldats la seconde période de la défense comme la plus avantageuse.

977. Construire plusieurs barricades en arrière des barrières; lier les premières maisons à l'enceinte.

Une réserve de 100 à 200 hommes, à l'embranchement

des communications qui vont à plusieurs portes, appuie deux ou trois de celles-ci; elle occupe, pour cette partie de l'enceinte, un bon réduit, à côté duquel les défenseurs exécuteront leur retraite; on organisera des blindages dans ces bâtiments et on rattachera la défense des maisons voisines à celle de ces redoutes.

On retranchera, le long du mur de clôture et en arrière, plusieurs bastions ou bâtiments pour servir de réduits partiels, surtout près des défilés et pour les réserves des portes; les défenseurs de l'enceinte exécutent leur retraite contre ces positions; on blindera les bâtiments et on rattachera leur défense à celle des maisons voisines; les réduits communiqueront facilement avec le réduit général et avec l'extérieur.

978. En arrière de ces petites citadelles, on doit organiser de la même manière plusieurs enceintes successives en retirade; les réduits deviendront ouvrages avancés pour les enceintes en arrière, au fur et à mesure que l'ennemi y arrivera.

Si une de ces enceintes a une grande importance, elle sera fortifiée par un fort qui lui servira de bastion principal ou de réduit; des positions à 400 mètres en arrière, espacées d'autant, la domineront; elle sera précédée d'une esplanade bien battue à 50 ou 100 mètres en avant; derrière elle, le long des parties les plus accessibles, sera une rue militaire de 30 à 60 mètres de large.

Ne conserver de grandes communications perpendiculaires au mur de clôture, que celles qui sont voisines de ces réduits et battues par eux; multiplier les traverses, les coupures, les palissades dans les autres rues; faire des retranchements plus faibles, dans les quartiers inaccessibles au canon et aux projectiles ennemis.

Fortifier tous les défilés intérieurs, ponts, escaliers, étranglements de rues et carrefours principaux.

Boucher, autant que possible, les fenêtres et portes des maisons occupées; ne leur conserver qu'une seule communication indispensable; elle sera droite, enfilée des retranchements en arrière, flanquée ou battue d'une maison vis-à-vis.

Des signaux, établis dans les hauts édifices, communiquent les ordres et les renouvellent à tous les quartiers de la ville.

Dans les réduits partiels, il y a des dépôts de sacs à terre, afin qu'on puisse improviser de légers retranchements.

979. Organiser le réduit général, conformément au nº 975, dans une position inattaquable de prime abord et qui commande l'espace circonscrit par ces petites citadelles et les enceintes successives. Son esplanade, bien battue, aura autant que possible 250 mètres de longueur.

980. Si les habitants sont bien disposés et capables de seconder la troupe, on leur confie la défense des barricades intérieures, des rues et places; on les organise en compagnies; les femmes même peuvent être utilisées.

Si non, on donne la garde de ces postes à de petites fractions constituées de troupes logées dans les bâtiments flanquants.

Les rues sont dépavées; aux portes, près des magasins et arsenaux, il y a des tonneaux remplis d'eau; partout des dispositions sont prises contre les incendies; il y a des abris blindés pour les habitants dans les cours et jardins.

On fait des approvisionnements sains et considérables; l'usage en est surveillé, afin de prévenir les épidémies ou la famine.

Il faut organiser des magasins, casernes, blindages, hôpitaux, ateliers; les bâtiments des deux premières catégories seront défensifs, soit contre la population, soit contre l'ennemi qui pourrait s'introduire à l'intérieur.

§ 2.

Défense intérieure.

981. Si la garnison est plus forte qu'aguerrie, si la population est bien disposée à se défendre, on comptera plus sur cette lutte intérieure; on évitera de s'étendre au dehors et d'y disputer le terrain.

Par des travaux extérieurs, multipliés sur certains points, rares sur d'autres, on aura attiré l'ennemi là où la défense intérieure sera la plus favorable.

982. S'il y a une fausse braye avec palissade, en avant de l'enceinte, on élèvera, à droite et à gauche de l'endroit où l'ennemi veut faire brèche au corps de place, de la muraille à cette fausse braye, deux palissades crénelées préparées à l'avance, pour prendre en flanc les colonnes d'assaut, pendant qu'elles seront arrêtées par une barricade en arrière de la brèche.

Barricader les grandes portes avec des sacs à terre, que les haches et même le canon ne pourront renverser.

983. Lier la deuxième enceinte à la première, contre de bons édifices ou bastions retranchés, pour enfermer l'ennemi; menacer ses flancs et surtout sa communication au travers de l'enceinte, ainsi que ses dépôts de matériaux et magasins intermédiaires, à l'aide de retours offensifs combinés avec l'emploi des petits fourneaux de mines.

L'intervalle entre ces deux enceintes aura été autant que possible démasqué, on n'y laissera subsister qu'une ou

deux positions dominantes pour empêcher l'ennemi d'y faire son logement.

984. Si l'assiégeant s'avance imprudemment dans les rues, les feux plongeants foudroient ses colonnes arrêtées par les barricades.

L'ennemi marche à la sape, par l'intérieur des maisons; on l'arrête à l'aide du feu, s'il n'occupe pas les étages inférieurs; par la fusillade, s'il néglige les étages supérieurs.

S'il se présente à la fois par tous les étages, on occupe, de distance en distance, des murs bien barricadés, d'où on bat, à bonne portée, tous les obstacles et défilés intermédiaires.

Si l'assaillant voulait lutter de près, corps à corps, à chaque créneau, il perdrait du monde; pour chercher à conserver une chambre, il se verrait enlever chaque fois dix maisons.

Ne pas occuper de bâtiment facile à cerner; dans les îlots de maisons ou dans les bâtiments liés à d'autres, ouvrir d'avance les fenêtres, portes et murs opposés à l'ennemi, afin que s'il vient à les prendre il y soit à découvert; de légères pièces de canon achèvent alors de détruire ce faible masque.

Les caves peuvent être très utiles comme amorces de rameaux de mines; la connaissance exacte de leur position est indispensable.

Incendier ou même faire sauter les locaux élevés que l'on veut abandonner, afin que l'ennemi ne puisse s'en servir pour plonger, se couvrir ou surveiller.

Les meilleurs tireurs, armés de fusils de rempart ou de carabines, et organisés en compagnie, embusqués dans les greniers, sur les toits, derrière les cheminées, battent

les communications de l'ennemi; ils tuent tout homme qui se montre et contraignent les autres à laisser le champ libre aux sapeurs.

985. Enduire de résine et de poix les charpentes des maisons, et appliquer aux portes ou aux fenêtres des fagots goudronnés; y mettre le feu dès qu'on sera obligé d'évacuer ces positions, interposant ainsi entre soi et l'ennemi une barrière de flammes infranchissable pendant plusieurs jours, laquelle donnera le temps de se fortifier et de préparer la défense des maisons en arrière.

D'autres fois on pourra, par ce moyen, déloger l'ennemi d'un bâtiment enlevé par lui; on appliquera des fascines goudronnées aux portes et aux volets des fenêtres, on y mettra le feu; l'incendie et une épaisse fumée feront évacuer l'édifice; l'assaillant sera obligé de reprendre ses positions en arrière, pendant plusieurs jours, en attendant que le feu s'éteigne de lui-même, et alors il lui sera peut-être impossible d'avancer sur des ruines battues par les maisons opposées.

986. On garnira de fusiliers les maisons qui dominent les entonnoirs formés par l'un ou l'autre parti; on jettera dans ceux-ci des grenades afin d'empêcher que l'ennemi les couronne.

Les incendies allumés, ceux que l'on veut éteindre seront battus au besoin de feux plongeants et rapprochés.

987. Des pièces, même de gros calibre, peuvent être placées avec avantage sur les voûtes des églises ou des grands édifices pour enfiler et plonger les rues, battre les lieux élevés.

988. La défense se prolongera ainsi d'une enceinte à l'autre, jusqu'au dernier réduit où se fera la capitulation.

989. Les chiffres suivants résument d'une manière approximative ce qu'il y a de particulier à ce genre de guerre.

On compte, dans une grande ville, 30 à 50 mètres carrés de surface intérieure par habitant, 6 à 12 mètres courant d'enceinte.

La garnison varie du $\frac{1}{3}$ au $\frac{1}{6}$ de la population totale; elle peut être calculée à raison d'un homme armé par 1 à $\frac{1}{5}$ mètre d'enceinte, par 50 à 150 mètres carrés de surface intérieure. A cet effectif, la population de la ville ajoutera quelquefois $\frac{1}{4}$ de son chiffre; celle des environs autant.

Avec l'approvisionnement complet de sûreté n° 3, contre des forces doubles, contre les meilleures armées et les plus habiles ingénieurs, la résistance extérieure de cette ville durera moitié ou le tiers du temps pendant lequel tiendrait une place forte de même grandeur; la résistance à l'intérieur ne laissera gagner à l'assaillant que 14 à 28 mètres, chaque jour, vers le centre de la ville. Malgré 500 projectiles qui pourront journellement tomber dans la place, la garnison ne perdra, par le fer et le feu, que les $\frac{2}{3}$ de son effectif; mais, en cas d'épidémie, la perte pourra s'élever jusqu'à moitié de la population totale.

§ 3.

Cas particuliers.

990. Si la garnison est forte et aguerrie, la population molle ou mal disposée; si l'on a besoin de s'étendre pour vivre, si les constructions sont peu solides et faciles à incendier, si les rues sont larges et droites, si la ville est dominée, si l'on est entouré de petits postes qu'il faut soutenir, s'il y a lieu d'agir sur les populations environnantes, si le corps assiégeant est faible ou d'une médiocre compo-

sition, il faudra peu compter sur la défense intérieure et retenir le plus longtemps l'ennemi au dehors.

Dans ce cas, occuper les hauteurs dominantes, à petite portée de canon, par des postes retranchés, ayant les flancs et les derrières appuyés contre d'autres ouvrages ou des obstacles protégés par des réserves.

Ces postes seront d'autant mieux choisis que dessinant un moindre front, exigeant moins de défenseurs, ils couvriront plus de pays et davantage d'habitations.

991. Si la ville a un vaste développement, si elle est traversée par plusieurs rivières avec îles, si son importance politique et militaire est grande, si l'on veut y faire un établissement solide, il y faut, outre les réduits intérieurs, plusieurs citadelles, au moins une sur chaque rive ou communication principale, et par 50 ou 100,000 âmes de population: ces citadelles auront un développement, une force, une esplanade, un armement proportionnés à l'importance de leur position et de la ville; leur écartement maximum sera de deux à trois lieues.

Des ouvrages passagers, construits au moment du danger, de l'une à l'autre de ces positions, suffiront comme camp retranché pour une armée.

Dans le même cas, et en pays ennemi, des forts moindres, détachés à 1500 ou 2,000 mètres en avant des faubourgs, espacés entre eux de 1500 à 2,500 mètres, se rattacheront à ces petites places pour achever de découvrir, de dominer et d'investir la ville; ils ne contiendront pas plus de 1000 hommes de garnison et de 25 à 50 pièces de canon.

992. Si la population et l'ennemi sont peu à craindre, on s'étend moins au dehors : des tours ou redoutes pour peu d'hommes, avec magasins, abris voûtés et une ou

deux pièces, entourent le mur d'octroi à 200 ou 400 mètres de distance; l'écartement de ces petits ouvrages extérieurs varie de 800 à 1600 mètres. L'enceinte d'octroi, sera organisée avec défenses aux portes, rue militaire et esplanade de 50 mètres de large en avant, pour qu'elle ne soit pas dominée de trop près des maisons extérieures.

993. Une grande ville, couverte d'un mur d'octroi avec flèches aux portes, peut être défendue par un gros détachement calculé sur le pied de 3 hommes par mètre, contre des forces doubles; pour conserver un corps actif important et préserver la ville du pillage, il est souvent mieux de l'évacuer et de menacer les communications de l'ennemi, alors que le peuple est peu guerrier mais dévoué.

994. Quand, pour vivre ou entretenir le moral de la garnison, il faudra s'assurer, au dehors, d'un certain espace libre, alors que l'on sera vis-à-vis d'une population hostile qui entreprend peu de surprises; qui ne marche jamais à un poste sans avoir enlevé ceux qui le précèdent; dont l'audace s'accroît à mesure que l'on prend une position plus réservée, que l'on s'y établit plus timidement; dont la manière de combattre consiste à venir, souvent sans but, harceler avec ses tirailleurs, il faudra même renverser l'ordre ordinaire de l'établissement.

Alors on commencerait par occuper, même à 1000 ou 1500 mètres de la position, par des blokhaus en bois ou en pierres, armés de canons, et écartés de 600 à 1000^{m}, les divers pitons ou crêtes qui dominent et éclairent les avenues; ensuite, on établirait le réduit, puis l'enceinte; en avant de cette ceinture de positions extérieures, et aux mêmes distances, on pourrait, plus tard, en établir une seconde, interrompue là où existeraient des obstacles auxquels on s'appuierait.

995. Une garnison de 3,000 fantassins, avec 1,000 chevaux ou mulets, abandonnée pendant plusieurs années, sans communications régulières, dans une place de 500^{m} de rayon, au milieu d'une population ennemie, serait obligée, pour pouvoir cultiver et vivre péniblement, d'occuper, par 12 blokhaus, un rayon de 4,000^{m}; elle emploierait $\frac{1}{5}$ de son effectif pour les gardes et piquets; $\frac{2}{5}$ aux travaux de fortification et de culture; $\frac{2}{5}$ seraient indisponibles pour maladie ou services particuliers; si cette troupe recevait annuellement, ou si elle pouvait prendre sur le pays $\frac{1}{3}$ ou même moitié de ses approvisionnements, elle souffrirait encore vu le grand nombre de corvées ou d'opérations extérieures nécessaires; vu l'affaiblissement ou les embarras que celles-ci occasionnent.

Cette garnison pourrait disposer des $\frac{4}{10}$ de son effectif, pour une opération extérieure mais rapprochée quelconque; le tiers de ce chiffre est distrait, pendant l'opération même, pour se garder militairement; il n'y a donc que le quart de l'effectif réellement disponible pour la corvée : aussi, sous les rapports économique, politique et militaire, on devra éviter à la troupe toutes celles de ces corvées que des opérations commerciales, ou un appât offert avec succès à l'avidité des populations ennemies, permettront de supprimer.

996. Les positions avancées, puis la facilité des communications extérieures et intérieures, et ensuite l'enceinte doivent principalement occuper, dans le cas où il faudrait que de nombreuses colonnes pussent déboucher simultanément de la ville, considérée, soit comme réduit d'un champ de bataille choisi en avant, soit comme tête de pont au travers d'un obstacle.

997. Si la ville est grande et peu importante, si l'on

tient seulement à ce que les magasins et hôpitaux qu'elle renferme ne puissent être insultés ou détruits par le moindre parti, on se borne à mettre un bon réduit à l'abri d'un coup de main.

998. Dans tous les cas, et le plus souvent, la ville sera liée à une rivière qui coule près de ses murs, par une double ligne de retranchements tenant lieu de caponnière, pour communiquer aux ponts laissés en dehors. Ces retranchements seront continus ou discontinus selon que l'ennemi pourra les aborder ou non immédiatement.

Si une rivière, des îles ou un marais habités forment un vaste obstacle, attenant à la ville, et à travers lequel passe une communication importante, on occupera, à l'issue de celle-ci, une position qui rendra maître de tout l'espace intermédiaire.

Faire des ponts de pilots sur les petits bras du fleuve; établir deux bacs sur chaque gros bras, l'un pour la marée descendante, s'il y en a, l'autre pour la marée montante, de manière qu'un bataillon et un escadron puissent passer à la fois.

999. Si on arrive à la ville par des digues sur lacs ou marais, il faut les défendre, pied à pied, par des coupures et redoutes que flanqueront des flottilles; celles-ci seront l'âme de la défense et mettront en communication avec l'intérieur.

Dans ce cas, et pour peu que l'enceinte présente d'obstacles, l'établissement de l'assaillant dans la ville, n'aura lieu qu'à la suite de plusieurs attaques et retraites meurtrières, à cause de l'incertitude où seront les différentes colonnes des succès des autres attaques; la position centrale de l'assiégé lui permettra, au contraire, de défendre les trois points d'attaque par une réserve commune et de faire arriver promptement les avis de l'un à l'autre.

1000. Pour une ville dominée par une hauteur distante de 600 mètres, le réduit sera un château ou un couvent à mi-chemin, maîtrisant la hauteur, dominant la ville, et communiquant avec elle par une caponnière improvisée, ou par des rues rampantes dont on fortifiera les issues latérales à l'aide de coupures : ce réduit et le faubourg rendront inattaquables les parties qui sont en arrière ou de côté de l'enceinte de la ville; il n'y aura plus qu'à accumuler les obstacles en avant de ceux des autres fronts qui ne seront pas protégés par la mer, par une rivière, un marais, un escarpement ou un bâtiment extérieur.

1001. Une ville couverte d'une vieille enceinte de 20 à 30 fronts de développement, avec grands dehors sur les deux rives d'un fleuve, exigerait, pour soutenir un siége de deux mois après lequel tout le matériel serait perdu, dix ans de travail, une dépense de 30 à 40 millions, 25,000 hommes de garnison, 500 pièces d'artillerie.

Si elle est en pays ennemi, si l'on veut économiser le temps, la dépense et les troupes, il y a moyen, selon Napoléon, de la mettre en état de soutenir contre un corps de 50,000 hommes, 15 à 20 jours de tranchée ouverte, à l'aide d'une année de travail, de 6 à 10,000 ouvriers et de 2 à 3 millions de dépense; une garnison de 6,000 hommes et 100 à 150 bouches à feu y sont nécessaires; après deux ou trois mois, les 6,000 hommes pourront même y être abandonnés; il faut à cet effet :

1° Abattre les maisons qui sont le long des remparts, des glacis, et sur l'esplanade de la citadelle.

2° Relever tous les parapets, creuser les fossés, inonder ceux de ces fossés et les avenues des fronts qui peuvent l'être.

3° Fermer à la gorge, les bastions les plus grands, les

plus importants, à l'aide de murs crénelés ou au moins de palissades;

4° Réparer les glacis, les chemins couverts, sur et près des fronts d'attaque, les palissader;

5° Régler l'armement ainsi qu'il suit, selon les divers cas, en raison du nombre réduit de bastions, ou de saillants, ou de parties d'enceinte de 3 à 400 mètres de longueur;

6° Relever les retranchements qui couvrent les grands faubourgs, les palissader, y établir quelques blokhaus;

7° Tracer une citadelle, d'abord en terre avec fossés palissadés ou pleins d'eau, puis revêtue; elle renfermera des magasins blindés; elle dominera l'ensemble de la position et ses communications.

1002 .15 pièces par *bastion réduit*, à 1200 coups, dont $\frac{2}{3}$ canons, $\frac{1}{3}$ mortiers ou obusiers, 600 cartouches par homme, sont nécessaires pour l'approvisionnement complet de défense n° 1; autrement on peut calculer 30 pièces par 1000 hommes de garnison; l'approvisionnement nécessaire de défense n° 2 est les $\frac{2}{3}$ du précédent; l'approvisionnement complet de sûreté n° 3 est le tiers; l'approvisionnement strictement nécessaire de sûreté n° 4, contre des troupes légères, est le $\frac{1}{6}$.

Les bastions des citadelles du côté des villes fortifiées, ceux couverts par de grands dehors détachés ne sont estimés que comme $\frac{2}{3}$ de *bastion réduit*.

Les bastions couverts par : 1° des rivières ou inondations non guéables; 2° un grand dehors contigu; 3° des ouvrages contigus précédés d'ouvrages extérieurs ou grands obtacles; 4° par des ouvrages détachés distants de 300 mètres et moins, ne comptent que pour $\frac{1}{3}$.

Les bastions des ouvrages extérieurs contigus ne com-

ptent que pour $\frac{2}{3}$ de bastion ; les bastions des ouvrages détachés pour $\frac{1}{2}$.

On estime comme 2 bastions les saillants du front d'attaque, comme $\frac{2}{3}$ ceux des fronts contigus.

La citadelle est toujours armée à un degré supérieur à celui de la ville ; et, si l'on est en pays ennemi, on y place, ainsi que dans les bastions retranchés, des mortiers, pour pouvoir les tourner contre la population.

Dans l'approvisionnement strictement nécessaire de sûreté nº 4, il faut au moins 2 pièces par chaque saillant d'ouvrage avancé : les ouvrages contigus à l'enceinte ne sont point armés.

Les plus gros calibres doivent alors être dans les ouvrages avancés : les plus petits sont dans l'enceinte, pour la flanquer, pour défendre les gorges des ouvrages extérieurs, pour battre les communications intérieures.

CHAPITRE XXI.

ATTAQUE RÉGULIÈRE DES VILLES FORTIFIÉES PASSAGÈREMENT.

§ 1er.

Dispositions à l'extérieur.

1003. Il faudra moins d'artillerie, surtout de gros calibre, plus de petits mortiers ou d'obusiers, de grenades, de pétards, d'artifices, et en général d'approvisionnements que dans un siége ordinaire; le double de sapeurs et de mineurs.

Pendant le second siége de Saragosse, très peu de pièces de campagne furent mises en batterie dans les rues pour ouvrir des bâtiments; on se servit presque constamment, à l'intérieur de la ville, de petits mortiers et de la mine, quoique les rues ne fussent ni étroites, ni tortueuses, ni inclinées.

Au premier siége de Saragosse, l'armée française, privée de tous les moyens nécessaires, pénétra, en peu d'heures, au même point où elle n'arriva l'année suivante qu'après 20 jours de travaux inouïs; mais dans deux

luttes d'une durée si inégale, où le degré de certitude du succès était si différent, elle éprouva les mêmes pertes.

1004. En général, il faut conduire vivement les premières opérations et l'attaque des positions extérieures, afin de ne pas rebuter des troupes destinées à de plus pénibles ou de plus lents travaux, et de ne pas augmenter la confiance des défenseurs; mais cependant on ne doit pas s'exposer à un non succès.

On évitera à tout prix que des secours arrivent à la ville ou qu'elle communique avec des populations disposées à prendre part à la défense; on y parviendra à l'aide d'un bon investissement.

Si la ville communique, à travers les faubourgs, par un pont, sur un fleuve, avec l'armée qui la soutient, quelques compagnies d'élite établies dans un bâtiment intermédiaire et soutenues, soit contre le secours, soit contre la ville, par une batterie de canon, interceptent cette communication; elles forment, pour l'établissement d'un pont à l'usage de l'armée de siége, contre la ville, une espèce de tête de pont.

1005. Choisir le point d'attaque d'après les considérations des secours, de la ligne d'opérations, de la facilité de faire brèche, autant que possible près d'une grande place, ou vis-à-vis d'une communication perpendiculaire; éviter les points où il serait facile aux assiégés d'opposer des retranchements intérieurs; ceux où les cheminements, soit intérieurs, soit extérieurs, seraient plongés et difficiles à couvrir.

Si l'on fait des tranchées il faudra les appuyer, à droite et à gauche, et dans les points qui sont susceptibles d'être attaqués, par des bâtiments peu exposés au feu de l'enne-

mi; ces maisons seront crénelées et on pourra même y mettre du canon : on augmentera la force de ces espèces de redoutes, selon qu'on le jugera nécessaire, par des fossés, chevaux de frise et autres défenses accessoires, conformément à ce qui a été prescrit dans le chapitre XIV.

Lorsque l'on a une enceinte ou un obstacle à franchir, il faut s'en approcher au moins à 100 mètres, sur plusieurs points, y faire des brèches larges et basses, non fermées en arrière par d'autres clôtures, non commandées par des bâtiments susceptibles de défense; ces ouvertures seront faites, en regard de masses couvrantes, près, mais non vis-à-vis de grandes communications.

1006. Donner assaut, en plein jour, avec des détachements de 300 à 1000 hommes, dont un quart sapeurs, marchant par fractions de 150 à 200 hommes, à des intervalles d'un quart d'heure.

Tirer tout le parti d'un premier élan et pousser aussi loin que possible l'assaut aux enceintes successives, afin de faire tomber une grande partie des défenses de l'assiégé, d'épargner le sang et d'éviter les mauvaises chances du siége en abrégeant sa durée.

Lors même que l'on n'aurait pas l'espoir d'enlever ainsi successivement tous les retranchements, il serait encore nécessaire de pousser vigoureusement le premier assaut, afin de pouvoir se loger le plus près possible du retranchement et de ne point laisser, entre lui et les cheminements, un intervalle qu'ensuite on ne pourrait franchir sans perdre beaucoup d'hommes et de temps.

En 1810, Lérida eût peut-être imité Saragosse, si le maréchal Suchet, soutenant vigoureusement la colonne d'assaut, n'eût pas enlevé trois retranchements et forcé la garnison à se retirer dans le château où elle capitula peu après.

En 1714, Berwick put terminer en un jour, dans Barcelonne, une guerre intérieure, qui dura vingt jours à Saragosse, en franchissant, après un combat des plus opiniâtres, avec toute son armée successivement engagée, les retranchements de l'ancienne ville.

Etablir un logement entre les deux enceintes, dans un bon bâtiment, dont on couvre la communication à droite et à gauche; on prend position sur l'enceinte même, si cet intervalle est déblayé; la colonne d'assaut se maintient au delà jusqu'à ce que l'établissement soit achevé.

1007. Une cité paisible, bien fortifiée et séparée d'une ville quatre fois plus grande par une esplanade, doit être attaquée, si les autorités militaires persistent à la défendre, par deux ou trois batteries d'obusiers, établies dans des couverts, à cent toises au plus de l'enceinte : quel que soit l'approvisionnement, on lancera de suite cinq cents obus et on brûlera plusieurs maisons par heure : la garnison ne pouvant prolonger la résistance sans exposer les deux parties de la ville à des malheurs que chacun en pareille circonstance s'exagère, se rendra bientôt.

1008. Si l'on ne peut approcher de la ville que par peu de digues, sur canaux ou sur un lac, on organisera une flottille pour chasser celle de l'ennemi, tourner toutes les coupures, et les détruire au fur et mesure qu'on avance, afin de n'être pas arrêté par ces traverses dans un mouvement rétrograde.

§ 2.

Direction générale des attaques à l'intérieur.

1009. Occuper les îlots de maisons, les églises, les bâtiments, les tours qui, au delà de la brèche, prennent des

revers sur elle et sur l'enceinte, sur les portes et les places voisines; élargir les communications, démolir les obstacles en arrière, se barricader sur les flancs pour les protéger.

1010. Deux ou trois attaques voisines, à distance de 600 mètres, et concourant l'une vers l'autre, se prêteront un mutuel appui; elles domineront tout le terrain intermédiaire; chacune d'elles suivra, autant que possible, les deux côtés d'une large rue perpendiculaire, qui, en cas d'assaut, livrera passage aux colonnes : ces attaques se réuniront sur une place ou aboutiront à une grande communication.

Un régiment, à chaque attaque, fournit $\frac{1}{4}$ de travailleurs; un autre régiment est en arrière en réserve : en tête du tout 50 à 60 sapeurs, sous les ordres de 5 officiers du génie, cheminent en prenant les précautions nécessaires : ils sont relevés tous les matins, à six heures, afin qu'ils puissent mieux connaître les positions à défendre. Chaque attaque exige donc 2 à 3,000 hommes et 10,000 si l'on compte les troupes au repos; sur ce chiffre il y a $\frac{1}{10}$ de militaires du génie, dont $\frac{1}{15}$ d'officiers, $\frac{2}{15}$ de mineurs, $\frac{12}{15}$ de sapeurs. Chaque attaque s'étend à 100 mètres au moins, à droite et à gauche, pour assurer ses flancs.

1011. On organisera au delà de l'enceinte une parallèle continue, les ailes bien appuyées le long des remparts, le centre renforcé par des maisons dominantes; il faut qu'on puisse en déboucher par des rues larges et droites, sur une grande communication, d'où l'on gagnera le réduit de la défense et d'où l'on donnera la main aux autres attaques.

Tant qu'une aile d'attaque n'est pas bien appuyée, une réserve extérieure garde la brèche à proximité contre les sorties des portes voisines.

1012. Deux espèces de batteries extérieures appuient les ailes, les unes pour les soutenir directement, les autres pour battre en brèche les ouvrages extérieurs subsistants.

Dans les cheminements à l'intérieur, établir des batteries de mortier et de petit calibre pour battre, à petites charges, les défenses les plus rapprochées et incommoder l'ennemi au delà des bâtiments qui le dérobent : quelques pièces de campagne pourront être employées pour faire brèche aux maisons : des communications larges et faciles auront été ouvertes, à travers l'enceinte et les obstacles franchis, pour le passage de cette artillerie et des différentes armes.

1013. Dans une rue parallèle, filer le long des maisons qui forment le côté le plus rapproché, occuper les îlots en face, y communiquer à l'aide de doubles caponnières ou de caves, fortifier les bâtiments qui flanquent cette rue ou qui enfilent les rues transversales.

S'étendre par l'intérieur des maisons des deux côtés des rues perpendiculaires; occuper les bâtiments qui enfilent les rues transversales; franchir celles-ci de nuit, après avoir pris possession du côté de bâtiments contigus à ces positions; occuper, vis-à-vis, une maison d'où on avance, à droite et à gauche, en perçant des créneaux dans les murs de refend et en y prévenant l'ennemi.

Occuper les étages et les toits des maisons voisines attenantes à celles de l'ennemi; boucher les portes et les fenêtres, qui lui font face, avec des sacs à terre; chercher à s'étendre sur les côtés.

Cheminer vers les maisons qui tournent les positions conservées par l'ennemi, le long ou près de l'enceinte, y

faire brèche, s'en emparer, et de là menacer ses communications.

1014. Une ville, dont les rues étroites et tortueuses n'ont entre elles que de rares communications, offre un champ de bataille à l'avantage de celui qui s'y défend : il faut éviter de se laisser emporter par un succès obtenu, de peur d'avoir de suite une situation et une fortune contraires ; chercher à s'étendre le plus possible aux environs des rues par lesquelles on veut pénétrer ; occuper les bâtiments latéraux, tourner les barricades et ne jamais les attaquer de front ; enfin, mettre en action au moins autant de monde que l'assiégé.

Si l'on est faible, il faut rester sur ce terrain ; si l'on est plus fort, on attire, par une fuite simulée, l'ennemi dans un quartier où, établi d'avance, on prendra sur lui le même avantage.

§ 3.

Détails des Cheminements.

1015. Défendre toute échauffourée ; à mesure qu'on s'empare d'une maison, s'y établir, la créneler, boucher les basses ouvertures sur la rue ; élargir la communication, avec le précédent bâtiment pris, avant d'en attaquer un autre plus éloigné.

1016. Les mines peuvent avoir l'inconvénient d'arrêter plusieurs jours par les incendies qu'elles produisent, comme cela eut lieu dans la rue des munitions, le 1er février, au deuxième siége de Saragosse.

Le meilleur moyen est le fourneau peu chargé, de manière à percer et à ébranler les maisons sans les renverser,

ni ouvrir de grands entonnoirs plongés de toutes parts ; il y reste encore des abris contre les feux plongeants des édifices voisins.

Dans l'espace de 24 heures, on avance ainsi de 80 à 100 mètres ; à chaque attaque, on a 30 hommes tués ou blessés ; on gagne, de chaque côté de rue, 4 ou 5 maisons.

A chaque attaque, il y a 50 sapeurs, 50 travailleurs et 100 soldats armés, dont une moitié en réserve.

On consomme, en 48 heures, pour une mine, 100 à 150 livres de poudre ; on prend par ce moyen 4 à 5 maisons fortifiées.

Profiter des caves pour communiquer sous les rues et pour les employer comme entrées de rameaux ; éviter, autant que possible, de coffrer pour n'être pas en arrière de la sape, comme cela arriva au deuxième siége de Saragosse.

Après chaque explosion, on s'empare d'une ou de plusieurs maisons ; la réserve relève les troupes qui y sont logées ; l'ordre est donné pour le travail de nuit.

1017. La nuit, on ouvre les communications avec les maisons prises de jour ; on traverse, à la sape, les rues transversales : 10 sapeurs et quelques travailleurs suffisent à chaque attaque.

Profiter du jour pour bien connaître les communications ; dans les ordres être clair et précis, afin d'éviter des méprises fâcheuses, comme le fut celle d'un régiment qui, au premier siége de Saragosse, vint dans un passage tortueux et étroit, où quelques hommes l'arrêtèrent.

1018. Les communications seront établies le long des rues non enfilées par l'ennemi, ou sur le côté de celles qui sont battues ; on les fera droites autant que possible ; elles ne seront contournées que pour éviter un passage périlleux ou difficile ; on allumera, de distance en distance, des pe-

tits feux en lieux couverts, pour y servir de repaires pendant la nuit : des draps ou des tapis, pendus à des cordes d'un côté de rue à l'autre, couvriront les communications que l'on ne pourra défiler autrement.

1019. Pour franchir d'une maison à une autre, on fera, à chaque étage, des créneaux, et ensuite quelques grosses ouvertures, dont une sur le toit pour le passage ; d'autres ouvertures et créneaux, s'il est possible, sont percées sur les flancs ou au-dessous, pour obliger l'ennemi à évacuer et à ne pas se défendre.

On enlève une chambre crénelée par les moyens indiqués chap. xv, nº 831.

Ces diverses attaques se font simultanément à tous les étages d'une même maison, afin de n'être pas exposé, soit à la fusillade à travers les planchers supérieurs, soit aux grenades jetées par les cheminées ou les toits : il est surtout nécessaire d'occuper ceux-ci en force; les Espagnols en profitèrent, à Saragosse, pour faire des sorties sur nos derrières et pour couper nos communications.

1020. De nuit, enduire de résine les portes faiblement barricadées et ensuite y mettre le feu; battre à coups de bélier celles qu'on est obligé d'enfoncer de suite.

1021. Donner les assauts aux bâtiments et positions, dès le point du jour, afin d'éviter les méprises et de ne pas laisser le temps à l'assiégé de replacer ses postes pendant la nuit; si l'on marche vers une grande communication ou une place bien connue, ou si l'on veut donner le change et surprendre, on peut s'écarter de ce principe.

1022. Deux considérations serviront à fixer l'effectif de l'armée de siége :

1º La population armée à l'intérieur de la ville, la sur-

face de celle-ci ou son développement d'enceinte; sous ce rapport, on peut compter sur un homme pour 40 à 80 mètres carrés de surface intérieure; 5 à 8 hommes par mètre courant d'enceinte, ou $\frac{1 \text{ à } 3}{4}$ de la population de la ville.

2° Le nombre ou l'importance des cheminements dans la ville et ce qui est nécessaire pour l'investir, pour contenir les populations ou les armées environnantes, pour assurer les approvisionnements.

En général, la première opération exigera 16 à 32,000 hommes, la seconde 6 à 30,000 hommes: total approximatif, 20 à 60,000 hommes, répartis ainsi qu'il suit :

Infanterie, $\frac{82}{100}$;
Cavalerie, $\frac{6}{100}$;
Artillerie, $\frac{7}{100}$;
Génie, $\frac{4}{100}$, dont 4 officiers du génie pour 100 hommes, non compris les officiers de sapeurs.

Pendant un siége qui pourra durer 50 jours, les pertes s'élèveront, en tués ou blessés :

Infanterie.	$\frac{5}{60}$	de son effectif.
Artillerie.	$\frac{4}{60}$	id.
Sapeurs-mineurs. . .	$\frac{6}{60}$	id.
Officiers du génie. .	$\frac{20}{50}$	id.

Quelquefois des attaques brusquées, peu régulières et faites avec peu de moyens, ne rendront pas maître de la place, devant laquelle, après deux mois de siége infructueux, on aura perdu $\frac{1}{6}$ de l'effectif total.

Dans l'autre hypothèse, l'assaillant pourra, chaque jour, lancer contre la ville 500 projectiles, consommer 1500 kilogr. de poudre, outre 400 kilogr., par journée de cheminement à l'intérieur, pour les mines.

FIN.

NOTE

Pour remplacer, au besoin, les chapitres X et XI relatifs aux DÉFILÉS.

---

§ 1er.

Principes généraux.

Un défilé est un passage étroit.

Plus le défilé est long et étroit, moins il a d'issues latérales venant du côté de l'assaillant, plus il est avantageux à la défense et peu favorable à l'attaque.

Celui des deux adversaires qui peut le plus s'étendre à droite et à gauche du passage, de manière à prendre l'autre en flanc et même à revers, en le resserrant dans le défilé, a l'avantage.

Il y a trois espèces de défilés, quant à la forme :

1° Celui qui se rétrécit ;

2° Celui qui a une largeur constante;

3° Celui qui s'élargit à mesure qu'on avance.

A forces égales ou supérieures, la défense doit préférer les deux premiers défilés; les deux seconds dans le cas contraire.

Il y a deux sortes de défilés, quant à la nature du pays :

1° Le défilé absolu, en dehors duquel on ne peut s'éten-

dre, comme une digue ou un pont sur des eaux non guéables ; un passage entre deux montagnes ou entre une montagne et un précipice infranchissables.

2° Un défilé en dehors duquel on peut s'étendre plus ou moins facilement ; tels sont les passages sur des eaux guéables, entre des montagnes franchissables, entre des bois, entre des rues bordées de maisons.

La troupe qui débouche d'un défilé a toujours du désavantage sur celle qui est au delà avec une cavalerie et une artillerie qui peuvent l'écraser.

On s'étend de la manière suivante pour gagner les flancs des divers défilés :

On franchit un défilé formé par les eaux, soit à gué, soit sur des barques, soit sur des ponts volants, sous la protection d'un long ruban de tirailleurs établis de côté et en deçà.

Si le défilé est formé par des montagnes, on jette sur les pentes, et s'il est possible sur les crêtes, des tirailleurs soutenus par des réserves.

Si le défilé est formé par des bois ou des clôtures de haies, un cordon de tirailleurs chemine, masqué le long de la lisière ou derrière les secondes haies, en pratiquant dans les clôtures transversales de larges passages.

Si le défilé est formé par des maisons, on avance des deux côtés, d'habitation en habitation, soit par les caves à l'aide de la mine, soit par les étages supérieurs à l'aide de la sape ; des tirailleurs, établis dans les combles, plongent sur l'ennemi.

Toute défense de position se réduisant à celle d'un ou de plusieurs défilés, les principes relatifs à ceux-ci sont les fondements de la fortification et en général de la tactique.

§ 2.

Attaque.

On franchit un défilé, les armes entremêlées le long de lacolonne, de manière à ce qu'elles puissent partout se soutenir et à ce que la cavalerie et l'artillerie soient toujours protégées; l'infanterie de la tête occupe à l'avance des positions sur les flancs et fait ensuite l'arrière-garde.

On attaque un défilé en cherchant à s'étendre à droite et à gauche, de manière à prendre les défenseurs en flanc ou à revers, s'il est possible.

Si on ne peut tourner le défilé et si le retranchement est faible, le mieux est de l'aborder au pas de course et de le franchir en colonne serrée.

Quelquefois on attire les défenseurs au dehors, par une fuite simulée, on revient sur eux en les suivant de si près qu'on puisse entrer ensemble dans la coupure.

Reconnaître le défilé, en dessus et en dessous, afin de trouver des routes conduisant sur les flancs ou sur les derrières de la position; ne pas s'en rapporter au dire des habitants qui peuvent tromper ou se tromper eux mêmes; choisir le meilleur passage.

Amuser les défenseurs par des attaques simulées; tomber sur eux, au moment où ils sont tournés par ces passages ou menacés, à l'aide de tirailleurs logés sur leurs flancs.

Isoler des troupes ennemies en arrière, la position occupée en avant du défilé; par un feu vif, dirigé sur celle-ci, enlever cette position.

Pousser ces tirailleurs jusqu'au-dessus des flancs de la coupure; la faire évacuer et s'en emparer.

Si la force du retranchement, si les circonstances ou les localités l'exigent, s'approcher de nuit, et à la sape volante, de la barrière pour la saper ou la faire sauter.

On peut aussi trainer, de nuit et dans l'ombre, des tonneaux de poudre entourés de matières molles et de couleur sombre, pour faire sauter la coupure.

Si l'on est découvert, ne pas s'obstiner; donner le change à l'ennemi, en essayant ailleurs et avec bruit; puis recommencer dans une circonstance plus favorable.

Pénétrer avec l'ennemi, s'il est possible, dans les retranchements en arrière, ou, au moins, se saisir d'une position qui les domine et protége le débouché par son feu.

Sinon, il ne faut franchir la brèche qu'en se faisant précéder sur les flancs par des tirailleurs, de manière à étendre de plus en plus son front, en cheminant le long des positions latérales les plus avantageuses, sans cesser de dominer.

§ 3.

Défense.

La défense change la nature du défilé à son avantage, en forçant, par des dispositions ou travaux, l'ennemi à venir à elle sur un front plus étroit que celui du défilé.

Si elle n'a pas eu le temps de s'y fortifier, deux petites sections sur deux rangs, occupant chacune la moitié de la route, exécutent alternativement des feux, en avançant ou en retraite; elles s'arrêtent principalement derrière les crêtes ou coudes de chemin; à portée de fusil en arrière, la réserve, rangée d'un côté de la route, soutient les deux sections sans risquer d'être entraînée par elles; à droite et à gauche, des tirailleurs s'étendent sur les flancs de l'ennemi.

Un défilé peut être défendu en avant, dedans, en arrière ou par des dispositions prises de deux ou de trois de ces manières.

Tout bâtiment, toute position, qui prennent des feux de revers sur la sortie d'un défilé, donnent le moyen d'en déboucher facilement et rendent son attaque très difficile.

Une coupure, une barricade ou un abatis arrêtent longtemps l'assaillant, dans le défilé, sous le feu de revers de la position précédente, sous le feu des tirailleurs de flanc, sous le feu direct des positions en arrière, soit vis-à-vis le défilé, soit à droite et à gauche.

Une mine, préparée sous cette coupure, fait sauter ceux des assaillants qui la franchissent.

Cette coupure, si elle est en palissade, sera vue des positions en arrière, afin qu'on ne puisse la pétarder; ou bien il y en aura plusieurs l'une derrière l'autre et un factionnaire entre chacune d'elles.

Un bâtiment, une portion circulaire, une place, une hauteur, desquels on fait feu sur les assaillants embarrassés dans le défilé, et d'où les réserves se ruent sur les premiers qui franchissent l'obstacle, est le complément de la défense.

60 hommes, en 3 détachements, défendent une digue : 20 hommes contre le parapet par leur feu; 20 autres à 30 mètres en arrière sont prêts à tomber sur les premiers qui déboucheront du petit défilé; 20 hommes, plus en arrière, servent de réserve.

Pour les ponts, les tirailleurs de flanc s'établissent à droite et à gauche, tirent contre l'autre rive, passent l'eau à gué ou en nacelle, occupent les maisons dominantes et voisines; un système de défense est organisé dans les maisons en arrière.

Les défenseurs occupent les parties les plus accidentées des montagnes ou des bois qui forment le défilé; retranchés derrière des abatis, escarpements et murs en pierres sèches, ils roulent des pierres sur l'assaillant.

Dans les attaques ou défenses de rues, ils occupent les fenêtres, les greniers, les clochers, ou se blottissent derrière les cheminées qui dominent la coupure ainsi que le défilé.

FIN DE LA NOTE.







